~~Eb. VI. 109.~~
106.

Mem.
o $\frac{29}{3}$

Bip.

MÉMOIRES

DE FRÉDÉRIC,

BARON DE TRENCK.



Méconnu trop longtems de la nature entière,
J'échappe, en triomphant, à mes cruels ennuis ;
Soleil ! entoure moi des flots de ta lumière,
Et montre moi tel que je suis.

Borel del. Trussotte Sculp.

MÉMOIRES
DE FRÉDÉRIC,
BARON DE TRENCK,

*TRADUITS par lui-même ſur l'original Allemand, augmentés d'un tiers, & revus ſur la traduction, par M. de ***.*

Illi robur & æs triplex circà pectus erat.

TOME TROISIEME.

A STRASBOURG,
Chez JEAN-GEORGE TREUTTEL, Libraire.
A PARIS,
Chez ONFROY, Libraire, rue St. Victor.

1789.

Staats-
Bibliothek
Bamberg

HISTOIRE

DE FRANÇOIS,

BARON DE TRENCK,

Colonel-Partiſan, Commandant en chef des Pandoures au ſervice de Sa Majeſté Impériale & Royale, écrite par Frédéric, Baron de Trenck, pour ſervir de ſuite à ſes Mémoires.

FRANÇOIS, Baron de Trenck, était né dans la Calabre, province de Sicile, en l'année 1714. Son pere y était alors lieutenant-colonel-commandant; mais il est mort à Leitſchau en Hongrie en 1743, poſſeſſeur des riches ſeigneuries de Preſtowatz, de Pleternitz, Veliza, et de Pakraz en Eſclavonie, ainsi que d'autres héritages conſidérables en Hongrie. Trenck le pere s'appellait Jean; il était frere de mon pere, & né comme

lui à Koenisberg en Prusse. Notre famille y est généralement connue, et, depuis l'époque de la création de l'Ordre Teutonique, elle y possede des biens. La mere de François était née Kettler en Courlande; j'ignore de quelle famille elle descendait. Par ses aïeux paternels et maternels, le Trenck dont j'écris l'histoire était un noble chapitrable, & tous deux nous avions un grand pere en Prusse. Ainsi il ne devait pas le jour à un brigand de l'Esclavonie, comme de lâches ennemis l'avaient répandu à Vienne. Son pere, qui avait été pendant soixante-huit ans au service de l'Autriche, où il s'était toujours distingué, mourut, comme je le viens de dire, à Leitschau, avec le grade de Colonel. Les blessures dont il était couvert pouvaient attester son courage & son intrépidité.

Lorsque Jean de Trenck mourut, François, son fils unique, était déja colonel, et servait avec distinction dans l'armée de Marie-Thérese.

Je ne dirai rien de sa jeunesse. Lorsqu'il était aux arrêts à Vienne, il écrivit l'histoire de sa vie en 1747. Mais elle est si mal écrite, et si remplie de détails minutieux, que je n'ai presque point voulu en faire usage ici. Je ne rapporte

que ce que des témoins dignes de foi, ce que ſes ennemis mêmes m'ont appris, & ce que j'ai vu par mes yeux.

Son vieux pere était un ſoldat déterminé, dont la parcimonie était extrême, & qui chériſſait ſon fils juſqu'à l'idolâtrie. Ainſi l'avarice & la faibleſſe firent tellement négliger l'éducation de celui-ci, que jamais il ne ſut mettre un frein à ses mouvemens ni à ſes paſſions.

Naturellement doué de talens extraordinaires, né d'un pere riche pour ce tems-là, le bouillant jeune homme fut ſon maître de bonne heure, & ſe livra ſans réſerve à toute la fougue de ſon tempérament. Jamais il ne connut de modération en rien ; cependant un bonheur marqué le ſecondait dans tout ce qu'il voulait entreprendre. Son eſprit actif lui faiſait multiplier les projets ; mais quand il en formait quelqu'un, jamais il n'était dirigé par aucun principe de vertu ni d'amour de l'humanité. L'intérêt & le point d'honneur maîtriſaient ſeuls ſon ame. Il oſait tout, parce qu'il s'était accoutumé à voir tout lui réuſſir ; &, comme à son inclination guerriere ſe joignait l'inſenſibilité d'un cœur réellement méchant ; qu'il ſe trouvait ſur la ſcène

du monde dans un tems où le ſort des nations ſe décidait ſeulement par le fer & par le ſang, le commandant d'un corps familiariſé avec le pillage, le meurtre & la dévaſtation, devint, par une ſuite naturelle de ſon caractère & des circonſtances, un ennemi féroce et ſanguinaire de l'eſpece humaine, & dans la ſociété même un ami perfide autant qu'un ennemi redoutable.

Il était tout enſemble, inhumain, colere, voluptueux, ſenſuel, brave & intraitable ſur le point d'honneur. Son eſprit entreprenant & avare était ruſé, fertile en expédiens, circonſpect, & prompt à ſe décider dans le danger; mais ſon cœur était irréconciliable & cruel juſqu'à la rage dès qu'il était emporté par la colere. Quand la nature et le feu de la jeuneſſe lui faiſaient ſentir de l'amour, alors il ſe montrait ſouple, inſinuant, aimable, doucereux, reſpectueux même, quoique toujours excité par ſon amour-propre à tendre avec violence vers le ſuccès. Chaque conquête qu'il voulait faire devenait l'eſclave du deſir qu'il avait de dominer, & lorſqu'on lui oppoſait une ferme réſiſtance, il oubliait juſqu'à ſon avarice. D'après la connaiſſance exacte de ſon caractere, une femme ſage aurait donc pu en

tirer parti, et former cet homme ſingulier à la vertu, à la probité, comme à l'amour de l'humanité; mais, accoutumé dès ſon plus bas âge à ne pas réprimer ſa volonté, il ne voyait rien d'impoſſible. Auſſi fut-il un ſoldat brave juſqu'à la témérité, capable de tout entreprendre, & de provoquer de ſang-froid le danger. Ambitieux dans ſes projets, toutes ſes actions ne tendaient qu'à la renommée. Il fallait que tout cédât à ſes vues; d'autant plus dangereux lorſqu'il rencontrait des obſtacles, qu'il était peu délicat ſur le choix des reſſorts propres à le conduire au terme qu'il deſirait. Malheur à celui qui avait conçu l'eſpérance de le toucher par ſes prieres ou par ſes ſoumiſſions !

Il avait paſſé ſon enfance au ſein des Croates, hommes féroces & indiſciplinés, altérés de ſang, avides de rapine, que la violence & la terreur pouvaient ſeules plier à la ſubordination; il forma le projet de les aſſervir au joug de l'eſclavage & de la crainte, de les ſoumettre à une diſcipline, & de transformer ces brigands en ſoldats. L'habitude de vivre avec des hommes de ce caractere lui avoit donné cet inſtinct farouche qui ſe communique ſans peine à l'ame des tyrans.

La nature ne lui avoit rien refusé de tout ce qui peut donner un extérieur imposant. Quoique sa taille fût de six pieds trois pouces, elle était droite, bien proportionnée ; sa figure mâle ne manquait point d'agrément, & sa force étoit extraordinaire. D'un coup de sabre il faisait tomber la tête du bœuf le plus vigoureux. A l'imitation des turcs, il s'étoit aussi accoutumé à trancher les têtes humaines, comme on abat des têtes de pavots. Dans les dernieres années de sa vie, son aspect étoit vraiment terrible. Pendant la guerre de Baviere, l'explosion d'un tonneau de poudre l'avait à moitié grillé, ce qui avait laissé sur son visage un grand nombre de taches noires & de cicatrices.

Dans la société il était extrêmement aimable. Il parlait sept langues avec une grande facilité. Il plaisantait spirituellement & avec grâce, & dans les conversations sérieuses il prouvoit beaucoup de jugement. Sa voix était naturellement belle ; quelques principes de musique & de goût le faisaient chanter très-agréablement. Si les circonstances l'avaient guidé vers la carriere du théâtre, il s'y serait distingué. Personne n'était plus doux, plus complaisant que lui, quand il

voulait bien consentir à l'être ; mais dès qu'il était à la tête de ses soldats, c'était un monstre de férocité.

A l'observation il n'était pas difficile de s'appercevoir que son ame était fausse & emportée ; son œil le trahissait malgré lui ; sa méfiance ne s'endormait jamais ; comme il jugeait les hommes d'après son cœur, il lui était impossible d'être confiant. Son avarice, on doit la connaître, par ce que j'en ai dit au premier volume de mon histoire ; je n'en parlerai point.

Il étoit placé toujours à l'avant-garde de l'armée, avec carte blanche pour agir en pays ennemi comme il le jugerait à propos. Il n'est donc pas étonnant que le commandant d'un amas d'êtres féroces & impitoyables ait, par-tout sur son passage, exercé des brigandages affreux. Lorsque quelqu'un de ses soldats perdait la vie, il se constituait son héritier ; aussi celui qui avait eu le malheur de s'enrichir, était-il sûr d'être exposé dans les endroits les plus périlleux, jusqu'à ce qu'il eût rencontré la mort.

Comme militaire, on lui pouvait assigner

une place au rang des hommes les plus éclairés. Ingénieur habile, il ne lui falloit que parcourir le théâtre de la guerre pour le connaître tout entier. Partisan & soldat, il possédait à ces deux titres les plus excellentes qualités; par-tout, il était le premier. Son corps robuste & gigantesque était fait pour les plus dures fatigues, comme son ame l'était pour les grandes entreprises. Rien n'échappait à sa vigilance, il profitait de tout, & ce que la bravoure ne pouvait achever, il le terminoit à l'aide de la ruse & de la finesse.

Son orgueil ne lui avait pas permis de se concilier des amis, ni de se faire des connoissances. L'univers entier s'absorbait pour lui dans sa personne. Il était donc ingrat par principe. Tout ce qu'il faisait, & tout ce qu'on faisait, devait aboutir à lui comme au seul point de vue de toute la création. La fortune l'ayant toujours bien servi, il attribuait ses succès à sa capacité, à son mérite personnel. Il n'était guere possible qu'avec une pareille maniere de voir & de sentir, il recherchât ou cultivât l'amitié, aussi à l'instant où il eut besoin de consolations & d'appui, fût-il abandonné de tout le monde.

Par état, il n'en était pas moins un homme

utile & précieux. Il servait sa souveraine avec un respect, un zèle, un attachement qui n'avaient point de bornes, & il aurait tout sacrifié, même ses richesses & sa vie, pour ajouter à la gloire de ses armes. Que les historiens de Marie-Thérese aient oublié ou négligé de parler des exploits, des services & de la réputation de Trenck, peu m'importe; un écrivain tel que moi ne s'arrête point à des inutilités. Il commence par exposer naïvement les vertus, les défauts, les inclinations, le vrai caractère de celui dont il écrit la vie; ensuite il raconte les faits.

Toutes les histoires de nos héros & de nos souverains devraient être écrites d'après ce principe; leurs successeurs seraient bien plus à portée de les connaître & de s'instruire à leur expérience, s'ils avaient vu l'utile tableau de leurs traits caractéristiques.

Plusieurs raisons m'engagent à écrire la vie de François de Trenck. Il a eu l'honneur de former & de commander le premier les troupes régulieres d'Esclavonie. C'est sous ses ordres qu'elles ont acquis de l'illustration, & qu'elles

ont soutenu la puissance des états d'Autriche. Les Croates ont souvent, sous ses ordres, répandu leur sang pour la patrie ; lui-même a été prodigue du sien dans un grand nombre d'occasions périlleuses, & la bravoure d'un soldat intrépide accompagnait chez lui le zèle actif & éclairé d'un excellent capitaine. De vils & avides ennemis avec lesquels il n'avait pas voulu partager l'immense butin que lui avait procuré son courage, lui ont fait perdre, à Vienne, l'honneur & la liberté. On a usurpé, non-seulement les biens qu'il avait acquis, mais encore sa part dans les possessions qui font le patrimoine des Trenck en Hongrie. Il est mort en prison comme s'il eût été légalement convaincu de trahison. Des méchans ont répandu, & des sots le croient encore, que Trenck a fait le roi de Prusse prisonnier, & que ce n'est qu'à prix d'or qu'il a consenti à le relâcher. Les Hongrois pourraient garder l'idée fausse & injurieuse pour eux-mêmes, qu'un de leurs compatriotes a vécu comme un traître, & est mort justement flétri. Je veux que mes écrits prouvent à cette nation respectable que dans sa patrie Trenck a mérité honneur, estime, intérêt public. Les premiers volumes de mes mémoires en ont déjà donné quelques preuves ; on

les a admises parce que j'ai proposé de les appuyer sur des actes authentiques, dans le cas où le souverain voudrait soumettre à un nouvel examen une affaire odieuse par le fond & par les détails, décourageante pour la vertu, & de faire à Vienne ce qui a été fait à Berlin pour opérer ma justification & le rétablissement de mon honneur. Trenck n'existe plus, il ne peut plus se défendre; mais j'existe, moi, moi qui connais la vérité, qui puis la défendre, & je m'oblige à prouver.

Dans les deux dernieres feuilles de l'histoire de Trenck, qu'il écrivit lui-même pendant qu'il était detenu à l'arsenal de Vienne, il faisait connaître la maniere dont il avait été traité par un soi-disant conseil de guerre, où présidait le comte de Lowenwolde, son plus grand ennemi. Celui-ci avait des amis puissans, une cabale formidable; & ces feuilles furent à Vienne publiquement lacérées & brûlées par la main du bourreau. Ses adversaires l'accablaient du poids de leur crédit, & il lui fut impossible de se défendre. Dans mon premier volume j'ai fait usage de ces feuilles presque mot pour mot, & je m'engage solemnellement à démontrer, tant par les

actes de procédure qui ſont entre mes mains, que par les extraits judiciaires, que tout ce qu'il a écrit à ce ſujet eſt de la plus exacte vérité. On l'avait outragé de la maniere la plus infame; on connaiſſait ſon caractere vindicatif & prompt à tout entreprendre; on l'envoya donc au Spielberg; il y eſt mort déſarmé, comme une victime dévouée à la barbare iniquité de ſes juges.

Trenck eſt mort mon ennemi perſonnel; je lui ai dû la plus grande partie des calamités que j'ai ſouffertes; mais je ferai mon devoir, parce que j'aime à être juſte. Malheureuſement pour lui, j'ai connu trop tard ſes indignes adverſaires. Dans un Etat qu'il avoit ſi bien ſervi par ſon courage & par ſon intelligence, Trenck n'auroit pas dû trouver un ſort auſſi funeſte que le ſien. Les braves Hongrois qui l'ont vu fidele à ſes devoirs, plein de zèle pour ſa patrie, devraient conſoler ſes manes en lui érigeant une ſtatue. Ceux qui l'ont conduit au tombeau pour profiter de ſes dépouilles, y ſont eux-mêmes deſcendus, & les lâches qui lui ont porté le coup mortel comme à un pourceau ſuffiſamment engraiſſé, auroient mieux fait de ſe ſouvenir que leur religion leur défend *d'uſer de la chair de cet*

animal. Je ſouhaite pourtant à leurs illuſtres deſcendans bon appétit & bonne jouiſſance. Mes terres de Hongrie abondent en glands, & ils y trouveront une pâture digne d'eux. Malgré ces vœux ſinceres, je ſuis tout prêt à déſeſpérer qu'on voie jamais ſortir de leurs nobles familles des têtes comparables à celles des Trenck, pour le ſervice de l'état, & qu'il réſulte jamais quelque choſe d'illuſtre de leur ſouche. Proſpérez, excellences, avancez dans les bonnes graces du ſouverain; que mes riches dépouilles continuent de faire de vous des Magnats de la premiere importance. La caiſſe des Trenck a payé tous vos titres; mais que vos cabales, votre crédit, vos richeſſes, la haute protection qui vous environne, puiſſent me faire renoncer au droit de venger l'honneur de mon couſin, même long-tems après qu'il a diſparu de ce monde, ne vous le perſuadez pas.

J'ai écrit ſans détour, j'ai prouvé invinciblement que vous avez volé Trenck; qu'il a ſervi l'Autriche avec honneur, zèle & fidélité, non pas ſur la place de la parade, ni dans la chambre judiciaire; mais que l'épée à la main il a défendu, protégé ſa patrie; qu'il a combattu comme un ſoldat patriote; qu'il a ſuccombé ſous les coups

de l'envie, & que ceux qui ont reçu le plein pouvoir non pas de le juger, mais bien de le condamner, n'étoient pas faits pour être les arbitres des talens & de la probité.

Enfin il n'eſt plus.... mais s'il ſe rencontroit ſur la terre quelqu'un qui osât me reprocher en face qu'un Trenck, ſoit en Autriche, ſoit en Pruſſe, a été coupable de trahiſon, il n'attendroit pas long-tems pour être convaincu que François & Frédéric ont été également les victimes de la plus haute injuſtice. Ces préliminaires ſuffiſent; je vais commencer mon récit ſur le plan que j'ai indiqué.

Le pere de Trenck étoit un vieillard décrépit, un avare; mais c'étoit un bon homme. Le fils, jeune, ardent, indompté, avoit beſoin d'argent pour vivre à ſa fantaiſie. Il en alla demander à un receveur des biens de ſon pere. Celui-ci lui en refuſa, & Trenck lui fendit la tête d'un coup de ſabre. Ce meurtre lui attira un grand procès, mais en 1736, la guerre s'étant déclarée entre les Turcs & les Ruſſes, il obtint de la Cour de Vienne la permiſſion de former un eſcadron de huſſards, & malgré ſon pere, il le conduiſit au ſervice de la Ruſſie.

Il acquit beaucoup de réputation dans cette guerre & mérita d'être protégé par le maréchal de Munich. Il s'avança en partisan contre les Tartares, & fit contre eux des coups qui eurent autant de succès qu'ils avoient été témérairement imaginés. L'armée entiere le distingua & il fut nommé Major à la fin de la campagne.

Dans une occasion où les Turcs escarmouchoient au front, le régiment de Trenck étoit en marche; il apperçut l'instant de les attaquer avec avantage, & il en fit part au colonel Cumin, en lui proposant de charger avec son régiment & de profiter de la circonstance. Le Colonel, homme peu entreprenant, répondit qu'il n'avoit point d'ordre. Trenck s'en tint à demander la permission de marcher avec son seul escadron, on la lui refusa. Il entra tout-à-coup dans une fureur terrible, & s'adressant aux soldats : » s'il y a parmi vous de braves gens, qu'ils marchent sur mes pas ». Deux cents hommes ou environ se présenterent à l'instant. Il se met à leur tête, tombe sur l'ennemi, le repousse, fait un carnage horrible & revient ivre de bonheur avec des têtes coupées & des prisonniers.

En rentrant dans le camp, il s'avance vers le

colonel, le traite de j.... f.... lui donne plusieurs coups du fouet qu'il tenoit à la main, sans trouver aucune résistance. Cet événement fit du bruit, on arrêta Trenck, & on lui fit un procès criminel. On le condamna a être fusillé ; on avait déjà fixé le jour ; mais la veille de l'exécution, soit à dessein, soit par hasard, le maréchal de camp Munich, passa devant la tente où on détenoit Trenck : celui-ci l'ayant apperçu, s'avança & lui dit : « Votre excellence souffrira-t-elle qu'un gentilhomme étranger trouve ici une mort ignominieuse parce qu'il a battu un Russe vil & lâche ? Souffrez que je fasse seller mon cheval & que, les armes à la main, j'aille chercher un trépas glorieux au sein des bataillons ennemis. — Au moment où il parlait les Tartares escarmouchoient avec les postes avancés. Le maréchal haussa les épaules sans rien répondre. — Si seul, je vous rapporte trois têtes, continue Trenck, aurai-je ma grace ? — Oui, fut la réponse. On lui amena aussi-tôt son cheval, il s'élança vers les Tartares & reparut avec quatre têtes attachées à l'arçon de sa selle, n'ayant reçu qu'une légere blessure à l'épaule. Munich le serra dans ses bras & lui conserva le grade de Major en le faisant passer dans un autre régiment.

Un jour, un Tartare lui enfonça ſa lance au travers du corps; il ſaiſit le bout de la lance qui l'avait tranſpercé, le rompit; arracha l'autre bout, donna de l'éperon à ſon cheval, & eut le bonheur non-ſeulement de ſe ſauver, mais de ſe voir bientôt guéri de cette énorme bleſſure. J'ai vu les deux cicatrices, ainſi je puis parler ſavamment de ce fait preſqu'incroyable. D'ailleurs pluſieurs officiers qui avoient ſervi avec lui & qui avoient été témoins oculaires de ces faits me les confirmerent en 1749.

Cette campagne lui fit un honneur infini. Il y fut bleſſé d'une fleche au gros de la jambe; il s'y concilia l'affection du maréchal, & tous les Ruſſes lui porterent envie. Peu de tems avant la fin de la guerre, il s'attira encore un nouveau malheur. Son régiment marchoit, de toutes parts l'ennemi le harceloit, il employa les plus vives inſtances pour obtenir la permiſſion d'attaquer. C'étoit encore un Ruſſe qui commandoit, il refuſa. Trenck lui donna un ſoufflet, en criant aux ſoldats de le ſuivre; mais cette fois il ne parloit point à des Hongrois comme dans l'événement que j'ai rapporté: il avait affaire à des Ruſſes qui demeurerent immobiles & on le mit aux arrêts.

Le conseil de guerre prononça contre lui une sentence de mort; toute espérance de salut paraissait chimérique. Ce n'est pas que le général ne lui eût fait grace de tout son cœur; mais il étoit étranger lui-même, & il craignait de laisser paraître une partialité capable d'offenser les Russes qui murmuroient déjà.

Le jour fixé pour l'exécution arriva. On le conduisit au lieu de son supplice; mais le maréchal avait disposé les choses de maniere, qu'au moment même le maréchal de camp Loewenthal, traversa la place avec son épouse. Trenck ne négligea point la ressource qu'on lui présentait; il parla avec courage & il finit par persuader. On demanda une suspension; & on lui fit grace en commuant sa peine. Il fut condamné à être conduit aux travaux en Sibérie. Aussi-tôt il fit une protestation contre cette sentence. Le maréchal écrivit à Pétersbourg d'où on envoya l'ordre de le casser & de le conduire hors des états Russes. Cet ordre fut promptement exécuté; on l'escorta jusqu'au-delà des frontieres, & il retourna dans la maison paternelle. Ce fut à cette époque qu'il épousa la fille du feld-maréchal, baron du Tillier, d'une des premieres maisons de la Suisse. Les

deux freres de sa femme étoient lieutenans-généraux. L'un est mort aux champs d'honneur dans la guerre de sept ans ; il jouissoit auprès de sa souveraine d'une faveur particuliere. L'autre étoit commandant général en Croatie ; il était propriétaire d'un régiment d'infanterie qui portait son nom, & vient de mourir depuis quelques semaines.

Trenck ne vécut pas long-tems avec son épouse. Toujours sauvage & dur dans ses plaisirs comme dans ses goûts, il la mena à la chasse dans un marais, pendant qu'elle étoit enceinte ; elle en revint malade & mourut peu de tems après sans lui laisser de postérité.

Ses inclinations vagabondes & meurtrieres ne lui permettoient pas de demeurer dans l'oisiveté. La paix régnait en Europe & les occasions de guerroyer lui manquoient. Il conçut le projet de purger l'Esclavonie des brigans qui la désoloient. Préliminairement, il ne sera pas inutile de faire connoître cette espece d'hommes qu'avant lui personne n'avoit eu l'audace d'attaquer, quoiqu'ils ravageassent tout le pays, en le mettant à contribution.

Ceux qui les commandoient portoient le nom

de *Harum-Bacha* ; on les choisissoit parmi les plus forts, les plus intelligens & les plus intrépides de la nation. Ils avaient des loix si séveres, que pour la plus petite faute on étranglait celui qui en étoit coupable. Si dans un village quelqu'un d'entr'eux avait été trahi ; hommes, femmes, enfans, vieillards, ils massacraient tout sans distinction, ils ne mettaient point de bornes à leur vengeance. Si dans ces actions toute la troupe était accablée, le nouvel *Harum-Bacha* de la bande qui remplaçoit la premiere, était tenu de tout mettre à feu & à sang dans le lieu où avait été trahi son prédécesseur.

C'étaient de vrais partisans. Ils entretenoient des espions en Turquie. Là, ils attendaient les bandes des voleurs Turcs, tombaient sur elles, s'emparaient de leur butin, assassinaient ou pillaient les voyageurs étrangers, & répandaient ainsi la terreur dans toute l'étendue du pays. Leur haine était redoutable pour tout le monde & personne ne risquait de s'y exposer. Tous les propriétaires de biens leurs payaient une petite contribution, dans l'intention d'être préservés par eux des incursions des brigands Turcs. Cette contribution faisait vivre le propriétaire & ses vassaux dans une

parfaite ſécurité, parce que la premiere loi de ces bandits, la plus fidélement obſervée, était d'être exacts à leur parole. Chaque *Harum-Bacha* commandait un nombre d'hommes fixe. Quand un de ces chefs venait à manquer, ſa place était vivement ſollicitée par tous ceux qui joignaient de la force à de l'adreſſe, parce qu'un *Harum-Bacha* était diſpenſé de tout travail, & vivait dans une grande aiſance.

Ils parcouraient librement tout le pays, toujours ſous les armes; de groſſes bagues & des boutons d'argent les faiſoient facilement reconnaître. Lorſque dans des actions ordonnées par leur police, ils avaient affaire à des troupes réglées, il n'était point rare de leur voir remporter l'avantage. De vaſtes forêts, dont les détours leur étaient parfaitement connus, les abritaient contre les attaques; mais ils ruinaient alors, tout à loiſir, les habitations voiſines par les plus horribles dévaſtations.

Ce fut donc contre ces hommes, d'une eſpece très-particuliere, que Trenck commença ſes opérations militaires, & pour cette entrepriſe il employa ſes propres vaſſaux les Pandoures. A la fin, comme il s'était engagé avec la cour de

Vienne à détruire cette engeance féroce, il fut soutenu par des troupes réglées. Ce fut alors que commença le carnage. Dans une guerre telle que celle-ci, il fallait peut-être plus de précaution, de prudence & de courage que pour la conduite d'une grande armée en rase campagne. Il était né pour une opération de ce genre. Nuit & jour il les suivait à la trace comme on poursuit des bêtes fauves ; il tuait tantôt l'un, tantôt l'autre, & traitait indistinctement avec la même cruauté tous ceux qui tombaient entre ses mains. Qu'on ajoute à cela qu'il avait à craindre que la trahison de ses propres soldats ne le mît lui-même en leur puissance.

Je ne rapporterai ici que deux traits ; mais ils suffiront pour donner une idée juste du caractere de cet homme tout extraordinaire.

Il avait fait empaler vif le pere d'un *Harum-Bacha*. Le soir, comme il était en patrouille au bord d'un ruisseau qui marquait les limites, il rencontra le fils de ce misérable qui, avec ses gens, était à l'autre bord.

« Trenck, lui dit celui-ci, je reconnais ta voix ;

tu as empalé mon pere ; tu nous pourſuis comme un brigand plein de ruſes & de férocité. Si tu as une ame, traverſe le pont ; je renverrai mes gens ; mets, ainſi que moi, tes armes de côté, ne prends que ton ſabre ; nous verrons alors auquel de nous deux reſtera le champ de bataille. »

La convention faite de part & d'autre, l'Eſclavonien renvoie ſon monde & laiſſe ſon fuſil. Trenck paſſe le ruiſſeau. Tous deux mettent le ſabre à la main ; mais Trenck, qui avait caché un piſtolet, s'en ſert pour le tuer en trahiſon, enſuite il lui tranche la tête, qu'il apporte & qu'il fait attacher à un poteau. Je laiſſe au lecteur le ſoin de prononcer ſur un pareil procédé envers un bandit qui en agiſſait avec une nobleſſe digne d'un autre homme.

Quoi qu'on en décide, i continua de les tromper & de les attirer par toutes ſortes d'artifices, ainſi qu'à les pourſuivre avec le plus impitoyable acharnement. Ce fut ainſi qu'il devint la terreur & le fléau de cette formidable eſpece.

Etant à la chaſſe un autre jour, il entendit de la muſique dans une maiſon iſolée qui appar-

tenait à l'un de ses vassaux. La soif le tourmentait ; il entra, & trouva autour d'une table des gens qui célébraient une noce. Il s'assied avec les autres, & mange, sans se douter que cette maison fût, comme elle l'était, un rendez-vous des bandits. Comme il était ainsi occupé au bout d'une table étroite qui était placée en face de la porte, deux *Harum-Bacha* armés & d'une taille gigantesque entrerent, & leur vue le fit tressaillir. Son fusil était posé contre la muraille ; un d'eux le regarda en lui disant : « Trenck ! jamais nous n'avons offensé ni tes vassaux, ni toi ; néanmoins tu nous persécutes avec une barbarie dont il n'y a guere d'exemple. Nous avons une façon de penser plus noble que la tienne. Ne te gêne pas, & satisfais ton appétit au milieu de nous. Il nous serait facile de te clouer sur cette muraille, sans que tu pusses faire la moindre résistance ; mais ne crains rien. Quand nous aurons satisfait à la faim, nous verrons, le sabre à la main, qui de nous défend la meilleure cause ; si tu es aussi brave, aussi invincible qu'on l'assure. »

Après ce discours, les *Harum-Bacha* se mirent à table vis-à-vis de lui ; ils mangerent & burent sans

aucun ſoupçon ni méfiance. Il eſt facile de penſer que dans une ſituation ſemblable, Trenck n'était point du tout à ſon aiſe. Il fit réflexion qu'outre les deux géans qu'il avait auprès de lui, il pouvait encore trouver hors de la maiſon des gens prêts à les ſeconder. Alors il tira tout doucement ſes piſtolets de poche, les ajuſta par-deſſous la table contre le ventre des deux *Harum-Bacha*, les lâcha du même tems, renverſa la table ſur les autres convives, & eut le bonheur de ſe ſauver. Ils avaient poſé leurs fuſils derriere la porte; en fuyant, il fut encore aſſez heureux pour en ſaiſir un. L'un des *Harum-Bacha* tomba en nageant dans ſon ſang, l'autre ſe débarraſſa du poids de la table, & transporté de fureur, ſe mit à pourſuivre Trenck, qui le laiſſa approcher, le coucha par terre avec ſon propre fuſil, lui coupa la tête, & l'apporta à ſes gens.

Les voleurs perdant ainſi tous leurs chefs tour-à-tour, perdirent auſſi une partie de leur courage; de ſorte qu'ils ſe virent contraints à ſe refugier par bandes ſur les frontieres de la Turquie.

Ce fut dans ce tems que ſe déclara la guerre de 1740, où tous les Hongrois prirent les armes

pour conſerver à leur reine ſes jours & ſon empire. Trenck écrivit à Vienne ; il offrit de lever un corps de Pandoures franc, & demanda une amniſtie pour tous les brigands qui viendraient s'y enrégimenter. On lui accorda ſa demande ; il publia l'amniſtie, & ſe mit à faire des levées ; mais il n'y eut qu'un très-petit nombre de bandits qui conſentît à s'enrôler. Il raſſembla alors ſes propres vaſſaux, forma une compagnie d'environ cinq cents hommes, donna aux voleurs la chaſſe la plus opiniâtre, les reſſerra entre la Save & Saſſawa, où enfin ils capitulerent, & environ trois cents d'entr'eux ſe déterminerent à entrer dans le corps des Pandoures.

Ces nouveaux ſoldats, pour la plupart, étaient hauts de ſix pieds, intrépides, accoutumés à ſe battre, habitués à traverſer à la nage les rivieres les plus rapides, & à courir pluſieurs milles de ſuite dans les forêts, avec la vélocité des chevreuils. Pour être admis dans la confrairie des voleurs, il fallait faire preuve de toutes ces qualités. Il n'eſt pas ſurprenant qu'avec de tels hommes un capitaine expérimenté ait fait des prodiges de valeur & de témérité, & qu'il n'ait jamais trouvé rien d'impoſſible. Tant que le régiment

de Trenck en a conſervé quelques-uns, les Pandoures ont été redoutables ; mais lui ſeul, peut-être, était capable de les ſoumettre à une diſcipline, & d'établir parmi eux, un ordre, un régime, une eſpece de ſubordination. A certains jours, il leur permettait des parties de débauche ; d'autrefois il leur préſentait l'appât du pillage ; & ces moyens, il ſavait toujours les employer à propos pour échauffer leur courage, comme pour les conduire à la victoire. Si l'homme qui commande de pareilles troupes ne porte pas dans les dangers une bravoure téméraire ; s'il ne marche pas à leur tête, s'il ne les entretient pas dans des idées de bonne chere & de pillage ; s'ils ſoupçonnent ſon ame de n'être point intrépide, alors ils refuſent d'obéir, la révolte & la déſertion ſont le but où ils tendent. Pour en tirer le parti auquel il les deſtinait, il fallait que Trenck les traitât ſouvent avec une dureté inflexible, & qu'il fermât les yeux ſur les trop nombreux excès où les entretenait leur férocité habituelle.

Ce fut par ces moyens que Trenck accomplit les deſſeins qu'il s'était propoſés, imprima la terreur chez les ennemis de l'Autriche, & rendit à ſa ſouveraine les plus importans ſervices.

En 1741 arriva l'événement dont je vais parler : la troupe de Trenck n'avait point encore la discipline que depuis il lui a fait adopter. Comme il commandait l'exercice, une compagnie entiere fit feu sur lui, & son cheval fut tué. Furieux, il s'élance vers cette compagnie, compte depuis un jusqu'à quatre, & coupe la tête au quatrieme. Il continuait ainsi ce calcul sanguinaire, lorsqu'un *Harum-Bacha* quitta les rangs, s'avança le sabre à la main, & lui cria : « j'ai tiré sur toi, mets-toi en défense ». Toute la compagnie demeura immobile ; Trenck fondit sur lui, & fut assez heureux pour le tailler en pieces. Il voulut alors poursuivre l'exécution de quatre en quatre, mais tout le régiment arma ses fusils. Tous les esprits se tournerent vers la révolte. Trenck, qui avait toujours le sabre à la main, se précipita au milieu de ses soldats, frappant à droite, à gauche, & renversant tout ce qu'il rencontrait. Le délire de sa fureur jetta l'épouvante parmi les Pandoures. De toutes parts on entendoit : *Arrête !* Tous se jetterent à genoux, en jurant d'obéir. Il se laissa fléchir, s'approcha de quelques-uns d'eux, les embrassa fraternellement, leur fit une remontrance analogue à leur caractere ; depuis

ce moment, quand il a marché à leur tête, ils ont été conſtamment invincibles.

Peut-on juger d'après les principes ordinaires, un homme qui dans un danger auſſi imminent eſt capable d'une ſi incroyable intrépidité? Cependant quelques juges très-pacifiques, qui avaient vieilli ſous l'uniforme ſans l'altérer jamais par la moindre goutte de ſang, l'ont rendu la victime de leurs déciſions moins ignorantes qu'iniques.

Si l'on conſidere que Trenck était chef d'une troupe de ſcélérats, dont la vie avait été conſommée dans l'habitude du brigandage, qui, dans un pays ennemi, croyaient être autoriſés à tout piller, pour leſquels la potence même n'était pas effrayante, & à qui toute ſubordination était étrangere, on concevra que rien n'était plus difficile que de les faire ſervir & combattre à la maniere des troupes réglées, & l'on ſentira que ce n'eſt pas la voix de l'honneur qui peut en impoſer à de pareils brigands. Pour les faire avancer vers le champ de bataille, il fallait donc ſe ſervir de leur ardeur au pillage comme d'un reſſort propre à les émouvoir; car ſans leur avantage perſonnel, l'ordre de leur chef, l'intérêt de

l'empire pour lequel ils devaient combattre, tout était indifférent pour eux. Un Turc peut céder à des mouvemens de patriotifme, mais non pas un efclavonien rufé, qui ne penfe qu'à lui & ne voit que fa cupidité à fatisfaire, même quand la mort vient le menacer.

Il fallait encore à Trenck des officiers d'une efpece particuliere, qui, comme lui, fuivant les circonftances, puffent être prudens & téméraires. En qualité de partifans, il fallait qu'ils puffent fupporter la fatigue plus long-tems & avec plus de conftance que les foldats des autres troupes réglées, qu'ils fuffent toujours difpofés à chercher l'ennemi, & qu'ils fongeaffent à peine au danger, fans ceffe menaçant, de perdre la vie. Trenck en rencontrait peu qui euffent l'aptitude & la force néceffaires pour un métier auffi périlleux; auffi fut-il obligé d'abord de prendre tous ceux qui fe préfentaient. Comme rien ne fe faifait fans lui, il voyait tout, & ceux qu'il nommait *les vieilles femmes* lui étaient promptement connus; il ne tardait pas à les chaffer du corps, dès le moment qu'il avait vu ou fu que l'un s'était cantonné dans un foffé, & que l'autre n'avait pas couru à l'attaque en tête de

ses Pandoures. Peu à peu le nombre des congédiés devint considérable, ils coururent à Vienne, crierent, & firent faire attention à leurs plaintes.

Trenck avait des envieux, par conséquent beaucoup d'ennemis; ils étaient aux aguets, & ne cherchaient que l'occasion de lui nuire. Son avarice ne lui permettait pas de donner une partie de son butin à messieurs de la justice militaire, comme cela se pratiquait à Vienne depuis longtems. C'est de cette parcimonie imprudente qu'est venu le procès dans lequel il a succombé.

Dès qu'il fut entré dans l'Autriche avec ses soldats esclavoniens, il trouva l'occasion de cueillir des lauriers. L'armée française fut repoussée de Lintz. Trenck était par-tout, jamais il ne faisait quartier, & les prisonniers étaient toujours impitoyablement traités. Quand ils paraissaient, ses Pandoures répandaienr un effroi mortel; leur férocité, leur maniere d'attaquer & de combattre, les ruses qu'ils avaient apprises en faisant le métier de voleurs, tout se réunissait pour les rendre redoutables & terribles. Trenck avait de la prudence, il était d'une activité in-

fatigable, il avait de grandes connaiſſances dans l'art militaire, & il ſavait mettre à profit le plus léger avantage. Tout cela lui donna bientôt une grande réputation ſur le nouveau théâtre où il venait de paraître. Le prince Charles de Lorraine lui accorda de la confiance & de l'amitié, & le commandant, maréchal-de-camp, comte de Kewenhiller, qui ſut apprécier en lui l'homme & les ſervices qu'il pouvait rendre, l'honora d'une eſtime particuliere. Trenck obtint des pouvoirs que juſqu'alors on n'avait accordés à aucun partiſan. Ce fut lui qui par-tout facilita les paſſages à l'armée ; il pourſuivit les ennemis juſques dans la Baviere, que la férocité de ſes troupes couvrit bientôt de cendres & de deuil.

Il ſe permit tout dans ce malheureux pays, pour lequel le prince Charles lui avait donné carte blanche, & comme il était généralement connu, qu'on ne pouvait attendre de lui aucun quartier ; à la ſeule vue d'un manteau rouge, les Français & les Bavarois prenaient la fuite. Partout où ils paſſerent, les Pandoures porterent le maſſacre & le pillage, & par-tout Monſieur leur colonel acheta leur butin après l'avoir fait raſſembler.

Le principal théâtre de leurs cruautés fut la ville de Cham ; on y mit le feu de toutes parts, & les habitans périrent dans les flammes. Pour fuir il n'y avait qu'un pont à traverser : les femmes & les enfans se portaient de ce côté, on les y attendait, on les y dépouillait, après quoi on les jettait à l'eau. Dans le procès de Trenck, cet acte de barbarie fut mis au nombre des chefs d'accusation, mais il répondit pour sa justification, 1°. que les habitans de Cham avaient coupé les mains à six soldats de son régiment qu'ils avaient faits prisonniers, & que dans cet état on les avait conduits en triomphe autour de la ville ; 2°. que la place avait été emportée d'assaut ; enfin, qu'il avait reçu du Prince Charles l'ordre de faire ce qu'il avait fait.

Les bords de l'Iser retentissent encore des cruautés révoltantes de l'impitoyable Trenck. Filshosen & Deckendorf éprouverent aussi toute sa rage ; à Filshosen, il avait fait avec de la paille des especes de mannequins qu'il avait couverts des capottes de ses Pandoures, en les plaçant comme des sentinelles, & quoique sa troupe fût encore éloignée de quatre milles, il prit six cents Français en forçant la place à capituler. Son stratagême trompa la garni-

ſon & y jetta l'effroi. Seul avec ſon adjudant & quelques officiers il ſigna cette ſinguliere capitulation.

Ce qu'il a rendu de ſervices de la premiere importance pendant la guerre de Baviere, eſt conſigné dans l'hiſtoire de Marie-Théreſe. Il faut pourtant remarquer qu'on a eu le ſoin perfide d'y préſenter ſes actions toujours ſous le coup-d'œil le plus déſavorable, qu'on y a omis tout le bien qu'on aurait pu dire de lui ; mais cela n'eſt pas ſurprenant, il eſt mort au ſein du malheur, & les hiſtoriographes de l'Autriche n'ont pas été ſoudoyés pour ſon compte.

Je ne ſais ſi ce fut à Deckendorf ou à Filshoſen qu'un eſpion vint lui dire qu'un apothicaire avait caché vingt mille florins dans un baril. Cette inſatiable cupidité qui le dévorait ſans ceſſe, le fit courir, une chandelle à la main, dans le lieu qu'on lui avait indiqué. Il fit par-tout la viſite avec tant de précipitation, qu'il mit le feu à quelques livres de poudre dont l'exploſion le renverſa par terre à moitié grillé. On l'emporta & il guérit, mais il lui en reſta des cicatrices qui donnerent à ſa phyſionomie un ton de barbarie féroce. Le maréchal de camp général, Loudon,

était dans ce tems-là lieutenant dans le régiment de Trenck, & le hasard le fit trouver à la porte de la maison où se brûla son colonel.

Trenck était à peine guéri de ses blessures que ses espions vinrent accuser Loudon d'avoir beaucoup d'argent & de le dépenser joyeusement avec ses amis. Cette confidence lui fit croire que son lieutenant avait mis la main sur le riche baril qu'il avait inutilement cherché, & depuis cet instant il imagina tous les moyens de persécuter ce galant homme. Par-tout où le péril était évident, il le détachait avec trente hommes contre trois cents; son projet était de lui faire trouver la mort dans quelque occasion, & de s'approprier son héritage. Loudon finit par se fatiguer de ce manége barbare, il abandonna le corps, alla grossir à Vienne la multitude des accusateurs & des adversaires de Trenck, & ne contribua pas peu à consommer sa perte. Il n'en est pas moins vrai que dans le principe de leur liaison, Trenck lui avait témoigné une amitié sincere; qu'il l'avait reçu dans son régiment avec une distinction dont il n'étoit pas prodigue, & que ce général, réellement grand homme aujourd'hui, a puisé ses principes mi-

litaires dans les converſations & à l'expérience de Trenck.

C'eſt auſſi à cette école propre à faire des ſoldats déterminés & prompts à ſaiſir les fortes réſolutions, que fut formé le général Tillier, dont le ſavoir militaire & l'intrépidité ſont connus de toutes les troupes Autrichiennes. Et, quels ſont les hommes plus capables de commander une armée Hongroiſe que Tillier & Loudon ?

Lorſqu'il était enveloppé dans le dédale des accuſations qui ſe réuniſſaient en foule contre lui, Trenck publia un écrit dans lequel, ſans faire aucune diſtinction, il diffamait tous ſes accuſateurs. Je lui dis : « Vous m'avez toujours aſſuré que de tous vos officiers, Loudon était celui qui réuniſſait le plus de mérite à plus de probité ; pourquoi donc aujourd'hui le confondez-vous avec des hommes faits pour être jettés au dernier rang de la ſociété ? » Il me répondit : « Eſt-il poſſible que je » donne des éloges à un homme qui s'eſt mis à » la tête de mes ennemis, qui travaille à me » faire perdre l'honneur, les biens & la vie ? » Il n'y avait rien à lui répliquer.

Cette anecdote n'eſt pas auſſi indifférente qu'on le pourrait croire; elle peut ſervir de preuve publique que ſi Loudon a dit pluſieurs fois, comme cela eſt notoire, que Trenck était un grand ſoldat, un zelé patriote, c'eſt qu'il méritait qu'on lui rendît cette juſtice. Elle prouve encore que ſi Trenck avait pris le Roi de Pruſſe, Loudon en aurait été témoin. Le témoignage de ce grand capitaine ſuffit donc pour ſauver l'honneur de ma famille. Il l'a donné authentiquement, & il ſait auſſi bien que moi quels ont été les auteurs de cette accuſation ténébreuſe.

Il eſt vrai que Trenck a pillé toute la Baviere, & qu'il envoya dans ſes terres en Eſclavonie des cargaiſons de marchandiſes, d'or & d'argent (lui-même a été pillé à ſon tour); mais le Prince Charles & le Comte de Kewenhuller lui avaient tout permis. Le Maréchal de Neuperg, qui peu après paſſa au commandement, n'avait pas les mêmes principes que ſes prédéceſſeurs; il était en relation avec le conſeiller baron de Weber, alors ordonnateur ſuprême & tout puiſſant pour le militaire à Vienne; & il fut un des ennemis de de Trenck.

Le premier mouvement de persécution suscité contre lui, alla si vîte & si loin, qu'il fut tout de suite question de lui faire son procès. On arrêta Trenck, mais il sut si bien se défendre qu'un mois après il fut mis en liberté.

Menzel était devenu le commandant des Pandoures. Cet homme était le fils d'un Boucher, il n'avait point l'ame d'un bon soldat, & néanmoins il s'empara de toute la réputation que Trenck avait acquise à la tête d'une troupe qu'il avait rassemblée & formée. Malgré cette usurpation, toute l'armée est convaincue qu'il y a toujours eu loin du mérite de Trenck à celui de Menzel qui, en tout, lui était très-inférieur.

Trenck monta le nombre de ses Croates, jusqu'à quatre mille hommes. En 1745, on en forma un régiment réglé, d'infanterie Hongroise, qui porte encore le titre de Pandoures. Il y joignit encore six cents Hussards & cent cinquante chasseurs qu'il avait engagés, montés & équipés à ses frais. A la réforme de ce corps, tout a pourtant été vendu au profit du trésor impérial, ou soustrait par des mains avides, sans qu'on ait daigné me tenir compte de la plus petite chose.

Quand ſon corps fut ainſi compoſé, il ſe trouva en état de tenter des entrepriſes plus intéreſſantes que celles que juſqu'alors il avait faites. Dès qu'on l'entendait nommer, il était rare qu'on ne prît point la fuite. Les contributions qu'il a levées ont monté à pluſieurs millions ; il a emporté d'aſſaut beaucoup de places ; dans le cours de cinq années, il a livré à ſa ſouveraine ſept mille priſonniers, tant Français que Bavarois, outre trois mille Pruſſiens, & il en a tué au moins autant. Ce qui eſt encore bon à remarquer, c'eſt qu'il n'a jamais été battu. Le bonheur le ſuivait par-tout, & cela contribua beaucoup à lui concilier l'attachement & la confiance de ſes troupes. Juſqu'ici il eſt le ſeul homme qui, de Croates ſauvages & rebelles à toute diſcipline, ait ſu faire des ſoldats utiles à l'empire; & il eſt vraiſemblable qu'après lui l'hiſtoire n'aura perſonne à nommer pour une opération ſemblable. Mais l'état ne pouvait tirer de grands ſervices de pareils ſoldats qu'en fermant les yeux ſur une grande partie de leurs fureurs. Le prince Charles, qui voulait que les magaſins de l'armée fuſſent toujours bien fournis, avait donné toute liberté à Trenck ; il s'en ſuivit que ſes troupes portaient en tous lieux la déſolation & le ra-

vage, & que c'était ſur le compte du chef que retombait tout ce que leur férocité avait de révoltant. Auſſi après ſa mort le pillage de ſon bien fut-il autoriſé par le prétexte de bonifier le payſan dont on avait ſaccagé les propriétés. En revanche, Bacrenklau, Menzel, Trips, qui n'avaient commis leurs brigandages que pour leur intérêt perſonnel, ont laiſſé des richeſſes immenſes que leurs héritiers ont recueillies ſous la protection de ceux avec leſquels ils avaient prudemment partagé leur butin.

Si Trenck a puiſé dans ſa propre bourſe une avance de plus de cent mille florins comptant qu'il a faite pour ſon régiment, il n'y a ſur cela aucun doute; je l'ai clairement prouvé en 1750. Mais, hélas! il n'était déja plus: ſes infâmes adverſaires s'applaudiſſaient déja d'avoir trompé le tréſor, & d'avoir fait condamner leur victime au Spielberg. Sur cet article, j'ai mis ſon honneur à couvert. A Vienne, j'ai terminé ſon procès avec gloire. J'ai convaincu d'un vol capital ſon quartier-maître Fridérici. Je l'ai même fait arrêter; mais le malheur m'ayant conduit dans les priſons de Magdebourg, mes ennemis ont profité de mes diſgraces pour le

protéger efficacement. Si bien, qu'au lieu de la corde qu'il avait méritée, il a saisi une partie de mes dépouilles dont il s'est enrichi, & je l'ai vu depuis faisant le métier d'un homme d'honneur.

J'avais prouvé un vol de 84000 florins ; je n'ai pourtant reçu aucun remboursement. Le trésor de l'état n'y a pas gagné plus que moi ; tout est donc resté entre les mains du voleur, & de ceux qui n'ont pas rougi de se faire ses complices en partageant avec lui. Je dois ne pas oublier de dire ici qu'au tems où ce quartier-maître était en prison & sous la gêne d'une enquête criminelle, je l'ai trouvé à dîner chez le référendaire Van-der-Marck, qui était chargé de cette enquête. On peut juger de ce que j'avais à espérer de la justice.

Il ne m'est pas possible, il n'est pas même nécessaire de donner une place dans cet écrit à toutes les aventures de mon cousin. Il me suffira de prouver que sa renommée aurait fait une époque glorieuse dans l'histoire de Marie-Thérèse, si des hommes lâches & vindicatifs, malheureusement armés d'un pouvoir formidable,

ne l'avaient pas entraîné dans les pieges qu'ils lui tendaient ; s'ils n'avaient pas maltraité dans sa personne le meilleur officier de l'armée Autrichienne , pour lui faire trouver la mort en prison , & partager ensuite ses dépouilles. Ce qu'on peut sur-tout remarquer comme une chose très-surprenante, c'est que cet homme, qui avait eu tant de voies pour amasser des biens immenses , tant dans la Baviere , que dans la Silésie & l'Alsace , qui vivait dans l'avarice & dans la parcimonie , afin d'augmenter ses épargnes , n'ait pas , à sa mort , laissé la moitié des biens qui avaient fait l'héritage de son pere , qui m'appartenait de droit en entier , & dont on m'a privé par violence.

En 1744 , il contraignit les Français à regagner l'autre bord du Rhin. Il emporta le fort sur l'île du Rhin , près de Philisbourg , passa le fleuve à la nage avec soixante-dix Pandoures , attaqua les fortifications , tua de sa main le Marquis de Creve-cœur qui y commandait , & s'y posta. Traversant ensuite l'autre bras du Rhin , il surprit , dans leur camp , deux régimens de cavalerie Bavaroise , & par cette manœuvre aussi prompte que hardie & imprévue , facilita

le paſſage du Rhin à toute l'armée ; ce qui, ſans lui, eût été impoſſible. Alors il répandit la terreur & la déſolation par toute l'Alſace. Il leva d'énormes contributions en s'ouvrant partout un paſſage ſur le territoire de France ; il y faiſait marcher, comme en triomphe, les armées Autrichiennes.

Au mois de Septembre 1744, la guerre s'étant allumée de nouveau contre la Pruſſe, il fallut que l'armée impériale revînt précipitamment ſur ſes pas, abandonnât l'Alſace, & vînt défendre ſon pays. Il avait ſu ouvrir à l'armée le paſſage du Rhin ; il réuſſit auſſi glorieuſement à la couvrir dans ſa retraite. L'hiſtoire de Marie-Thérèſe fait foi des pertes qu'il a fait faire à l'ennemi pendant la campagne de cette année. C'eſt ſur-tout à Tabor & à Budweis qu'il a donné des preuves de ſon ardeur, de ſon zèle & de ſes talens. Suivi ſeulement de trois cents hommes, il ne craignit pas d'attaquer une de ces deux villes, qui était défendue par les régimens de Walrabe & de Kreutz. Une entrepriſe de ce genre avec des Pandoures, contre des ſoldats Pruſſiens, n'était pas ſurprenante, elle était inouie. Mais les eſpions l'avaient mal éclairé

ſur la profondeur de l'eau dont les foſſés étaient remplis ; les échelles ſe trouverent trop courtes, la plus grande partie de ſon monde fut tuée dans l'eau, ou ſe noya elle-même ; tout ce qui traverſa fut fait priſonnier. Cela n'empêcha pas que les garniſons de Tabor, de Budweis & du château de Frauenberg ne capitulaſſent & ne ſe rendiſſent priſonnieres de guerre, quoique le corps de Trenck fût encore à plus de cinq milles. Il n'arriva que le lendemain. C'était une choſe plaiſante & curieuſe, que de voir pour la premiere fois les Pandoures avec des bonnets de fuſiliers & de pionniers Pruſſiens, qu'ils avaient mis à la place des leurs ; depuis, ils les ont conſervés.

Si tous ces ſervices furent d'une grande importance pour Marie-Thérèſe, c'eſt aux gens raiſonnables à le dire.

Cette campagne ne fut pas moins brillante pour lui que toutes celles qui l'avaient précédée. L'armée ennemie manquait de troupes légeres, ce qui lui donna l'occaſion de lui nuire en mainte occaſion. Il ſe multiplioit pour ainſi dire ; partout on rencontrait ſes gens, & de tous les côtés

il faiſait des priſonniers. Il traverſa l'Elbe à côté de Pardubiz, & enleva les magaſins. Ce coup de main occaſionna la diſette, ainſi que l'énorme déſertion de l'armée ennemie, & la força bientôt à la retraite.

Le roi de Pruſſe était à Colin avec ſon quartier général ; j'y étais moi-même, lorſque Trenck vint attaquer la ville. Je ſuis certain qu'il l'aurait priſe, ſi au premier choc il n'avait pas été bleſſé d'un coup de canon, qui lui écraſa le pied droit. Il fallut l'emporter & l'attaque avorta. Sa bleſſure lui fit courir de très-grands dangers, & la ſouveraine lui envoya elle-même un chirurgien. Il lui fallut endurer la ſcarification de tout le pied ; il perdit la cheville & une partie du Tibia. Sa maladie le retint quatre mois dans ſon lit. Il y éprouvait non de l'impatience, mais de la rage ; il ſoupirait après le moment où il recommencerait à dévaſter les poſſeſſions de l'ennemi, & il ſavait trop que ſes hommes n'étaient rien quand ils ne l'avaient pas à leur tête.

En 1745, il ſe rendit à Vienne. Son entrée dans cette ville avait l'air d'un triomphe ; tous les habitans s'empreſſaient autour de lui, ils

accouraient pour le voir, pour l'admirer, & cette acclamation générale ajouta beaucoup à la haine déjà très-enracinée de ses ennemis. Il reçut de la souveraine elle-même, devant laquelle il parut en béquille, les distinctions les plus flatteuses : elle l'obligea de s'asseoir, & ce qu'elle lui dit de gracieux ne contribua pas peu à enflammer son zèle & à réveiller son énergie.

Aurait-on pu présumer alors que l'ami du peuple, que le soldat le plus intrépide, le plus fidèle de sa majesté, serait à Vienne, dans la même année, mis aux fers, & livré à la rage de ses ennemis, qui tous ensemble n'avaient sûrement pas rendu, pendant leur vie entiere, autant de services à l'état, que Trenck dans un seul jour ? Et voilà comme le sort se joue des faibles humains !

Ivre de joie, il partit pour ses terres, où il engagea huit cents recrues, destinées, la campagne suivante, à cueillir pour lui de nouveaux lauriers. Ensuite il rejoignit l'armée, obtint ce qu'il voulut de la cour, & s'occupa, pendant tout l'été, d'opérations fatigantes & très-multipliées.

A la bataille de Sorau, qui se donna en Sep-

tembre, il fondit sur le camp des Prussiens, & s'empara, comme je l'ai dit, de la tente du roi & de son service en argent; mais il vint trop tard pour y surprendre le roi lui-même, ainsi qu'il se l'était proposé. Ce fut de là que les ennemis de Trenck prirent occasion de le rendre suspect à la cour, & d'animer le peuple contre lui.

Il fut publiquement accusé d'avoir fait Frédéric prisonnier dans sa tente, de lui avoir rendu la liberté, & de s'être ensuite arrêté au pillage du camp, au lieu d'attaquer l'ennemi par derriere, & de décider par-là le sort de la bataille. En conséquence, on lui imputa le massacre de l'armée. Ses amis lui donnerent avis de toutes ces manœuvres; ils le prévinrent qu'un grand orage grondait déjà sur sa tête. Après avoir glorieusement terminé la campagne, il revint à Vienne pour se défendre.

En arrivant, il y trouva déjà vingt-trois officiers de ceux qu'il avait cassés ou chassés de son régiment, la plupart pour cause de poltronnerie ou pour des bassesses. Parmi ceux-là on en pouvait distinguer trois ou quatre qui,

peut-être, avaient de justes raisons de se plaindre; mais ils étaient sans fortune & sans protection, & le nombre de ceux qui, sans avoir aucun juste motif de reproche, ont été assez lâches pour rendre à prix d'argent les faux témoignages les plus extravagans, qui étaient exactement à la solde des ennemis de Trenck, le nombre de de ceux-là, dis-je, était très-considérable. D'abord le conseiller de guerre Weber, & le général Loewenwalde, avaient fait serment de le perdre, & de mettre, sur-tout, ses biens en séquestre, afin de pouvoir s'emparer plus mystérieusement & avec plus de sûreté de ce qui excitait depuis long-tems leur convoitise.

Trenck, qui ne se sentait coupable d'aucun crime contre l'état, méprisa toutes ces imputations. Sur ces entrefaites on gagna une femme-de-chambre de la cour, on lui donna des instructions pour mettre à profit toutes les occasions capables de le perdre dans l'esprit de la souveraine. La méchanceté trouve tout facile. Bientôt la calomnie répandit par-tout le bruit que Trenck était un athée, un libertin qui ne disait jamais son chapelet, qui n'allait jamais à Mariazell pour mériter les indulgences. Insensiblement on vint

à parler de ſa vie licentieuſe, de ſes viols dans le pays ennemi, des excès impunis de ſes Pandoures, de ſes brigandages dans les égliſes de Baviere ; de ſes cruautés & des immenſes richeſſes qu'il accumulait dans la vue, diſait-on, de devenir un dangereux rebelle en Eſclavonie.

Les officiers qu'il avait caſſés publiaient ſecrétement dans les cafés & dans les cabarets à bière, que Trenck avait fait priſonnier le roi de Pruſſe, & l'avait auſſi-tôt relâché. Il n'en fallut pas davantage au peuple de Vienne, engeance dévouée à la ſottiſe & au fanatiſme, pour l'animer contre mon couſin & altérer inſenſiblement ſa réputation. Enfin, importuné de toutes ces plaintes, & à la requiſition de Trenck lui-même ; ſa majeſté ordonna un examen légal de ces imputations. Ce fut le maréchal de Cordua, homme de mérite & d'une probité reconnue, qui fut choiſi pour préſider à cette enquête.

Il s'en acquitta avec impartialité, rendit hommage à la vérité, & fit un réſumé qu'il préſenta à la cour, & que je rapporte ici.

« Que toutes les plaintes formées n'étaient

» point de nature à être jugées par le conseil de
» guerre; que Trenck, il est vrai, avait de tems
» à autre manqué à quelques officiers, qu'il avait
» cassés de sa propre autorité ; que pour les
» satisfaire il devait leur payer douze mille
» florins ; que toutes les autres dénonciations
» étaient fausses, marquées au coin de la ven-
» geance & de la calomnie, & qu'elles n'étaient
» pas suffisantes pour faire retenir à Vienne,
» dans les liens d'un procès, un homme qui était
» si nécessaire à l'armée ; que d'ailleurs il con-
» venait de fermer les yeux sur des minuties,
» en considération des services importans que
» l'accusé avait rendus à l'état ».

Trenck mécontent de cette décision, aveuglé par l'avarice & par l'orgueil, ne voulut pas payer un seul florin. En conséquence il prit la poste & alla se confiner dans ses terres en Esclavonie. Ce fut justement là le tort qui causa tout son malheur.

Sa présence importait à Vienne pour obtenir des avantages contre ses ennemis, qu'il dédaignait un peu trop, & qu'il regardait déjà comme vaincus. Ceux-ci au contraire profiterent de toutes

les occaſions ; & par une voie tierce on parvint même à faire entendre à la ſouveraine qu'extrêmement dangereux, lorſqu'il ſe croyait offenſé, Trenck pouvait avoir des vues ambitieuſes en Eſclavonie, où tout lui était abſolument dévoué.

Pendant ce tems, que faiſait mon couſin dans ſes terres ? Il engageait encore ſix cents hommes, avec leſquels il fit glorieuſement la campagne des Pays-Bas, & en octobre 1746, il revint à Vienne. Il eſt de toute notoriété que, lorſque la paix fut conclue avec la Pruſſe, ſon régiment fut mis ſur le pied des troupes réglées, & ſervit contre la France.

A peine arrivé à Vienne, on lui ſignifia l'ordre exprès de l'impératrice de garder les arrêts dans ſa chambre. C'eſt ici qu'il commit la plus grande imprudence qu'on ait jamais eu à lui reprocher, que tout homme ſenſé déſapprouvera ſans doute, mais qui fait encore mieux connaître ſon caractere indocile. Cette imprudence prêta de nouvelles armes à ſes ennemis.

Il fit mettre des chevaux à ſon plus bel équipage, quitta les arrêts de ſon autorité privée, & au

mépris de l'ordre impérial, se rendit publiquement à la comédie, où sa majesté était présente. Là, il apperçut dans une loge le Comte Gossau, & un de ses camarades congédiés qui étaient précisément ses principaux accusateurs. Enflammé de colère & animé par le desir de se venger, il court comme un furieux dans la loge, se saisit du comte Gossau, & veut le jetter dans le parterre en présence de la souveraine. Gossau tire aussi-tôt son épée & cherche à l'en percer, Trenck saisit la lame de l'épée, & se blesse à la main : chacun accourt & sauve Gossau, qui n'eût pu se défendre à coups de poingt contre un homme d'une force si supérieure. Après cette belle équipée, le colonel des Pandoures s'en retourna chez lui écumant de rage.

Quelque desir que pût avoir l'impératrice de se déclarer en faveur de mon cousin, cette nouvelle témérité lui en ôtait les moyens. On le fit garder à vue, & ses ennemis surent si bien mettre à profit cette circonstance, que sous peu de jours il fut ordonné un conseil de guerre.

A force d'intrigues, le général Loewenwalde vint à bout de se faire nommer par le conseil aulique, président du conseil de guerre ainsi que

de l'enquête ; & se fit encore charger de la séquestration des biens de Trenck. Ce dernier eut beau protester contre ce choix ; le même homme qu'il avait, un an auparavant relancé à coups de pied dans l'antichambre du prince Charles, demeura son juge plénipotentiaire.

Alors on fit annoncer, comme je l'ai déjà dit, que tous ceux qui auraient quelques plaintes ou dépositions à faire contre le colonel, baron de Trenck, n'avaient qu'à se présenter, & qu'on leur donnerait par jour un ducat de diète. On conçoit quel dut-être le nombre des plaignans. Bientôt il se monta à cinquante-quatre personnes, dont la majeure partie était digne en effet d'être reprise de justice. Ils reçurent dans l'espace de quatre mois quinze mille florins pris sur les biens de Trenck. Le juge lui-même acheta la déposition de plusieurs faux témoins. Je déclare, & je jure ici sur mon honneur, que le comte Loewenwalde m'offrit, à moi-même, 1000 ducats, qu'il me promit en outre, de me faire promptement rembourser à Vienne, tout le bien que j'avais perdu en Prusse, qu'il ajouta l'offre d'une compagnie à l'armée, si je voulais trahir les secrets de mon Cousin.

D'après ce fidèle exposé, l'on peut ſtatuer avec quelle intégrité cette affaire fut conduite ſous de pareils juges. Il eſt de toute évidence, & prouvé par la reviſion des actes du procès de Trenck, qu'il fut fait à cette occaſion plus de quarante faux ſermens publics.

On reprocha en plein conſeil à Trenck, que c'était par ſa faute qu'on avait perdu la bataille de Sorau. Il ſe juſtifia par le témoignage écrit de la main du prince Charles, qui déclarait que l'officier d'ordonnance, chargé de porter à Trenck l'ordre de marcher & d'attaquer, s'était égaré, & qu'il ne le lui avait remis que quelques inſtans avant l'attaque. Cette preuve irrita ſi fort le général Loewenwalde, qu'il s'emporta en paroles injurieuſes contre le prince Charles. Trenck, qui aimait & honorait ſon bienfaiteur, devint ſi furieux, qu'il ſaiſit à l'inſtant le préſident à la gorge, l'enleva comme un tigre enleverait un chat, le porta dans l'embrâſure d'une fenêtre qu'il ouvrit, &, ſi l'on ne fut promptement accouru à ſon ſecours, il l'aurait précipité du quatrième étage. La garde entra, Trenck fut ſur le champ conduit à la priſon militaire, & enchaîné comme un malfaiteur. On lui attacha les fers

précisément, & par un rafinement de barbarie aussi insultante que féroce, au même pied qui peu de tems auparavant avait été fracassé pour le service de sa souveraine, & qui n'était pas même encore parfaitement guéri. On altéra ce fait en le rapportant à la cour, & le jugement du comte Loewenwalde peu de tems après fut confirmé, Trenck fut forcé de paraître enchaîné comme un criminel devant ses adversaires qui étaient aussi ses juges. Que les témoins aient été corrompus, c'est ce qui a été légalement démontré dans la revision du procès; mais comme il n'existait pas dans toute la procédure un seul article qu'on eût pu traiter au criminel, on eut recours au stratagême suivant, dont j'offre de donner la preuve.

On gagna une fille publique, maîtresse du baron de Rippenda, assesseur de ce conseil de guerre. Cette malheureuse fit serment qu'elle était la fille du comte Schwérin, maréchal-de-camp, au service de Prusse, & qu'elle était au lit avec Frédéric, lorsque Trenck prit le camp de Sorau, fit le roi prisonnier avec elle & leur rendit la liberté. Cette fille nomma même le baron Hilaire, son aide-de-camp, qui, disait-elle, était alors présent.

Par bonheur, cet Hilaire, qui par la ſuite épouſa une baronne de Tillier, & qui, par conſéquent, était beau-frere de Trenck, ſe trouvait à Vienne dans ce tems-là ; on le confronta avec cette fille & le menſonge fut prouvé. On n'en obligea pas moins cet honnête homme à ſe rendre en priſon. Là, on lui offrit ſecrétement de l'argent pour le corrompre ; mais il le refuſa. Il demeura cependant priſonnier encore quelques ſemaines, & on ne lui rendit la liberté que lorſque la reviſion du procès eut fait entiérement découvrir cet abominable complot.

Cependant le peuple, toujours ſuſceptible d'adopter les idées les plus fauſſes, continuait de dire tout haut que Trenck était coupable de haute trahiſon ; & cela doit paraître d'autant plus facile à croire que, quarante ans après ſa mort, j'ai été forcé d'entendre dans toutes les maiſons de Vienne, répéter ce reproche déshonorant. Mon ſouverain actuel, trompé par les bruits univerſels, était perſuadé que mon couſin avait mérité ce reproche. Les généraux de ce tems-ci, qui n'étaient encore qu'enſeignes dans le tems dont je parle, croient en toute ſûreté de conſcience, que jamais les Pandoures n'ont rendu de

ſervices à l'état, & que Trenck a emporté au tombeau, le titre mérité de traître à ſa patrie.

Qui que vous ſoyez, reſpectez les cendres d'un guerrier que vous ne ſauriez imiter que très-difficilement ; parlez avec les égards que vous lui devez, d'un homme qui a ſu attirer ſur lui une haute conſidération, lorſque ſon bras défendait ſon pays, & ſoutenait l'honneur de ſon nom. A quiconque oſerait inſulter le Trenck qui n'eſt plus, je me préſente & je réponds pour lui. La trahiſon était un vice auſſi étranger à ſon ame qu'elle l'a toujours été à la mienne. Rougiſſez de vos indiſcrétions, raiſonneurs imbéciles, & dans l'état que vous avez embraſſé, tâchez de vous diſtinguer autant que Trenck s'eſt diſtingué dans le ſien. Dans tout ce qui peut arracher la honteuſe inculpation de perfidie, ſon affaire eſt la mienne, & je le défendrai contre tout nouvel outrage. C'eſt pour parvenir à repouſſer ceux qu'il a reçus de ſon vivant & que l'on a fait long-tems à ſa mémoire, que je me trouve obligé d'entrer dans les détails de l'infernale, mais très-groſſiere intrigue de la belle demoiſelle Schwérin.

Il faut encore que je parle d'une autre ruſe

non moins infernale, & qui est sortie de la féconde imagination du comte de Lowenwalde. Il rédigea un faux procès-verbal, par lequel Trenck semblait avoir déclaré qu'en effet il avait relâché le roi de Prusse, après l'avoir fait prisonnier, & tout de suite, afin de lui ravir tous les moyens de se justifier & d'éclairer cette infâme perfidie, il lui interdit, avec ses amis, toute espece de communication. Pour arriver au terme de tous ses vœux, il choisit un jour que l'empereur & le prince Charles devaient aller à la chasse, à Holitzsch. Déjà la sentence de mort était signée par le conseil de guerre qui était à ses ordres, tout était préparé pour la prompte construction d'un échafaud. On devait assurer qu'il y aurait un danger imminent à ne point se hâter de faire périr un homme si redoutable pour le salut de l'état; engager, par ce prétexte, la souveraine à signer le jugement, & faire l'exécution pendant la nuit, avant le retour de l'empereur, qui connaissait mieux les services de Trenck, & qui l'avait toujours protégé ouvertement.

Si ce projet avait pu réussir dans tous ses points avec autant de bonheur qu'on avait mis de barbarie à le concevoir, Trenck serait mort

comme un criminel, l'aide-de-camp du comte Loewenwalde ſerait devenu l'époux de la noble demoiſelle Schwérin, qui, des deniers de Trenck, lui aurait apporté une dot de cinquante mille florins, & les biens de ce dernier ſeraient immanquablement devenus le partage des plaignans & des juges. Mais le valet-de-chambre du comte de Loewenwalde avait de tems en tems des retours de probité; il avait des relations avec une ancienne maîtreſſe de Trenck, & il lui dévoila tout le complot. Celle-ci ſe hâta de ſe rendre chez le colonel baron de Lopreſti, qui était attaché à mon couſin par une amitié ſincere, & qui, en cette occaſion, devint ſon libérateur. On mit le prince Charles, & enſuite l'empereur, au fait de ce qu'on ſe propoſait, & ils donnerent ordre qu'on n'en ébruitât rien. Au jour fixé, la chaſſe de Holitzſch eut lieu. Après le départ, le comte de Loewenwalde ſe préſenta devant la ſouveraine, & la preſſa de ſigner la ſentence; mais Marie-Thérèſe était inſtruite; l'empereur, qu'on n'attendait pas, reparut tout-à-coup le même jour, & l'exécrable complot n'eut pas ſon exécution. La perfidie parut claire aux yeux de l'impératrice; on arrêta la prétendue demoiſelle Schwérin; on ôta tout à Loewenwalde, même le

séquestre des biens de Trenck ; on ordonna une revision suprême du conseil de guerre, ainsi que du procès de mon cousin, chose dont à Vienne on n'avait pas encore eu d'exemple, & l'affaire commença enfin à prendre une tournure toute différente.

Trenck fut débarrassé de ses fers ; on le transféra à l'arsenal, où on lui donna quatre chambres, un officier pour garde, & toutes les aisances qu'il voulut demander. Il lui fut permis de prendre un avocat & de défendre sa cause. Par les bontés de sa majesté l'empereur, j'eus moi-même la permission de le voir librement, & de le servir dans tout ce qui pouvait lui procurer quelque avantage.

Tout ceci se passait au moment même où j'arrivai à Vienne, après m'être échappé de la forteresse de Glatz ; & ce fut lorsqu'il venait d'être décidé & arrêté qu'on procéderait à la revision de l'affaire, que le comte de Loewenwalde ne rougit pas d'employer auprès de moi tous les moyens de séduction qu'il croyait propres à me corrompre.

Le prince Charles de Lorraine, voyant enfin

les choſes dans un état qui donnait pour mon couſin les plus heureuſes eſpérances, me chargea de lui dire très-ſérieuſement « que ſon avarice ſeule avait cauſé toutes les lenteurs dont il ſe plaignait, puiſque douze mille malheureux florins auraient ſuffi pour faire diſparaître tous les plaignans, & qu'il les avait refuſés; mais que l'affaire ayant été portée auſſi loin, il fallait qu'il ſe hâtât de choiſir lui-même les Juges pour la reviſion, ne point ménager l'argent, & du reſte compter entiérement ſur ſa protection. »

On nomma pour préſident le reſpectable maréchal-de-camp Koenigſeck, gouverneur de Vienne; mais on ne lui donna la préférence, que parce que c'était un vieillard uſé, perclus de la goutte, & qui ne pouvait aſſiſter à aucune ſéance. Le Comte S.... fut choiſi pour vice-préſident. J'ai porté moi-même trois mille ducats qui m'ont été remis par le baron Lopreſti, contre l'intention de Trenck, à ce digne conſeiller, qui, en homme inſtruit des fineſſes du métier, ne trouvait jamais qu'on le payât aſſez richement.

Les deux conſeillers Komerkansky & Zetto,

reçurent chacun 4000 florins d'avance, avec assurance du double, si Trenck était absous, & si l'on bannissait ses accusateurs du pays.

Les autres assesseurs de cette revision, personnages peu importans, n'étaient guere que les échos des trois premiers.

On dressa là-dessus un contrat en forme qui fut ratifié en secret par un de ces Messieurs.

Il sera facile de croire que l'affaire de Trenck prit enfin une face plus riante. L'avocat Gerhauser entreprit le procès criminel, & Berger les procès civils.

On commença par la soi-disant demoiselle Schwérin ; elle joua la folie, fit des réponses incohérentes à l'interrogatoire, & lorsque Trenck insista sur une enquête plus sévere, on lui répondit qu'elle avait été conduite au-delà des frontieres.

Six ans après cet événement, je la trouvai à Brunn. Trenck était mort. Elle avait épousé un domestique. Elle m'avoua toute la fourberie,

convint qu'elle avait été corrompue pour jouer ce rôle par le valet-de-chambre du comte de Loewenwalde, qui lui avait donné 500 florins de récompense.

Quand je revins à Brunn, quelque tems après, je voulais la faire déposer juridiquement; mais son mari ayant fait un vol, ils avaient pris tous deux la fuite.

On ne remarquera sûrement pas ici, sans causer au lecteur une certaine surprise, qu'il n'a été fait aucune mention de toute cette intrigue dans la procédure.

On aurait dû faire publier par un hérault d'armes, & consigner dans les papiers publics de Vienne, une scélératesse si criante dans la personne d'un juge.

Le prétexte de folie de la fausse demoiselle Schwérin, & son bannissement du royaume, ne suffisent pas pour justifier le conseil de guerre; ils l'accusent au contraire. Dès le commencement du procès de revision, Trenck demandait instamment une confrontation avec cette misé-

rable prostituée ; quoiqu'il ait pu dire & faire ; il n'a jamais pu obtenir cette justice.

Il est honteux que dans une monarchie chrétienne, des hommes qui ont rendu à leurs patries des services aussi essentiels que ceux que le chef des Pandoures a rendus à l'Autriche, puissent être exposés à de semblables traitemens. Que doit donc faire un honnête homme pour se mettre à l'abri de l'iniquité ?

Au surplus, la noble nation hongroise, l'univers même, peut attester si les Pandoures de Trenck ont mérité, dans les guerres de ce tems-là, un aussi vil renom que celui qu'à Vienne on leur donne gratuitement. Depuis que ces Pandoures ont été incorporés dans l'infanterie hongroise, ils n'ont point eu, en trente ans, les succès qu'ils obtinrent, sous le commandement de Trenck, dans le cours d'une seule année. Ils n'ont certainement ni détruit un aussi grand nombre d'ennemis, ni pris autant de villes, ni procuré autant de contributions. Le tems des dangers & des besoins est passé ; tous les services sont oubliés ; mais l'avenir est pourtant encore très-incertain. La tactique de Trenck

n'était qu'à lui, & elle ne ressemblait guere à celle dont on suit les principes.

Quelques-uns de nos généraux modernes, lorsqu'ils se trouvent dans des camps où, à la la honte du caractere guerrier, regnent les plaisirs & la mollesse, affectent de dire ironiquement que Trenck n'était qu'un Pandoure, & qu'il aurait fallu un long exercice de la tactique actuelle, pour rendre son régiment utile. Tous les militaires éclairés & impartiaux savent ce qu'ils doivent penser de cette assertion. Ce qu'on est fondé à croire, c'est que Trenck dut être fort regretté dans la guerre de sept ans; & que les Pandoures n'y ont point soutenu cette brillante réputation qu'ils avaient si justement méritée, lorsque leur créateur agitant son glaive patriotique, manœuvrait à leur tête sur le champ de bataille, par le seul secours de sa tactique pratique. Voilà ce qu'en dépit de toutes les plaisanteries de nos sublimes militaires, aujourd'hui héros dans leur présomption, on peut affirmer sans crainte d'être démenti.

Heureux le souverain qui, en tems de guerre, aura beaucoup de Trenck à son service; plus

heureux encore s'il sait les garantir de l'injustice des envieux, des courtisans & des nuls; car on ne peut nier que la couronne de Marie-Thérèse doit aux Pandoures, aujourd'hui méprisés, une grande partie de son éclat.

Nous passerons sous silence quelques autres chefs d'accusation intentés contre Trenck, tels que la déposition de deux officiers qui lui imputerent d'avoir fait mourir sous le bâton un certain Paul Diak. Ceci avait été affirmé sous serment par deux officiers accusateurs, qui servent encore aujourd'hui en qualité de généraux dans l'armée. Personne n'ignore que dans les troupes allemandes il est encore assez ordinaire de voir des soldats expirer sous le bâton d'après les ordres cruels de leurs colonels, & que cependant aucun d'eux n'est envoyé au Spielberg pour cette raison. Nous ne pouvons cependant nous dispenser d'entrer dans le détail de cette affaire.

Au moment de la revision du procès, mon cousin m'envoya en Esclavonie, où je trouvai ce même Paul Diak en vie, & je l'amenai avec moi à Vienne. Il parut en personne devant

le tribunal ; mais il ſe trouva que les deux officiers qui avaient dépoſé, comme témoins oculaires de la mort de Diak, étaient à cent ſoixante mille du régiment, à faire des recrues en Hongrie.

Le vrai de l'hiſtoire de Diak eſt qu'il avait déſerté trois fois ; Trenck lui avait pardonné à cauſe de ſa bravoure extraordinaire. Mais ayant comploté de nouveau avec quarante hommes, il fut condamné à être pendu. Sur le point de l'être, ayant déjà la corde au cou, il demanda à ſon colonel la commutation de la potence contre mille coups de bâton, ce qui lui fut encore accordé en faveur des preuves fréquentes de courage qu'il avait données ; il ſubit les mille coups de bâton, fut guéri à l'hôpital, & parut avec moi à Vienne pour confondre les faux témoins.

Je ramenai encore de l'Eſclavonie, quatorze autres témoins qui anéantirent par leurs dépoſitions tous les faits fauſſement avancés, & ſur leſquels des juges corrompus avaient prononcé le jugement le plus injuſte. Il ne ſe trouva donc plus aucune charge criminelle contre Trenck,

& le procès changea absolument de face. Puissent les premiers juges rougir des motifs honteux qui leur ont fait rendre le premier jugement; mais les êtres vils & corrompus rougissent-ils jamais ? J'en doute.

L'article capital du procès de Trenck & qui le priva pour toujours de la grace & de l'indulgence de sa vertueuse souveraine, fut l'accusation d'avoir violé la fille d'un meûnier en Silésie ; la prétendue victime l'affirma par serment, & il n'en fut point déchargé dans la revision, parce qu'on lui avait fermé toute voie de défense. Je ne pus découvrir la vérité que deux ans après sa mort.

Ce fut le major de Manstein, son cousin germain très-chéri, qu'il avait accablé de bienfaits, & qu'il avait élevé du sein de la misere au grade de major de son régiment au bout de quatre ans de service, qui fut l'auteur de cette abominable perfidie.

Il l'accusa faussement de ce crime pour le tenir éloigné du régiment, & l'empêcher de s'appercevoir qu'il avait détourné, d'accord avec le quartier-maître Fridérici, quatre-vingt-quatre

mille florins de la caisse du régiment; après la mort de Trenck ils rejetterent tout sur lui. La fille du meûnier était déjà la maîtresse de Manstein avant que Trenck la connût. Ils comploterent ensemble cette infamie, qui leur réussit si bien, que Trenck fut condamné à payer huit mille florins d'indemnité à cette fille, quinze mille florins d'amende à la caisse des invalides, enfin, à une prison perpétuelle pour un crime dont il n'était pas coupable.

Ses ennemis porterent l'atrocité jusqu'à l'accuser d'avoir tué une bijoutiere que l'on trouva assassinée & jettée par la fenêtre sur la rue. Peu de jours après on découvrit le véritable meurtrier, il fut pris & rompu. Tels sont les moyens odieux qu'employa la calomnie contre un homme qui avait rougi de son sang les trophées dont sa valeur avait couvert sa patrie, qui avait tout fait pour la gloire de sa souveraine, qui la nuit & le jour, en partisan intrépide & vigilant, refusait de prendre aucun repos, & qui supportait avec une fermeté héroïque les maux toujours cuisans que lui causaient les blessures horribles qu'il avait recueillies au milieu des combats.

Frémiſſez, amis, vous qui, comme moi, ſuivez les drapeaux de Mars! Tremblez du choix que vous avez fait d'un état où la valeur, où les ſervices ne peuvent garantir contre les plus affreux traitemens; & ne vous étonnez plus de voir des hommes, ſemblables à ce Trenck qu'on a ſi horriblement ſacrifié, quitter en ſoupirant le métier équivoque & périlleux de la guerre.

Il me reſta, comme je l'ai dit, ſoixante-trois procès civils, & les prétentions de ſes accuſateurs à terminer. Je les gagnai tous; ces meſſieurs furent condamnés aux frais de juſtice, & à la reſtitution des journées qui leur avaient été payées par le général Loewenwalde, mais ils étaient tous inſolvables, & je perdis tout. De droit, Loewenwalde aurait dû me tout rembourſer.

Mais il me fut impoſſible d'obtenir la moindre ſatisfaction pour le paſſé. Quelle idée terrible mes lecteurs ne ſe feront-ils pas de ce qu'eſt la juſtice à Vienne! J'aurais éloigné pour jamais ces détails de mes mémoires, ſi l'honneur de ma famille ne me faiſait pas la loi de les rendre publics, après en avoir fourni juridiquement les preuves les plus inſurmontables. Quarante années

se sont écoulées depuis que cette injustice diabolique s'est impunément exécutée, ainsi je dois croire que personne ne voudra jamais ramasser pour moi les débris du pillage pour lequel on a tant osé d'horreurs. Mais il serait dans l'ordre des possibilités qu'un de mes lecteurs, ayant accès auprès du souverain qui ne lit jamais, indigné justement de tant d'infamies, portât la curiosité jusqu'à vouloir faire approfondir la source de mes infortunes. Les possesseurs illégitimes des richesses & des biens de Trenck en Hongrie, n'en conserveraient pas peut-être la jouissance paisible au préjudice de mes enfans, dont les droits sont si bien fondés, qu'aucune proscription ne pourrait les en dépouiller, sans renverser les loix fondamentales de la Hongrie.

La plus grande partie des autres articles criminels portait sur ce qu'il avait lui-même tranché la tête à des Pandoures rebelles, cassé des officiers sans conseil de guerre; sur ce qu'il avait fait des affaires d'intérêt avec ses gens, fondu des calices & des chapelets; sur ce qu'il n'avait point entendu la messe les dimanches; enfin, sur ce qu'il avait enlevé de force les malfaiteurs des couvens où ils avaient cherché un

asyle. Un partisan qui commandait une troupe indisciplinée pouvait aisément repousser de pareilles plaintes. Les officiers qu'il avait bâtonnés derriere le front de l'armée, parce qu'ils s'y mettaient à l'abri du feu des ennemis, garderent bientôt le silence, lorsque les témoins de Trenck, ne redoutant plus le crédit de Loewenwalde & les persécutions de Weber, oserent paraître devant la justice. Ils furent assez prudens pour se retirer sans bruit, mais ils n'en travaillerent pas moins à sa perte, quoique d'une maniere plus obscure ; & s'étayant du confesseur de la cour, comme de la protection la plus efficace, ils atteignirent enfin au but qu'ils s'étaient proposé. Ainsi ce fut un prêtre qui rendit, une souveraine digne de tous les hommages, insensible au sort malheureux d'un homme qui avait répandu son sang à son service.

La plus grande faute que commit mon cousin dans le cours de son procès, ce fut de se laisser enivrer par l'espérance de se voir bientôt absous, & de croire aveuglément quelques amis qui lui promettaient qu'aux fêtes de Pâques suivantes il remporterait une victoire complete. Dans cette idée il fit imprimer à Léipsick son histoire ; il y découvrit sans aucun ménagement toutes les

intrigues de ses adversaires ; il eut même l'extravagante indiscrétion de faire sentir qu'il dénoncerait quelques personnes qui l'avaient voulu aider à sortir de l'affreux dédale où il était, dès qu'il n'aurait plus besoin de leur secours. Son avocat Gerhauser avait le plus à craindre, parce que c'était lui qui s'était chargé de séduire les seconds juges pour parvenir à infirmer la premiere sentence. Il connaissait l'homme auquel il avait à faire ; il voulut donc être payé avant que son client fût mis en liberté ; il lui demanda deux mille ducats, & Trenck lui en offrit cent. Cette contestation fit traîner le procès en longueur. Le rusé Loewenwalde profita de la circonstance ; il gagna Gerhauser, & l'intrigue fut découverte.

Comme Loewenwalde était personnellement intéressé à faire échouer le plan du prisonnier, il se rendit promptement auprès de la souveraine, & lui apprit que les derniers juges du revisoire étaient corrompus. Il alla jusqu'à déclarer que si, par la protection de l'empereur & du prince Charles, Trenck parvenait à reprendre sa liberté ; il ne ménagerait rien pour soutenir l'honneur de son conseil de guerre.

Ce fut dans ce même tems qu'il essaya aussi

de me séduire, ainsi que je l'ai dit déjà plusieurs fois, afin de parvenir à connaître les articles du contrat conventionnel fait entre mon cousin & ses derniers juges. Je le traitai avec tout le mépris qu'il méritait. Quand j'arrivai de Glatz à Vienne, il avait, avec le chef de la police, M. de Mannagetta, formé le projet de me faire arrêter comme espion, sous le prétexte que Trenck ayant fait le roi de Prusse prisonnier, & l'ayant relâché par trahison, il devait paraître clair que je venais à Vienne par l'ordre de Frédéric, & dans l'unique intention de faciliter l'évasion de mon cousin.

Pendant qu'on m'aurait retenu dans les fers, on se proposait de presser la mort de Trenck. Ce plan fut découvert par le Baron Lopresti, à l'instant où l'on s'étayait des dépositions de la fameuse demoiselle Schwérin, pour accélérer son supplice; mais cette odieuse machination fut rendue nulle par la vigilance & par la protection de l'empereur.

Pendant que Trenck s'oubliait au point de menacer tout haut ses amis, de reconnaître leurs services par la plus noire ingratitude,

qu'il forçait tout le monde à l'abandonner à sa triste destinée, il ajoutait à tous ses torts, celui de me haïr, de me considérer comme son plus dangereux ennemi, moi qui veillais avec le zèle le plus infatigable à sa défense ; ce fut cependant à cette époque que, cédant à l'impulsion de son cœur atroce, il forma le projet dont j'ai parlé dans mon premier volume, & fit même des sacrifices au moins en promesses, pour tâcher de me faire assassiner par deux officiers. Heureusement son espoir fut trompé, & le succès répondit mal à son attente. Le cruel ! c'était par une suite de sa méfiance habituelle, & pour n'être pas contraint à me faire l'aveu des obligations qu'il pouvait m'avoir, qu'il cherchait à m'arracher la vie ! Il me fallut donc prendre la résolution de l'abandonner. Quelque tems après, le prince Charles lui ayant aussi retiré sa protection, ses ennemis s'emparerent aisément du champ de bataille, & purent donner un libre cours à tous leurs moyens de vengeance. Son avocat n'osa plus parler. La revision fut interrompue ; & le 20 Août sortit l'arrêt portant » qu'il serait gardé à perpétuité, comme pri- » sonnier d'état au Spielberg. » Ses biens resterent pourtant en séquestre, & il n'en perdit

point la propriété ; il a même, jusqu'à sa mort, visé les comptes de ses receveurs.

Telles sont les principales circonstances du procès de Trenck, qui a fait tant de bruit à Vienne, procès dont il se serait tiré avec honneur sans sa malheureuse avarice, qui ne lui permit pas de faire quelques légers sacrifices, pour assurer toute sa fortune & pour recouvrer sa liberté. Sans cette avarice il eût facilement gagné des juges mercenaires, que ce procès n'a que trop fait connaître ; il eût culbuté ses ennemis, & se fût élevé lui-même au plus haut degré de l'honneur & de la fortune : pour trop épargner, il perdit tout.

Il fut donc conduit, en vertu de l'arrêt, au Spielberg ; il y était déjà depuis quelques tems, lorsqu'il chercha à s'évader ; le coup manqua. S'il eût suivi mon plan, lorsque je lui montrai la route pour sortir de l'arsenal de Vienne, il ne serait pas mort en prison, & je n'aurais pas été détenu dix ans à Magdebourg.

Tel est le sort des hommes. Malgré les services signalés rendus à sa patrie, malgré les droits qu'ils

lui avaient acquis aux bonnes graces, à la justice de sa Souveraine, & même à sa reconnaissance, Trenck mourut en prison comme un malfaiteur. Il avait sans doute mérité son sort quand il avait dévoué d'honnêtes citoyens au pillage; quand il avait enlevé à des gens qui ne l'avaient point offensé, & la vie & les biens; lorsque son instinct guerrier l'avait rendu impitoyable; quand il avait opprimé l'innocence, les orphelins & les veuves; quand il avait maltraité son propre pere à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, rendu son épouse malheureuse, armé des assassins contre moi, qui lui avais servi de défenseur & d'appui. Sa conduite avec le genre humain l'en avait rendu l'horreur; elle autorisait à le bannir de la société des gens délicats & sensibles; & ses fautes n'ont sans doute été que faiblement expiées par ce qu'il a souffert au Spielberg: mais il n'a jamais mérité d'être considéré comme un traître, & l'état, pour lequel il s'est sacrifié, est coupable envers lui de la plus coupable injustice.

Ses cruautés ont fait couler bien du sang; elles feront encore long-tems couler des larmes, & son souvenir tant dans la Baviere, que dans quelques autres contrées, où il a porté

la désolation & le ravage, excitera sans cesse les malédictions & la haine.

Maudit soit celui qui agit avec ses amis comme a fait Trenck avec moi ! Malédiction encore sur la fantaisie qui l'a porté à me choisir pour son héritier ; elle m'a fait perdre le plus beau tems de ma vie, & elle a occasioné tous les chagrins qui m'ont accablé à Vienne ! Mais ne faudrait-il pas aussi qu'on élevât sur la tombe de Loewenwalde & de ses complices un poteau d'infamie ? Je voudrais l'y voir accouplé par un carcan avec sa demoiselle Schwérin, pour servir d'exemple aux Juges prévaricateurs, & pour retenir, par l'effroi, dans les bornes de leur devoir, ceux qui sont chargés de l'importante fonction de rendre la justice.

Quoi qu'on puisse reprocher à Trenck, dans la monarchie autrichienne & dans la Hongrie, il méritait un mausolée & des honneurs immortels. L'état qu'il a servi, devait au moins récompenser par la protection, sa valeur, sa fidélité, son infatigable zèle, au lieu de le laisser succomber sous les efforts de la jalousie, de la calomnie & de la cupidité furieuse.

Je n'ai rien recueilli des grands biens qu'il avait amassés dans la guerre & par son idustrie. Il ne m'a pas laissé la moitié de celui que son pere m'avait substitué, que nul souverain ne pouvait me ravir sans une violence ouverte, car il m'appartenait légitimement; & mon cousin eût-il été coupable contre l'état des crimes les plus atroces, ce qui ne fut jamais, ce que la haine & la vengeance n'ont pas même pu appuyer sur des probabilités, je ne devais pas en être puni.

L'honneur de mon nom, & le respect que je dois à la mémoire de mes ancêtres, me font un devoir d'imprimer ce livre avec la censure publique, en y joignant toutes les preuves possibles de sa véracité. Je le laisse à ma postérité, pour servir de base à ses droits, & il n'y a point de prescription à craindre quand les loix d'un pays veulent se faire entendre.

Si jamais un souverain autorise mes descendans à invoquer ces loix, toujours immuables quand elles sont sages, & qu'il est toujours tems de réclamer, ils rendront aux acquéreurs & aux possesseurs ce qu'ils ont déboursé pour leur ac-

quiſition, & ce rembourſement ne montera pas au dixieme de la valeur des poſſeſſions. La cour & le tréſor de l'état n'y perdront rien, & la jouiſſance de quarante-deux années dont ont profité les poſſeſſeurs actuels ſur un revenu annuel de quelques millions en fonds, les aura bien remplis des intérêts de leurs avances. Si cette juſtice, enfin, peut jamais être rendue, mes enfans ſeront ſeigneurs héréditaires d'une belle principauté en Hongrie.

On me pardonnera ſans doute ces réflexions un peu étendues, dans une affaire qui me touche de ſi près; on me permettra ſans doute encore de répéter ce que j'ai dit, au premier volume, du procédé illégal dont j'ai été la victime à Vienne.

Si jamais la Hongrie a le bonheur d'avoir pour maître un Marc-Aurele ou un Titus, peut-être rendra-t-on aux enfans ce qu'un pere, mauvais courtiſan, ſollicita toujours en vain. Au reſte, j'ai rempli mon devoir, mon ambition eſt ſatisfaite, & mon ame eſt tranquille : je puis même me paſſer très-aiſément des graces de ceux qui m'ont contraint de les mépriſer.

Je

Je vais maintenant raconter à mon lecteur comment mourut au Spielberg le chef des Pandoures.

Furieux de se voir injustement emprisonné, & son projet d'évasion ayant échoué; voulant d'ailleurs, à quelque prix que ce fût, que le monde s'occupât de lui, Trenck un beau matin, se portant très-bien, pria le commandant de lui envoyer un confesseur qu'il voulait, disait-il, charger de commissions pour Vienne; « Saint-François, ajouta-t-il, m'est apparu, & m'a révélé qu'il viendra le jour de sa fête (dans trois jours) vers » midi, pour me conduire à la félicité éternelle ». On lui envoya un capucin; Trenck le dépêcha à Vienne, & chacun rit d'un caprice aussi bizarre.

Le lendemain il dit : « Dieu soit loué! Présentement mon départ est certain, car mon » confesseur est mort, il m'est apparu ».

Cette nouvelle se confirma; après on apprit en effet que le capucin était mort en revenant de Vienne.

Alors il convoqua tous les officiers de la garnison de Brunn, se fit tonsurer & habiller en

capucin, prononça une confeſſion publique, & un ſermon d'une heure, dans lequel il exhorta tous les auditeurs à la dévotion & à mener une ſainte vie : enfin il joua le rôle du plus ſincere pénitent. Enſuite les embraſſant tous, il parla en ſouriant de la futilité des biens de ce monde, ſe mit à genoux pour prier ; de là il alla dormir tranquillement. Le 4 octobre, il ſe leva, ſe mit à genoux, & pria de nouveau. Ce même jour vers midi il prit ſa montre, la regarda, & dit : » Dieu ſoit loué ! la derniere heure approche ». Tout le monde rit encore de cet impudent fanatiſme : mais bien-tôt on s'apperçut que le côté gauche de ſon viſage pâliſſait. Il s'aſſit près d'une table, appuya ſa tête ſur ſes mains, & pria ; il reſta abſolument immobile les yeux ouverts, midi ſonna, il ne remua plus, on lui parla, il était mort.

Tout le pays cria bientôt miracle, on répandit que ſaint François était venu chercher Trenck le Pandoure pour le conduire en Paradis. Je ſais pourtant le véritable mot de l'énigme & le voici. Trenck connaiſſait les propriétés de l'eau *toffanne*, & il était décidé à quitter la vie : il avait confié ſon projet à ſon confeſſeur en le renvoyant à

Vienne & en le chargeant de beaucoup de bijoux & de lettres-de-change pour remettre à différentes perſonnes (1). Mais pour que ce confeſſeur ne pût pas commettre une indiſcrétion ; il lui avait adminiſtré une doſe de poiſon, proportionnée à l'étendue de ſa route, à la longueur du tems ; de ſorte qu'il mourut avant le moment indiqué pour ſon retour. Trenck en prenant auſſi de ce poiſon avait fait le même calcul pour lui ; il ſavait donc à quelle heure il devait mourir. Ainſi il ne joua cette tragédie que dans l'intention de pouvoir par la ſuite ſe faire donner une place dans la légende. Il lui était impoſſible d'être dans ce monde le plus riche & le plus puiſſant des hommes, il voulut qu'on le conſidérât comme un ſaint : & comme en fondant une meſſe perpétuelle, il avait laiſſé aux Capucins 6000 florins pour l'entretien de leur ſuperſtitieuſe défroque ; comme il avait fait bâtir une chapelle, il ne douta point qu'il ne ſe fît bientôt des miracles ſur ſa tombe.

(1) Je ſais, à n'en pouvoir douter, que ce jour-là il a renvoyé une lettre-de-change de 200,000 florins au prince Charles de Lorraine, qui ne m'en a jamais rembourſé un denier.

Ainſi mourut dans ſa trente-quatrieme année cet homme extraordinaire à qui la nature avait prodigué ſes avantages. Il a fini ſes jours en priſon, parce qu'il n'avait ni l'ame aſſez grande pour braver l'infortune, ni la raiſon aſſez forte pour démaſquer ſes ennemis. Son énergie tenait moins à la patience & à l'intrépidité, qu'à l'inſtinct irréſiſtible de ſon avarice.

Depuis quarante ans il dort dans le tombeau des capucins à Brunn, & ſur les murs de ſon ſépulcre on voit déjà quelques béquilles & d'autres atteſtations de miracles. Le pere gardien ſoutient qu'il eſt mort en odeur de ſainteté; il atteſte que ſon corps n'eſt pas encore pourri, & ſi, comme on peut le prévoir, le fanatiſme continue de faire des progrès en Autriche, il eſt probable qu'un jour la place de ſaint Ignace de Loyola ſera remplie dans le calendrier par le chef des Pandoures. Il s'écoulera pourtant bien des ſiecles avant que les Bavarois ajoutent à leurs litanies, *Sancte Trenck! ora pro nobis.*

C'eſt à ſon orgueil, ainſi qu'au peu de confiance qu'il avait en lui-même, qu'on peut attribuer la réſolution qu'il prit ſubitement de terminer ſa

carriere. Il avait formé le projet de fuir, il manqua, & c'eſt alors qu'il laiſſa éclater toute ſa puſillanimité. Je laiſſe au lecteur à juger de ce qu'un homme de ſon caractere & de ſon tempérament aurait fait ſur la terre, s'il s'était procuré la liberté, ſans avoir trouvé une ſatisfaction éclatante contre les ennemis puiſſans & accrédités qui le perſécutaient à la cour. Il ne lui reſtoit à jouer d'autres rôles que celui d'un Ragotzi ou d'un Bonneval. Je ne puis donc que féliciter l'Autriche de ce qu'un pareil homme a bien voulu mourir encapuchonné.

Si ce capucin d'un nouveau genre n'avait pas formé & exécuté l'intention de me nommer ſon héritier, je ſerais encore aujourd'hui diſpoſé à ſacrifier tout, même mon uniforme, pour payer les frais de ſa canoniſation : je ne le ferai point parce que c'eſt ſon héritage qui a été la premiere cauſe de la continuation de mes malheurs. C'eſt lui qu'on avait envahi, qu'on a voulu conſerver, & qui m'a condamné à une eſpece d'inaction dans l'état que j'avais choiſi pour développer mes talens.

Je ſerais tenté de croire que la providence

avait résolu qu'on parlât beaucoup de mon nom dans les papiers publics de ce siecle. Mon cousin s'est acquis sur le théatre de la guerre une réputation terrible ; quant à moi, ma destinée m'a mis à la main une plume satyrique, elle m'a placé sur la scene en posture de champion, pour combattre l'injustice, les oppresseurs des états, leurs vampires & le pouvoir arbitraire : bref, elle m'a donné une haine invincible contre tout ce qui est puissant, nuisible & dissimulé. C'est au monde éclairé à dire si j'ai remporté des victoires. J'étais au moins aussi déterminé qu'un Pandoure dans l'attaque & dans la défense. Sans doute j'aurais combattu avec plus d'avantage dans la carriere où je me suis vu contraint d'entrer, si j'avais employé la ruse & la finesse, si en imitant les allures d'un partisan dans un défilé, j'avais attaqué mes ennemis, là en dos, ici en flanc.

Cela sans doute eût été plus adroit que de me présenter, comme Trenck, cuirassé de ma seule vertu. Dans le pays où j'ai composé, les oreilles des grands sont fermés à la vérité, les préjugés leur obscurcissent la vue ; & puisque mon héros démasqué, mon poëme sur le sort de madame Justice & l'histoire de ma vie ont laissé tous les

cœurs insensibles, je suis autorisé à dire qu'ils y sont pour jamais endurcis. Personne au moins ne m'accusera de partialité. Je suis bien sûr encore que mes ouvrages trouveront difficilement une place dans la bibliotheque favorite des souverains.

Je n'écrirai jamais la vie, je ne chercherai jamais à consacrer à la postérité les actions de ceux qui n'auront rien fait pour l'humanité. Ceux qui concevront la noble ambition de faire le bien, trouveront dans mes écrits de quoi échauffer dans leur ame le projet de s'illustrer par des entreprises généreuses. Les écrivains qui voudront écrire l'histoire des grands & qui seront fidèles à ce sentiment d'honneur qui seul fait distinguer l'homme dans tous les états, y rencontreront un modèle à suivre, au moins quant à ce qui regarde le langage de l'irréprochable vérité.

Si le sort avait placé François Trenck sur un des trônes de l'Asie, il aurait pu y régner en despote, & réunir l'intrépidité de Scanderberg à la barbarie d'un Amurat. C'est un grand bonheur pour l'humanité que tous les tyrans ne portent pas des couronnes.

AVERTISSEMENT.

J'AI raconté les aventures du lieutenant Pruſſien de Schell à un ſeigneur de Berlin ; il m'a ordonné de les rendre publiques : je le fais d'autant plus volontiers qu'il me les a racontées à Aix-la-Chapelle en 1776, & que j'en ai fidellement retenu les principales circonſtances. J'ai perdu ſes poëmes & preſque toutes ſes lettres : il ne me reſte de celles-ci que les trois qu'on va lire, avec le journal de notre voyage en Pologne que l'on a trouvé dans le premier volume de ces mémoires.

J'ai fait une peinture exacte des vertus & des défauts de Schell. Les hommes de ſon eſpece ſont des originaux qui fixent toujours l'attention des ames honnêtes. Il eſt poſſible qu'un miſanthrope dédaigne de s'y intéreſſer ; mais je n'écris pas pour ceux qui peſent le mérite & les foibleſſes dans une balance trop rigoureuſe.

HISTOIRE

D'ALEXANDRE DE SCHELL,

Qui, étant Officier de garde, déserta de Glatz avec moi le 26 Décembre 1746; pour servir de supplément à l'histoire de ma vie.

ALEXANDRE de Schell, dont l'histoire est liée intimement avec mes aventures, était né au cercle de Souabe. Sa mere était de la famille de Lowenstein; son pere fut presque ruiné par un procès malheureux : je n'en sais pas davantage sur son origine. Schell fils, dont je vais donner la vie, entra au service de Prusse quand le duc de Wirtemberg fit don au roi d'un régiment qui portait son nom, & qu'il avait formé dans ses états.

Mais en 1744, ayant eu diverses querelles & commis quelques écarts de jeunesse, il fut mis dans le régiment de garnison de Mutschefal.

On ſait combien ces ſortes de changemens ſont déſagréables à un officier Pruſſien, qui ne ſe met au ſervice que pour ſe diſtinguer, & non pour veiller honteuſement derriere les murs d'une fortereſſe avec des invalides ou des héros à quatre ſous par jour. Schell, qui dans le fond n'était qu'étourdi, ne pouvait pas ſe plaire dans une inaction honteuſe, il n'aſpirait donc qu'au moment de déſerter. Il ne recevait rien de la maiſon paternelle, & il étudiait beaucoup, par conſéquent il éprouvait de nombreux & de fréquens beſoins ; ce qui joint aux paſſions vives qui le portaient à la galanterie, & par une ſuite néceſſaire, à la dépenſe, tenait ſa bourſe dans un état continuel d'épuiſement.

Réduit aux minces appointemens de lieutenant, on connaît facilement combien il dut ſouffrir à Glatz. Trouvant ſon état fort triſte pour le préſent, & ne voyant aucune eſpérance de l'améliorer pour l'avenir, il réſolut de s'évader de Glatz à la premiere occaſion qui ſe préſenterait.

Il faut ajouter à cela que le général Fouquet, gouverneur de la citadelle, ne pouvait lui par-

donner la ſatire qu'il avait faite ſur la liaiſon amoureuſe de mademoiſelle Fouquet avec le major de place Doo, ſatire qui s'était répandue dans tout le pays, & qui ne laiſſait point oublier au général la plus petite occaſion de perſécuter Schell ; auſſi pour la moindre faute il était mis aux arrêts.

Ce fut dans ce tems-là même, & au moment où il craignait d'être arrêté pour dettes, que le lieutenant de Bach lui fit la propoſition de me fournir les moyens de me ſauver, en lui faiſant entendre que ce ſerait ſe procurer à lui-même un ſûr appui.

Il était né bon & compatiſſant ; il n'était point inſenſible aux perſécutions que j'éprouvais ; mais le plaiſir de ſe venger du général Fouquet, en opérant ma délivrance, fut, ainſi qu'il me l'a avoué lui-même depuis, le motif principal qui le décida à ſe prêter à mon évaſion.

Sans ces éclairciſſemens on ne concevrait pas facilement, en liſant l'hiſtoire de ma vie, comment un homme qui ne m'avait jamais connu, auquel je n'avais rendu aucun ſervice, ſe ſerait

décidé à ſe ſauver en plein jour avec un priſonnier d'état qui lui était confié, & en ſa qualité d'officier alors de garde, ſe ferait exposé à une mort infamante & certaine, s'il eût été repris. Il faut avouer que jamais entrepriſe ne fut auſſi imprudente, ni auſſi hardie.

Notre premier entretien forma entre nous la liaiſon la plus intime. Nous fûmes trahis, comme je l'ai dit; un ami lui en donna avis. Il pouvait, en m'abandonnant, ſe ſauver facilement ſeul; mais il aima mieux me tenir ſa promeſſe. Peut-être fit-il réflexion que, ſans argent & ſans reſſource, il ne menerait chez l'étranger qu'une vie triſte & languiſſante. Inconſidéré par caractere, intrépide dans le danger, ſon premier mouvement était ſon guide; il abandonnait au haſard le ſuccès de l'entrepriſe.

Il trouvait ſon honneur engagé à me tenir parole. Tant de motifs réunis ne lui permirent donc point de balancer, & il ſe détermina à mourir avec moi, ou à me ſauver. Il affronta le danger avec l'intrépidité la plus froide, & c'eſt par ſon aide que j'ai achevé une entrepriſe qui, en raiſon de ſon heureux ſuccès, a plus éveillé l'admiration que le blâme.

Je lui dois la juſtice d'avouer que, dans des circonſtances pareilles, je n'ai jamais retrouvé d'homme qui ait oſé faire pour moi ce qu'a fait le courageux Schell.

Dans le voyage que nous fîmes enſemble de Thoren à Vienne, nous paſsâmes par Warſovie, où nous ſéjournâmes. Dans l'après-midi, Schell me quitta & rentra tard au logis, ſans me rien dire de ce qu'il avait fait.

Le lendemain nous allâmes à Cracovie ; c'était juſtement la foire. Comme le cheval de Schell boitait, je jugeai à propos de le troquer, & je lui fis l'obſervation que, le cheval étant à lui, il était juſte qu'il payât de ſa poche ce qu'il en coûterait de retour. Pour toute réponſe, mon homme éclata de rire, &, me montrant ſa bourſe vuide : « Tout mon argent, me dit-il, » eſt reſté ſur le billard de Warſovie. Quand mon » cheval ne pourra plus marcher, je te ſuivrai » fort bien à pied : je n'ai beſoin ni d'argent, » ni de lui ».

Ce trait de légéreté me ſurprit. Mais qu'y faire ? Je payai donc l'échange de ſon cheval,

& nous arrivâmes à Vienne ; mais par ſurcroît de malheur, ſon nouveau cheval s'étrangla par ſon licol au ratelier, à l'inſtant même où il venait de trouver l'occaſion de s'en défaire pour la ſomme de 200 florins.

Il n'y avait pas encore un mois que nous étions à Vienne, lorſque je fus aſſez heureux pour le faire entrer premier lieutenant dans le régiment de Pallavicini. J'y réuſſis par la protection du prince Charles de Lorraine, auquel mon couſin le recommanda. Ce régiment était en Italie, & deſtiné à faire le ſiége de Gênes. Je lui fournis ſes équipages, de l'argent, & je le fis partir. Quelque tems après, le croyant déja rendu au lieu de ſa deſtination, je ne fus pas peu ſurpris de recevoir de lui une lettre très-laconique, datée de Gratz, par laquelle il me mandait que le ſort lui avait joué un nouveau tour ; qu'il avait tout perdu, argent, montre & équipage, & que s'il ne m'était pas poſſible de lui donner de nouveaux ſecours, il était décidé à aller chercher fortune au loin. Je venais de recevoir des fonds de Berlin, je lui fis paſſer 500 florins, avec leſquels il parvint enfin à ſa deſtination. Cet argent ne lui proſpéra pas

davantage. Un de ſes amis lui en prêta encore, mais la paſſion du jeu lui fit tout perdre, & le conduiſit même à divertir les fonds de la compagnie. Comme il n'avait point de reſſources pour remplir le vuide, il ne trouva d'autre expédient pour ſe tirer d'affaire que de déſerter avec un fourrier. Ce qui aggrava encore ſa faute, c'eſt qu'il paſſa préciſément au ſervice de la puiſſance contre laquelle on était en guerre. A cette époque, je reçus de lui une lettre, par laquelle, du ton le plus léger, il me donnait avis qu'il ſervait actuellement à Gênes en qualité de caporal. Cette équipée de Schell fit un tort infini à tous les officiers Pruſſiens qui vinrent, après lui, chercher du ſervice en Autriche; mais ſon étourderie vraiment incurable ne lui permettait pas de s'arrêter à de pareilles réflexions.

J'eus, heureuſement pour lui, occaſion de le recommander à l'Ambaſſadeur de Veniſe à Vienne; je lui envoyai quelque argent, & je parvins, à force de démarches, à lui procurer, au bout de quelques mois, le grade d'officier.

Conſtant dans ſon inconſéquence, il quitta

ce ſervice dans la même année, pour paſſer, en qualité de ſimple ſoldat, dans les troupes de Modène. Il fut exact à m'en donner avis, en me priant toujours de lui être utile. J'eus encore le bonheur de parvenir à lui procurer une place d'officier, par la protection de M. le baron de Lopreſti, dont j'ai ſouvent parlé dans mon hiſtoire. Ce galant homme avait à Modène des amis dont le crédit obtint ce que je deſirais. J'équippai Schell encore une fois; mais il fut, pour ſa ſûreté, obligé de prendre le nom de *Leſch*, qui, à une lettre près, eſt l'anagrame de celui de ſa famille.

C'eſt une contrainte bien fâcheuſe que celle de cacher ſon véritable nom pour oſer s'aſſeoir ſur la ligne des honnêtes gens. Schell l'éprouva. C'était au fond du cœur un homme plein de douceur & de ſenſibilité; mais un eſprit beaucoup trop léger & la paſſion effrénée du jeu l'écartèrent du véritable chemin de l'honneur, & lui firent traîner dans le monde une vie errante & malheureuſe. Graces à mes ſoins, il était donc lieutenant à Modène; il y jouiſſait de la bienveillance & de l'eſtime générale. Il avait même formé de bonne foi la réſolution d'abandonner le jeu & de

mener

mener une conduite plus réguliere. Peut-être aurait-il ſuivi à la lettre le plan de réforme qu'il s'était fait, mais la fortune vint ſe jetter à la traverſe, & elle anéantit toutes ſes bonnes réſolutions.

A la priere du Duc, l'impératrice-reine envoya à Modène quelques officiers de ſon armée, pour exercer les régimens aux nouvelles manœuvres militaires : par malheur pour mon ami Schell, dans le nombre de ces officiers il s'en trouva deux du régiment de Pallavicini. A peine en fut-il informé, que dans la crainte d'être découvert, comme cela n'aurait ſûrement pas manqué d'arriver, il déſerta encore une fois, quitta Modène, & s'engagea comme ſimple ſoldat au ſervice de Sardaigne, dans le régiment Suiſſe de Souter. Il m'écrivit encore ce nouveau changement ; mais dans ce moment-là j'étais enfermé dans les ſouterrains de Magdebourg, & ne pouvant pas être utile à moi-même, il était à-peu-près impoſſible que je fiſſe rien pour lui. Au mois de décembre 1763, lorſque je quittai ma priſon, que je regardais déjà comme mon tombeau, pour reparaître ſur le théatre de la vie, je fis faire des perquiſitions à Modène, afin de tâcher d'avoir

de ſes nouvelles, mais il ne me fut pas poſſible de découvrir ce qu'il était devenu.

En 1769, me trouvant à Vienne dans la ſociété de l'envoyé de Sardaigne, j'y rencontrai par haſard le capitaine Renard, du régiment Suiſſe de Souter. Il fut queſtion de pluſieurs officiers Pruſſiens qui avaient éprouvé les diſgraces de la fortune. Renard entra dans de grands détails ſur le mérite d'un certain Leſch qui ſervait dans ſa compagnie en qualité de ſecrétaire fourrier. Cet éloge fixa mon attention ; je haſardai quelques queſtions auxquelles le capitaine répondit de maniere à éveiller ma curioſité & ma ſenſibilité. Je ne fus pas bien long-tems à voir que ce Leſch n'était autre choſe que mon ancien camarade Schell ; je lui écrivis ſur le champ, & je ne tardai pas à en recevoir une réponſe qui mériterait d'être connue. Je lui avais fait paſſer de l'argent, mais il me le renvoya, en m'aſſurant qu'il n'avait beſoin d'aucun ſecours ; qu'il avait renoncé à toute eſpèce de vanité ; qu'il vivait tranquille & ſans deſirs avec les revenus de ſon emploi, du produit de ſes leçons de langues, de deſſin & de muſique, & de quelques ouvrages en broderie dont il s'occupait ; ce qui lui

donnait beaucoup au-delà de ſon néceſſaire ; qu'il jouiſſait tout enſemble du bonheur inappréciable d'être aimé, eſtimé, conſidéré, recherché; qu'il joignait à tout cela les avantages d'une ſanté parfaite ; qu'il avait appris à mettre de l'ordre dans ſes affaires, & à ne pas rougir des petites économies ; qu'il ne changerait pas cette ſituation dans laquelle il jouiſſait d'un repos dont il avait été long-tems éloigné d'aimer & de deſirer la douceur, contre tout ce que la fortune lui pourrait offrir de plus ſéduiſant & de plus flatteur. Il finiſſait par me dire que déſormais il ne devait plus rien recevoir de moi ; que j'avais aſſez fait pour lui, & qu'il était plus que tems, de m'occuper de moi-même. Ces ſentimens raiſonnables en m'annonçant qu'il avait dû ſe faire dans Schell une très-grande révolution, me toucherent très-ſenſiblement. Depuis, je lui fis à différentes repriſes la propoſition d'améliorer ſon ſort ; il tint ferme, m'aſſura encore une fois qu'il n'avait rien à deſirer dans ſa garniſon d'Alexandrie, & qu'il ne manquait à ſon bonheur que le plaiſir de me voir encore une fois dans ſa vie ; que tel était ſon unique deſir.

Il ne négligea rien pour le ſatisfaire, & en

Staats-
Bibliothek
Bamberg

1772, lorſque j'étais à Aix-la-Chapelle, je fus fort étonné de le voir, un beau matin, entrer tout inopinément dans ma chambre. Je laiſſe à tout lecteur ſenſible, à s'imaginer quel fut l'excès de ma joie. Il venait à pied, de l'autre bout de l'Europe à Aix-la-Chapelle, uniquement pour me voir. Il me fit tous les détails de ſon hiſtoire; mais j'en ai oublié la plus grande partie: tout ce que je puis me rappeller, c'eſt qu'on en auroit pu faire un ouvrage fort intéreſſant.

La volupté était ſa paſſion dominante, elle avait beaucoup de part à l'amour qu'il avait pour le ſéjour de l'Italie. Toutes ſes vues tendaient à ſe procurer des relations avec les plus jeunes & les plus jolies perſonnes du ſexe. Il avait appris à broder en or, à faire tous les ouvrages des femmes, & il leur en donnait des leçons. Il leur enſeignait auſſi pluſieurs langues, & faiſait agréablement des vers. C'était autant de moyens de ſéduction qu'il ſavait employer; auſſi ſe rendait-il cher aux belles du pays, & a-t-il en effet paſſé les quinze dernieres années de ſa vie, dans un enchaînement de plaiſirs & d'heureuſes aventures.

Il reſta quatre mois entiers chez moi, pendant

lesquels il s'amusa à instruire mes enfans de la maniere la plus agréable, & se gagna l'affection de tous ceux qui le connurent. Il n'était plus le même; son goût pour la vie paisible & retirée l'avait rendu réellement un homme plein de raison. Son esprit, autrefois si vif & si léger, avait perdu sa grande vivacité. Distrait, rêveur, il prenait rarement part à la conversation; son occupation était de lire ou de se promener d'un bout à l'autre de la chambre avec l'air de la plus profonde mélancolie. Je ne tardai pas à m'appercevoir que son séjour chez-moi commençait à lui paraître long, & qu'il brûlait du desir de retourner à Alexandrie.

Un mois après son arrivée à Aix-la-Chapelle, comme il se promenait absorbé dans ses rêveries, il tomba dans les fossés de la ville & se démit l'épaule. On fut obligé de le rapporter chez moi.

Je pus alors juger de sa fermeté & de sa patience; il ne lui échappa pas une seule plainte. Quand il fut guéri, il fit quelques vers, mais qui ne ressemblaient en rien à ceux qu'il avait faits dans le premier feu de sa jeunesse. Plus j'examinais ses traits, sa démarche, plus je me frap-

pais de la triste idée que mon pauvre ami Schell ne tarderait pas à perdre la raison.

Il le prévoyait bien lui-même, mais il savait, me disait-il, un moyen sûr de prévenir ce malheur, toutes les infirmités de la vieillesse, & de braver les événemens les plus inattendus.

Quant aux dispositions de son ame, il était toujours le même, & si j'avais dit un mot, je n'aurais eu qu'à nommer ma victime. Si j'avais nommé comme mon ennemi, le souverain dont j'avais tant à me plaindre, j'aurais vu Schell partir sans réplique, voler à Potsdam, & commettre du plus grand sang froid le plus grand des attentats. Il ne croyait point à l'immortalité de l'ame, & il aurait regardé la mort comme le terme de ses malheurs.

Il me montra les cicatrices de quatorze blessures qu'il avait reçues en différentes circonstances, & dont j'avais causé quelques unes par une suite de son attachement pour moi. Dans toutes les affaires où il s'était engagé, il avait eu le malheur d'être blessé. Grace à ses continuelles distractions, à l'habitude des rêveries mélancoliques qui, en

plein jour, le conduiſaient ſur le bord des foſſés & des précipices, il lui était arrivé un accident où il s'était caſſé les deux pieds & un bras. Il était très-facile à prendre querelle, & ſe battait pour la plus petite choſe; auſſi était-ce en riant qu'il allait au rendez-vous.

L'hiſtoire de ſes exploits galans était vraiment curieuſe. Je regrette fort que ſes écrits ſur la phyſique & ſur la morale ne ſoient jamais tombés entre mes mains, & qu'il ait voulu qu'on les enterrât avec lui. Il avait étudié l'anatomie dans le ſeul but de découvrir s'il y avait dans l'homme quelque choſe d'immortel, pour tâcher d'y trouver l'explication des mouvemens de la machine humaine, les cauſes de nos paſſions, de leur jeu, de leur effet, afin de n'avoir plus recours, dans ſes idées, à des principes ou à un ſyſtême métaphyſiques.

Je me flattais de le garder encore quelque tems auprès de moi; mais le congé que ſon régiment lui avait accordé approchait de ſon terme, & il voulait aller mourir à Alexandrie. Je m'apperçus un jour qu'il était plus ſilencieux, plus ſombre que de coutume; le lendemain, je

ſus qu'il était parti, & je trouvai ſur mon bureau la lettre ſuivante :

« MON AMI ;

» Vous êtes chargé d'enfans, & votre famille peut augmenter encore. Vous êtes l'heureux époux de la plus aimable des femmes. Ici, je ne puis que vous être à charge. Vous n'êtes pas en état d'ajouter pour moi à votre dépenſe, & vous connaiſſez trop mon cœur pour croire que je veuille abuſer encore de votre amitié. De tous les devoirs que vous avez à remplir, celui de pere eſt le plus ſacré. Je vous ai vu au ſein du bonheur, je vous quitte bien portant, je ſuis ſatisfait.

» Il eſt probable que nous ne nous reverrons jamais. Ne prenez aucune inquiétude ſur ma deſtinée, je n'ai beſoin de rien, & tout ce qui peut contribuer à mon bonheur, je le trouve à Alexandrie. Il y manquera pourtant quelque choſe ; votre préſence : mais je ſuis condamné à m'en priver, & il eſt décidé dans mon cœur, comme dans ma raiſon, que jamais

je ne vous entraînerai dans de nouveaux ſacrifices.

» Votre fortune vous a été ravie par des hommes pervers. S'il exiſte un Etre ſuprême & juſte qui s'occupe du ſort des mortels, il doit vous protéger, vous combler de biens égaux à vos malheurs, & vous conſerver la famille qui ajoute au bonheur de votre exiſtence. S'il n'y en a point, nous n'avons à eſpérer dans une autre vie ni récompenſe pour nos vertus, ni conſolation pour nos peines; mais dans ce monde nous avons une récompenſe dans notre cœur. Je connais peu d'hommes dont l'ame ſoit auſſi noble, auſſi généreuſe que la vôtre; ainſi vous devez trouver le bonheur en vous-même, en dépit de la deſtinée.

» Vous avez fait pour moi plus que ne pouvaient exiger la reconnaiſſance & l'amitié; or, vous ne me devez plus rien.

» J'ai facilité votre fuite de la citadelle de Glatz. Peut-être, ſi je ne m'étais pas trouvé près de vous, auriez-vous eu par la ſuite beaucoup moins de maux à ſouffrir. C'eſt moins le deſir de vous

obliger ; qu'un motif de reſſentiment contre le roi, & de haine contre Fouquet, qui m'a porté à vous ſervir ; les obligations que vous m'avez eues n'ont donc pas été un effet déſintéreſſé de la compaſſion & de l'attachement. Il y a même eu dans mon action un motif d'intérêt ; je ne ſaurais vous le diſſimuler. Il ne me reſtait aucun appui, & la vie mépriſée que je menais dans un régiment de garniſon, me couvrait de confuſion à mes propres yeux.

» Je ne me répens point de tout ce que j'ai fait dans tout le cours de ma vie. Je n'en ſuis devenu que plus ſage, & je vaux mieux que ſi je n'avais pas eu d'expérience. Je ſuis perſuadé que votre façon de penſer eſt conforme à la mienne ; heureux du préſent, indifférent ſur l'avenir.

» Si quelque part on vous rend la juſtice qui vous eſt due, ne manquerez pas de me le faire ſavoir. Votre fils Joſeph me paraît poſſéder toutes les qualités qui font les grands hommes ; il pourra ſe placer à leur rang, ſi vous ſavez le diriger. Cette perſpective m'a fait éprouver une joie qui doit être extrême dans votre cœur.

Assurez votre respectable épouse que je l'honore ; que je lui rends grace de tous ses bienfaits, & que je la félicite d'avoir fait le choix d'un mari capable de connaître & de sentir tout son mérite. De ce côté, je vois que vous êtes encore très-heureux ; ainsi vous n'avez pas de raisons pour vous repentir d'exister.

« A la premiere douleur physique qui viendra me menacer, je vous adresserai une derniere lettre ; après quoi je renoncerai à vivre, parce que je ne veux plus souffrir. Vos enfans vous imposent le devoir de prolonger votre existence autant qu'il vous sera possible. S'il vous arrivait un malheur qui fût difficile à supporter, ce devoir qui vous attache à la vie m'engagerait peut-être à vous plaindre.

» Que les frais de mon voyage ne vous alarment point. J'ai encore la montre dont vous m'avez fait présent, avec les six louis que je devais payer au tailleur pour mon habit. Mes jambes sont encore en état de me rendre le même service qu'elles m'ont rendu il y a trente ans, dans notre voyage de Pologne.

» J'avais conſervé avec ſoin le journal de ce ſingulier voyage, pour vous rappeller des événemens qui doivent tenir une place dans l'hiſtoire de notre vie ; je vous le laiſſe, parce qu'il peut vous être utile.

» Veillez ſur votre ſanté. Eloignez-vous ſurtout le plus que vous pourrez de la cour & des affaires publiques ; votre inſurmontable véracité ſerait capable de vous y cauſer de nouveaux chagrins. S'il vous eſt poſſible de quitter Aix-la-Chapelle, je vous y engage, car les moines vous y ont voué une haine implacable. L'hypocriſie ne manquera jamais d'occaſions pour vous y être nuiſible, & elle ſaura préparer celles qui pourront priver votre vieilleſſe du repos dont elle aura beſoin. Je connais votre opiniâtre intrépidité, elle me fait trembler pour vous.

» Il faut encore que je vous exhorte à une plus grande économie, & à uſer de moins de bienveillance envers les hommes ; vous avez dû connaître leur ingratitude. Je vous invite enfin à ſavoir jouir avec prudence.

» Vous avez reçu, dans le paſſé, des leçons

qui ſont bien faites pour vous guider dans l'avenir. Ne fondez plus la moindre eſpérance ſur la protection & ſur la juſtice de ces princes dont vous avez éprouvé l'inſenſibilité. Prenez & conſervez pour deviſe : *Ma vertu me ſuffit.*

» Vous avez parcouru la plus longue partie de votre carriere. Bientôt nous ceſſerons de vivre l'un & l'autre ; mais nous avons appris à ne point redouter la mort, & nous pouvons aller à ſa rencontre l'œil ſec & le front ſerein. Tant que je vivrai je ſerai diſpoſé, ainſi que je l'ai toujours été, à expoſer mes jours pour défendre les vôtres, ou pour venger votre honneur des outrages qu'on lui voudrait faire.

» C'eſt dans ces ſentimens, & tout plein de la plus vive reconnaiſſance que vous quitte aujourd'hui l'homme qui ſe fera un bonheur d'être juſqu'au dernier ſoupir

Votre ami, ALEXANDRE DE SCHELL. »

On peut croire que je fus très-ſenſible à cet adieu, ſur-tout en me voyant dans l'impoſſibilité de faire parvenir à mon ami l'argent néceſſaire

pour ſa route. Quelques jours après ſon départ, je fus forcé d'aller à Vienne. Arrivé à Francfort, je rencontrai par haſard, dans la rue, l'honnête Schell. Il attendait là des nouvelles de ſes parens. J'eus le plaiſir de reſter encore deux jours avec lui, & j'employai toute l'éloquence de de mon attachement pour le détourner de partir. Ce fut en vain ; j'eus même la plus grande peine à lui faire accepter vingt louis d'or qui devaient contribuer à le conduire plus commodément à ſa deſtination ; enſuite nous nous dîmes adieu, le dernier adieu, & nous nous ſéparâmes.

Trois ſemaines après ou environ, il m'adreſſa à Vienne la lettre ſuivante.

» MON AMI,

» Vous m'avez forcé à Francfort d'accepter vingt louis qui appartenaient à votre famille, & dont il eſt probable que le ſacrifice vous a fait éprouver de la gêne. Mais puiſſiez-vous, homme généreux, jouir des ſentimens & du bonheur dont ces vingt louis viennent d'être la cauſe ! Puiſſent

aussi descendre sur votre destinée les vœux qu'a formés, & l'effet des bénédictions que vous a données un vieillard de quatre-vingt-deux ans, prêt à mourir de faim avec sa femme & le reste de sa famille. Voyez-le, mon ami, ce vieillard élevant les yeux vers le ciel avec une expression que votre cœur peut deviner, lorsque tout-à-coup son fils, ce Schell qu'il croyoit perdu, est entré dans sa cabane couverte de mousse, pour lui apporter de la consolation & des secours.

» Mon cher Trenck ! si ma plume pouvait vous rendre ce tableau comme il a frappé mes yeux, vous ne le verriez point sans en être attendri. Depuis vingt-quatre ans ma famille n'avait point reçu de mes nouvelles ; on me croyait mort. J'avais appris que la chambre impériale avait fait perdre à mes parens un procès qui les avait ruinés, & je ne leur avais point fait connaître mes malheurs, pour ne pas ajouter à leurs chagrins, en les inquiétant sur mon sort. Quand mon pere eut été informé que j'avais quitté le service de Prusse, & que mon nom avait été affiché à la potence de Glatz, il m'avait banni de son cœur. Ma mere avait versé des larmes sur ma

trifte deftinée ; mais le fpectacle douloureux de la fituation où étaient réduits fes autres enfans avait éloigné de fon fouvenir celui qu'autrefois elle avait confidéré comme l'appui de fa vieilleffe & comme l'honneur de fa maifon. J'ai trouvé ma fœur aînée périffant de mifere dans un lit, où depuis douze ans elle eft retenue par une paralyfie. La cadette eft en démence, & quelquefois on eft contraint de la lier. Mon frere aîné qui était parvenu jufqu'au grade de major au fervice de Pruffe, a été caffé à caufe de mon aventure de Glatz ; il fert actuellement en Danemarck fous un autre nom, en qualité de caporal. Mon vieux & refpectable pere, couvert de miférables lambeaux, tourmenté d'une hydropifie, était affis dans un fauteuil ; & ma mere, âgée de foixante-dix ans, rempliffait, autour de tous ces êtres malheureux par moi feul, les fonctions de fervante, de garde-malade & de pourvoyeufe. A l'inftant où j'arrivai ils étaient tous réduits, depuis quelques jours, à fe nourrir de pain fec, parce que la fin du mois approchait. Il faut que je vous apprenne que le prince qui a caufé leur ruine leur fait une penfion de neuf florins par mois, & qu'en la recevant ils doivent l'en remercier avec un refpect, avec une fou-

miffion

miſſion profonde, qu'il leur eſt en outre ordonné de prier pour ſa conſervation. Les infortunés n'avaient point de bois ; demi-nuds, aſſis les uns à côté des autres, ils ſe preſſaient pour s'échauffer. Ils avaient la bonté de s'occuper du fils qu'ils avaient perdu, ils en parlaient, ils s'encourageaient mutuellement à la patience, quand je ſuis entré dans la cabane, & que je leur ai offert des ſecours en me faiſant reconnaître.

» Grand Dieu ! comment vous peindre cet inſtant ! Le cœur frappé du tableau de leur miſère profonde, l'œil fixé ſur ce douloureux ſpectacle, je reſtai muet ; il régnait dans la cabane un ſilence que perſonne ne pouvait interrompre. Je jettai ſur la table les vingt louis d'or..... Sont-ils à toi, mon fils, s'eſt écrié ma mere ? Oui, lui ai-je répondu, oui, ma mere ; je les ai acquis avec honneur, & je vous les apporte pour adoucir vos maux. Tous les viſages peignirent enſemble la ſurpriſe & la joie. Le vieillard laiſſait couler ſur ſes joues des larmes paternelles, & ma mere, ſuſpendue à mon cou, ſanglotait en m'accablant de ſes careſſes. La paralytique demandait un bon dîner, &, ſans trop en ſavoir

la cauſe, la folle danſait & cabriolait dans la cabane.

» Inſenſiblement nous nous remîmes tous de notre étonnement ; je racontai de mes aventures ſeulement ce qu'on avait dû en apprendre, après quoi on s'occupa du dîner. Nous nous mîmes à table, & avec votre argent, très-cher ami, j'eus le bonheur de reſtaurer mes parens qui ſuccombaient de beſoin, comme de voir changer la malédiction paternelle en de ſinceres bénédictions.

» C'eſt vous qui m'avez fait jouir de ce jour heureux qui ſera le plus beau de ma vie ; car ſans l'argent que vous m'avez donné, je ne ſerais point retourné vers mon pere, & ſans cette ſcène qui ſera toujours préſente à mes yeux, je ſerais mort avec une inſouciance totale. J'ai maintenant une raiſon pour être attaché à la vie. J'ai des parens à nourrir, ils ont beſoin de moi. Je retourne à Alexandrie où je pourrai leur gagner le néceſſaire. Ah ! ce n'eſt que d'aujourd'hui que je connais réellement tout le prix de l'exiſtence.

» Je ne vous ferai point connaître l'endroit

où j'ai rencontré ma famille infortunée ; vous ſeriez capable de me priver de l'avantage de lui conſacrer mes travaux. Je connais la généroſité de votre cœur ; mais je ſais auſſi que vous n'avez point de ſuperflu à donner. Quand je verrai ma fin s'approcher, ou lorſque je ne ſerai plus en état de travailler, je vous indiquerai le lieu de ſa retraite, afin que je puiſſe mourir ſans regret & avec la certitude que vous prendrez ma place. J'ai paſſé neuf jours avec mes parens : pendant ce tems, j'ai dépenſé trois louis pour me rejouir avec eux. Je les ai quittés hier, comme je vous ai quitté à Aix-la-Chapelle ; je ſuis parti ſans les voir pour m'épargner le chagrin des adieux, & je leur ai laiſſé ma montre, une lettre & quinze louis.

» Je m'avance donc à pieds vers Alexandrie, avec plus de fierté ſans doute que n'en montrait Alexandre lorſqu'il marchait vers Babylone, ſuivi de ſon armée victorieuſe. Jamais l'or n'a été conſacré à un uſage plus reſpectable que celui qu'il m'a fallu recevoir de vous à Francfort. Je ne forme plus qu'un ſeul vœu ; Alexandrie & mes talens ſuffiront ſans doute pour m'aider à le remplir. Mes parens habitués à la pau-

vreté ont appris à se contenter de peu. L'argent, mon ami, est donc une chose précieuse ! Ah ! puisqu'il fournit à l'homme sensible les occasions de faire le bien, j'appliquerai mon industrie à en gagner, j'en sentirai le prix, & désormais j'en ferai un meilleur usage.

„ Continuez de vous bien porter, mon cher Trenck. Si après votre long exil il se faisait que vous rentrassiez dans votre patrie, je vous y souhaite des richesses capables de vous mettre en état de contribuer au bonheur de vos parens. Si jamais il vous est possible d'être utile aux enfans de Waldow, rappellez-vous ce que je vous ai dit dans la forêt de Hammer à l'instant où vous vouliez vous venger d'un beau-frere insensible, peut-être, mais peut-être aussi inspiré par la terreur. Veuille le ciel vous accorder la satisfaction d'une vengeance aussi douce aussi digne de votre ame! Je vois s'élever encore pour vous l'horizon d'un avenir sans nuages. Toujours j'honorerai la noblesse & la bienfaisance de votre cœur. Ne m'oubliez pas. Si j'ai besoin de vos secours, je ne manquerai pas de vous en informer. Vous, écrivez moi seulement une fois par année, & faites-moi connaître la situation de vos affaires.

» Je vous ai fait connaître la raiſon qui m'a engagé à vous laiſſer ignorer le ſéjour de mon pere ; je me flatte que vous ne vous fâcherez point de ma délicateſſe ; vous êtes plus fait qu'un autre pour la ſentir & pour l'approuver.

» Quoique je vous écrive cette lettre en Suiſſe, elle partira d'Ulm, où un ami s'eſt chargé de la mettre à la poſte. Puiſſe votre vertu vous mettre à l'abri de nouvelles infortunes ! Puiſſent Dieu ou les hommes la récompenſer ! Je vivrai & je mourrai.

Votre reconnoiſſant, & ſans doute votre plus fidele ami ALEXANDRE DE SCHELL, ſecrétaire du régiment de Souter, au ſervice du roi de Sardaigne, à Alexandrie. »

J'ai reçu ſucceſſivement de Schell quelques autres lettres du même ſtyle. La derniere que j'en reçus m'annonçait que par ſon teſtament, une dame lui avait fait un préſent de cent-cinquante ducats. Il m'y témoignait la joie la plus vive de pouvoir faire parvenir cette ſomme à ſes parens.

Mais j'ai perdu ces lettres ; elles ne ferviraient d'ailleurs qu'à prolonger inutilement fon hiftoire.

Deux années fe pafferent fans que j'entendiffe parler de mon ami ; au bout de ce tems je reçus l'écrit fuivant :

Schell expirant à fon ami Trenck.

„ Quand vous recevrez ceci j'aurai ceffé d'exifter. Le méchanifme de mon organifation va perdre fon mouvement, & je doute qu'après il puiffe en reprendre un pour l'éternité. Jamais, très-cher ami, perfonne ne fera forti de la vie avec plus de tranquillité que je ne le ferai dans quelques heures, après vous avoir donné, avec toute la férénité d'efprit dont je puis être capable, un dernier témoignage de ma vive reconnaiffance.

„ Mes dernieres années ont été parfaitement heureufes. Depuis quarante années que je me fuis fait appeller *Lefch*, en renonçant de très-bon cœur à tous les titres honorifiques, j'avais

presqu'oublié que Schell était le nom de ma famille.

» J'ai joui du bonheur de vous voir heureux ; & je vous laisse content & paisible. J'ai perdu mon pere & ma mere il y a deux ans, après avoir eu la douce satisfaction de leur procurer le nécessaire, & même du superflu sur la fin de leur carriere. Ma sœur la paralytique est morte il y a six semaines ; quant à la folle elle vit joyeuse dans une maison de secours où elle n'a besoin de rien.

» L'amie qui avait fixé mon cœur vient d'épouser un jeune homme dont elle est aimée. Qu'elle soit heureuse ! La jalousie est étrangere à mon ame.

» La pierre, au moment où je vous écris, me fait éprouver les plus cruelles douleurs. La consomption m'a dévoré, & votre ami n'est plus qu'un squelette mouvant. Mon médecin a été frappé des symptômes certains de ma prochaine dissolution. Je les sens mieux que lui, & dans quelques jours, ou dans quelques heures, j'aurai cessé de souffrir.

» Vous ſavez que depuis pluſieurs années je porte toujours avec moi ce qu'il faut pour échapper à la douleur. Ce remede eſt plus sûr, moins tourmentant que ceux des fils d'Eſculape.

» Puiſque je ne dois plus concevoir de craintes ni d'eſpérances, vous liſez les derniers caracteres que tracera votre fidele & ſincere ami. Mon ame expirante vit encore dans la vôtre. Quand elle m'aura quitté, je ne me ſouviendrai plus que je vous ai quitté, comme elle. Mes derniers ſentimens pour vous ſont attachés à cette feuille; à l'inſtant de ma diſſolution ils ſe détacheront de mon cerveau avec ma penſée qui s'évanouira comme un ſonge. Suivez-moi, cher ami, le plus tard qu'il vous ſera poſſible.

» Je regarde avec le coup-d'œil de l'indifférence la réputation, l'honneur, la poſtérité; je meurs inconnu, & avec moi mon ame s'éteindra toute entiere. Sachez vous garantir des priſons de Glatz & du Spielberg; il n'y a plus des Schell pour Trenck. En quittant ce monde, je n'y laiſſe perſonne qui ait beſoin de vos ſervices, ou que je doive recommander à votre ſenſibilité. Non, mon ami, Schell n'eſt plus rien

pour vous. Si je partageais en cet inſtant les ſentimens de votre ame noble & tendre, j'éprouverais d'inutiles regrets, & la douceur de ce dernier adieu en ſerait troublée. Ayez donc la fermeté de rire comme moi. Que cet extravagant de Schell vous égaie encore à ſa derniere heure. Sur le théatre du monde, au ſein des ſituations les plus tragiques, il a trouvé les moyens de rire, il en deſcendra en riant, & le rideau tombera pour toujours.

» Déjà le ſommeil vient aſſoupir mes ſens; mes yeux commencent à ſe fermer, & mon ame tend à la volupté du repos. Bientôt je dormirai; mon ſommeil ne ſera troublé par aucun ſonge, & je ne me réveillerai plus pour rêver tout éveillé. Vous veillez encore, mon cher Trenck! Fermez les yeux avec autant d'indifférence que votre ami Schell. J'ai joué mon rôle; applaudiſſez-moi. Je m'inquiette fort peu de ce que penſeront les autres habitans de ce globe qui ont été ſpectateurs de la tragi-comédie que nous y avons jouée. Je ne reparaîtrai point pour le *Da Capo*. Amitié, reconnaiſſance, vœux ardens & ſinceres pour votre félicité, voilà ce

qui compoſe toute ma derniere penſée. Ainſi meurt

Alexandre, jadis, de Schell, aujourd'hui Lesch, à Alexandrie. »

Dès que j'eus reçu cette lettre, j'écrivis au régiment ; on me répondit qu'on l'avait trouvé mort dans ſon lit le 26 mai.

Qu'il repoſe en paix, l'eſtimable, le ſenſible Schell ! Il méritait un ſort plus heureux, car les erreurs de ſa jeuneſſe n'ont été fatales qu'à lui-même, & s'il a donné des chagrins à ſa famille, il les a ſu réparer.

Jeune homme qui avez lu cette hiſtoire, frémiſſez de crainte en voyant dans quel précipice peuvent conduire l'indiſcrétion, la légéreté & l'imprudence. Que l'expérience d'autrui vous apprenne à modérer la fougue de vos inclinations, à connaître la valeur & la néceſſité de l'argent, avant que l'amour des plaiſirs & l'indigence, qui

en eſt la ſuite, vous conduiſent à des ſituations dont on ne ſe tire trop ſouvent que par des actions lâches & déshonorantes. Vous êtes entouré de pièges ſemblables à ceux dans leſquels eſt tombé le brave Schell ſans pouvoir jamais parvenir à s'en retirer. Il n'a pas manqué de talens ni de vertus, il lui a manqué d'en ſavoir faire uſage, quand il pouvait en tirer les plus heureux avantages.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que je me ſuis déterminé à écrire ſa vie ; elle pourra ſervir de leçon à quelque jeune homme inconſidéré, & le faire rentrer en lui-même à l'inſtant où il voudrait oublier ſes principes. Schell n'a que trop expié le premier faux pas qu'il a fait dans ſa carriere. Fixez ſur lui votre attention, jeune homme. Je lui ai moins d'obligation pour avoir facilité mon évaſion du château de Glatz que pour les bons conſeils, pour les ſentimens reſpectables qu'il m'a donnés dans plus d'une occaſion. Sa raiſon était plus utile aux autres qu'elle ne l'était à lui-même. Que mon hiſtoire conſacre à jamais ſon nom dans le ſouvenir des honnêtes gens ! Que Dieu daigne accorder des récompenſes à un homme qui vécut malheureux, & dont

l'ame était réellement portée aux actions nobles & courageuses ! Une meilleure fortune, une position plus avantageuse & plus digne de lui ne l'auraient élevé que pour l'avantage, pour le bonheur de ses concitoyens. Mais..... il n'est plus ; sa carriere est finie sans retour ; mon cœur se serre & je tire le rideau.

Jusqu'ici c'est mon original allemand qui a parlé. J'aurais mille fois affirmé par serment que mon ami Schell n'existait plus. Que dira-t-on quand je le ferai ressusciter ? Il est pourtant nécessaire, indispensable que je le fasse revivre ; & mon devoir exige que je joigne à cette traduction la note suivante ; elle ne peut qu'exciter la curiosité & l'intérêt.

Quelque tems après que ce livre eut paru ; en revenant de Berlin à Vienne, je reçus, le 20 décembre 1787, la lettre qu'on va lire.

Cher Baron,

» Quand vous recevrez une lettre de votre

ami Schell, d'un homme cru mort depuis dix-ſept ans, ſans doute vous ſerez frappé de ſurpriſe. Il eſt cependant certain que je vous l'écris ſur ce globe terreſtre dont je ſuis encore habitant.

» Voici l'explication du miracle.

» Un officier de notre régiment revenant de la Suiſſe où il avait été en ſemeſtre, a rapporté à Novarre l'hiſtoire de votre vie, à laquelle vous avez joint la mienne. Vous avez fait connaître mes actions avec autant d'énergie que de fidélité, mais auſſi avec peu de ménagement pour ma gloire; chimere dont pourtant je ne m'occupe qu'avec une extrême indifférence. Mais, mon ami, vous m'avez ôté mon maſque; & voilà qu'un ſecret, que j'ai ſu cacher pendant le cours de trente-ſix années, eſt maintenant connu de toute la garniſon. Cette découverte me fait ſouffrir, mais je vous pardonne. Vous écriviez avec la conviction que votre ami n'exiſtait plus. Les morts ne s'occupent pas ordinairement de la lecture des ouvrages qui paraiſſent ſur la terre, ni des jugemens que prononcent ſur eux les mortels qui leur ont ſurvécu. J'ai été la ſeule

caufe de votre erreur, & je ne puis attribuer qu'à moi la publicité d'un récit qui, dans ma fituation préfente, ne peut que m'être très-défagréable.

» Je n'ignorais pas qu'on vous avait refufé juftice à Vienne, que vos ennemis vous avaient opprimé & ruiné. Etant chez vous à Aix-la-Chapelle, je m'étais apperçu que vous pouviez à peine fuffire aux befoins de votre nombreufe famille, je pénétrais dans les fentimens de votre cœur noble & généreux. Je favais enfin que vous écriviez pour ajouter à vos reffources. Vous m'aimiez autant que je vous aimais. Je n'étais qu'un bas-officier vivant pauvrement à Alexandrie. Tant que vous m'auriez cru exiftant, votre ame fe ferait affligée de l'impuiffance de me donner des fecours, ou fi vous aviez fuivi vos inclinations bienfaifantes, vous auriez manqué à vos devoirs de pere de famille. J'ai donc pris le parti de vous tromper, & j'ai réfolu de mourir pour vous. C'eft pour cela que, déterminé à ne vous plus être à charge, je vous ai annoncé une fauffe réfolution de quitter la vie.

» La lettre que vous écrivîtes au régiment

pour y demander les détails de ma mort tomba entre les mains de mon capitaine. Celui-ci ne me la communiqua point sans surprise, & ce n'est que sur mes instances réitérées qu'il a bien voulu se prêter à vous confirmer mon trépas. Vous voilà donc justifié, & je dois aussi l'être à vos yeux.

» Mon cœur & ma curiosité vous suivaient par-tout. Un ami d'Aix m'a souvent donné de vos nouvelles, mais elles étaient toujours affligeantes pour mon amitié. L'injustice & l'insensibilité des souverains continuaient de s'appesantir sur Trenck ; sa fierté ne me paraissait pas propre à fléchir leur orgueil ; je suis donc resté muet jusqu'au moment où l'on m'a informé de votre triomphe à Berlin. Je vous en félicite, & je m'en réjouis avec tous ceux à qui le vrai mérite inspire de l'intérêt. J'en viens aux détails de ma situation présente.

Enfin, me voilà pour la quatrieme fois enseigne encore à l'âge de soixante-quatorze ans. Ainsi nous n'avons, ni l'un ni l'autre, fait fortune dans l'état militaire. Mais que nous importe ? Celui qui a pu, jusqu'à l'âge de soixante-quatre ans, laisser

un Trenck dans le petit grade de major, eſt plus à plaindre que lui, & je ne m'attends pas que celui qui m'a fait enſeigne, depuis un an, m'accorde jamais le brevet de colonel. De pareilles chimeres, mon cher Baron, ne doivent pas exciter nos regrets. A coup ſûr, il vous ſerait difficile de ne point rire, ſi vous voyiez l'enſeigne *Leſch*, tout blanchi & tout courbé, remplir les fonctions d'un jeune candidat; mais mon ſort l'a voulu, & j'éprouve dans ma poſition actuelle de la ſatisfaction, du bonheur même.

» Je ſuis encore redevable à mon capitaine des frais de mon équipage. Si la vente de votre hiſtoire vous a procuré des avantages pécuniaires, envoyez-moi ma portion pour les trois feuilles dont je fais ſeul les honneurs, afin que je m'acquitte avec mon bienfaiteur. Si cela vous gêne, n'y penſez pas. Vous me connaiſſez, & je vous connais. Rien à dire de plus ſur cet article.

» La lecture de notre courſe en Pologne m'a fort amuſé. Je vous ai reconnu par-tout dans la force de vos expreſſions. Vos ennemis ont enfin

enfin trouvé leur châtiment ; s'il vous en reste un puissant, chargez-moi de votre vengeance ; tous mes parens sont morts, je ne tiens plus à rien, je n'ai rien à perdre, & vous êtes pere. Ne tardez pas à me donner de vos nouvelles. Cette lettre ne peut qu'exciter en vous des mouvemens très-extraordinaires. En annonçant ma mort, vous avez trompé le public, mais ce public, mon ami, n'est pas intéressé à savoir s'il existe un Schell ou un Lesch, ou s'il a jamais existé. Envoyez-moi, si vous le pouvez, deux exemplaires de notre histoire ; je me lirai avec indifférence, mais je vous lirai avec un grand plaisir. Au moment que je recevrai votre premiere lettre, je vous ferai une longue réplique.

» Mes jours, mes années même, s'écoulent à présent avec la rapidité d'un torrent. Ma vie est uniforme ; je ne crains ni ne souhaite rien. Ma santé, ma constitution physique, le caractere de mon ame, sont dans un rapport parfait avec mon âge & avec mon génie. Je jouis réellement de la vie. Tout le régiment a pour moi de l'estime & de l'amitié. Je n'ai pas un ennemi, pas un envieux. Je ne suis attaché à personne qui puisse me donner de l'inquiétude pour le

tems où je ne ſerai plus. Si vous êtes auſſi heureux que moi, mon cher baron, ne me faites pas languir : j'attends votre réponſe avec la plus vive impatience, et ſuis toujours le même, »

Lesch, actuellement Schell, puiſque vous m'avez reſſuſcité.

Ma réponſe à Schell.

Ami Schell ! vous êtes donc encore acteur ſur la ſcene de ce triſte monde ! En honneur ! Je croyais, ſur parole, que vous aviez, pour l'attente de la réſurrection des morts, une vingtaine d'années au-deſſus de votre ami Trenck, & depuis dix-huit ans, ma ſenſibilité adreſſait vers votre tombe des ſoupirs auſſi vains que mes regrets.

Homme eſtimable ! Vous m'avez trompé par excès de délicateſſe ; je n'en ſuis pas ſurpris : mais je l'avouerai, j'ai été frappé d'étonnement en recevant la lettre par laquelle vous êtes revenu à la vie pour le bonheur de l'amitié !

Oui, je vous reçois à cœur ouvert, mon cher revenant, & les mêmes bras qui vous ont porté de Glatz à Braunau ſont toujours prêts à vous prêter leur appui, à vous prouver une affection auſſi vive, auſſi conſtante, auſſi tendre que celle de Pilade pour Oreſte. Dans tous les tems vous avez été le bien venu pour moi; vous l'êtes d'autant mieux dans ce moment que ma ſituation préſente peut me donner la ſatisfaction de vous être agréable & utile, ſans que j'en éprouve la moindre gêne.

En retrouvant votre hiſtoire dans la mienne, vous avez été offenſé de quelques détails; pourquoi vouliez-vous vivre & mourir incognito? Vous étiez fait pour prévoir que ſi Trenck reſſuſcitait, Schell ne pouvait pas reſter au tombeau & qu'il faudrait nous retrouver. Il eſt vrai, je ne vous ai point ménagé, j'ai même trahi quelques-uns de vos ſecrets. Mais ſi j'ai pu vous offenſer en publiant vos faibleſſes, n'oubliez pas que la même main qui les traça, fit auſſi le tableau de vos vertus, & que mes larmes ont ſouvent arroſé ma plume en écrivant votre hiſtoire.

On ſait donc actuellement à Novarre que vous êtes le Schell dont je parle! Pardon cher ami

C'eſt pourtant votre faute ſi vous êtes découvert ; & c'eſt vous qui m'avez forcé à déchirer le voile qui cachait votre mérite perſonnel. Il eſt certain que ſi je vous avais cru vivant, j'aurais adouci quelques traits de votre vie ; mais je vous croyais mort ; je ſavais que vous aviez toujours peu fait de cas de ce qu'on appelle gloire & renommée ; que dans l'état obſcur où vous aviez voulu vivre, vous aviez regardé du même œil les préjugés, les éloges & le blâme, & je me ſuis mis à mon aiſe. Ainſi, vous ne pouvez pas être irrité contre votre ami. Quant à moi, je vous permets de dire à Novarre, comme par-tout ailleurs, que j'ai fort exagéré votre légende, en écrivant mon martyrologe tel qu'il eſt : avouez qu'il pourrait ſervir de preuve au procès de notre béatification.

Cependant votre lettre me conſole. Si vous êtes indifférent pour tout ce qui regarde Schell, Leſch ne peut pas ceſſer d'être Leſch, ou il faudrait douter de la véracité de l'hiſtoire où Trenck s'eſt cru, par votre morne & long ſilence, autoriſé à tout dire ſans déguiſement. Au reſte, à tout bien conſidérer, je ne vous ai pas fait le moindre tort. Tous mes lecteurs vous eſtiment, vous plaignent & vous admirent, & ſi vous ve-

niez jamais en France, vous aimeriez à connaître une nation ſenſible, indulgente, très-diſpoſée à vous rendre juſtice, & à honorer en vous un des héros de l'amitié.

Vos erreurs, vos imprudences, l'abnégation abſolue de votre intérêt perſonnel, lorſque vous avez été porté vers une action noble ou hardie, tout cela n'a fait de tort qu'à vous-même. Les eſprits ſages, les hommes raiſonnables vous accordent des ſentimens dignes de vous, & deſireraient vous voir, à l'âge où vous êtes parvenu, dans une ſituation plus heureuſe que celle d'un Enſeigne.

Je vais, pour votre conſolation, vous faire part d'un court entretien qui vous fera connaître tout le caractere du roi Frédéric-Guillaume. Il m'avait ordonné de lui raconter votre hiſtoire, j'obéis. Après l'avoir écoutée, il me dit avec intérêt : « Eſt-il encore vivant, ce ſingulier Schell ? — Non, Sire. — Sur quoi il m'aſſura, d'un ton pénétré, que ſi vous exiſtiez encore, vous pourriez revenir à Berlin, ſans craindre que l'on vous reprochât le paſſé. »

D'après cela, faites-vous une idée de la bienfaisance de son cœur, & convenez que j'ai grande raison de l'aimer.

Dans votre premiere lettre, dites-moi quelque chose sur votre situation actuelle, parlez-m'en par détails. Pourriez-vous quitter vos amis de Novarre, pour passer le reste de vos jours auprès de moi ? Je desirerais que vous pussiez me donner cette satisfaction. Si cela est impossible, je vous enverrai le produit de la portion de votre histoire qui occupe quatre feuilles dans la mienne. La lettre-de-change ci-jointe forme le montant de ce qui vous revient pour l'édition allemande ; celui de l'édition française ne tardera pas à suivre. Votre délicatesse ne doit pas me répliquer par un refus. Ce n'est pas Trenck qui vous donne, c'est le public ; je ne fais ici qu'une restitution. Si en Allemagne les libraires étaient tous d'honnêtes gens, le produit de mon livre aurait été plus considérable, & votre part serait plus forte.

Un libraire de Paris vient de publier deux tom s, sous le titre de *Lettres & Aventures de*

Schell. C'eſt une compilation indigeſte, une rapſodie de menſonges, de fauſſetés, de faits injurieux. On vous y fait faire un teſtament par lequel vous donnez à vos amis de groſſes ſommes & des boîtes remplies de bijoux. Vous pouvez, ſur ces courts détails, juger d'un livre qui n'a été compoſé que pour mettre à profit une circonſtance où le public paraiſſait avide de tout ce qui regardait Schell. Voilà comme les libraires, échauffés par l'amour du gain, en impoſent à la curioſité générale.

Je ſais que la littérature a été un de vos plus chers délaſſemens; envoyez-moi donc quelques-uns de vos ouvrages : je vous ferai gagner de l'argent, dont il n'eſt pas impoſſible que vous ayez beſoin, & vous ne craindrez pas de m'être à charge.

Ma ſituation actuelle eſt trop tumultueuſe pour un philoſophe. Si la vanité était mon défaut, je ſerais, mon ami, plus heureux que Céſar. J'ai triomphé par-tout, & la France me fait oublier tous mes maux, par la maniere noble, ſenſible & généreuſe avec laquelle

elle veut bien m'accueillir ; auſſi lui ai-je voué pour jamais tout mon cœur, toute mon ame. Je ne regrette que le tems perdu pour l'ingrate Autriche : j'ai tout fait pour elle, elle n'a rien fait pour moi. Au lieu des récompenſes que j'avais lieu d'en attendre, elle laiſſe mes biens au pouvoir de ceux qui les ont envahis, & je ſuis obligé d'y lutter ſans ceſſe ou contre la perſécution, ou contre la lâcheté des principes de mes ignorans concitoyens. Malheureuſement pour ma famille & pour moi, c'eſt dans ce pays ſi funeſte à ma vertu, dans ces climats où l'honnête homme ne ſaurait jamais trouver le repos, que j'ai fixé les débris de ma fortune. Que faire ? J'obſerve, j'attends un moment pour le ſaiſir, s'il peut m'être favorable. En attendant, je me livre ſans réſerve à tous mes devoirs de pere, puiſque dans un état deſpotique, il ne m'en reſte plus à remplir comme citoyen. Suivant toutes les apparences, le ſort me ſera contraire juſqu'à la fin ; & comme je puis croire que j'ai perdu, ſans reſſource, les richeſſes qui devaient m'appartenir, je travaille ſans relâche pour l'établiſſement de ceux qui me doivent l'exiſtence. C'eſt ma derniere obligation ; je la remplis, quoiqu'elle m'empêche de

jouir en effet des avantages de toutes les victoires que j'ai remportées.

Nous touchons, ami Schell, au terme de notre carriere. Je verrai la fin de la mienne avec autant d'indifférence que de fierté, puiſque mon juge intérieur ne me reproche rien. Partout on me plaint & l'on m'admire ; néanmoins perſonne juſqu'ici ne m'a prêté un appui réel. Je n'ai trouvé qu'un Schell dans ma vie. J'ai donné beaucoup, & je n'ai rien reçu de ceux même qui me devaient les graces & les conſolations du pouvoir. Qu'importe, puiſque je ſais trouver le néceſſaire, en bien uſer ; puiſque mes enfans élevés par moi-même dans les principes que j'ai adoptés, ſauront ſuivre mon exemple? Vous ne vivez ſur la terre que pour vous ſeul ; vous êtes par conſéquent plus heureux que votre ami.

Finiſſons la tragédie comme nous l'avons jouée juſqu'ici. On joue déja la mienne à Paris, avec approbation, quoique je vive encore. Lorſque nous ne ſerons plus dans la contrainte où nous retient encore notre devoir d'acteurs, je deſire

que nous puiſſions raiſonner enſemble derriere le rideau.

Donnez-moi ſouvent de vos nouvelles. Je veille encore pour vous. A Paris, le 12 Mars 1789.

Votre ami TRENCK.

Voilà donc mon ami Schell de retour à la vie ! Le voilà, par ſon ſeul mérite, devenu enſeigne à l'âge de ſoixante-quatorze ans !

Un Libraire de Paris vient d'annoncer ſon hiſtoire & ſes productions littéraires. C'eſt la cupidité, l'inſatiable avarice qui conduiſent ainſi à tromper la religion du public. Dans cette compilation où le ridicule & l'inſolence ſe diſputent le pas, il n'y a pas un ſeul mot de vrai. Tout y eſt invention, menſonge. C'eſt ce que ma probité veut que j'affirme au public ſous le ſerment de mon honneur.

Le faiſeur de romans a imprimé en outre un teſtament de mon ami. Ce galant homme, qui n'a jamais eu d'aiſance, a toujours été hors

d'état de disposer de dix louis ; & cependant il est question, dans ce testament incroyable, de boîtes remplies de bijoux, d'un gros diamant blanc, de legs considérables, de beaucoup d'argent comptant, & des plus absurdes puérilités. Je souhaiterais sans doute à Schell un trésor aussi bien fourni. Je serais sûr qu'il pourrait se donner les aisances dont sa position présente peut avoir besoin, & j'aimerais à savoir que le patriarche de tous les enseignes possibles reposerait sur un bon sopha, sans craindre la misere, lorsqu'enfin il deviendra invalide.

Je l'ai trop aimé, je lui suis encore trop sincérement attaché pour ne pas m'empresser de lui donner tous les secours qui dépendront de moi à l'âge où ses forces lui refuseront la faculté de subvenir lui-même à ses besoins : il se déterminera sans doute à recevoir de nouveaux témoignages de mon amitié.

Le court récit que j'ai fait de ses aventures a ému les ames sensibles. On l'a cru mort sur ma parole, mais il est encore au nombre des vivans ; ainsi les personnes que leur générosité pourrait conduire ou à l'aider dans sa vieillesse,

ou à ſeconder mes bonnes intentions, peuvent s'adreſſer à MM. Sartorius & compagnie, banquiers, rue Bour-bon-Ville-neuve, à Paris. On n'ignore pas dans cette maiſon qu'Alexandre de Schell, enſeigne dans un régiment Suiſſe, eſt en garniſon à Novarre en Sardaigne. Schell eſt trop fier pour chercher à exciter la commiſération de perſonne; mais je ſuis aujourd'hui aſſez à mon aiſe pour chercher à prévenir par tous les moyens qui ſeront en ma puiſſance, les moindres beſoins d'un ami d'un genre auſſi rare. C'eſt au lecteur généreux & ſenſible à faire ce qu'il croira convenable. Il ne faut à Schell ni hôtel garni, ni bon cuiſinier, ni boudoir; mais les derniers momens d'un philoſophe qui touche à la décrépitude exigent une vie tranquille & commode ſans le moindre embarras. Il n'a jamais ambitionné les richeſſes; mais il a trop peu ſongé au tems où la miſere peut peſer ſur l'exiſtence & ſur l'amour-propre d'un vieillard iſolé, ſans famille & ſans patrie.

Le libraire de Paris qui déshonore Schell par la ridicule édition qu'il vient de publier de ſon hiſtoire, tout en abuſant de la crédulité publique, a ſu en tirer un grand produit; & Schell, dont

on a prostitué le nom au succès de cette manœuvre mercantile, n'en a pas retiré le plus petit avantage. Schell est trop noble, outre qu'il est trop vieux pour s'abaisser jusqu'à donner à un compilateur de grossiers mensonges, la juste récompense qui serait due à ses travaux. D'ailleurs ce compilateur s'enrichit impunément sous la protection d'un privilége, & il habite un pays où il est défendu de punir un agresseur littéraire d'une façon proportionnée à son délit. L'industrie d'un libraire n'est pas ici considérée comme un tort; ses usurpations n'ont pas le caractere du vol; il peut mettre à profit toutes les occasions; & quand sa fraude est reconnue, il n'a point à redouter qu'on le force à reprendre sa trompeuse marchandise. Voilà pourtant un privilége qui ne fait guere d'honneur à la probité des marchands de littérature, & auquel il me semble qu'il serait important que des loix sages fissent quelque attention.



Sort des ennemis de Trenck

A. Borel del. A.C. Giraud jun. Sculp.

EXCUSES,

EN FORME

DE RÉPARATIONS D'HONNEUR,

A TOUS CEUX QUE JE PUIS AVOIR OFFENSÉS DANS MES ÉCRITS.

Si tacuisses, Philosophus mansisses.

Ce n'est pas la crainte d'irriter encore des hommes pervers ; ce n'est pas le péril qui suit les cabales & les persécutions des cours ; ce n'est pas la fureur des moines allemands, ni celle des fripons effrontés qui absorbent autour d'un tapis verd la fortune des hommes crédules ; ce n'est pas enfin le desir d'éviter les piquures de quelques insectes ou celles de nos judicieux critiques, s'il m'arrivait encore de troubler leur nullité ; non, ce n'est point tout cela qui motive les excuses en forme de réparations d'honneur que je me détermine à faire aujourd'hui.

Je me propoſe un but plus ſérieux, plus conforme à la raiſon. Je veux dépoſer ma plume ſatirique, goûter déſormais les douceurs d'une tranquille indépendance. Je veux terminer toutes les querelles, tous les procès où m'ont jetté les ennemis de ma vertu & de mon intégrité ; vivre enfin plus agréablement pour moi-même, & ne plus m'expoſer ſeul aux aſſauts de la multitude.

Tant pour les hommes qui penſent que pour ma réputation, je crois avoir préſentement aſſez écrit ; je crois m'être acquis aſſez d'honneur en oſant publier tout ce que ma raiſon & la vérité m'ont fait penſer & voir.

Si la ligue qui s'eſt élevée contre moi était compoſée d'honnêtes gens & de gens d'eſprit, l'eſſaim des ennemis qui vient encore m'aſſaillir ne ſerait certainement ni auſſi nombreux, ni auſſi méchant, ni auſſi opiniâtre, ni auſſi irréconciliable.

Quand je conſidere dans quel abîme mon intrépide & téméraire droiture aurait pu me précipiter, un mouvement de frayeur me fait preſque marcher en arriere. Les épées, les poignards ſont encore aujourd'hui levés ſur mon ſein.

Chaque écrit qui eſt ſorti de ma plume a néanmoins obtenu les ſuffrages des gens vertueux. J'ai reçu des félicitations ; on a formé des vœux pour moi ; mais on ne m'a point accordé d'autre faveur. On a laiſſé à mes propres reſſources le ſoin de me défendre, ſans daigner m'accorder le plus léger appui. Ainſi mon travail a dû me devenir d'autant plus inſipide, qu'on peut remporter une victoire complete ſur des ennemis d'un certain genre, ſans qu'elle ſoit utile ni honorable.

J'ai eu à craindre les Malagrida, les Clément, la tourbe entiere des fanatiques en froc. Ma diſſertation ſur la véritable nobleſſe a choqué l'orgueil de quelques hauts ſeigneurs, & Sancho a plus d'une fois bridé la roſſinante de Don Quichotte dans le premier accès de ſa colere. A Aix la-Chapelle on m'a déclaré archi-hérétique pour n'avoir pas rendu de profonds honneurs à la gouvernante de l'archi-prêtre. De pieuſes matrônes ont prié ſur leurs chapelets pour le ſalut de mon ame égarée, tandis que des méchans, des fripons & des fanatiques appellaient & le fer & la flamme contre les jours de l'effroyable ſatirique. Un frere Franciſcain a lancé contre moi

un poëme in-folio de 1260 pages. A Vienne, dans le siège de la belle littérature allemande, au centre même de toutes les sciences possibles, on a dit anathême à mes écrits. Ils étaient pourtant sanctionnés par la censure, appuyés sur un privilége, & malgré tant de clameurs, c'est encore sous la protection de la même censure que je publie le présent écrit.

Ces réflexions, ces souvenirs m'engagent enfin à quitter la périlleuse mission d'écrivain. Je me rappelle un ancien proverbe allemand, qui dit : » le fou se ruine dans des repas fastueux, le » sage le plaint, mais il en profite ».

Qu'un autre moraliste prenne ma place, qu'il suive sur-tout mon exemple, pour échapper aux piéges & aux attentats de la persécution : alors notre patrie ne tardera point à se réveiller de son assoupissement : elle connaîtra la force de son génie, méprisera les honteux préjugés qui l'environnent, cultivera honorablement les sciences & méritera d'être placé sur la ligne des grandes nations. Alors nos œuvres prouveront que pour être de meilleurs chrétiens, il faut réunir le catéchisme de l'état à celui d'une religion pure,

digne de la divinité & des hommes qu'elle a faits à ſon image. On mépriſera le fanatique oiſif, les ennemis de la raiſon & des mœurs, & l'ancien caractere de la probité germanique reprendra toute ſon énergie.

Pour coopérer en quelque choſe à ce glorieux réſultat, j'ai travaillé de toutes mes forces avec plus d'ardeur peut-être que ne ſemblait me le permettre la poſition de mes affaires. Mes travaux n'ont pu alarmer, effrayer que l'impoſture. En effet, elle en a pâli, & je ne ſaurais en avoir des regrets. Mais en faveur de la ſincère & libre confeſſion publique que je fais aujourd'hui, j'oſe attendre mon abſolution avec confiance. Je ne redoute pourtant aucune excommunication. Je ſais que dans le pays où j'exiſte, l'ami des hommes eſt ſouvent forcé à faire le rôle de la chouette. J'ai donc pris pour égide la vérité & le patriotiſme. D'après la ferme réſolution que je viens de faire connaître, on peut m'enviſager dès à préſent comme un écrivain expirant, comme un pécheur ſoumis qui, avec un cœur repentant & ulcéré, prend à jamais congé de ſes goûts les plus chers & les plus habituels.

J'offre ici la main en ſigne d'une réconcilia-

tion fraternelle à tous ceux qui peuvent avoir été avertis par le ſentiment de leur conſcience qu'en répandant avec courage quelques vérités un peu libres, mais utiles, je les ai réellement offenſés. Je fais la même propoſition à ceux dont j'ai fait connaître la véritable phyſionomie, en les dépouillant de leur maſque. C'eſt par mes ſcrupules d'auteur que je ſuis conduit à faire cette démarche. Qu'on n'exige pourtant pas de moi que je me donne la diſcipline, car je ne ſuis pas inſtruit des moyens ſecrets qui tiennent au charlatanisme des cloîtres. On ſait d'ailleurs que j'ai toujours eu trop de fierté pour demander une ſeconde fois à un grand ſeigneur ce qu'il a refuſé de m'accorder à la premiere : ainſi j'attends un pardon abſolu & prompt, ſans quoi je reprends ſans délai la plume, & je l'emploie comme jadis à la défenſe de la vérité. Mes lecteurs n'ignorent pas non plus ce que c'eſt qu'un auteur offenſé, quand il s'eſt armé d'une vigoureuſe réſolution ; qu'on n'attende donc jamais de moi la plus petite rétractation ſur le compte des méchans que j'ai maltraités, ni ſur la vérité que j'ai dû répandre. Si je me ſuis égaré, qu'on me relève : je m'étais propoſé un but reſpectable, & ſi j'ai voulu porter le jour & l'effroi dans le cœur

hypocrite des hommes vicieux, je n'ai pas moins desiré d'atteindre à l'estime des amis de l'honneur & de la vertu.

C'est assez de préambule, allons au fait.

Je reconnais que mes plaisanteries sur les prérogatives de l'ancienne noblesse, que celles qui se trouvent dans le troisieme volume de mes écrits sur la poussiere chapitrable des vieux parchemins sont en effet des plaisanteries très-déplacées. Je sens aujourd'hui, & j'en suis bien convaincu, que cette classe d'hommes, d'une espece véritablement à part, doit toujours être comme elle l'est, aussi hautaine, aussi ridicule, aussi ignorante qu'elle l'était au moment où j'ai commencé d'écrire. Je confesse avoir mérité que dans quelques-uns des lieux que j'ai parcourus, un de ces antiques chevaliers quittât sa cour ou son écurie, monté sur son cheval de bataille, pour me provoquer à un combat singulier. Graces au ciel, ce malheur ne m'est point arrivé : les très-sublimes chevaliers de naissance ont mieux aimé convenir que j'avais raison & laisser tous les honneurs de la bravoure aux cendres de leurs antiques aïeux qui reposent dans leurs tombeaux,

que de s'expoſer à ne plus être admis en cour dans les jours de gala.

Eh! pourquoi ne pourrait-on pas auſſi ſervir l'état en robe-de-chambre ? Un grand-maître des cuiſines peut remplir ſon devoir de patriote, en donnant une table bien garnie, avec autant de nobleſſe, que ſon excellence le grand-Veneur, dans une chaſſe meurtriere de 3000 lievres ou perdreaux.

Au reſte, les deſcendans de nos anciens chevaliers ne doivent point perdre de vue la gloire qu'ont acquis leurs ancêtres, en ſe croiſant pour la Terre-ſainte, & comme ſeize générations ſucceſſives les ont annoncés pour les héritiers légitimes de ces fameux défenſeurs de la foi, ils ne doivent pas préſumer que moi, qui ſuis auſſi deſcendu de cette noble race, je puiſſe jamais avoir la fantaiſie de plaiſanter indécemment ſur notre illuſtre origine.

On aura peut-être plus de confiance dans cette parole de chevalier que dans celle d'un ignoble Franciſcain, qui n'eſt pas né gentilhomme, & qui cependant explique la parole de Dieu, ſans aucune contradiction.

Il suffit certainement pour la gloire de l'état que les charges honorables, & sur-tout lucratives, tombent de droit aux aînés, conformément à celui de succession, sans que jamais on ait aucun égard au mérite ou à la capacité. Pourquoi leurs Excellences se donneraient-elles la peine de se rendre propres à quelque chose ? Pourquoi s'occuperaient-elles de penser noblement ? La pauvre noblesse Prussienne est la seule qui répande son sang pour la patrie ; aussi est-elle, & avec raison, généralement méprisée. Chez nous, où l'on fait user pleinement des doux priviléges de l'inaction, chez nous l'état, Dieu merci, n'exige pas le sang des nobles. C'est au vil bourgeois qu'il convient de défendre son pays ; à nous il nous sied de nous engraisser de ses dépouilles, de tâcher de pervertir les bonnes intentions du monarque, de gouverner les intérêts de l'état & de l'église. Oui, je le répete, c'est avec justice que ces grands personnages m'ont condamné pour avoir affirmé dans mes écrits » que la véritable noblesse consiste uni» quement dans celle du cœur & dans celle de » nos actions ».

Quelle témérité ! quelle opinion contraire au

ſens commun ! J'ai écrit ſur l'honneur, & j'ai pu oublier que c'eſt la grace du ſouverain qui répand à ſon gré les emplois honorifiques, que c'eſt par eux que l'on peut ſeulement fixer le prix du vrai mérite !

Il eſt donc juſte, & ma conſcience m'en fait la loi, que je demande pardon à tous les nobles d'Allemagne d'avoir oſé dire fiérement la vérité, ſans en avoir reçu l'ordre ſuprême. Je ſerai ſans doute aſſez puni, ſi je ſuis conſtamment privé de titres, de courſes dans les traîneaux de la cour, de ces ordres, de ces rubans que jadis j'ai cru follement avoir mérités en mettant en action les devoirs que je conſidérais comme ceux de la véritable nobleſſe.

Tout récemment la comteſſe de R***. de la famille de Japhet, âgée de ſoixante-ſept ans, & dame d'honneur de la chambre, trouva preſque l'occaſion de ſe venger de moi de la maniere la plus outrageante. Elle m'empêcha d'entrer dans l'anti-chambre, parce que ma hanche n'était pas chargée d'une clef d'or. Au premier moment j'éprouvai de la ſurpriſe, mais je fis attention ſur le champ que le haſard m'avait

ſait lier converſation avec quelques vieux officiers de l'Etat-major. Ils étaient comme moi devant la porte, confondus avec le mépriſable peuple. Ils attendaient là une audience, ſoutenus à peine par des membres fatigués & fracturés au ſervice de l'état, parce que Monſeigneur le grand-Chambellan, oncle de cette mégère, ne les avait pas trouvés dignes d'être préſentés à la cour. Nous nous entretînmes beaucoup des anciennes campagnes; nous jettâmes quelques réflexions ſur le bonheur que l'on rencontre dans ce meilleur des mondes poſſibles. Un torrent de larmes dont des ſouvenirs douloureux étaient la ſource, arroſa leurs joues cicatriſées. Nous ſoupirâmes enſemble, & je fus ce jour-là prêt à écrire une ſatyre amere & mordante, qui aurait indubitablement anéanti tous les projets qui peuvent me rappeller par la ſuite aux faveurs de la cour. Dieu éloigne de moi ces penſées turbulentes, je veux réellement apprendre à ramper en ſilence; je veux demander des pardons très-humbles & très ſinceres, mériter la protection, ne plus mordre, ne plus offenſer perſonne; autrement les préſentes réparations ne ſeraient qu'une ſatyre déguiſée.

J'apperçus encore ce jour-là un autre original.

Une voiture magnifique traînée par ſix chevaux d'un grand prix, entourée d'Heyduques, de coureurs, de domeſtiques galonnés de pied en cap, vint s'arrêter au palais. Le fond de cette voiture était occupé par une figure de nain boudeuſe. Cette figure ſurmontait un corps qui était tout couvert de brillans, d'étoiles, de rubans de différentes couleurs. Tout le monde admira le ſinge, & ſe proſterna preſqu'à ſes pieds. Il paſſa ſans daigner laiſſer tomber un regard ſur aucun de ſes admirateurs. Sa petite ſtature était hiſſée ſur de longs talons rouges : une large clef d'or couvrait toute ſa hanche. Je dis à mon voiſin : » Quel eſt donc ce » Satrape ? » On me répondit : » C'eſt un nouveau prince de l'Empire, un chevalier de l'ordre du tigre & du lion, une excellence, un conſeiller intime de la cour, un chambellan : outre cela, c'eſt un ſeigneur ſuzerain de 8,000,000, qu'un honnête banquier, ſon reſpectable pere, lui a procurés tout exprès pour lui faire jouer le rôle inſolent dans lequel vous le voyez. Il échange ſes richeſſes contre des titres qu'il achete au poids de l'or, & il en eſt venu à ſe perſuader qu'il eſt réellement tout ce qu'il paraît être. Il eſt vrai qu'il eſt encore mineur, mais il a payé au prix de trente mille ducats le droit précoce de ſe

ruiner de fond en comble. Il eſt par-tout queſtion du voyage qu'il vient de faire faire à Rome par ſon maître d'hôtel, pour lui acheter des indulgences propres à le tranquilliſer ſur la dépravation de ſes mœurs. Il a auſſi, dit-on, expédié ſon ſecrétaire pour Pondichéri, où il doit lui négocier quelques onces de bon ſens. Comme il ne s'eſt jamais donné la peine de prendre la moindre inſtruction, il loge dans ſon hôtel un eccléſiaſtique qui penſe pour lui; & il y ſoudoie un bouffon, pour être le directeur général de toutes ſes actions. Quant à ſon bonheur perſonnel, il conſiſte dans la jouiſſance irréfléchie de ſa fortune, & ſa table eſt la plus délicate de la ville. »

On peut juger des ſentimens que m'inſpira ce héros de théatre. Il traverſa la foule au ſein de laquelle je me trouvais, comme un ſoudan d'Egypte paſſe au milieu de ſes eſclaves. De retour chez moi, j'écrivis à un ami, ſur le ton auquel mon eſprit eſt accoutumé. J'eſpere que jamais ma lettre ne ſera imprimée; elle ne ſerait pas propre à perſuader que j'aie renoncé à la ſatyre, & elle inſpirerait peu de confiance ſur la renonciation abſolue dont cet écrit eſt deſtiné à faire preuve. Le ciel me préſervera ſans doute du

malheur qui pourrait me menacer, ſi cet auguſte ſeigneur venait à apprendre juſqu'à quel point je l'ai trouvé ridicule. Il eſt bien vrai qu'il ne ſait pas lire; mais comme il eſt aſſez riche pour payer un lecteur capable de le mettre au fait de ce que j'écris, il pourrait bien payer auſſi un référendaire, un avocat, par l'artifice deſquels il obtiendrait pour moi une petite place dans la maiſon des foux; qui, toute vaſte qu'elle eſt, ne le ſerait peut-être pas aſſez pour lui.

J'aime donc encore mieux demander pardon de cette peccadille, que d'augmenter mes chagrins & le nombre de mes adverſaires.

Dans le cas où mes anciens écrits, ceux où j'ai été aſſez audacieux pour déterminer la différence qui exiſte entre le titre d'excellence, & l'homme excellent en réalité, m'attireraient la haine & le courroux de ces petits ſeigneurs poſtiches, je ne me reprocherai jamais d'avoir travaillé à les confondre, parce qu'il eſt des vérités qu'il ſerait honteux de taire. Je ſuis donc un pécheur endurci, un opiniâtre, décidé à refuſer abſolument toute indulgence, incapable de faire le moindre ſacrifice pour ſe procurer des inter-

ceſſions, ſoit dans l'autre monde, ſoit dans celui-ci. L'erreur eſt une faibleſſe attachée à l'humanité, mais la perſiſtance dans l'erreur eſt un vice diabolique. Quoi qu'il en ſoit, je compte ſur un pardon abſolu, parce que dans ma maniere de penſer & de voir, j'ai dit beaucoup moins que je n'aurais pu dire, & parlé avec beaucoup de modération. Je promets au reſte ſur mon honneur de ne m'arrêter déſormais que ſur des objets plus importans, parce qu'il eſt très-vraiſemblable que les choſes doivent reſter à la cour ſur le même pied que par le paſſé.

Il me paraît pourtant très-eſſentiel de m'occuper des moyens de capter les ſuffrages & d'obtenir la protection des grands de l'état; pour à quoi parvenir, je déclare ſolemnellement que jamais mes enfans n'apprendront à lire ni à écrire, bien moins encore à juger ſainement des choſes. Je leur donnerai pour précepteur, un Franciſcain, le révérend pere Grisbourdon, & je leur apprendrai qu'on ne peut vivre heureux & conſidéré, que dans l'égliſe où à la cour. Alors on reconnoîtra par le choix raiſonnable qu'ils feront d'un état, qu'ils ſont réellement iſſus d'une race antique & chevalereſque, quoique j'aie ſouillé leur origine, & mé-

rité le reſſentiment de tous les chevaliers, par mon opiniâtreté à écrire, comme à montrer la nullité de tous les nobles à la mode.

J'oſe me flatter que cette déclaration naïve expiera toutes mes fautes, qu'en conſéquence toutes mes doléances ſeront reçues à l'avenir avec une honorable conſidération; que leurs excellences ne dédaigneront pas de m'honorer de leurs protections : comme encore j'eſpere qu'un procédé auſſi noble & auſſi conſcientieux contribuera beaucoup à ma gloire, après avoir déjà contribué à fléchir le courroux des gentilshommes à ſeize quartiers.

Je paſſe maintenant à la ſeconde claſſe, aux deſcendans d'Iſraël, aux avocats, conſeillers, uſuriers, revendeurs, valets-de-chambre & ſecrétaires anoblis à prix d'or. Je déclare que je ſuis convaincu, & même très-fermement qu'ils ont exactement & chérement payé le diplôme de leur magnifique nobleſſe. Je ne me ſuis jamais oublié juſqu'à confondre ces ſeigneurs, ces membres anoblis & privilégiés de nos états, avec les véritables gentilshommes. Ainſi les écrits que j'ai publiés n'ont jamais pu les offenſer. Si par

hasard quelqu'un de ces illustres parvenus avait cru se reconnaître dans le nombre de ceux que mes écrits satyriques ont démasqué, c'est dans toute la contrition de mon cœur que je leur en crie miséricorde.

MM. les nobles de Zetto de Cronsdorf, de Krugel, les nobles de Fillenbaum, de D...., de W......ten. Bref, tous ces nobles Messieurs en *De*, m'ont prouvé trop victorieusement ce qu'un homme véritablement honnête doit éprouver dans leur chambre de justice, quand il ne veut pas, quand il ne peut pas contribuer au paiement de leur illustrative pancarte; ou bien lorsque dans des écrits véridiques il a osé s'exposer à encourir leur disgrace, en déchirant le voile qui couvrait leur iniquité & leur bassesse.

Je me garderai sans doute, avec une attention toute scrupuleuse, de reprocher à ces seigneurs de fraîche date, d'avoir des sentimens bien inférieurs à ceux de la plus basse classe du peuple; d'être la honte, le fléau de l'état qui les paie pour être justes. Il est vrai que plusieurs d'entre ceux que je viens de nommer ont été guéris de leur instinct de rapine, par les remedes très-efficaces qu'un médecin vigoureux leur a

fournis dans une maiſon de force : mais ſi leur médecin a connu leur mal, ceux qui ont été jadis leurs compagnons, ou ſauront bien parvenir à le corrompre, ou lui en impoſeront de maniere qu'il ne ſaura pas découvrir chez eux la véritable cauſe & les effets paſſés de leur maladie. Ainſi il ne ſera pas poſſible de connaître les ravages que l'avidité, avec laquelle ils ont dévoré les orphelins, a cauſés dans leur exiſtence morale ; & le public ne s'appercevra point de l'odeur dont ils ſont imprégnés dans un pays où non-ſeulement tous les anatomiſtes ont fait abjuration à leurs ſens, mais encore où la police ne s'occupe gueres du ſoin de purifier l'air que l'on reſpire.

C'eſt à Dieu ſeul qu'il convient de bénir les richeſſes qu'ils ont ſi loyalement acquiſes. C'eſt au peuple imbécille & borné à les honorer, à les reſpecter dans leurs brevets de nobleſſe. Que leur volonté très-arbitraire diſpoſe des droits & des fortunes de tous les bons citoyens. A coup ſûr je ne réclamerai jamais auprès d'eux aucune eſpece de protection, je ne les implorerai point non plus pour l'exécution de la juſtice ou pour la manutention des loix ; par conſéquent, je ne deſcendrai point à faire ma cour à leurs épouſes ni à

leurs

leurs femmes-de-chambre. Je ne ſuis ni fait pour de ſemblables reſſources, ni diſpoſé à m'en ſervir. Je ne joue point à l'hombre, au withs, ni au tréſept. D'ailleurs ce n'eſt point un mentor à cheveux blancs que ces dames veulent pour collègue de leurs époux, c'eſt un jeune adonis, une marionnette à chevelure ronde, & ſouvent quelque choſe de pis. J'ai de la pudeur, & je ne veux pas nommer tout par ſon nom, je me contenterai de dire que la plupart des Comtes régnans doivent leur exiſtence à des héros très-ſubalternes, & les référendaires à..... Silence, j'ai promis d'être diſcret.

Comme ces reſpectables gentilshommes qui ont ici bas tout pouvoir, ont en outre la précaution de ſe garnir des indulgences qui peuvent expier toutes leurs mauvaiſes actions, & leur ſauver même des peines paſſageres dans l'autre monde; comme d'après leur morale, leur religion eſt eſſentiellement celle qui s'accommode le mieux à la ſatisfaction de leurs goûts & de leurs fantaiſies; ils évitent toujours, grace à une politique très-raiſonnable, de jetter les yeux ſur aucun livre où il puiſſe être queſtion des vertus, des devoirs de l'homme & des obligations du

citoyen. Il ne me reste donc qu'un parti à prendre auprès d'eux, celui de contracter ici l'engament authentique d'adresser tous les jours à Dieu quelques ferventes prieres pour qu'il daigne les maintenir toujours dans un tel état d'aveuglement, qu'ils ne puissent jamais appercevoir dans le fond de mon ame l'opinion que j'y conserve de leur mérite comme de leur caractère. Mon dernier desir est qu'ils veuillent bien me placer dans le nombre des êtres nuls ou penchés vers la tombe, pour qui leurs suffrages & leur crédit sont absolument inutiles. A quoi me servirait leur interposition, puisque j'ai pu douter qu'en conséquence de la vénalité & de la lâcheté de leur cœur, ils pussent jamais parvenir à la canonisation & même à la béatification, ne suis-je pas jugé pour toute l'éternité ? Si je n'attends rien, aucune grace de leur part, je dois encore moins attendre des sages directeurs de leur conscience. J'ai osé dire la vérité, la dire même sans aucun ménagement ; j'ai donc mérité de droit & de fait, une excommunication irrévocable.

Je suis, au reste, d'avis que celui à qui ses qualités personnelles ont mérité des titres de no-

blesse, est en effet beaucoup plus respectable que celui qui les a reçus accidentellement par le hasard, souvent honteux, de la naissance. Le mulet qui a pour mere une ânesse a toujours le droit de conserver son rang parmi les mulets : mais si le cheval issu de la plus noble race d'Arabie est, pour trancher le mot, une rosse, jamais il ne peut être choisi pour l'équipage du grand-seigneur. Pourquoi donc l'homme qui par ses sentimens naturels, ou par la honte de sa conduite a réellement dégradé son origine, est-il encore considéré comme digne de parvenir dans le gouvernement de l'état, à des postes aussi nobles qu'essentiels au bonheur public ?

Tout gentilhomme vraiment digne de l'être, ne se déchaînera donc jamais contre mes opinions ni contre mes écrits ; il n'exigera point que je demande pardon ni que je me rétracte. Je n'ai écrit que pour l'honneur & la vertu ; pour rappeller les devoirs des bons citoyens, par conséquent tous les sectateurs de la vertu & de la saine raison, seront mes défenseurs. En revanche je ne peux attendre ni solliciter aucun pardon auprès de ceux que la vénalité a rendus nobles par l'acquisition d'une feuille de parchemin, parce que

j'ai peut-être contribué plus qu'aucun autre à lever le voile qui couvrait leur honte, comme à faire siffler par le public, l'importante bouffisure de ces capitans de comédie.

Vous l'avez voulu, *George Dandin*, dit un personnage dramatique. Je prends ses expressions, & je répete d'après lui dans cette confession publique : „ Vous l'avez voulu, mes nobles seigneurs, „ que je vous arrachasse votre masque : la chose „ est conclue, & je continue d'être avec un mé- „ pris sans mesure,

MESSIEURS,

Votre jamais obéissant, serviteur
TRENCK.

QUAND je mis au jour le PREMIER TOME de mes ouvrages littéraires, qui contient des fables & des satyres, on blâma la dédicace équivoque que j'en avais faite à *madame Justice*. La censure s'opposa même à ce que je la fisse imprimer. En dépit de cette défense arbitraire, je ne vois pas

encore aujourd'hui la plus petite raiſon qui doive me contraindre à la rétractation.

Depuis ce moment, j'ai publié l'hiſtoire de ma vie, ſous l'autoriſation des cenſures, & ſur l'appui des privilèges, tant à Berlin qu'à Vienne. Ceux qui l'ont lue, ont pu ſe convaincre que jamais on ne m'a rendu la plus légère juſtice, & ſi l'on veut ſe donner la peine de rapprocher les procédés dont j'ai à me plaindre, il faudra ſe convaincre encore que je n'en dois jamais attendre.

J'ai plaidé ma cauſe ſous les yeux du public, en préſence de ceux qui m'ont perſécuté ou ruiné. J'ai donné ſur tous les faits que j'ai avancés des preuves juridiques, & j'ai imprimé ces faits ſur les lieux mêmes où l'iniquité m'a ſoumis à la plus incroyable oppreſſion. J'ai pris l'univers pour juge de ma cauſe; ceux qui ont été les témoins oculaires du déni conſtant de juſtice que l'on m'a fait, y habitent encore, au moins une très-grande partie. Malgré tout cela, le bien qu'on m'a audacieuſement uſurpé eſt reſté entre les mains de mes ſpoliateurs, ſans que j'aie encore obtenu de la cour ni ordre, ni permiſſion de choiſir un collége de juſtice, où je puiſſe faire infor-

met & prononcer ſur mes droits. Ce ſilence imperturbable eſt ſeul la juſtification la plus claire que j'aie à oppoſer contre ce qu'on pourrait m'imputer ſur la publicité que j'ai donnée de mes mémoires. Je n'ai donc ici aucune raiſon, il n'exiſte donc aucun motif qui puiſſe m'engager à revenir ſur ce que j'ai avancé ou prouvé ſans réplique. Par conſéquent la défenſe de publier ma dédicace à madame Juſtice eſt illuſoire & nulle. Un libraire l'a vendue & la vend encore à Vienne, ſans qu'on lui donne aucune inquiétude, & perſonne ne s'eſt encore aviſé de me demander pourquoi j'avais eu de la hardieſſe, ſans un privilège *ad hoc.*

Mais au moment où les injuſtes poſſeſſeurs de mon bien, de mes légitimes propriétés, conſentiront à me faire remettre, même par le miniſtere du directeur de leur conſcience, la dîme de ce qu'ils m'ont ravi; quand mon ſouverain voudra ſeulement ſouffrir que, ſous l'égide des loix & au tribunal de la juſtice, j'aille réclamer mes droits acquis, mes droits indélébiles, je remplirai avec une vive & reſpectueuſe reconnaiſſance tout ce que m'inſpirera l'accompliſſement de ce premier devoir de tout prince réellement digne d'être le

maître & le pere d'une grande nation ; alors encore ma voix entonnera des hymnes en l'honneur & gloire de Thémis. Jamais, au surplus, je ne réclamerai ses bienfaits en consentant à ramper. J'ai depuis long-tems pris, contre les efforts du pouvoir arbitraire, contre la volonté despotique qui anéantit d'un mot, ou même par un silence significatif, les droits du bon, du loyal citoyen, une résolution trop raisonnée, trop fiere, trop déterminée.

Dans mon SECOND VOLUME, j'ai attaqué seulement le général Mops & quelques-uns de ses semblables, que, depuis sa mort glorieuse, j'ai rencontré errans dans les pays que j'ai parcourus. Il serait à souhaiter qu'un ordre des souverains sous l'empire desquels ils continuent de souiller la terre qu'ils surchargent, les condamnât à subir l'opération d'Origènes ; c'est l'unique & infaillible ressource pour en purger le monde, & pour en extirper leur redoutable postérité.

J'ai fait une sottise dans mon TROISIEME VOLUME. J'ai voulu y instruire un homme couronné, y jouer le rôle d'un réformateur, en déchirant le bandeau épaissi depuis longues années

ſur les yeux des Autrichiens. J'ai donné des idées ſur ce que j'appellais la réhabilitation de la province où je poſſede les débris des biens dont on m'a ravi la plus forte & la meilleure part. Le patriotiſme le plus intéreſſé éclate dans tout ce volume. On a déjà pu acquérir des preuves convaincantes que je ſuis un des obſervateurs les plus éclairés ſur les cauſes réelles qui font tourner à mal les projets que l'on fait inconſidérément pour le bien. Quoi qu'on puiſſe dire de notre réforme générale & conſtitutionnelle, il eſt certain que notre eſprit national eſt toujours le même. Nous ne ſommes encore que de pauvres eſclaves guidés, enchaînés par les prêtres & par les abus de la puiſſance arbitraire. Le chapelet eſt encore le hochet de ceux qui nous donnent des ordres ſouverains. Nos gens de juſtice font encore un commerce d'indulgences, & les tribunaux de la pénitence ſont encore occupés par des ignorans, par des lâches, par de vils ſcélérats. Tout s'oppoſe donc encore à ce qu'on puiſſe mettre chez nous en vigueur, un plan fait pour être invinciblement utile au bien général de la ſociété.

Dans ma diſſertation, je jettai un coup-d'œil accidentel ſur certains conſeillers en crédit, qui,

au lieu de tenir entre leurs doigts une plume de référendaire, auraient dû se servir utilement du balai dans une maison de force ; je fais une sortie sur quelques fripons, vraies sang sues de l'état, & interpretes très-intéressés de ceux qui ont des raisons pour faire bannir les meilleurs citoyens, & pour persécuter la vertu. Toute la ville de Vienne s'écria : » Quelle imprudence ! quelle audace ! à quels horribles dangers s'expose cet écrivain réformateur ! » Quelques tems après les conseillers de guerre, référendaires du collége de justice, furent exposés au pilori, & condamnés aux travaux publics. Bientôt M. le comte de Gravenitz fut chassé avec ignominie du conseil respectable du Saint Empire Romain. Son banquier frémit de la crainte d'être découvert. M. le colonel, baron de Legisfold, nettoya les rues de la ville ; &, suivant toutes les apparences, cette noble société croyait que la justice & la pénétration du souverain la rendraient bientôt très-nombreuse. Ceux qui ont le coup-d'œil juste, m'ont regardé comme un homme véridique & clair-voyant : cependant, jusqu'à ce jour, personne ne m'a demandé les noms des infâmes prévaricateurs qui ont mérité les mêmes châtimens. « O peuple incrédule ! s'écriait Jérémie,

quand égorgeras-tu tes bourreaux ? » J'ai annoncé à Vienne bien des événemens, & les faits ont ſouvent juſtifié mes prédictions. Dieu faſſe que Jonas ſoit reconnu à Ninive pour un faux prophete ! Dans ma ſituation actuelle j'éviterai pourtant le plus qu'il me ſera poſſible, de rencontrer la gueule de la baleine ; elle m'attend, & elle pourrait bien oublier de me vomir ſur un rivage, que ma fureur de prêcher la pénitence, rend pour moi redoutable, en attendant qu'il me devienne funeſte.

Autant je me ſens diſpoſé à convenir franchement & ſans peine des torts que je puis avoir à me reprocher, autant je répugne à prendre la plus légere teinte d'un bas adulateur. Une partie de mes prédictions morales & politiques s'eſt déjà accomplie aux yeux de l'Europe, & le reſpect que je dois à la vérité ne me permet pas de revenir ſur ce que je devais d'abord au ſalut de mes concitoyens opprimés.

L'homme prudent ne cherche pas à éteindre le feu qui ne menace point ſa propre habitation ». Telle eſt l'opinion qui guide un peuple englouti dans l'ignorance, & qui, dans un revers ſem-

blable, a recours à l'intercession de S. Florian; telle est celle du fourbe qui n'existe que pour lui. L'homme judicieux & honnête croit au contraire qu'il est de son devoir de démasquer les incendiaires, les assassins du bonheur public; il ne veut pas qu'une indifférence coupable expose la vertu & l'équité à être déchirées sous les morsures des monstres qui trouvent un plaisir cruel à tourmenter les hommes, à navrer leur cœur de tristesse. Mon desir d'être utile m'a fait recevoir des blessures profondes; j'oublie volontiers ce malheur. Il est dans mes principes d'être persuadé qu'il y a de la faiblesse, & même de l'orgueil lâche, à garder un silence dangereux, lorsqu'on a les lumieres suffisantes pour découvrir les intentions criminelles des méchans. Honorer les ennemis de l'état parce qu'ils ont du crédit & du pouvoir, parce que le souverain ne connaît pas leur affreux caractere, ou parce que la vanité lui suggere de fermer les yeux sur leur infamie, pour ne pas donner à croire qu'il ait fait un mauvais choix, c'est manquer aux devoirs qu'imposent l'honneur & la vérité. La crainte d'aucun danger ne doit arrêter les efforts d'un bon citoyen, quand il est persuadé qu'ils peuvent avoir une fin avantageuse, ou seulement

un but reſpectable ; car le ſuccès ne ſuit pas toujours les meilleurs projets. J'ai fait ce que j'ai dû. Je montre avec fierté les plaies que j'ai reçues dans les combats où je me ſuis précipité ; mais hélas ! elles n'ont pas ſauvé du malheur ceux dont je voulais empêcher la ruine.

Je ſais que les Krügel & les Zetto, ci-devant mes gracieux juges, préſidens & rapporteurs au collége de la guerre & au tribunal de la juſtice, ne peuvent plus aujourd'hui me cauſer ni mal ni chagrin; mais je n'ignore pas que leurs anciens collégues jouiſſent encore de tout leur crédit, qu'ils ont encore l'intention & la faculté d'opprimer l'innocence, de perſécuter celui qui oſerait prendre la défenſe de la vérité. Pluſieurs d'entr'eux ont des raiſons pour craindre que je ne parvienne à une époque où il me ſoit libre d'écrire leur nom, de le conſacrer à l'infamie, de les punir enfin des procédés odieux qu'ils ont eus tant avec moi qu'avec une foule d'orphelins & d êtres ſans protection qu'ils ont écraſés ſous le poids de leur puiſſance, au mépris des loix & de la juſtice dont ils étaient les repréſentans & les organes.

La prudence m'engage à me précautionner pour ce qui me reste d'avenir personnel contre les persécutions de ces magnifiques seigneurs, pour qui l'honneur & la vertu ne sont que des êtres fantastiques. Ainsi je promets & je m'engage solemnellement à ne me jamais venger de leur insolent pouvoir que par le plus absolu mépris; à l'éviter soigneusement en faisant choix d'un de ces asyles où le sage peut braver en paix les efforts des tyrans ; à ne jamais publier leurs noms sans avoir reçu du souverain l'ordre exprès de leur arracher leur masque. Mais comme la noble ambition d'être utile à l'humanité a toujours été le principal mobile de mes actions, & qu'il n'est pas impossible qu'elle me force à les nommer, je leur promets encore que ce sera seulement dans mes ouvrages posthumes, pour un tems où mon repos ne pourra plus être troublé. Jusqu'à ce terme, qui est peut-être encore éloigné, ils pourront suivre en toute liberté les plans qu'ils ont formés. L'expérience m'a rendu circonspect, & le monde voit avec trop d'ingratitude ceux qui veulent être ses réformateurs. Lorsque, sans aucune précaution pour moi-même, j'osai reculer les barrieres étroites dans lesquelles on avait circonscrit la vérité, personne n'a eu un cou-

rage aſſez noble pour m'accorder une protection ſignalée. Celui qui veut déconcerter les plans des hommes en crédit, dépouiller les oppreſſeurs du maſque ſous lequel ils ſe cachent, doit trouver plus d'obſtacles à ſon ſuccès que n'en ont rencontré Luther & Calvin, pour répandre leurs dogmes en Eſpagne. Ils ont réuſſi dans quelques endroits, parce que l'intérêt des ſouverains favoriſa leur entrepriſe; mais Huſs le bohémien a terminé ſes jours ſur un bûcher. C'eſt folie que de vouloir déchirer le voile de l'iniquité, tout homme qui oſera y porter la main ne doit s'attendre à trouver ni appui, ni pouvoir, ſur-tout s'il exiſte dans des pays où les princes manquent abſolument des architectes néceſſaires au rétabliſſement de leur édifice délabré, & ſi l'orgueil de ces princes arrête l'eſſor de leur bonne volonté par la crainte de donner à faire connaître qu'ils ne ſont pas plus éclairés, pas plus infaillibles que les autres hommes qui vivent ſous leur empire.

Telle eſt la véritable ſituation des choſes; je tire le rideau ſur ce douloureux tableau, en laiſſant échapper malgré moi quelques ſoupirs que m'arrache le ſort qui menace mes enfans. Je pleure & je plains tous les malheureux qui

ſont ou qui ſeront contraints à demander juſtice. Je ſollicite ſeulement l'indulgence & les bontés du ſouverain qui a rangé mes recherches, mes découvertes, mes vérités importantes, au rang des ouvrages audacieux qui paraiſſent avec privilège au ſein de ſes états, & qui ſoupçonne mes ſentimens & ma fidélité, parce que je n'ai ni la crédulité, ni l'aveugle obéiſſance d'un eſclave.

Au reſte, on ne peut m'imputer à faute, à crime, ni même à imprudence, ſi l'expérience funeſte qu'il m'a fallu acquérir, a aiguiſé ma pénétration, ſi elle m'a appris à deviner les gens équivoques, mal-honnêtes, & prévaricateurs, avant qu'il plût au ſouverain de les rechercher, de les obſerver & de les punir. Je n'ai donc point à me faire des reproches qui puiſſent forcer, engager même ma délicateſſe à révoquer ce que j'ai dit, ou à en faire des excuſes. Si, dans la ſuite des tems, on prouve que je me ſois trompé ; s'il eſt démontré que je n'aie pas vu avec juſteſſe les erreurs des nouveaux plans de réforme, les obſtacles qui s'oppoſent à notre régénération ; ſi chaque poſſeſſeur de biens-fonds ſitués dans le pays que j'habite, avoue qu'il

ſoit content de ſon ſort ; ſi enfin nous parvenons à vivre ſans vexation dans nos paiſibles cabanes, alors je conſentirai à être traité comme le prophete Malachie, à recevoir, comme lui, un ſoufflet, pour m'être trouvé en contradiction avec d'autres prophetes ; alors je conſens que ma poſtérité ne prononce jamais mon nom ſans lui accoupler le titre déshonorant d'impoſteur. En ſuppoſant que l'on puiſſe acquérir de ſemblables preuves, c'eſt à genoux que d'avance & dès aujourd'hui je veux implorer non-ſeulement ma grace, mais l'avantage d'être admis au ſein de ceux qui lancent ſur moi les foudres de l'excommunication, comme ſur un homme coupable de toutes les héréſies. Je deſire pourtant, malgré tout cela, que cette égliſe, ſi reſpectable en réalité, & qui ſera bien réellement reſpectée quand elle ne ſera que ce qu'elle doit être, perde pour jamais le pouvoir de placer ſes idoles au centre de notre corps politique, de détruire, de renverſer les plans de ſageſſe que l'on voudra conſolider pour le bonheur général, de fermer enfin la bouche aux écrivains qui, à mon exemple, ne voudraient employer leurs talens qu'à répandre les utiles lumieres de la raiſon & de la vérité.

Dans ce même volume, j'ai écrit une dissertation sur *l'esclavage invisible du royaume de Bohême* : il y a plus, je l'ai écrite quand Marie-Thérèse régnait encore, & c'est sous le sceau de la censure de Vienne que j'y ai donné ouvertement mon avis sur la hiérarchie & sur la politique romaine.

Tant que je conserverai un souffle de vie, on peut être certain que je ne révoquerai jamais la plus petite vérité, un mot même de ce que j'ai dit dans cet ouvrage, hardi sans doute, pour la position où je me trouvais. Il est vrai qu'il n'a pas servi à me faire rendre justice, ni contribué à l'utile revendication de mes terres en Hongrie ; mais j'ai eu la satisfaction de mettre la vérité en évidence sous les yeux même de mes ennemis. J'étais seul contre tous ; & j'existe : voilà le miracle.

Je ne me permettrais pas le moindre murmure ; quand même il me faudrait expier, pendant quelques milliars de siecles, dans les feux du purgatoire, les offenses que l'honneur, le courage, la raison, le desir de sacrifier ma vie au bonheur de mes concitoyens, m'ont fait faire à

quelques perſonnages infames ; car je ſuis certain que les habitans de mon malheureux pays ne plaindront pas les chapelets pour me gagner des indulgences, & que les ſoupirs des opprimés parleront pour moi à l'Etre ſuprême avec une ſi pieuſe éloquence, que jamais les foudres du Vatican ne pourront produire autant d'effet ſur mon ſort, que le deſireraient les hypocrites dont j'ai arraché le maſque.

Au moment où tout ce que cette diſſertation publia de hardi, d'inconnu juſqu'alors dans nos contrées, ſe trouvera prouvé, ſe montrera tel que je le préſente, il n'eſt pas douteux que ceux qui juſqu'à préſent ont vécu comme des eſclaves, ne ſentent & ne reprennent leurs droits d'hommes & de citoyens ; qu'ils ne vouent un attachement pur, une éternelle reconnaiſſance à celui de leurs ſouverains qui aura aſſez de juſtice, de pouvoir, d'énergie & d'humanité pour les arracher à leurs préjugés & à leur eſclavage : mais j'ai lieu de penſer que cette époque eſt encore éloignée ; car les rayons de l'eſprit qui doit éclairer les hommes, rencontrent en Bohême autant de ténebres & de brouillards, qu'en Eſpagne & dans l'Autriche.

J'ai parlé, dans ce même volume, de la bande infame des joueurs qui déshonorent Spa, ſous le privilège de la ſainte Egliſe de Liége, & j'en ai parlé en toute franchiſe. Je l'avoue avec contrition, j'ai commis en cela un grand péché mortel. J'ai haſardé de dire que non-ſeulement un joueur de profeſſion ne peut pas être un honnête homme, mais qu'encore il eſt impoſſible que celui qui le protége & partage ſes gains illicites, le ſoit davantage que lui.

Je le déclare tout haut, j'ai péché contre les intérêts de l'égliſe, parce que, dans la ville de Spa, les jeux de haſard ſont autoriſés par un Evêque, parce que le droit de ſurpendre la confiance des étrangers & de les dépouiller impunément de tous les deniers qu'ils portent avec eux, y eſt établi ſur un privilège garni des indulgences. En bon chrétien que ſon zele a entraîné, je demande donc humblement pardon à tous mes ſupérieurs très-catholiques, & avec le plus entier repentir, d'avoir douté un moment de leur infaillibilité, & d'avoir publié mes doutes dans mes ouvrages. Il eſt cependant certain qu'on ne peut pas me faire le reproche d'avoir manqué à la vérité. Ce que j'ai avancé eſt connu,

M 2

clair, prouvé, ne peut souffrir aucune espece de contradiction; mais comme ma véracité a dû déplaire, je consens volontiers que si son éminence Liégeoise veut me faire brûler, me dévorer même, elle se donne cette douce satisfaction.

J'ai considéré MM. les banquiers de Pharaon avec les yeux épais d'un laïque impie & sacrilège, comme un moraliste tout mondain, peu versé dans les droits d'une certaine théologie. En théologien aveuglé par sa bonne foi, je les ai jugés d'après les préceptes du cathéchisme de l'état, & j'ai appuyé mon opinion sur les neuvieme & dixieme commandemens de Dieu, qui disent :

» Tu ne dois pas desirer ni la maison, ni le » valet, ni la servante de ton prochain ».

Mais comme ces commandemens ne disent point : » Tu ne dois pas desirer les louis, » les guinées, les ducats de ton prochain », & qu'en laïque peu éclairé, je ne pouvais, ni, peut-être même, ne voulais savoir que l'église seule, par conséquent un évêque, est en droit d'interpréter les préceptes obscurs ou équivoques,

ſelon l'eſprit dont elle eſt agitée ; comme j'ignorais qu'elle s'eſt réſervé pour elle ſeule la faculté de ſaiſir le mot à la lettre ou d'en faire l'interprétation aux ignorans en l'appliquant aux intérêts de l'ouint du Seigneur ; comme il eſt généralement reconnu qu'un miſérable philoſophe ne doit point oſer approfondir, tâter, ni analyſer les ordonnances ſacerdotales ; qu'il lui eſt même interdit de faire pour cela uſage de ſa raiſon ; il eſt clair que j'ai eu le malheur de tomber dans le gouffre d'une incrédulité infernale, dans des erreurs dignes de l'excommunication, en cédant à mon goût naturel pour la ſatyre ; & je promets, en chrétien ſoumis & obéiſſant, de ne plus expliquer déſormais les commandemens de Dieu. Je m'engage à étouffer toutes les facultés intellectuelles de mon eſprit inquiet, tout l'amour que j'ai pour mon prochain, tous mes devoirs de bon citoyen ſous l'obéiſſance irréfléchie d'une foi entiérement aveugle. J'abandonnerai aux directeurs des conſciences, & en particulier à mon R. P. confeſſeur, le ſoin de porter un jugement ſur les joueurs privilégiés. Quel qu'il ſoit pour l'avenir, il n'empêchera pas que ces meſſieurs ne ſoient ſur la terre conſtamment reconnus pour des fripons.

D'ailleurs, comme il eſt vraiſemblable que les élus ne joueront jamais le pharaon dans le paradis, & qu'au-delà du tombeau nos évêques n'auront plus beſoin des grands revenus qu'exige l'entretien des plaiſirs & des vanités du monde, j'eſpere que je pourrai me paſſer d'un privilège ou d'un paſſe-port liégeois pour arriver à la gloire éternelle. En attendant, je reſterai opiniâtrement dans mes principes de probité, & je ſerai muet comme un chrétien doit l'être, lorſqu'il s'agira de raiſonner ſur la conduite de nos théocrates. Ce bonheur ne ſera envié ni à Liége, ni à Spa, ni à Rome. Je prévois qu'en revanche la populace ignorante & religieuſe me rangera dans la claſſe des impies, des ſacrilèges, des curieux impertinens qui ont voulu ſonder des myſteres reſpectables, & qu'elle me dévouera aux griffes de ſatan, pour être traité ſelon l'irrévérence de mes œuvres. Soit! Si l'on croit que Dieu m'ait prédeſtiné pour être un des vaſes de ſa colere, il me ſuffira que le monde éclairé & ſage me juge avec intérêt. Je ſaurai ici-bas ſouffrir avec patience, pourvu que j'y conſerve le courage de dire la vérité avec une noble hardieſſe. Qu'ai-je à deſirer, ſi ma conſcience eſt pure & tranquille, ſi le grand Evêque de

l'éternité me traite dans sa clémence, s'il me reçoit au sein de sa miséricorde, en me disant : „ Trenck ! ta foi était sincere ; ta morale était „ évangélique, & ta constance dans les persé- „ cutions a mérité que je la récompense „. Si cela était, quelle joie, quelle satisfaction ne ressentirais-je pas d'avoir refusé les bénéfices que me proposait à Spa sa grace épiscopale, pour essayer de me fermer la bouche, & pour empêcher ma plume de dévoiler la vérité ! Avec quelle fierté ne braverais-je pas tous les souverains séculiers ou réguliers, si, en dépit de tous mes censeurs hypocrites, de tous mes lâches ennemis, ma vertu me méritait la couronne du martyre !

Si un contrat en forme n'assurait point à la sainte Eglise de Spa, un revenu de quarante pour cent sur la banque du pharaon, l'excommunication de tous les joueurs de métier qui abondent dans cette ville, serait le premier devoir qu'elle aurait à remplir. Mais les avantages qu'elle retire de son contrat lui ont fait arborer pour légende évangélique ce mot d'un Empereur Romain, qui avait mis des taxes sur les cloaques : *Lucri bonus odor ex re qualibet.* „ De

quelque part qu'il vienne, le gain a toujours bonne odeur ».

Quoi qu'il en ſoit, je marcherai conſtamment la tête levée ; j'oſerais même me préſenter pour un honnête homme à côté de la lanterne de Diogène. Encore une fois, je me tairai à l'avenir. Juſqu'ici j'ai évité le ſtilet & les poiſons, je tâcherai de les éviter encore. J'ai beſoin de repoſer pendant mes derniers jours ma tête blanchie dans les combats, dans les perſécutions que m'a fait éprouver le fanatiſme avide & intéreſſé. Je garderai pourtant dans mon arſenal, j'y tiendrai en état les armes dont je pourrais avoir beſoin pour ma défenſe. Celui-là ſeul dont le cœur reſpire l'amour de l'humanité, peut ſentir ce que ſouffre mon ame chevalereſque, lorſque des raiſons politiques ou particulieres lui interdiſent de faire le bien ou d'y coopérer. J'ai fait plus que n'exigeait mon devoir, plus que la prudence ne permet à l'homme ambitieux d'éclairer ſes ſemblables, beaucoup plus même qu'on ne fait ordinairement avec impunité dans un pays où le ſceptre hyérarchique ſe leve en menaçant ſur la tête de tout agreſſeur, où une coupe & un poignard attendent tout

être qui veut s'oppoſer à ſon deſpotiſme. Combien de fois ma vie n'a-t-elle pas été en danger ! Combien de fois les débris des biens que j'ai ſauvés du brigandage de l'oppreſſion n'ont-ils pas été menacés ! Seul, dans le pays que j'habite, j'ai peut-être ſaiſi le moment de dire tout haut ma penſée, & l'occaſion favorable pour défendre mes écrits accuſateurs. Qu'un autre me ſuccède, qu'il cherche des fruits dans les vaſtes campagnes que j'ai labourées & enſemencées. Il eſt vrai que j'ai manqué ma récolte, que je n'ai recueilli que des chardons, mais peut-être un cultivateur plus habile ou plus circonſpect trouvera-t-il des roſes où je n'ai rencontré que des épines : peut-être encore ma poſtérité déchirera-t-elle le rideau que j'ai haſardé de lever, pour être ſifflé du parterre.

Jamais à Liége, à Vienne ou à Spa, mon nom ne ſe trouvera dans le calendrier, parce que jamais je ne voudrai mériter des indulgences les cartes à la main. Quand même le Muphti me donnerait ſon paſſeport, je ne voudrais pas de ſon paradis, ſi l'on n'y pouvait parvenir que par des actions lâches & infâmes. Dans les cieux, comme ſur la terre, il me convient d'être toujours en bonne compagnie.

Je prie mes lecteurs de ſe contenter de ce que contient cette confeſſion ſur les joueurs de profeſſion.

J'ai dans l'ame un chagrin amer, ma raiſon eſt douloureuſement affectée, quand je ſonge que mes ouvrages littéraires ont ſi peu contribué au bonheur de mes concitoyens. Je prie Dieu de toucher les cœurs des ſouverains, dans le cas où ils voudraient jamais jetter un coup-d'œil ſur mes productions, & m'accorder une audience ſecrette. Que de choſes j'aurais à leur apprendre que je n'ai pu dire au public ni dans toute leur étendue, ni dans toute leur énergie.

Dans mon QUATRIEME TOME qui traite de la bravoure nationale, je n'ai expliqué les choſes à ceux qui, comme moi, ont embraſſé l'état militaire, que d'après ma maniere de voir, de juger, d'approfondir & de développer. Si dans un endroit ou dans un autre, on me reprochait quelque erreur, je n'en ſerais point humilié. Je ne ſuis qu'un homme, & mon œil a pu s'égarer quelquefois dans le vaſte horizon que j'ai voulu embraſſer. J'ai eu pour faire cet ouvrage un but patriotique ; il convaincra peut-être

les connaiſſeurs que je n'ai pas été ſur la terre un ſpectateur oiſif. Qu'on choiſiſſe tout ce qui eſt vrai, tout ce qui peut être utile; qu'on en faſſe une application ſage, & qu'on ſe contente de me voir déclarer ici, que j'ai écrit ſans paſſion, ſans aucun intérêt particulier, ſans vouloir flatter par préférence aucune nation de l'univers. Celui qui, dans les champs deſtinés aux exercices & aux manœuvres, ſe croit invincible quand il conſidere ſa troupe en bon ordre, celui qui mépriſe ſes ennemis par un mouvement moins d'orgueil que de vanité, peut lire l'hiſtoire des grecs, des romains, celle de Frédéric, les conquêtes de Mohammed, de Cortez & de Pizarre, & ſi après cela il trouve dans mes écrits quelque partialité, il peut m'en demander raiſon. Je n'ai jamais été un ſpadaſſin, mais je ne ſuis pas encore invalide, & j'aurai toujours aſſez de force quand il s'agira de prouver que j'ai été ſoldat moi-même.

Sous peu de tems je publierai en France ce traité de la bravoure nationale je l'ai traduit moi-même. Je deſire non-ſeulement qu'il ſoit jugé par une nation auſſi éclairée que brave, mais encore qu'elle y trouve des raiſons capa-

bles de fixer son attention sur les idées utiles que je propose.

Mon Cinquieme Tome établit sans pédanterie, sans emphase, les principes d'une morale que j'ai puisée dans ma propre expérience. Il traite de l'art d'être heureux dans toutes les positions de la vie, dans toutes les circonstances où le sort peut entraîner les mortels. J'en ferai bientôt paraître une traduction française : je desire qu'elle produise un heureux effet sur la raison comme sur l'ame de mes lecteurs.

Au sixieme Tome, on trouve le Héros démasqué, poëme qui a fait tant de bruit en Allemagne. Tout homme fait pour apprécier le choix des momens, éprouvera, en le lisant, quelqu'inquiétude pour moi, quand il considérera à quels dangers s'exposait l'auteur d'un pareil ouvrage, en osant y placer son nom. Il m'a causé quelques chagrins, je les ai rendus, & j'existe encore, non pas par la grace, mais par la prudence de ce genre de héros dont j'ai fait le portrait. Le grand Frédéric lui-même a bien voulu donner des éloges au style de l'ouvrage. L'impératrice Marie-Thérèse m'a demandé qui

m'avait ordonné ou permis d'écrire la vérité. Malgré tout cela, mon ouvrage n'a point été brûlé. Les champions des héros que j'avais voulu peindre, les esclaves du pouvoir arbitraire ont jetté feux & flammes contre moi, ils m'ont couvert de leur fiel empoisonné. Des esprits turbulens ont extrait du poison de mes principes; les méchans, les gens de cour m'ont rendu suspect; enfin des souverains ont été conduits à me croire si dangereux, qu'ils n'ont pas dédaigné de veiller sur mes actions. Un grand nombre de gens raisonnables & de bonne foi blâma la nonchalance d'un vil amas de citoyens façonnés à l'esclavage, & dont la honteuse inertie semblait autoriser les plans funestes des tyrans de ce monde; les bons princes m'honorerent de leur approbation; les républicains avertis, aiguiserent leurs glaives pour s'opposer aux attentats des usurpateurs. Cependant, en dépit de tant de suffrages, en dépit des prédictions que contenait ce remarquable ouvrage, & des moyens que j'offrais pour les prévenir, ainsi que d'autres maux très-imminens, deux grands états sont, depuis cette époque, tombés dans le plus affreux esclavage; les héros ont tout ravagé, tout détruit, & le monde n'est pas plus éclairé qu'auparavant.

Mon héros démasqué a fait une grande sensation ; mais la plupart de mes lecteurs, déja courbés sous le joug, levant les mains & les yeux vers le ciel, se contentaient de penser sans agir. C'est toujours trop tard qu'on veut éclairer les hommes, en leur découvrant les vrais principes de la liberté, en leur donnant les plus énergiques convictions du triste sort auxquels ils sont réduits par l'abus du pouvoir. Accoutumés à une soumission servile, leur énergie ne peut plus se réveiller ; une léthargie mortelle endort des nations entieres, & les héros les plus ridicules les font mouvoir à leur gré par les ressorts les plus avilissans. Malheur irréparable ! impardonnable lâcheté ! Déja la nation Allemande a pris les habitudes rampantes de l'esclavage, & ce serait en vain que l'on espérerait chez elle un accord, un réveil capables de lui faire secouer le joug qui la déshonore. On raisonne beaucoup, mais on en demeure là. Cependant les Charles XII, les Amurath, tous les Dons Quichottes de l'autorité, s'emparent de la scène, & le malheur y monte avec eux. Ainsi, & par une suite indispensable de cette constance d'inaction, mon ouvrage philosophique est relégué au nombre des antiques brochures, sans avoir produit

aucun effet ſur l'ame de mes concitoyens, que je voulais inſtruire & ranimer.

Dans ce poëme, j'ai oſé refuſer le titre de héros à ce roi Juif qui danſa devant l'arche de Moyſe, en s'accompagnant des ſons de ſa harpe; j'ai prouvé par ſes actions même, qu'il n'a jamais été ni vertueux, ni grand, ni guerrier, ni digne du nom de roi.

Au reſte, puiſque mon héros démaſqué, privé d'abord d'une approbation, eſt actuellement revêtu d'un privilège à Vienne même, où il a été imprimé, je regrette moins que jamais de l'avoir écrit. Je ſuis même ſincérement fâché qu'il ne puiſſe être traduit en français, ſans perdre infiniment de ſa ſinguliere & très-remarquable originalité. Les tyrans qu'on a nommés héros, & qui n'occupent plus de place ſur ce globe, ne peuvent point avoir de titres à me faire leur demander pardon; quant à ceux qui y exiſtent encore pour l'opprimer, je ſaurai les éviter & me paſſer de leurs graces. Toutefois, mon livre, qu'on peut regarder comme un peu plus que hardi, a répandu de grandes lumieres dans certaines provinces. Peut-être un

jour tenteront-elles de faire ce que veut à présent exécuter la France, pour servir de modèle aux nations où les hommes sont encore capables de sentir la dignité de leur existence. Il n'est pas impossible qu'un jour ma postérité place mes ouvrages au premier rang dans les bibliothéques de la Hongrie. Malheur aux peuples chez lesquels on les condamnerait au feu ! Ils peuvent donner des avis utiles aux bons princes, à ceux dont les vertus ont orné le trône. Jamais je n'ai pu ni voulu flatter les tyrans, les conquérans & les despotes ; cette lâcheté était indigne de moi. Que leur foudre tombe sur ma tête ! elle pourra l'écraser, mais jamais elle ne pourra la forcer de renoncer à la vigueur de ses idées, ni à fléchir sous le joug de leurs volontés.

Quant au poëme sur le jugement dernier, que l'on trouve aussi dans ce Tome sixieme, je n'aurais rien à en dire, s'il ne me forçait pas à demander un humble pardon, à faire une amende-honorable bien authentique aux pieds du très-vénérable Ordre séraphique. En peignant cette terrible époque sous les couleurs les plus frappantes, j'aurais dû placer leur patriarche stigmatisé sur le cercle de l'arc-en-ciel, le représenter

préſenter au ſein de l'immenſe vallée de Joſaphat, dans l'attitude d'un juge courroucé, implacable, l'armer d'un foudre prêt à précipiter dans les tourbillons enflammés de l'enfer, tous les hérétiques qui ont ſouillé de leur haleine impure cette triſte & miſérable terre. J'aurais dû m'en ſouvenir, puiſque le pere Cochem s'eſt donné la peine d'inſtruire l'univers, qu'on n'apperçoit pas en enfer le moindre froc, le plus petit capuchon de ſon auguſte ſociété; que cette ſociété a été prédeſtinée, élue enfin avant ſon exiſtence, pour compoſer la cour céleſte. Hélas! j'ai oublié de parler de tout cela dans mon poëme; j'y ai négligé ce point eſſentiel de la religion chrétienne. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon, c'eſt donc avec juſtice que les ſupérieurs du plus vénérable de tous les ordres de la terre & des cieux, en ont défendu la lecture à toutes les ames dévotes, qu'ils la leur ont imputée à péché mortel; qu'ils leur ont accordé enfin quarante jours d'indulgence pour chaque malédiction qu'on lancerait contre mes héréſies. *Me miſerum!* Allons, il eſt néceſſaire que pour l'avenir je me réconcilie avec ces inflexibles Radhamantes: or, pour obtenir mon pardon, je fais ici la déclaration formelle qu'en parlant dans ce poëme, d'ailleurs

très-orthodoxe, du grand Juge de l'éternité, je n'ai pas prétendu placer avec lui ſur ſon trône le fils du ſouverain Créateur, le Rédempteur du monde; que je reconnais que cette place eſt due à l'archi-patriarche de tous les ordres mendians, qui, vraiſemblablement, fidele à ſes inclinations favorites, récompenſera ſes diſciples, en les vouant à une inaction abſolue de corps & d'eſprit, à un néant éternel. Que puis-je leur deſirer de plus conforme à leur goût que la renaiſſance du cahos!

Mon SEPTIEME TOME a pour objet la morale chrétienne. J'ai écrit cet ouvrage par ordre de ma ſouveraine. Comme cette morale épurée n'a pas de rapport aux intérêts de l'égliſe, parce que le vrai, le bon chrétien peut ſe paſſer & des indulgences, & des protecteurs béatifiés, & des interceſſions pécuniaires pour parvenir au ſalut; mon livre, dans les états Autrichiens, n'a trouvé qu'un petit nombre d'approbateurs. Je dois avouer que cet ouvrage parle avec beaucoup d'énergie au cœur & à la raiſon de l'homme. C'eſt pour cela que je me crois encore obligé de demander pardon à tous les moines en général, pour n'avoir pas imaginé quelques nouvelles litanies,

pour n'y avoir pas imprimé quelques cantiques de confrérie, quelques prieres contre la grêle & les orages, pour n'avoir pas enfin cherché à trouver quelques ressources propres à délivrer les pauvres ames du purgatoire. Mon excuse est que je ne suis pas un théologien privilégié par Rome; que je ne suis point un prélat, un missionnaire chargé d'employer mon éloquence pour convaincre les peuples de la nécessité d'engraisser les couvens. Je ne suis qu'un simple observateur du cœur humain, un laïque peu instruit dans les mysteres séraphiques, un écrivain qui n'a de cours qu'auprès des personnes qui osent lire, penser & réfléchir. Les devoirs du véritable chrétien, les vertus du bon citoyen, l'intérêt général de la société: voilà mes uniques objets. Mais comme les vues du systême hiérarchique sont diamétralement opposées à ce but, je soupçonne, & ce n'est pas sans cause, que très-peu de catholiques romains oseront lire mes écrits. J'ai composé, il est vrai, quelques prieres intéressantes & dignes peut-être de la divinité, mais aucune d'elles ne jouit des honneurs de la quarantaine, pas une n'a obtenu le bénéfice d'une heure d'indulgence. Il aurait fallu pour les leur obtenir que je les sollicitasse en forme légale, & à

Vienne on ne prie point sans y être contraint par des raisons ou par des intérêts particuliers. Comme par le moyen d'un seul baiser appliqué sur quelques images privilégiées, on peut commettre, sans peur, les péchés les plus atroces, l'étude raisonnée de la morale chrétienne y est absolument inutile. La lecture des Œuvres des PP. Cochem & Fast, l'imitation des Moines, voilà les guides qu'on y adopte, principalement ceux qui ont résolu de ne jamais rien approfondir, & qui ont absolument renoncé à la faculté de s'instruire, comme à celle de penser. Or, pour les hommes de cette espece, je n'ai jamais rien écrit.

Mon HUITIEME TOME occasionna de grandes rumeurs. Dans un poëme satyrique, j'y maltraite beaucoup madame la Justice en la faisant voyager dans toutes les cours de l'Europe. Cette piece, extrêmement hardie, dévoile les vices les plus cachés des gouvernemens Européens & de leur constitution ; ainsi elle a dû être envisagée comme archi-hérétique. Cependant on n'a pas pu la regarder comme une plaisanterie, parce qu'on n'y trouve que le langage de la vérité, sans aucune exagération. Le style en est

très-mordant, & l'on peut d'autant moins s'en étonner, que c'est dans une expérience personnelle & funeste, que j'ai puisé tout le fond de cet ouvrage. Je le répète donc, c'est la vérité que j'y ai fait entendre, & il faudrait que j'eusse une ame aussi lâche que vile, pour revenir sur rien de ce que j'y ai dit publiquement. Je suis pourtant très-disposé à traiter favorablement la Justice, quand préalablement elle aura repris pour moi son véritable caractere, & lorsque, sans aucun égard pour les puissans de la terre, sans craindre leur pouvoir & leur colere, elle saura remplir l'intéressante mission dont elle est chargée.

J'ai encore offensé quelques matrones dans celle de mes fables qui a pour titre : « Le » Concile des bonnes Vieilles sur les écrits de » Trenck ». Je n'ai réellement composé cette fable que pour quelques mégères qui habitaient Aix-la-Chapelle ; elle n'a aucun rapport avec les femmes honnêtes & raisonnables.

La fable des *Jeunes Dames innocentes*, est un peu critique, je l'avoue : mais est-ce ma faute, si jusqu'ici je n'ai encore rencontré aucune dame qui

fût parfaitement innocente : ne devrait-on pas plutôt s'en prendre aux doucereuſes inſinuations des jolis abbés qui ſe font une joie de les corrompre à leur profit, ainſi qu'à leurs honnêtes époux ; bons & braves citoyens, je puis l'aſſurer, qui ſe font un bonheur & un devoir de la complaiſance mutuelle ? Ceux-ci ſont bien certainement moins innocens encore que leurs ſenſibles moitiés. Tant pis pour eux, s'ils ſe croient offenſés, car il n'y a que les eſprits bornés qui ſoient orgueilleux & vindicatifs. D'ailleurs, MM. les Echevins d'Aix-la-Chapelle font montre & trophée de l'Ordre de Saint Actéon, & toutes leurs épouſes ſont dévouées par eux à la protection de ſaint Joſeph ; ainſi je dois être convaincu qu'aucun d'eux ne s'aviſerait de me demander raiſon, quand même je leur donnerais à tous le titre équivoque & ridicule qu'ils ont ſi bien mérité.

Je reconnais, au reſte, que ces meſſieurs ſont de très-excellens chrétiens quand ils ſont à l'égliſe, où ils font de leurs bonnes œuvres un commerce fort lucratif & très-bien entendu ; mais qu'ailleurs ils font tout ce que peut faire un cœur lâche, à qui les principes de l'honneur

& de la probité ſont abſolument inconnus. Ils ont ſoin que leurs enfans n'entendent rien, ne ſachent rien que le cathéchiſme. Leurs femmes, malgré la nobleſſe qu'ils leur ont acquiſe, mènent une conduite ſi peu diſtinguée, que leurs anges gardiens ſont ſans ceſſe occupés à empêcher le malin de les enlever du lit nuptial. Ces anges gardiens ſont également les dépoſitaires des coffres forts & les ſurveillans des dames; & ſi un malheureux accident conduiſait quelqu'un de ces époux dans un de ces momens où l'œil ouvert ne peut pas ne point voir ce qu'il voit, ne pas connaître de honteux myſteres, il croirait que le démon ſeul l'a entouré d'illuſions infernales, afin de troubler la paix de ſon ménage; à l'inſtant il détournerait ſes regards avec une réſignation courageuſe, & s'écrierait avec ferveur :

Preſtet fides ſupplementum
Senſuum defectui.

Ces meſſieurs, d'ailleurs, ne ſavent point abuſer de leurs droits ni de leur autorité. Quand, par haſard, un ami remplit leur place, ils ſont bien éloignés de lui ſoupçonner une mauvaiſe intention, parce que c'eſt un péché mortel que

de penser mal de son prochain. Quand quelqu'un s'est laissé entraîner au péché de la méfiance, il l'épie bientôt par la discipline. Le bon M. de G..... se sert de ce remède pour bannir tout scrupule, & Madame..... qui ne veut pas même paraître innocente, ne se croit point faite pour descendre jusqu'à le guérir de ses très-chrétiennes meurtrissures. C'est en conséquence de ces nobles & purs principes, que les illustres magistrats dont je parle portent avec fierté la couronne dont leur front est surmonté, jusqu'à ce qu'ils aillent l'échanger un jour contre la couronne du martyre dans un Elizée destiné, sans doute, aux maris complaisans.

Comme la simple vérité ne peut jamais choquer des cœurs parfaitement chrétiens, des ames toutes façonnées à l'indulgence, je ne connais aucune raison qui puisse m'engager à leur demander pardon. Il ne me reste donc qu'à regretter de ne plus être dans cet âge heureux où l'on est toujours disposé à remplir avec ardeur les devoirs des époux négligens.

Au surplus, tout le beau sexe qui a pris connaissance de mes malheurs & des évènemens

de ma vie, ne ſaurait être irritée contre moi. J'ai été & je ſerai juſqu'aux derniers momens de mon active exiſtence ſon plus conſtant admirateur. Si j'ai trouvé des conſolations dans le gouffre même des infortunes, c'eſt parce que j'avois goûté auprès de lui la plus pure, la plus enivrante félicité. C'eſt l'amour, il eſt vrai, qui a cauſé une partie de mes douleurs, mais c'eſt encore lui qui a prolongé ma carriere en me donnant des raiſons d'aimer la vie. C'eſt cette paſſion, la plus noble de celles qui agitent l'ame des humains, qui, par les heureux ſouvenirs qu'elle rapporte à ma penſée, entretient dans mon cœur des ſenſations jeunes encore, malgré le poids déja lourd de mes années; c'eſt elle enfin qui, par des relations dont elle a été l'origine, entretient dans ma raiſon le feu, l'énergie qui me rendent propre à donner des leçons utiles à la poſtérité.

Il me reſte à parler d'un objet eſſentiel.

On remarque dans tous mes écrits un éloignement invincible, une haine vigoureuſe pour toute eſpece de fourberies, de ſuperſtitions & d'abus, par conſéquent pour tous ceux qui, par

état, doivent être les apôtres & les protecteurs de ces fléaux de l'humanité. Il est impossible qu'un homme éclairé qui devine le charlatan au travers de son masque, qui ne connaît d'êtres vertueux que ceux dont les actions sont d'accord avec les principes qu'ils adoptent publiquement, puisse envisager de sang froid les allures tortueuses, les intrigues hypocrites de ceux qui s'abstiennent d'appuyer par leur exemple la morale sacrée qu'ils enseignent par leurs discours. A Aix-la-Chapelle, à Vienne, à Spa, j'ai frémi en voyant s'accumuler autour de moi des horreurs qui révoltaient mon ame & auxquelles je ne pouvais apporter aucun remede. Moi-même j'ai senti la morsure de ces reptiles venimeux que font mouvoir la cupidité, l'orgueil & la vengeance. Peuples infortunés qui caressez de pareils monstres ! je pleure sur votre sort. Eveillez-vous, consacrez à des usages utiles les palais pompeux que vous leur avez construits ! vengez enfin les droits de l'humanité flétrie sous un esclavage avilissant ! brisez le talisman qui vous enchaîne à des fers invisibles ! bannissez de vos foyers, chassez même du sein de votre pays ces jongleurs impies & fanatiques qui sappent les fondemens de la saine morale, cor-

rompent les cœurs, déshonorent la religion, & promettent les récompenſes de l'autre vie aux plus grands ſcélérats, dans le ſeul but de ſe faire des proſélites & des prôneurs. Dieu juſte! Dieu qui vois tout! tu ſais combien le cœur d'un citoyen philoſophe eſt tourmenté, humilié à l'aſpect de cet affreux tableau! tu ſais tout ce qu'il éprouve de douleur quand il ſe voit dans la malheureuſe impuiſſance d'étouffer, d'atténuer, de démaſquer des abus d'autant plus difficiles à décrire, qu'ils ſont compliqués avec l'éducation, avec les préjugés reçus, avec le caractère des nations.

J'ai vu plus que je n'oſerais publier, plus que la poſtérité ne pourra croire d'un ſiecle où les hommes ont oſé dire qu'ils étaient éclairés. J'ai vu dans l'intérieur de ſon palais un pontife entouré d'une légion de furies qu'il avait à ſes ordres. Je l'ai vu enſuite dans la capitale d'un grand empire, dans la demeure même du ſouverain, remplir le premier de ſes devoirs, celui de bénir les hommes, au bruit infernal du canon. J'ai vu les grands, les peres de l'état, proſternés à ſes genoux. J'ai vu un miniſtre de paix, tenant entre ſes mains le ſigne le plus

respectable de sa religion, ordonner l'effusion de sang, le massacre & le carnage. J'ai vu tout cela, parce que je l'ai voulu voir, parce que mes yeux éclairés par ma raison ont osé fixer cet affreux spectacle, & mon ame en a été révoltée. Mes regards se sont portés comme malgré moi sur mon épée. Je l'ai tirée à moitié de son fourreau. J'ai vu sur le fer qui commençait à briller, ces mots respectables : *Pro Deo & Patriâ*, & je l'ai repoussée en gémissant. Dans l'enthousiasme que me donnait le bouillonnement de mes idées, j'ai cherché du soulagement au sein de ma retraite. J'ai pris la plume, & sans m'en appercevoir j'ai tracé des mots, des lignes qui ont réveillé contre moi l'animosité des persécutions ; parce que mon imprudente sensibilité m'a fait embrasser la cause de l'humanité. J'ai attaqué le serpent dans sa caverne, & son dard infect m'a blessé. J'ai couru vers une ruche d'abeilles pour y chercher du miel, le remède à mes blessures ; tout l'essaim s'est précipité sur moi, & m'a déchiré comme un brigand. Je ne connaissais pas encore combien était incurable le poison qui me dévorait. La douleur pourtant ne m'empêcha point de revenir sur mes pas. J'avais reçu des plaies mortelles,

& je ne craignais point de retourner au combat. J'écrivis avec moins de ménagement que jamais. L'amitié a tremblé pour ma vie ; mais je n'ai perdu que mon bien. Malgré les cris de mes enfans, sourd à la voix de la prudence, peut-être même de l'exacte raison, j'ai tenu ferme. Mon audace a éveillé l'attention. Dans quelques maisons sages & clair-voyantes on a enfin hasardé de me donner quelques éloges, & je suis devenu tout de bon redoutable pour les tartuffes & pour les fripons. Dès ce moment, on doit croire qu'il n'y a plus eu de grace à espérer pour moi.

Lorsque l'homme qui s'est cru seul en droit d'expliquer des mysteres impénétrables, rencontre une contradiction ferme & constante, lorsqu'il se voit confondu, démasqué, l'objet de la risée publique ; il devient dur, cruel, implacable ; il étend sans pitié le systême de ses vengeances jusques sur la postérité de son ennemi. Son corps adopte sa haine, il la nourrit, il l'étend, il la prolonge jusqu'à ce qu'il ait extirpé de la terre la race de celui qui a voulu lui devenir odieux ; au-delà du tombeau même, il voudrait donner encore de l'action à son ressentiment,

& l'éternifer dans les peines de l'enfer. Voilà comme haïffent ces folitaires fanatiques qui ne paraiffent renoncer au monde que pour l'enchaîner plus sûrement à la loi de leurs ambitieux defirs. Il ne peut donc exifter pour moi aucun recours, aucun refuge. A la cour, dans les colléges de juftice, aux yeux du peuple imbécile, on m'a préfenté, on me préfente encore comme un homme fans religion ; ainfi, d'après la logique de mes adverfaires, je fuis encore un homme fans mœurs & fans vertu. Il ferait pourtant à defirer que tous les orthodoxes fuffent auffi vertueux, auffi bons citoyens, que celui dont la calomnieufe envie cherche à diffamer les fentimens & la conduite.

Il ferait abfolument hors de faifon, fuperflu même que je rétractaffe aujourd'hui rien de ce que j'ai dit autrefois fur cette matiere périlleufe. Les fourbes font ordinairement méfians, & ma foumiffion pafferait indubitablement pour fupercherie ou pour un retour intéreffé. Il convient donc tant à mon caractère, qu'à l'opinion des honnêtes gens qui m'ont accordé leur eftime, d'ajouter encore à ce que j'ai déja fait, & de déclarer, au rifque de de-

venir la victime de ma bonne foi, „ que je ne me répens point ; que je n'éprouve aucun regret d'avoir écrit sur cet article ; que j'ai au contraire le projet de soutenir ma these jusqu'à son dernier argument, & que je travaillerai avec autant de courage que de constance, à faire sentir la nécessité de détruire les ennemis de la vertu & des connaissances qui honorent l'humanité „. Si j'ai un regret, c'est de n'avoir pu davantage pour le bonheur de mes contemporains, de ne les avoir pas délivrés des empoisonneurs de la société, des perturbateurs de la tranquillité domestique. Dieu daigne combler de ses bénédictions & de ses récompenses, le souverain qui aura le bon esprit, la raison assez courageuse pour n'avoir pas besoin des avis ni des lumieres du directeur de sa conscience, qui délivrera ses sujets du joug affreux qui les accable, qui les déshonore, & qui subordonne les loix de l'état à la fantaisie de quelques hypocrites effrontés ; qui emploiera les ressorts nécessaires, non-seulement pour rendre utiles les connaissances qui éclairent aujourd'hui les hommes, mais pour les appliquer au bonheur général ; qui enfin reléguera dans leurs cloîtres ou aux pieds des autels ceux qu'un long abus n'a chargés de l'édu-

cation publique que pour nuire aux progrès de la raiſon. Que la juſtice & la protection de ce Dieu de bonté s'étendent ſur les peuples qui auront voulu s'inſtruire aſſez pour dédaigner ces indiſcrets colporteurs d'indulgences, pour avoir horreur de ces graces criminelles qui ne ſont faites que pour les aſſaſſins, qui ſauront enchaîner les ſangſues religieuſes au fond de leur fangeuſe retraite, qui verront avec indifférence les ſerpens lancer leurs triples dards contre le ſoleil de la vérité, & les forceront à ſe laiſſer briſer leurs dents empoiſonnées. Que le ciel enfin ſoit l'appui des honnêtes gens dans les états où les ſouverains autoriſent, tolerent ſeulement les pratiques ſuperſticieuſes, où le patriotiſme & la vertu ſont livrés ſans défenſe aux perſécutions des hypocrites. L'enfer même eſt moins irréconciliable que ne le ſont les apôtres du fanatiſme, parce que jamais leur paſſion favorite ne peut être pleinement ſatisfaite. Je ſuis pourtant éloigné de croire qu'ils prennent pour des réalités les ſonges que leur donne un ſang échauffé par un enthouſiaſme factice, quoiqu'ils les publient avec impudence. Celui qui tient le gouvernail du vaiſſeau qui les porte, ſait bien quel tems il faut choiſir pour ſe ſervir avec avantage des voiles, du

vent,

vent ; des galériens, ou lorſqu'il peut entrer dans le port, ſans avoir aucun péril à redouter. Pour devenir les maîtres de diſpoſer de la vigne & de la vendange du Seigneur, ils emploient les moyens qui ſont familiers à une certaine eſpèce de médecins qui donnent aux eſprits puſillanimes des maladies imaginaires, afin de faire un grand éclat de leur guériſon. Dans ces reſſources du ſimple charlataniſme, ils ſont encore dangereux & criminels, parce qu'ils dégradent la majeſté ſublime de notre ſainte religion, en conduiſant les ames crédules aux plus abſurdes ſuperſtitions, parce qu'ils mêlent artificieuſement les potions enivrantes aux breuvages ſalutaires, parce qu'ils rempliſſent les cerveaux faibles d'un poiſon qui les irrite, qui les exalte, & dont les effets ne tardent point à devenir incurables. Quoique toutes ces vérités ſoient claires, quoiqu'elles ſoient bien prouvées par des faits nombreux, il eſt des états où on trouve le mal ſans remede, où l'on n'a pas même la bonne volonté d'en chercher un ; pourquoi ? parce que dans le principe de leur éducation, les ſouverains ont ſucé le lait de ces empoiſonneurs.

Pourrait-on prétendre qu'un homme de mon

caractère descendît jamais jusqu'à l'infamie d'implorer le pardon de ces fléaux du genre humain? Qu'ai-je fait après tout? rien que le devoir de tout homme éclairé, de tout citoyen ami de son pays. J'ai voulu faire connaître aux peuples crédules & trompés, les usurpateurs de leurs fortunes, les destructeurs de leurs facultés intellectuelles, les bourreaux de leur tranquillité. Non, non pour jamais: je suis, je serai toujours prêt à engager de nouveaux combats contre ces pervers, & je n'en redoute aucunement les suites. Je prévois pourtant que mes leçons feront peu d'effet, & qu'il n'y aura qu'un bien petit nombre de mes lecteurs qui sache les appliquer à ses véritables intérêts. Mes autres ouvrages littéraires n'obtiendront guère plus de crédit, par la seule raison que j'ai osé toucher une matiere délicate. Nos référendaires soumis aveuglement aux directeurs de leurs consciences, croiront porter à la divinité l'offrande la plus agréable, lorsqu'ils saisiront l'occasion de me nuire, de m'opprimer, de me faire passer pour un esprit inquiet, pour une tête turbulente, pour un homme dangereux. Il leur suffira de dire aux gens disposés à tout croire, & il y en a beaucoup de ce nombre, que je suis un hérétique, que j'ai cherché à

tromper, à séduire les esprits faibles, pour que ma ruine soit opérée sans ressource. A Aix-la-Chapelle n'a-t-on pas annoncé dans la chaire de vérité, n'a-t-on pas même voulu y prouver que Trenck était un sorcier, qu'il avait fait un pacte avec le diable, & qu'il était son apôtre le plus zélé !

Ah ! si ma conduite avait élevé contre moi le moindre motif de reproche, depuis long-tems la calomnie en aurait su faire usage pour consommer ma perte ; depuis long-tems mes écrits philosophiques ne pourraient plus rien contre les ruses des imposteurs ; heureusement ils ont éveillé & ils soutiennent encore en ma faveur l'attention de toute l'Allemagne.

Nos peuples pourtant resteront toujours sous le joug de l'indigne esclavage contre lequel ma raison se soulève ; & quoique de tems en tems il paraisse quelques têtes assez sages pour distinguer quels sont les ennemis intérieurs que nous avons le plus à craindre, personne néanmoins n'ose affronter leur colere, parce que dans l'exercice du pouvoir arbitraire ces loups dévorans sont les organes de celui qui est armé

du pouvoir, parce qu'ils indiquent la place où le glaive doit frapper pour la vengeance, & c'eſt toujours celle qui leur eſt perſonnelle dont ils ſont occupés. Avec quelle ſatisfaction intérieure n'aurais-je pas béni mon ſouverain, ſi, après l'avoir vu au commencement de ſon regne déterminé à détruire la tourbe de ces fainéans dangereux, peu de tems après je ne l'avais pas vu retomber en leur pouvoir ; s'il avait oſé achever, pour le bonheur de l'état, le projet qu'il avait commencé ! Mais malheureuſement ſes deſſeins ont avorté, & nous ſommes retombés dans notre ancienne léthargie.

Pourquoi n'a-t-il pas ſuivi l'exemple d'un prince Indien, qui s'appellait Ogul ?

Un Kafou & un Tulpan, deux Dervis de différentes ſectes, ſe prirent de querelles ſur certaines paroles myſtiques qu'ils ne comprenaient ni l'un ni l'autre ; qu'ils ne pouvaient pas même comprendre, par la raiſon que leur prophete les avait rendues avec ſi peu de clarté, qu'elles étaient abſolument inintelligibles, par conſéquent très-reſpectables. Tulpan excita le peuple contre Kafou. Ogul ordonna qu'on leur ôtât

leurs ſandales, & leur fit donner à chacun cent coups de bâton ſur la plante des pieds. La confrérie de Tulpan murmura; on parla au peuple, on cria à l'impiété, à l'athéïſme; on alla juſqu'à menacer du jugement dernier. Ogul fit pendre les deux antagoniſtes. D'abord on taxa cet ordre de tyrannie, mais bientôt on reconnut que la patrie était délivrée du mal le plus imminent & le plus dangereux; on rendit graces à Dieu & au prince d'avoir délivré le royaume d'un péril d'autant plus funeſte, qu'il tendait à troubler le repos public & à outrager les droits de l'humanité.

Il eſt donc certain que ſi les Bonzes, les Dervis & tous ceux qui leur reſſemblent, n'avaient plus le droit d'écrire ou de prêcher les controverſes, de ſemer la diſcorde, de diſcuter ſérieuſement comment il fut poſſible que l'âne de Balaam parlât un langage humain avec un ange du Seigneur; que s'ils ne pouvaient plus entr'eux ſe nuire & ſe déchirer, ils perdraient bientôt le goût de ces querelles myſtiques, qui ne ſont pas moins inutiles que ſcandaleuſes.

Lorſque cette engeance deſtructive ſe trouvera

démaſquée de maniere qu'il ſoit permis à chacun de lever le voile du préjugé, & de l'enviſager à front découvert ; lorſque, pour mettre ſes plans à exécution, elle n'oſera plus employer des fraudes qu'on s'eſt fait une habitude de reſpecter ; lorſqu'une bonne police veillera pour empêcher l'innocence de tomber dans les pieges qu'elle lui tend, elle commencera enfin à rougir de ſa fauſſeté perfide, elle combinera l'eſprit de la religion avec les raiſons d'état, avec les droits des hommes, & elle marchera dans le chemin de la vérité ; chaque reclus deviendra un homme utile, le catéchiſme rentrera dans toute ſa ſimplicité, & les théologiens de toutes les ſectes, ſe réuniſſant pour adorer le même Dieu, rempliront d'un commun accord toutes les obligations que la ſociété impoſe. Par un réſultat néceſſaire de ces idées, les mœurs, les vertus, le patriotiſme renaîtront, les couvens ſeront moins peuplés, les libraires vendront moins de rapſodies aſcétiques ; enfin les talens, les ſciences, la philoſophie ſe réuniront pour éclairer les hommes, pour les arracher à leur inaction, & pour les rendre utiles à la patrie.

Il n'y a gueres d'apparence qu'une ſi heureuſe révolution ſe faſſe bientôt ſentir dans le pays que j'habite, & mon doute eſt fondé ſur le miſérable état où j'y vois les connaiſſances humaines. Nos Dervis ſont puiſſans, opiniâtres, moins dociles, moins ſenſibles que les Dervis Indiens, & beaucoup plus ruſés. Ce qu'il y a de pis, c'eſt que notre Ogul eſt fort irréſolu, & qu'il les redoute autant qu'il les honore. Il balance entre Tulpan & Kafou, & malheureuſement il n'y a pas de philoſophe à la cour. Chez nous les Dervis ſont en pouvoir de s'oppoſer vigoureuſement à la deſtruction du droit canon, parce que le ſouverain lui-même le reſpecte. Il faudrait qu'il fût aſſez courageux pour s'entourer des lumieres dont il a beſoin pour rendre ſes peuples heureux, aſſez hardi pour ſecouer le joug dont il porte lui-même une partie, pour refuſer de jouer déſormais le premier rôle dans des cérémonies qui tiennent à un abſurde eſclavage; alors les derniers efforts des Dervis ne ſerviraient qu'à affermir la victoire de leur plus redoutable adverſaire, je veux dire de la raiſon éclairée; alors ils s'enfermeraient avec confuſion dans leurs châteaux enchantés, ou bien ils entreraient avec humilité & avec contrition parmi les membres

actifs de l'humanité ; semblables en cela à ces marchands qui sacrifient volontiers, quand il le faut, une branche lucrative de leur commerce, pour échapper à une ruine certaine & totale.

Il ne faut souvent qu'une circonstance pour changer toute la face d'un grand royaume. Une maîtresse, un confesseur adroit, un favori corrompu, un songe bizarre, la moindre chose détruit tout l'effet des travaux de tout un siecle éclairé, & dans un seul moment funeste tout retombe dans le néant. L'ignorance alors reparaît & le fanatisme leve un front audacieux. Le serpent de la théocratie assied son trône sur des monceaux de citoyens égorgés les uns par les autres; le Pontife intolérant, tenant un poignard d'une main & un flambeau de l'autre, insulte impérieusement à la vertu ; c'est pour la gloire & au nom d'un Dieu vengeur, qu'il donne le signal de la destruction. La rage, la fureur, le délire, compagnons ordinaires de l'affreuse superstition échauffent le barbare enthousiasme des peuples exaltés, & le siecle qui s'est cru délivré des horreurs qui ont souillé ceux qui l'ont précédé, se retrouve dans une situation plus déplorable que celle qui a fait gémir ses ancêtres. Nous ne som-

mes peut-être pas aussi éloignés qu'on le pense d'une époque aussi désastreuse. Les nuages se rassemblent ; peut-être la foudre menace-t-elle déjà un pays où l'on croit avoir pris les plus sages précautions pour n'en avoir rien à craindre. Mes amis, écoutez-moi, croyez-moi, conjurez l'orage avant qu'il n'éclate pour vous écraser.

Etre éternel & sensible, détourne un tel malheur de tous les états de l'Europe ! fais que tout homme qui veut arracher le couteau meurtrier des mains qui profanent ton culte, ne succombe point sous leurs ténébreuses intrigues, & permets qu'en transformant des hommes machines en hommes intelligens, on leur fasse connaître, pour leur bonheur, les véritables bourreaux de leur Patrie !

J'ai écrit sur ce sujet important avec beaucoup plus de zele que de précaution ; j'ai travaillé avec courage, souvent même avec imprudence. Je n'ai pourtant point voulu ressembler à ces empoisonneurs publics qui entraînent à la révolte & à la sédition ; je n'ai pas imité ces prétendus philosophes qui, sous le prétexte de répandre des lumieres, cherchent à égarer l'es-

prit humain en falſifiant ſa raiſon, en la conduiſant d'erreurs en erreurs, à qui les objets les moins eſſentiels ſuffiſent, pourvu qu'ils puiſſent étaler leur verbeuſe éloquence. L'amour du bien a ſeul guidé ma plume. Mon ſtyle eſt auſſi ſec qu'il eſt mordant; il perce juſqu'au centre de la ſuperſtition, il attaque les organes du menſonge & de la fourberie, il les menace, il les pourſuit, il ne leur laiſſe aucun repos. Il aurait donc produit une heureuſe révolution, ſi le prince pour lequel je travaillais n'avait pas trouvé de nouvelles raiſons pour renoncer tout-à-coup à ſon entrepriſe; s'il n'avait pas conſenti à faire cauſe commune avec ceux qui, pour des motifs très-perſonnels, ſont les plus conſtans appuis du pouvoir arbitraire. Alors, plaignez, mes chers freres, plaignez le ſort d'un écrivain réformateur, alors c'eſt moi que l'on a ſacrifié. Graces à ma fermeté, à mon énergie, je n'ai pas ſuccombé, mais je n'écrirai plus par l'ordre ou ſous la protection d'un monarque.

Afin de parvenir promptement à me rendre odieux, on avait publié que c'était moi qui avais donné à l'empereur le plan de l'extinction du monachiſme. D'après ce plan, on ne devait re-

cevoir aucun novice, quel qu'il pût être, sans un certificat en bonne forme du principal magistrat de son lieu natal, qui attestât que le candidat ne semblait appellé à aucune profession utile, & que tant au physique qu'au moral il n'était propre ni à l'agriculture, ni à l'état militaire, ni à la société. Il est sûr que ce moyen suffirait seul pour dépeupler les couvens, & qu'il serait bien plus efficace que la défense faite aux Juifs de contracter aucun mariage, pour tâcher d'éteindre leur postérité. C'est cependant à tort qu'on m'a fait honneur de ce projet, parce que jamais je ne me suis occupé de chimeres. Bien certainement, j'en aurais desiré l'exécution, mais je connaissais trop le souverain & le pays où j'écris, pour proposer un phénomène dont l'existence était impossible dans un climat où l'ignorance a droit de bourgeoisie, & où les lumieres sont aussi étrangeres qu'à Madrid. Je connais le monde & les hommes, autant que les véritables sources des préjugés & des faiblesses du pays que j'habite. Chez-nous le catéchisme romain est suivi à la lettre, & conserve son autorité dans toute son étendue. Il ordonne à tout chrétien d'entendre la messe & de s'approcher du tribunal de la pénitence le plus souvent qu'il

lui eſt poſſible. Ainſi dans vingt millions d'ames dévotes, ou ſoi-diſant telles, ceci exige une maſſe prodigieuſe de prêtres & d'égliſes. Il eſt donc abſolument difficile, pour ne pas dire impoſſible, de les diminuer ou d'inſpirer pour eux de l'éloignement. Ces principes une fois établis comme baſe de la religion, il ne ſe peut point que le bras ſéculier y apporte aucun remede. On ne peut donner le goût moderne à un vieux château gothique, ſans le renverſer de fond en comble pour le réédifier ſur un nouveau plan. On ne trouverait pas chez nous des mains qui vouluſſent travailler à le détruire, & quand on en trouverait, on n'y rencontrerait ni matériaux, ni artiſtes, ni architectes, ni directeurs, ni facultés, ni vouloir, pour entreprendre d'élever un bâtiment ſolide & régulier; on n'y eſt pas même diſpoſé à chercher une place propre à en recevoir les fondemens. Il eſt donc clair que l'ancien ſyſtême ſubſiſtera encore long-tems, & les poſſeſſeurs du palais gothique, dont la baſe eſt établie ſur celle du capitole, ſe trouvent trop bien logés, trop conformément à leurs goûts & à leurs fantaiſies, pour ne pas s'oppoſer aux efforts de tout novateur qui voudrait approcher de celui qui oſerait ſeul renverſer, ſans pouvoir rétablir.

D'ailleurs cet antique monument donne une retraite inaccessible à des hiboux, à des oiseaux de proie que leur instinct porte à en écarter ou à y déchirer les chantres mélodieux, dont la voix touchante & pure, pourrait fixer l'attention des hommes nés avec du goût & de la sensibilité. Ces ennemis de toute lumiere ne sentent que trop combien on appercevrait de différence entre les hurlemens qui s'échappent de leur poitrine, & les douces modulations des avant-coureurs du jour, entre l'horreur qu'ils inspirent & le tendre intérêt que feraient naître ceux qu'ils regardent comme leurs ennemis, par la seule raison qu'ils sentent combien ils doivent exciter leur haine.

Aujourd'hui encore nos souverains, tout despotes qu'ils veulent être, attendent à genoux & en silence que ces reclus daignent leur accorder une bénédiction stérile ; c'est d'eux seulement qu'ils esperent & qu'ils attendent l'absolution de leurs forfaits à l'article de la mort. Est-il donc étonnant que je rencontre par-tout des obstacles, quand je veux élever la voix pour donner des conseils utiles ? que j'apprête en vain les armes que je destine à la défense des droits

de l'humanité ? Il ne me reste que la triste ressource de regarder en pitié ceux qui n'ont pas su ou qui n'ont pas voulu m'entendre, de verser des larmes sur mes compatriotes, sur ma postérité même, en songeant à l'océan de maux où tout annonce qu'ils doivent être replongés. D'après tout cela, je me trouve forcé de déclarer formellement que dans aucun de mes ouvrages littéraires je ne toucherai plus cette corde qui a pensé me devenir fatale. Non, je n'en parlerai plus. J'ai parlé à haute voix, j'ai dit ouvertement & tout haut, ce qu'avec plus de prudence, peut-être avec plus de succès, & sûrement avec plus d'avantage pour ma fortune & pour ma tranquillité, j'aurais dû dire plus bas; on ne m'a point entendu, il faut me taire.

Cette déclaration forcée en apparence, mais que la raison a rendue volontaire, produira sans doute autant d'effet à Vienne qu'à Rome, & j'ose me flatter qu'on ne me refusera point un passeport & les indulgences nécessaires, pour qu'au moins, après mon trépas, j'échappe aux tourmens de l'impitoyable purgatoire, puisque sur ce globe terrestre, affreux séjour des forfaits, j'ai éprouvé toutes les vexations, toutes les fu-

reurs de la vengeance des dévots. On a trop puni le ton hardi que m'a donné l'inquiétude de mon esprit ; & tout me condamne à demander un pardon qui m'épargne des souffrances pour le tems où je ne serai plus, qui puisse reconcilier mon innocente lignée avec ceux qui nous enseignent que Dieu lui-même poursuit encore actuellement sur nous la faiblesse qu'un peu de curiosité gourmande suscita dans notre pere Adam, lorsqu'il mangea la pomme que lui présenta son unique & séduisante compagne. Maudit soit le serpent tentateur ! malédiction sur la premiere idée qui a porté ma tête turbulente dans la carriere de la littérature, & m'a fait écrire pour le bonheur de mes concitoyens ! Combien je regrette d'y avoir cédé ! Je n'ai travaillé que pour des ingrats. Je ne veux plus chercher des ennemis qui dans ce monde peuvent me donner les plus cuisans chagrins, & me fermer encore dans l'autre tout accès dans l'asyle du repos & du bonheur.

Priez pour moi, mes chers confreres, que votre intercession me fasse obtenir quelques jours sereins & tranquilles à la fin d'une vie trop orageuse. Faites des vœux pour que les doigts

qui ont guidé ma plume dans la compoſition de mes mordicantes ſatyres contre les abus, les vices, les préjugés & les tyrans ne ſoient point un jour métamorphoſés en griffes diaboliques. Si cela était, peut-être déchirerais-je ſans miſéricorde les faces rebondies & rubicondes de mes adverſaires, lorſque, dépouillés de la défroque qui fait leur ſauve-garde, ils tomberaient ſous le pouvoir de l'infernal Trenck. Les démons qui ſont aux ordres de Luther ne ſont pas moins animés contre moi que ceux qui obéiſſent aux redoutables inquiſiteurs. Cependant je m'arrangerai pour échapper aux uns comme aux autres, pour eſſayer de les adoucir en répétant après ma mort ce que je dis ici pendant que je reſpire. En attendant j'eſpere couler le peu de jours qui me reſtent dans la tranquillité d'un honnête homme diſpoſé à braver ou à repouſſer les injures; j'eſpere mourir en philoſophe paiſible, & jouir, au-delà du tombeau, des plaiſirs de la paix, en dépit de la haine, de la jalouſie & de la colere de tous les petits tyrans dont j'ai bleſſé l'orgueil. Ainſi je mourrai avec la foi de la vertu, avec la ſeule foi qui puiſſe promettre à l'homme un ſalut éternel. Amen.

J'ai

J'ai encore à faire une confeſſion non moins néceſſaire que toutes celles qui l'ont précédée; elle regarde l'hiſtoire de ma vie, du livre que l'on vient de lire.

Dans cette hiſtoire j'ai griévement offenſé pluſieurs eſpeces d'hommes puiſſans, lâches, méchans & très-diſpoſés à la vengeance. Il faut donc que je prenne le ſoin de faire quelque choſe qui puiſſe les amener tous à une réconciliation.

Le grand Frédéric, mon impitoyable ſouverain, pourrait ſeul opérer ma juſtification. C'eſt lui qui par une ſentence funeſte, émanée du pouvoir arbitraire, m'a entouré d'un enchaînement de malheurs qui ne finiront qu'avec ma vie. C'eſt lui qui m'a forcé à uſer du droit d'écrire & de faire connaître la vérité, pour rendre à mon honneur l'éclat & la pureté que ſon injuſtice lui avait fait perdre. Si dans la ſphere où il eſt actuellement placé, ſi du point de vue où il eſt éclairé par la lumiere des juſtes, il peut laiſſer tomber ſes regards ſur mes écrits, lire dans cette ame qu'il a toujours trouvée trop fiere pour un ſujet forcé à plier ſous le joug du deſpotiſme, à coup ſûr il admire ma modération,

la noble retenue qui a préſidé à la rédaction de mes mémoires. Quand il régnait il était trop familier avec cette impérieuſe volonté d'un maître qui veut paraître infaillible, trop ſoumis aux préjugés de la faibleſſe humaine, trop fier des effets de ſon pouvoir abſolu pour m'accorder la juſtice que l'homme dans ſon état de liberté mérite aux yeux pénétrans du ſage. Mais il a quitté ſon trône & la vie ; il n'eſt plus en ſon pouvoir de récompenſer ou de punir, bien moins encore de m'impoſer ſilence. Si j'ai écrit contre lui, j'y ai été contraint par le ſentiment de ma vertu, par la néceſſité de me juſtifier, & cependant je ne l'ai fait qu'avec une réſerve, j'oſe dire ſcrupuleuſe, avec cette eſpece de vénération que doit le philoſophe aux manes d'un grand homme. Il n'y a qu'un cœur bas & lâche qui puiſſe inſulter à ſon ennemi, lorſqu'il eſt tombé dans l'impoſſibilité de ſe défendre. Je crois m'être conduit comme tout homme délicat ſe ſerait conduit à ma place, dans une ſituation où l'honneur exige des récits & des détails conformes à l'exacte vérité. Dans le fond de mon ame je ſens que je lui ai des obligations, puiſque c'eſt à lui que je dois le triomphe dont je jouis, le triomphe que m'ac-

corde la nation françaiſe, le plus noble, le plus ſenſible de tous les peuples, & que je n'ai pu obtenir au ſein de la nation pour laquelle j'ai tout fait, tout enduré. Qui l'aurait jamais cru que ce ſerait à Paris que Trenck trouverait ſa récompenſe! Je l'avoue ſans flatterie, la victoire que je remporte en France fait la félicité de mon ame, elle cicatriſe mes plaies, elle me fait oublier que j'ai été malheureux. Voilà donc encore une preuve ſans réplique que le mal même fait naître des jouiſſances pour ceux qui ſavent les trouver & les ſentir. La paix, le calme habitent dans mon cœur, parce qu'il ne ſe fait aucun reproche, parce qu'il n'en a aucun à ſe faire. La poſtérité qui érigera des monumens ſur les cendres de l'immortel Frédéric ne poſera jamais des fers & des carcans ſur les miennes. Voilà aſſez de gloire pour un pauvre particulier qui, dans tous les coins du monde, a été conſtamment, cruellement perſécuté par le plus politique, le plus puiſſant, le plus vindicatif des ſouverains du ſiecle. Il a diſparu de la ſurface de la terre, ce redoutable ennemi de Trenck; avec lui ſon pouvoir eſt tombé, & moi je me préſente, je m'agite encore ſur ce théâtre de la vie; j'y ſuis entouré de la pluralité des ac-

clamations honorables, parce que les cenſeurs les plus ſéveres conviennent que je n'y ai point mal rempli mon rôle. Jamais je n'ai offenſé ce pere, ce véritable créateur de la monarchie Pruſſienne. Nulle raiſon ne peut donc me contraindre à requérir un pardon ou à revenir ſur ce que ma vertu, mon honneur, celui de mon nom & de ma famille m'ont fait la loi de publier. Qu'ai-je encore à deſirer quand le ſucceſſeur d'un impitoyable ſouverain m'a bien voulu accorder la permiſſion, m'autoriſer même par un privilège, à imprimer & à répandre mon hiſtoire dans la capitale de ſon empire ? Eſt-il une preuve plus authentique & plus glorieuſe de la foi qu'on doit ajouter aux faits que contient cet ouvrage, certainement fort ſingulier ? Ce ſera donc toujours en vain que l'envie s'efforcera de le faire paſſer pour apocryphe, parce que des milliers de témoins ſe ſont élevés & s'élevent encore pour défendre ma cauſe. Ainſi je pourrais me diſpenſer de répliquer aux inſultes que l'avarice de quelques libraires me fait adreſſer de tems en tems, pour gagner de l'or en flattant la malignité lâche & oiſive. Le ton reſpectueux avec lequel j'ai tracé ma défenſe, eſt une preuve de l'impartialité qui a préſidé à mes ré-

cits. J'ai excusé l'erreur du monarque qui a causé tous mes maux, parce qu'il était homme, par conséquent sujet à l'erreur ; parce qu'il a été trompé par des méchans, par ceux qui interceptent tout accès au trône, & qui empêchent ainsi l'infortuné auquel on a su donner les apparences du crime, de faire parvenir sa voix innocente jusqu'à l'oreille de celui dont il croit devoir attendre justice & protection. D'ailleurs, Frédéric avait des raisons secrettes pour ne point écouter à mon égard sa générosité ordinaire ; ces raisons l'ont fait paroître injuste envers moi : je ne les explique point, parce qu'il est de certaines choses que l'homme délicat doit à jamais cacher. Sans doute elles ne pourraient que me faire honneur : mais j'ai toujours su me rendre le maître de ma vanité ; & lorsqu'il ne m'a pas été permis par mon cœur de dire la vérité toute entiere, j'ai mieux aimé paraître obscur, que de montrer une indiscrétion coupable. Frédéric avait commencé par être cruel envers moi, il était souverain, j'avais à me plaindre de lui, il était méfiant, & il me jugea d'autant plus dangereux, d'autant plus redoutable, qu'il me connaissait un caractère ferme & entreprenant. Tels sont les motifs qui peuvent opérer sa justi-

fication, & donner à toutes mes aventures ce degré de vraiſemblance dont le vrai même a beſoin, pour être généralement apperçu.

Laiſſons dormir ſes cendres en paix. Il a tout tenté, tout haſardé, pour s'entourer des vains honneurs que donne ſouvent la renommée. Un hiſtorien, méchant ou vindicatif, né avec quelques talens, & qui ſerait inſtruit des circonſtances particulieres de ſa vie, pourrait aiſément diminuer ſa gloire. Mon cœur eſt étranger à la méchanceté comme à la vengeance. Perſonne au monde n'en ſait plus que moi ſur Frédéric; mais je ne trahirai point ce qu'on m'a confié, & ma diſcrétion ne ſaurait être blâmée que par ceux dont l'avide curioſité aurait voulu percer au travers des rideaux du théâtre où il a joué ſon rôle, ſouvent avec plus de politique que de franchiſe. Que l'ombre de ce grand roi conſerve donc toute ſa tranquillité, je ne la troublerai jamais. J'ai triomphé: j'ai pour moi la voix du peuple, celle des ſages du ſiecle; je n'ai point gagné les batailles de Strigau, de Rosbach, ni de Prague; mais on m'a accordé une place au rang de ces héros qui ont ſu braver les coups du ſort, les impérieux caprices & la

puiſſance tyrannique des deſpotes. Que me faudrait-il encore ?

Je reviens actuellement à ce que j'ai déja dit ſur la perte de mes biens, aux injuſtices que j'ai eſſuyées ſous le ſceptre de l'impératrice Marie-Thérèſe. L'Europe entiere eſt pleine de ſa grandeur d'ame ; mais elle ſait auſſi quel pouvoir les enfans d'Ignace avaient ſur ſes réſolutions, & comment ils ſurent en tirer avantage. Celui d'entr'eux qui avait la direction de ſa conſcience, était l'ami, le protecteur du comte de Graſſalkowitz, préſident de la chambre de Hongrie. Ce préſident s'était emparé de mes poſſeſſions. On me dépeignit donc aux yeux de la ſouveraine comme un hérétique très à craindre, qui, après avoir recueilli un immenſe héritage, ne manquerait pas de retourner en Pruſſe, où il emporterait ſes richeſſes. C'eſt de là que, ſans aucun jugement légal, eſt intervenu la ſentence arbitraire que l'impératrice prononça ſur le motif remarquable » que le comte de Graſſalkowitz » aſſurait en ſon ame & conſcience, que les » terres de Trenck en Eſclavonie ne lui apparte» naient pas ſelon les loix du pays ». Cette infâme & audacieuſe déclaration a ſuffi pour conſommer

ma perte. La meilleure des reines a tombé dans le piège, & on la força d'être injuste. J'étais trop fier d'avoir des droits sacrés, je méprisais trop les richesses pour consentir à implorer la faveur. D'ailleurs, je n'étais point marié, & j'avais une extrême confiance dans mes moyens personnels, pour trouver par-tout des ressources. Mes ennemis profiterent de mon indifférence, je détestais toute intrigue, & je voulais d'autant moins y avoir recours, que je croyais pouvoir m'en rapporter absolument à la justice de mes réclamations, & je perdis tout. Je souffrais depuis trente ans, lorsque cette généreuse princesse ne dédaigna pas de reconnaître son erreur. Au moment où elle était disposée à me tout rendre, la mort l'enleva, comme je l'ait dit dans mon histoire. L'empereur, son fils & son successeur, était particuliérement instruit de toutes les procédures qui m'avaient tourmenté à Vienne ; il ne m'avait rien pris ni fait prendre. Je crus donc pouvoir essentiellement compter sur la protection de ce soleil levant ; j'avais même des droits à une faveur distinguée de sa part ; je fis des démarches, on me répondit : » que l'affaire était surannée & prescrite ; que » d'ailleurs Marie-Thérèse avait prononcé, &

» qu'on ne reviendrait point ſur ſon jugement ».
Mais il eſt notoire dans tout le pays qu'on ne m'a pas même permis de chercher des juges dans un tribunal compétent ; ainſi il ne l'eſt pas moins qu'on a ouvertement violé en ma perſonne toutes les loix de la Hongrie. Le jugement rendu ſous le regne de Marie-Thérèſe, eſt donc illégal : je n'ai donc jamais eu contre moi que la réſolution de la cour. Il manque à ma fortune que ſa majeſté l'empereur daigne, pour moi & pour mes enfans, décréter une autre réſolution de la cour.

L'injuſtice qui m'a dépouillé eſt auſſi univerſellement connue qu'odieuſe à Vienne ; mais le monarque en a cru ſes référendaires, & mon malheur a voulu qu'ils fuſſent des ſcélérats. Je me ſuis élevé avec force contr'eux, pluſieurs années avant qu'ils fuſſent conduits à la maiſon de force, & livrés entre les mains du bourreau, mais toujours inutilement ; parce que tant qu'ils ont eu du pouvoir, ils m'ont fait paſſer à la cour pour un homme inquiet, pour une tête exaltée, dont l'unique but était de perdre la réputation de ceux en qui l'empereur avait la plus juſte confiance. C'était le moyen le plus sûr

pour me faire impofer filence, pour me priver de tout efpoir. A quoi m'a-t-il fervi de les voir, dix ans après, balayer les rues de Vienne fous les livrées des galériens ? On ne m'a point pour cela traité avec plus de juftice, on ne m'a rien reftitué, rien bonifié ? Fallait-il que j'attaquaffe le college entier, parce que les membres s'étaient laiffé féduire par les référendaires ? non certainement. Parmi les perfonnes qui compofent les tribunaux dont j'ai été la victime, il y a des honnêtes gens qui font mes amis, mes protecteurs, & qui m'ont plaint, fans pouvoir remédier à mes maux, mais on y trouve encore des Zetto, des Krügel, des Gravenitz, à qui l'empereur devrait faire éprouver le fort de leurs collégues, s'il fe donnait la peine de les chercher. Je pourrais les nommer, armer contr'eux les preuves les plus authentiques ; mais ceux-ci ont une conduite fi artificieufe, leurs intrigues font compliquées avec tant d'adreffe que le fouverain le plus éclairé ne pourrait que très-difficilement parvenir à les diftinguer des juges véritablement honnêtes, qui feuls devraient fiéger dans les colleges de juftice. Tous les jours ils imaginent de nouveaux moyens pour mafquer la honte de leurs manœuvres, pour éloigner ou pour op-

primer ceux qui les apperçoivent, & à qui ils soupçonnent assez de hardiesse pour oser les dévoiler publiquement. Ajoutons à cela que plusieurs des conseillers & des présidens sont des fanatiques imbéciles, qui laissent à leur confesseur le soin d'agir & de penser pour eux; qu'en conséquence ils doivent être mes ennemis déclarés, & que tout ce qu'ils peuvent faire contre moi, misérable hérétique, contre ma fortune & contre mes droits, est une œuvre méritoire aux yeux de la divinité. C'est par les ruses & par la bassesse de ce vil amas d'hommes que j'ai été écarté du trône. C'est leur espece insupportable & fatigante qui m'a dégoûté de toute inclination pour un état où l'honnête homme ne peut se voir dans la dépendance sans en être humilié tout à la fois & indigné.

Ce n'est donc pas à ces messieurs que je dois demander pardon de les avoir fait frémir dans la crainte de voir leurs noms placés dans mon histoire; c'est auprès du public qu'il faut que je m'excuse de ne les avoir pas nommés d'abord. Cette retenue n'a été occasionnée ni par la crainte ni par la peur. Il faut que je le dise; je suis las de lutter sans cesse contre le crédit de cette

déteſtable canaille. Le mot eſt dur, mais il lui convient. Mes cheveux ont blanchi au ſein de la perſécution ; j'ai beſoin de repos, voilà le vrai motif de mon ſilence. Je ſupplie cependant ces eſtimables ſeigneurs avec toute l'humilité dont je puis être capable de ne plus troubler mon repos pour l'avenir, de ne me provoquer par aucune inſulte; en revanche je leur promets pour mon compte de leur apporter dans l'anti-chambre des ſalles de juſtice les mêmes hommages, les mêmes reſpects que j'y accordai jadis aux juges bienfaiſans & reſpectables. Dieu me préſerve pourtant de reparaître jamais devant leur tribunal ; au ſurplus, c'eſt à moi de l'éviter ou plutôt de fuir l'état où ils infectent l'air de leur ſouffle empoiſonné.

Dormez donc tranquilles, très-puiſſans, très-reſpectés ſeigneurs, très-illuſtres ~~préſidens~~ Referendaires du conſeil militaire; livrez-vous à votre gré aux mouvemens de vos inclinations favorites. Je ne dirai rien, je n'écrirai plus rien contre vous. Ne vous aviſez pourtant pas d'avoir encore l'ambition de me donner des ordres ; je vous préviens ſur ma parole d'honneur que je n'y obéirai plus. Je ſaurais prendre dans ce cas une ré-

ſolution capable de me mettre à l'abri de ce pouvoir que vous chériſſez ſi tendrement, parce qu'il peut nuire à la vertu. Hors des portes de Vienne il eſt plus d'un aſyle pour elle, & je ſuis aſſez philoſophe pour le chercher, aſſez ferme pour m'y maintenir en ſûreté.

Le conſeil aulique du Saint Empire Romain s'eſt irrité contre moi, parce que j'ai déhonté publiquement le référendaire comte de Gravenitz, avant qu'il eût été caſſé & chaſſé de ce ſénat reſpectable. Par une ſuite de cette colere on a cru qu'il fallait ſe venger de moi en m'y refuſant avec opiniâtreté le privilège de répandre en Allemagne mes ouvrages de littérature. A quoi bon ce refus ? Malgré lui ils ſe vendent publiquement. Trois grands monarques de l'Europe, Joſeph, Louis & Frédéric - Guillaume m'ont accordé dans leurs états des privilèges bien faits pour me conſoler de celui qu'on m'a ſi lâchement dénié. Cet honneur eſt plus que ſuffiſant pour accréditer les productions où les ennemis du bonheur des peuples, & les déprédateurs de la juſtice ſont démaſqués ſans aucun ménagement. Il eſt vrai que meſſieurs du conſeil aulique ont perdu ſoixante florins de taxe,

en s'obſtinant dans le refus qu'ils m'ont voulu faire ; mais il n'eſt pas impoſſible qu'ils en ſoient indemniſés par le comte Gravenitz, lorſque par un privilège du Saint Empire, il voudra faire imprimer ſa juſtification. Peut-être auſſi que les anciens camarades de cet illuſtre comte le protégeront juſqu'à l'aider dans ſa vengeance ; car je me rappelle que dans un de ces accès d'ingénuité, qui chez moi ne ſont pas rares, j'ai nommé encore un autre miſérable qui était auſſi référendaire au très-célebre & très-noble conſeil du Saint Empire. Ce juge indigne, pour une récompenſe de cent ducats que lui donna mon adverſaire, trompa la juſtice du monarque en lui faiſant un faux rapport, & de cette façon plus qu'infame il m'a fait perdre vingt mille florins. C'eſt un fait avéré, authentique, & les pieces juſtificatives exiſtent à Vienne. Les pieces parlent, elles dépoſent affirmativement contre lui, & il me ſemble qu'il n'eſt pas très-glorieux pour ce reſpectable college de n'avoir pas encore infirmé une ſentence auſſi injuſte que celle dont je me plains. Pour me conſoler de la perte de ces vingt mille florins enlevés à mes pauvres enfans, il me ſera donc permis de me donner la petite ſatisfaction de nommer encore

ce vénérable juge, de faire ſouvenir M. le comte de N.... du compliment que je lui fis à l'oreille dans l'anti-chambre à la cour, & dont il a trouvé très-prudent de ne ſe vanter jamais. Rougiſſez, Meſſieurs, ſi vous le pouvez encore. C'eſt en vain qu'un juge à qui la paſſion fait oublier ſon devoir eſpere long-tems cacher ſa honte ; il vient un moment où elle eſt divulguée. Ce moment eſt arrivé pour vous, & les reproches que je vous fais, je vous les adreſſe ſous l'autorité de la cenſure, ſous l'égide d'un privilège, à la face de l'univers.

Pour avoir publié cet événement je ne crois pas être obligé ni à demander pardon, ni à faire réparation d'honneur à qui que ce ſoit. Tant pis pour ceux que la cupidité, la haine ou la vengeance ont armés contre moi du pouvoir de l'iniquité. Le ſeul chagrin que j'éprouve dans cette circonſtance c'eſt d'être forcé de me rappeller que des membres véritablement eſtimables de cette cour de juſtice ont ſoutenu avec chaleur l'innocence de Gravenitz juſqu'à l'époque où il a été publiquement déshonoré. L'homme honnête & vertueux n'eſt jamais aſſez vain pour ſe croire infaillible ; lorſqu'il s'eſt trompé, qu'il en eſt

convaincu, il met ſon orgueil à revenir ſur ſes pas ; il eſt bien éloigné d'adopter ce farouche égoïſme qui engage à ſoutenir une ſentence injuſte, plutôt que de chercher les moyens d'y remédier. Ma cauſe ſans doute aurait demandé un pareil courage, elle le demande encore. L'idée que j'aime à conſerver du caractere de quelques-uns de ces juges m'entretient dans l'eſpérance de trouver un jour l'occaſion de révoquer une partie de ce que j'ai publié ſur cet article, & de rendre grace à mes bienfaiteurs auſſi hautement que je me ſuis élevé contre l'injuſtice.

Quant à mes anciens curateurs, que j'ai déja nommés ſi ſouvent, & dont le chef vient de mourir un balai à la main, j'eſpere qu'ils ſeront contens de ce qu'ils ont tourné de mes biens à leur profit ; que déſormais ils ne tenteront plus de devenir mes ſéqueſtres. Je pourrais me reprocher de n'avoir pas donné à leur rare mérite tous les éloges dont en effet il eſt digne ; mais pour les récompenſer de ce que je n'ai point fait, je deſire que dans les états Autrichiens ils rencontrent beaucoup de pupilles tels que moi, des pupilles qui ſachent reconnaître avec la même ſenſibilité les bons ſoins qu'ils en

auront

auront reçus. En attendant, Dieu verſe ſes bénédictions ſur eux & ſur les biens dont ils m'ont dépouillé !

Je ſerais de bon cœur porté à demander pardon au général Foucquet & à M. Borck, mes bons & anciens commandans, qui tant à Glatz qu'à Magdebourg, ont pris un ſi grand intérêt à ma captivité ; car je n'ai ceſſé de chanter leur gloire dans mes écrits : mais ils ſont deſcendus dans le tombeau ; j'ai ſu les braver & les mépriſer pendant leur vie, ainſi je n'étendrai point ſur eux ma vengeance, quand ils ſont morts. Je paſſe l'éponge.

Les premiers auteurs de mes maux, leurs collegues ou leurs complices, tous ceux qui ont élevé contre moi les premieres oppreſſions, n'habitent plus la ſurface de la terre. C'eſt du ſein de l'ignominie qu'ils ſont deſcendus dans la tombe. Si je les ai nommés, c'eſt parce qu'ils étaient univerſellement connus pour des abîmes de perverſité. La générolité ſeule a pu m'engager à ne point nommer ceux qui exiſtent encore, & s'il leur reſte le plus petit ſentiment de juſtice, ils doivent au fond de leur cœur me tenir compte

de ma modération, puiſque je veux bien ne pas armer contr'eux les moyens de vengeance qui ſont actuellement en mon pouvoir.

Je ſouhaite que la jouiſſance de mes dépouilles puiſſe procurer de grands avantages à ceux qui poſſedent à préſent mes belles terres de Hongrie. Je ne leur reproche point de me les avoir uſurpées, puiſqu'ils les ont héritées de leurs peres. Je ne dois point les féliciter non-plus d'avoir dû le jour à des gens adroits, avides, intéreſſés, qui ne ſe ſont enrichis de mon patrimoine que pour laiſſer après eux des héritiers riches en tout, hors en honneur. Depuis quinze ans un de ces heureux uſurpateurs eſt logé dans la maiſon de force, au Spielberg, pour un crime dont il a été convaincu. Les autres n'ont pas eu un ſort plus heureux. L'un eſt aveugle, un ſecond diſſipe ſes biens dans la débauche, un troiſieme eſt briſé par les douleurs de la goutte : moi, je me porte bien, je jouis de tous mes ſens, de toutes mes facultés. Jamais aucun d'eux n'a rendu à l'état autant de ſervices que j'en aurais pu rendre, autant peut-être que j'en rendrais encore, ſi l'on avait voulu me faire juſtice; mais il ſe peut qu'il vienne un jour, où mes fils

aient le droit de dire : « Sortez, Meſſieurs, vous » avez joui aſſez long-tems des biens qui nous » appartenaient par les droits les plus légitimes : » ſortez, c'eſt à nous maintenant, à occuper » notre place. » Au reſte, juſqu'ici je n'ai été ni aſſez indigent, ni aſſez lâche pour demander des ſecours à ceux qui m'ont ravi ma fortune ; j'aurais rougi même d'attendre un legs dans leurs teſtamens : auſſi les ai-je toujours regardés la tête levée, avec un ſentiment de mépris & de pitié.

Il faut maintenant que j'adreſſe la parole aux très-mépriſables magiſtrats de la ville de Dantzick. On ſe ſouvient qu'en l'année 1754, par la plus infâme de toutes les trahiſons imaginables, au mépris du droit des gens qu'on outragea audacieuſement en ma perſonne, je fus livré dans cette ville entre les mains de mes bourreaux. Ceux qui ont exécuté ce forfait ont auſſi ceſſé de vivre, je ne peux donc plus m'en venger : tant mieux ſans doute ; je ſens qu'il m'eût été impoſſible de ne pas les pourſuivre au pied même de l'autel, s'ils l'avaient choiſi pour aſyle. J'ai eſpéré que leurs ſucceſſeurs pourraient être des gens ſenſibles & délicats, qu'ils déſapprou-

veraient un des procédés les plus atroces, les plus criminels que notre siecle ait à citer; j'ai espéré qu'au moins on consentirait à me restituer l'argent comptant, les bijoux, les effets précieux qu'on m'a volés en m'arrêtant. Mon espoir était fondé sur ce qu'alors j'étais capitaine dans la cavalerie impériale, & que tout Dantzick le savait; sur ce que ni moi pour mon compte, ni mon souverain, pour l'honneur de son uniforme, n'avions fait encore aucune réclamation contre cet acte injurieux & tyrannique que l'Europe entiere a condamné. Assuré comme je l'étais devenu de la protection du grand roi Frédéric-Guillaume, le 15 décembre de l'année derniere, j'ai écrit la lettre suivante aux magistrats de la ville de Dantzick. »

MESSIEURS,

« En 1754, le premier magistrat de votre ville fut assez perfide & assez lâche pour m'arrêter, pour me livrer solemnellement entre les mains du roi de Prusse, par une lésion inouie du droit des gens, au mépris de l'honneur dû au service impérial, quoique j'y fusse revêtu du

titre de capitaine en exercice, & quoique je fusse sous la sauve-garde d'un passe-port, tant du conseil de guerre, que du cabinet de ma souveraine. On m'a retenu pendant deux jours, comme un criminel dans les prisons de la ville. A l'ombre de la nuit, on a introduit des soldats Prussiens pour me remettre en leur pouvoir, & j'ai été escorté jusques sur les frontieres de la Poméranie, par les Dragons du magistrat. Ce procédé avait été jusqu'alors inconnu chez les peuples civilisés. Tout ce qu'il m'a fait perdre & souffrir pendant ma cruelle captivité à Magdebourg, & par les suites désastreuses qu'il a entraînées après lui, est actuellement public & prouvé aux yeux de l'Europe entiere, avec la permission des cours de Vienne & de Berlin, pour la honte éternelle de ceux qui m'ont indignement trahi. Après ma délivrance, opérée en 1763, ma cour aurait pu demander à Dantzick une satisfaction légale contre un acte de despotisme aussi barbare, aussi contraire à toutes les loix & à tous les sentimens; mais j'ai différé de la solliciter, & pour la pousser avec plus de vigueur, j'ai attendu la mort du grand Frédéric. J'ai en effet survécu à ce prince; j'ai osé paraître à Berlin, y demander justice, & j'ai triom-

phé. On m'a déclaré innocent, & pour donner une preuve authentique de ma juſtification, le roi m'a honoré d'une penſion de 1200 écus. Ainſi, après trente-cinq années d'attente, je vois enfin arriver le moment où je puis eſpérer d'obtenir ſatisfaction, où je puis la demander avec une énergie proportionnée à la protection qui l'aſſure.

Les magiſtrats qui furent criminels envers moi en 1754, n'exiſtent plus. Le tombeau les garantit des honteux reproches que je leur dois. Sans cela rien, pas même le reſpect dû aux autels, ne ſaurait les ſauver de mon juſte reſſentiment, & je pourſuivrais par-tout les lâches qui n'ont pas rougi de devenir mes bourreaux. Mais j'eſpere que leurs ſucceſſeurs ont autant de juſtice que de probité, & qu'ils ſeront loin de vouloir approuver l'iniquité de ceux qui ont commis ſur ma perſonne le plus infame des outrages; j'attends de leur délicateſſe que ſur ma premiere requiſition, ils ne balanceront point à me faire au moins rembourſer par la ville de Dantzick, tout ce qui m'a été volé au moment où les Commiſſaires m'ont arrêté pour me livrer aux Pruſſiens.

Lors même qu'on arrête un criminel, on n'a pas le droit de le dépouiller. Cependant on se l'est arrogé en s'emparant de ma personne, j'en ai donné les preuves les plus convaincantes. Je ne saurais dire entre quelles mains ont été partagés mon argent, mes bijoux, mon équipage; mais ce que je puis certifier, c'est qu'en ma présence le commissaire & l'adjudant se sont querellés pour mon épée d'or massif, dont chacun prétendait faire sa proie. Parmi les papiers que je portais avec moi, était un acte de famille dont la perte a entraîné celle de mes biens paternels en Prusse. On ne m'a pas même laissé une chemise, après m'avoir arraché des doigts, avec violence, deux bagues d'un très-grand prix, & après m'avoir pris dans mon porte-manteau deux mille écus en argent comptant, avec deux riches tabatieres.

Quelques jours après mon emprisonnement, mon frere & ma sœur m'ont envoyé trois mille écus en lettres-de-change tirées sur un négociant de Dantzick. C'était la succession de ma mere que ma famille me faisait ainsi parvenir d'après un accord que nous avions fait ensemble. Mon frere vit encore, il peut l'attester par serment.

Ces lettres-de-change ont dû nécessairement être remises entre les mains du magistrat, & je suis en droit de demander lequel de ces messieurs a voulu descendre au rôle de brigand, pour s'emparer de mon bien le plus légitime. Quelqu'il soit, c'est toujours la magistrature en corps qui doit m'en rendre compte. Un sort funeste m'a fait rencontrer l'esclavage dans une ville républicaine & libre. L'indigne perfidie dont j'y ai été la victime m'a fait perdre ma fortune, a ruiné ma famille, & m'a enlevé un héritage dont la valeur passait deux millions.

Qu'en pensez-vous, Messieurs? Que dois-je faire? Comment faut-il que j'en agisse avec vous? Je suis actuellement assuré, tant à Vienne qu'à Berlin & à Pétersbourg, de toute la protection qui peut m'être nécessaire. J'ai les armes à la main; le bras qui peut chercher vengeance est dégagé des fers honteux qui l'ont trop longtems enchaîné; & vous n'ignorez peut-être pas que j'ai l'intelligence & la fermeté nécessaires pour conduire à fin une entreprise quelconque, si périlleuse qu'elle puisse être, sur-tout lorsque mon honneur y est fortement intéressé. Mais je ne veux avoir aucune obligation à une

cour qui a souffert jusqu'ici toutes les insultes avec une indifférence inconcevable, & qui n'a rien fait pour venger les outrages faits à l'honneur de son service. Je vous adresse donc cette lettre pour vous proposer d'écouter en cet instant la voix de la justice, de l'humanité ; pour vous engager à entrer avec moi en un accommodement à l'amiable & totalement dégagé de tout fâcheux souvenir. Que les magistrats actuels de votre ville en prennent tous communication. Ensuite les honnêtes citoyens prendront un parti sur la satisfaction qu'il convient de me donner. Il ne leur sera pas difficile de convenir que je suis en droit de leur demander un soulagement aux blessures que j'ai reçues au sein de leur ville natale, sur-tout lorsqu'elles sont encore ouvertes & sanglantes.

Dantzick, je vous le répète, a été l'unique cause de toutes mes pertes, de tous les maux que j'ai essuyés, de ces maux qui ont fait verser des larmes à tous mes lecteurs, qui ont brisé l'ame de tous ceux qui ont jetté les yeux sur l'histoire tragique de ma vie, qui a été imprimée à Vienne avec privilège, approbation & censure. Dantzick est devenu l'objet de ma haine, & je

l'ai communiquée dans toute ſon énergie à mes enfans, qui ſervent avec diſtinction dans les armées Autrichiennes & Pruſſiennes; mais juſqu'ici la modération & la généroſité ont arrêté l'effet de mon reſſentiment. Il y a tout-à-l'heure dix ans que, pour me faire rendre raiſon du vol & des injures dont votre ville m'a donné occaſion de me plaindre, j'étais le maître de faire arrêter à Vienne deux négocians de votre ville; mais j'avais trop de nobleſſe dans l'ame pour étendre ma vengeance ſur des victimes innocentes, pour imiter la conduite que vous avez tenue, quand, pour venger votre bourguemeſtre Rutenberg, dont les enfans avaient été condamnés à Vienne pour des crimes avérés, vous avez traité un capitaine au ſervice de Marie-Thérèſe, comme on traite les ſcélérats. D'ailleurs ce n'eſt point par les bourgeois de Dantzick, c'eſt par les magiſtrats que j'ai été offenſé.

Je jouis actuellement d'une penſion de la part de deux cours qui ont pu connaître ſi j'ai jamais été capable de manquer à l'honneur. J'eſpère donc, meſſieurs, que vous ne balancerez point à m'accorder une indemnité qui m'eſt due à tous les titres, pour ce que votre principal ma-

gistrat m'a volé, ou bien que vous donnerez à un de mes enfans une rente viagère proportionnée à la perte que j'ai faite. Puis-je demander moins après ce qui m'est arrivé ? Tous les honnêtes gens de l'univers conviendront que si ma demande est fondée, elle est encore généreuse. Alors, je consentirai à oublier le passé, & j'irai en personne à Dantzick, pour y embrasser avec joie ceux qui auront consenti à éteindre le souvenir du crime de leurs prédécesseurs. J'attends à Berlin votre réponse, votre décision positive. J'espère qu'elle sera conforme à mes vœux ; mais je dois vous prévenir que lorsqu'on s'opiniâtre à me refuser ce qui m'est dû, ma fermeté renaît & s'augmente, & que c'est avec le plus grand éclat que je réclame mes droits. Peut-être les suites de l'injustice dont on m'a rendu victime, sont-elles prêtes à tomber sur la tête de ceux qui n'en ont point été coupables. Le tems est arrivé où il m'est permis de parler & d'agir avec la certitude que les effets suivront de près la menace. Pensez-y bien, réfléchissez-y mûrement, & prononcez sur ce que vous me devez, sur ce que votre honneur exige, sur ce qui peut me satisfaire ; ne perdez pas de vue ce que mon honneur indigné peut me faire entreprendre &

mettre à exécution, sur-tout à l'instant où je serais libre de répondre, comme je le puis, à l'espèce de provocation que me ferait une nouvelle offense. Je vous engage à écouter la voix de la raison, à sentir ce qu'un homme de mon caractère voudrait avoir à vous dire publiquement si vous consentiez à être justes. Dans ce cas, je ne balancerai point à remplir les devoirs que me prescrira ma délicatesse; autrement je ne négligerai rien pour obtenir ce qu'on aura refusé à mes propositions de paix. C'est sur cette assurance que je garantis du serment de ma parole d'honneur que je suis de tous les citoyens de votre ville qui me rendent justice,

Le dévoué & obligé serviteur
FRÉDÉRIC, BARON DE TRENCK.

A cette lettre & à ces propositions, j'ai reçu à Paris, deux mois après, la réponse suivante :

MONSIEUR,

Nous avons reçu votre lettre du 17 décembre. Elle nous a paru d'autant plus surprenante, que

non-seulement elle contient des propositions fausses, des prétentions très-singulieres, mais qu'encore elle est remplie d'expressions offensantes.

S. M. le feu roi de Prusse, vous ayant réclamé comme déserteur de la forteresse de Glatz, & ayant demandé à notre ville, par un réquisitoire du 2 juillet 1754, que vous fussiez remis en son pouvoir, nous avons consenti à sa demande.

Vos effets ont été remis où on devait les remettre.

Comme le procédé de notre magistrat envers vous ne blesse en aucune façon le droit des gens ; qu'au contraire il se concilie très-bien avec ce droit, nous ne pouvons, en aucune maniere, vous accorder une gratification, & nous espérons qu'à l'avenir vous nous épargnerez sur des prétentions d'autant plus mal fondées, qu'elles ont pour base des faits que nous désavouons. Nous n'entrerons point avec vous dans de plus grands détails. Nous vous recommandons

d'ailleurs à la Providence, & nous vous souhaitons toute prospérité.

Dantzick, le 23 janvier 1789.

BOURGUEMESTRE ET CONSEIL
de la ville de Dantzick.

Le public éclairé jugera combien cette lettre est ridicule, combien l'injustice y éclate. On me permettra néanmoins les observations suivantes.

On me parle de propositions fausses; mais il faudrait d'abord vouloir, ou pouvoir en prouver la fausseté. On m'a livré, on m'a volé: voilà des faits. Pour répondre, il faudrait convaincre le public qu'on ne m'a point arrêté, qu'on ne m'a pas volé. Jusqu'à ce que cette conviction éclate, le magistrat de Dantzick devra à ma souveraine satisfaction pour l'insulte faite à son uniforme, & une beaucoup plus grande à moi.

On dit que le roi de Prusse m'a demandé

comme son déserteur, & on ajoute : « Nous » avons consenti à sa demande ».

Examinons jusqu'à quel point cette excuse est grossiere.

1°. Je n'ai jamais été déserteur.

2°. La ville de Dantzick était, dans ce tems-là, le refuge de tous les déserteurs Prussiens, sans cartel, sans convention. Ainsi, je n'ai pu être livré par les Dantzikois, qu'en conséquence d'une trahison infâme & d'une atroce perfidie.

3°. Quand même j'aurais été déserteur des armées Prussiennes, on me connaissait à Dantzick comme un homme accrédité par la cour de Vienne, & j'étais en effet au service de Marie-Thérèse. C'était donc à la cour de Vienne à demander raison de l'insulte que j'avais reçue : elle ne l'a pas fait sans doute par ménagement pour le roi de Prusse ; j'ai différé par la même raison, mais à présent j'ose élever la voix, & je remuerai le ciel & les enfers pour venger l'infamie, la trahison dont un magistrat prévaricateur m'a rendu la victime.

Je demande à la ville de rembourſer mes équipages, l'argent qu'on m'a volé, lorſqu'on m'arrêta ; on répond :

» Vos effets ont été remis où l'on devait les » remettre ».

Cette réponſe peut-elle avoir été dictée par la probité ! On n'y dit pas même qui les a reçus ou contre qui j'en dois réclamer l'indemnité. Le vol eſt donc reſté entre les mains du magiſtrat. Si ce n'eſt pas un vol, c'eſt un dépôt ; or, c'eſt le magiſtrat qui a dû être le dépoſitaire, & c'eſt lui qui doit me répondre de mes effets.

On n'a rien envoyé à Vienne ; à moi perſonnellement on ne m'a rien rendu. Mes prétentions ſont donc juſtes aux yeux de l'univers. La maniere dont on réplique à mes réclamations prouve que le magiſtrat actuel ſe déclare le défenſeur des actions de ceux qui l'ont précédé, & qu'il regarde mes demandes comme on enviſage une bagatelle.

Les Bourguemeſtre & Conſeil de la ville de Dantzick diſent, que leur procédé n'a bleſſé en

rien

rien le droit des gens. Je fupplie mes lecteurs d'arrêter un inftant leur intention fur ce procédé. Un voleur de grand chemin ne pourrait pas porter plus loin l'effronterie du vol & de la dénégation que ne le font ces meffieurs. Si cette maniere d'agir eft conforme à l'idée qu'ils ont du droit des gens, tous les hommes vertueux qui habitent fur la terre devraient fe réunir pour renverfer fous fes fondemens une ville qui ofe adopter & défendre d'auffi horribles principes. Si j'étais capable d'aller l'embrafer par fes quatre points cardinaux, en exterminant pour jamais les apôtres d'une femblable politique, je me croirais le premier héros de l'humanité. Propofez-moi, brigands, une défenfe plus raifonnable, ou fouffrez que je vous traite comme vous le méritez. Vous avez embraffé & défendu la caufe du brigandage; c'eft moi feul qui fuis léfé, & je devrais vous punir, quand même mon fouverain vous ferait grace.

Vous me dites : » Nous ne pouvons vous accorder la moindre gratification ». Fort bien; voilà le langage du voleur pendant qu'il jouit du fruit de fa rapine. Jouiffez donc, meffieurs; mais vous ne m'empêcherez point de vous pré-

ſenter à la face de l'Europe ſous les couleurs qui vous ſont propres. Naturellement mon ame n'eſt point portée à la vengeance ; mais en faiſant, à une propoſition auſſi généreuſe que la mienne, une réponſe auſſi révoltante que la vôtre, vous avez provoqué mon indignation. Oui, je ſerai vengé. Si les ſouverains que vous avez outragés par la violation de leurs droits les plus irrévocables, ne trouvent pas à propos de vous en demander raiſon ; moi ſeul, ſans armée, je vous déclare la guerre. Je chercherai l'occaſion, je la trouverai, je la ſaiſirai, de vous frapper le coup dont vous êtes dignes. Si vos tranquilles citadins craignent de ſe trouver compromis dans cette vengeance, c'eſt à eux de vous punir, lorſqu'ils liront ces mémoires. Certes, vous leur avez caché votre turpitude, & dans la crainte de dévoiler au public la lâcheté dans laquelle ils perſiſtent, les chefs de votre magiſtrature n'auront pas donné d'authenticité à ma lettre. Prenez-vous-en donc à vous ſeuls, ſi, dans le cas où la fortune favoriſerait mes réſolutions, vous trouviez en moi le deſtructeur de votre ville. Je ne crains pas d'encourir le blâme, en pourſuivant avec une conſtance inaltérable des voleurs & des aſſaſſins. J'ai élevé trois fils, je les charge

d'exécuter en mon nom ce que ma faibleſſe ne me permettrait pas de conduire à ſon terme. Ils ſont nés vos implacables ennemis, car c'eſt vous, miſérables, vous ſeuls qui avez ſacrifié leur pere, qui avez anéanti leur fortune : je leur laiſſe l'ordre de s'en venger. Vous avez accueilli ma demande avec la légéreté que l'on met à conſidérer une bagatelle ; mais je vous prouverai que vous ne m'aurez pas offenſé impunément ; je vous ferai connaître ce qu'on riſque quand on oblige Trenck à ne garder aucun ménagement avec ſes égaux. Depuis votre déclaration, j'épie le moment de vous rencontrer : je ſaurai vous trouver, & votre façon d'agir avec moi eſt digne que mon nom reſte ſur les débris de votre ville, comme celui de Scipion ſur les murs de Carthage. Adieu, nobles magiſtrats, réfléchiſſez ſur ce que je vous dis, & comptez ſur ma parole. Vous avez fait ſur moi des repréſailles ; vous avez fait le ſacrifice de mon innocence aux fils criminels de votre Bourguemeſtre Ruttemberg ; n'attendez pas de moi d'autres actions que celles dont vous m'avez donné l'exemple, ou ne tardez pas à me faire la juſte reſtitution que je vous demande.

Je le répete : que le public prononce ſur la lettre que j'ai écrite aux Magiſtrats de Dantzick & ſur la réponſe que je viens de faire. Si jamais je leur porte le coup que je médite, je laiſſe au monde impartial à dire ſi j'aurai eu tort ou raiſon de le porter. Il ne faut jamais faire de grace aux hommes qui n'ont aucune idée de la grandeur d'ame. Je n'ai jamais vu accueillir légérement mes propoſitions, ſans une impatience terrible, parce que c'eſt l'honneur ſeul qui me guide. Si mon ennemi eſt faible, s'il ceſſe de menacer, s'il ſe trouve ſans défenſe, peut-être, alors, ſerai-je généreux.

Après avoir dit à meſſieurs les magiſtrats de Dantzick ce que les circonſtances me faiſaient une loi de leur dire, je ne dois pas oublier le compliment que mérite à ſon tour M. Abramſon, ce digne & noble réſident de la cour de Vienne, dans la ville de Dantzick, cet illuſtre chef du honteux complot par lequel on m'a vendu & livré entre les mains des Pruſſiens. Mais il eſt dans la tombe, ainſi que le célebre M. de Weingarten, ſecrétaire de l'ambaſſade à Berlin, l'un de mes plus lâches perſécuteurs, & l'au-

teur de tous les maux qu'a endurés ma trop ſenſible & trop infortunée ſœur. Le premier eſt mort dans les fers, condamné aux travaux publics à Koënigsberg; l'autre a fini ſes jours dans la miſere & dans l'opprobre. Que puis-je faire contr'eux? rien, ſans doute; mais je ne ſacrifierais pas trente gros pour racheter leurs ames du purgatoire, ce ſerait leur donner plus de valeur après le trépas, qu'il n'en avaient pendant leur vie. Je leur ſouhaite un purgatoire éternel; & ce n'eſt pas ſans raiſon. Si des lâches de cette eſpece pouvaient habiter le même paradis que les gens honnêtes & vertueux, le Dieu qui rend à chacun ſelon ſes œuvres, ne ſerait pas moins injuſte que les monarques de la terre ne ſont imprudens à choiſir ceux qui les approchent.

Jaſchinscky, ce colonel qui fut la cauſe de mon premier malheur, eſt un perſonnage aſſez remarquable dans mon hiſtoire, pour que je n'oublie pas de le rappeller ici. Le même jour qu'on lui annonça mon arrivée à Koënigsberg en 1788, il tomba en démence. Depuis ce moment il eſt fou, furieux; on eſt obligé de le garotter, & ſon délire le conduit au déplorable aveuglement de dévorer juſqu'à ſes excrémens même.

Cette révolution véritablement affligeante a fait époque dans tout le royaume de Prusse. Je lui avais tout pardonné ; je me préparais à lui faire ma visite, lorsqu'on m'a instruit de cette effrayante nouvelle. Je l'ai vu ; un transport violent l'agitait: j'ai évité les regards du misérable ; il était vieux, l'âge, les remords peut-être avaient affaibli son ame ; & il est vraisemblable que mon arrivée, aussi subite qu'imprévue, l'aura frappé assez fortement pour aliéner toutes les facultés de son ame.

Depuis que j'ai retrouvé ma liberté, j'ai appris que ce Jaschinsky non-seulement s'était approprié mes équipages & mes chevaux, mais qu'encore il avait reçu un capital sur la confiscation de mes biens, sous prétexte que je lui devais quelques centaines de ducats, quoiqu'au fait il fût mon débiteur. J'aurais donc de justes prétentions à réclamer sur son héritage. Dans l'affreux état où il est réduit, je n'en puis attendre ni raison ni éclaircissement ; je le propose seulement pour exemple à tous ceux qui font servir le crédit dont ils abusent à tromper les maîtres du monde & à persécuter la vertu. La situation actuelle de cet infortuné pese sur

mon cœur ; quoiqu'il m'ait outragé je ne puis que le plaindre ; c'eſt la ſeule ſatisfaction que puiſſe ſe donner une ame qui incline toujours plus volontiers vers le pardon que vers la vengeance.

Il me reſte encore un aveu très-important à faire. Il regarde le très-ſaint patriarche de l'ordre Séraphique. J'ai oſé démaſquer l'ordre reſpectable dont il eſt le patron ; j'ai beſoin que ſa grace m'accorde mon pardon, & je le lui demande. Celui qui connaît cet ordre de Séraphins comme il exiſte en Autriche, qui ſait comment ſes membres frappent l'odorat dans les maiſons où on les reçoit, qui connaît leurs actions, leur ſavoir & leur conduite, le commerce caché qu'ils font avec des billets de Lucas, avec les images & avec les indulgences, celui qui enfin les a vus à table, en courſe de mendians, dans leurs couvens, au tribunal de la pénitence, à la cour, & en bombance, évitera ſoigneuſement leur converſation. Mieux vaudrait s'approcher d'un habitant de l'enfer, quand il ſortirait de la vaſe empoiſonnée du Styx & de l'Achéron, que d'un gardien qui a fait un bon repas pendant les chaleurs de la canicule.

Dieu veuille me préserver pour toute l'éternité d'aucun rapport avec ces sublimes esprits ! je souhaite même, dès-à-présent, que leur grand protecteur les enleve tous, le plutôt qu'il sera possible, dans son benoit paradis ; & que s'il est nécessaire de l'aider dans cette opération, le gouvernement Autrichien contribue à les faire disparaître de la surface de nos états. Je puis me passer sans inquiétude de l'interposition de saint François. Ma conduite dans ce bas monde a été telle que je ne crains pas de faux rapports auprès d'un Dieu juste & clair-voyant, qui juge l'homme d'après ses actions. Qu'il doit être ennuyeux pour l'Etre suprême, d'entendre sans cesse des millions d'inutiles reclus lui adresser des millions de litanies, d'oremus, de prieres de tous les genres ! &, combien il doit être révolté de voir une armée immense d'hommes vigoureux ne rien faire absolument sur ce globe qu'ils habitent, que boire, manger, & végeter dans une oisiveté éternelle !

Lorsque Satan dans son rapport de chaque journée entre dans les détails des péchés mortels de ces rusés fainéans, combien il doit se trouver de vuide dans la liste de leurs vertus

& de leurs bonnes œuvres, quoiqu'ils en faſſent un commerce très-lucratif avec ceux qui ſe laiſſent tromper par leurs fauſſes lettres-de-change! Après la compenſation des péchés, combien il doit reſter peu de bon dans le magaſin du vicaire-général, lorſqu'il trouve à propos de l'ouvrir pour y relever une portion d'indulgences! Combien de peines & de travaux leur patriarche ne doit-il pas ſe donner, lorſqu'il s'agit de réconcilier leurs anges gardiens avec Satan, ou de tirer un rideau devant les yeux de l'Eternel, pour conſerver ſes protégés dans un état de grace & de crédit!

Mais il me ſemble que Dieu eſt enfin fatigué de tant d'impoſtures, & qu'il n'eſt plus diſpoſé à croire tout ce que le coadjuteur de la rédemption (1) cherche à lui perſuader. Il a vu par lui-même, & il ne s'en rapporte ni à des référendaires ni à des favoris. A la vue des groſ-

(1) Les Recollets, en Allemagne, donnent à ſaint François, dans leurs ſermons, dans leurs leçons & dans leur doctrine le titre de Co-rédempteur du genre humain, & de Coopérateur de la Trinité. Abus énorme, épouvantable! qui eſt pourtant général dans les états de l'Empereur.

ſiers abus qu'entretient un fanatiſme abſurde ; il s'eſt ſenti ému de compaſſion pour les chrétiens abuſés.

S'il eſt vrai que les patrons & fondateurs de tous ces ordres aient perdu dans la cour céleſte une partie de leur influence, on peut eſpérer qu'ils n'en auront pas davantage à la cour des ſouverains du monde. Venez à notre ſecours, grand Dieu ! & pardonnez-moi ſi la modération, la prudence & le devoir ne m'ont pas permis de m'élever avec plus de force contre ces vils & infâmes mortels qui ſont la honte de la religion auſſi bien que celle de l'humanité.

Je ne demanderai jamais pardon aux ſuppôts de l'indigne ſociété de Jéſus, pour avoir écrit la vérité ſur leur compte, alors même qu'ils dirigeaint encore la conſcience de ma ſouveraine. On ſait juſqu'à quel point ils portent l'eſprit de vengeance. En liſant l'hiſtoire de la condamnation d'Adam & de ſa poſtérité, on croirait que cette proſcription interminable, qui, après des millions de races éteintes, nous pourſuit encore pour expier une petite gourmandiſe, eſt ſortie de la tête d'un Jéſuite.

Il eſt donc à propos que je préfere de confirmer ce que j'ai dit, à me rétracter ou à crier merci pour tâcher de mériter les bonnes graces d'une ſociété qui non-ſeulement n'a jamais pardonné une offenſe, mais qui encore a trop de pénétration pour me ſuppoſer un véritable repentir. Il eſt pourtant certain que l'expérience aurait dû m'engager à être moins opiniâtre, moins paſſionné dans la recherche de la vérité. D'abord je n'aurais pas vu renouveller les plaies incurables que je dois à cette ſociété, enſuite je n'aurais pas à craindre pour moi ou pour ma famille le moment auquel on les verra ſans doute renaître de leur propre cendre, & faire briller la flamme des buchers dans le ſein même de la capitale de l'Autriche. Les reſſorts qui doivent les faire parvenir au ſuccès, ſont déja préparés. Nos grands & nos gens en place ſont encore ſous leur direction. Bientôt la boîte de Pandore va s'ouvrir de nouveau, & de nouvelles révolutions vont porter le déſaſtre & la terreur ſur la face de ce globle ſublunaire. Ce paſſage paraît à mes amis marqué au coin de la colere ; ils le déſapprouvent, ils me conſeillent de l'effacer, parce que, diſent-ils, je fournis des armes à mes adverſaires, ſans être aſſez

fortement armé pour combattre des géans. J'avoue que ce conſeil paraît convenir à l'âge où ma tête blanchie m'avertit que l'inſtant du repos eſt arrivé : mais il n'eſt pas avantageux au bonheur des hommes qui ſont encore garottés par les tyrans, & enſévelis dans les préjugés ; il ne convient point à la vanité d'un réformateur, & il priverait mon cœur bienfaiſant des conſolations qu'il eſpere. Qu'il m'arrive donc tout ce qu'il voudra. J'ai le coup-d'œil aſſez juſte pour être convaincu que je n'ai pas plus de grace à eſpérer de la part de ſaint Pierre que des ſouverains de la terre, qui me croient très-fermement hérétique, par l'unique raiſon qu'on le leur a aſſuré. D'ailleurs les vieillards ſont ordinairement entiers dans leurs volontés, & comme le deſir d'inſtruire eſt encore aujourd'hui ma paſſion favorite, je conſerverai mes premiers principes juſqu'au tombeau avec le même courage. J'aimerais mieux expier par le ſang & par la mort les torts de ma candeur & de ma vertu, que de paraître lâche & puſillanime, lorſque le péril me menace. Je ne regrette donc pas d'avoir attaqué avec énergie une ſuperſtition qui tient à l'idolâtrie, & d'avoir contribué peut-être à étendre les bornes de la

raiſon humaine ; pour mourir en odeur de ſainteté, il faut être ou un ſot, ou un fanatique, ou un orgueilleux ; comme je ne ſuis ni l'un ni l'autre, j'aime mieux encourir des malédictions comme hérétique vertueux, que de devenir faux ou fripon, afin de faire placer mon nom dans la légende.

Si la probité, la droiture & la franchiſe conduiſent au ciel, mes écrits ont dû donner bien du chagrin, occaſionner bien des pertes aux eſprits malins qui avaient le département de ce ſiecle pour l'inſpiration des actions criminelles. Tout homme qui m'aura lu avec réflexion aura été indubitablement porté à devenir bon chrétien, citoyen utile, honnête homme. Ce n'eſt point là l'affaire de M. Satan. Il trouverait bien d'autres avantages dans la doctrine des gens de froc & dans la facilité de commettre des crimes, facilité qui réſulte naturellement de celle qu'on trouve à obtenir des indulgences. Ainſi je dois demander des millions de pardons à l'impitoyable Belzébut, à toutes les légions ſubalternes qui ſont à ſes ordres, pour n'avoir pu jamais me laiſſer perſuader de devenir méchant, calomniateur, ſuperſtitieux ni débauché.

Je dois être bien certain que pour leurs intérêts diaboliques, & dans leur ſyſtême infernal ils aimeraient bien mieux que je fuſſe un mauvais catholique Romain. Si je l'avais été, on croiroit d'abord qu'il me ſerait facile de tromper leur vigilance auſſi adroitement que tous ceux qui leur échappent à la mort, en s'affublant de la défroque d'un Capucin, ou de celle d'un Recollet ; mais je n'ai point de confiance dans ce paſſe-port ſi vanté. Meſſieurs les lieutenans de la maréchauſſée infernale m'ont toujours obſervé de trop près, pour ne me pas reconnaître ſous quelqu'habit que je puiſſe porter. Je n'avais pas pour les éloigner de moi la reſſource de l'eau bénite, par laquelle on eſt toujours ſûr de les écarter. Ils me découvriraient donc facilement ſous l'enveloppe même du capuchon, & il ne leur ſerait pas difficile d'engager mon ange gardien à me refuſer ſa protection, à me dépouiller même de l'habit ſacré, en l'aſſurant que je n'ai jamais voulu croire à ſon incomparable vertu. Alors je ſerais tout auſſi mal-traité par leurs dents & par leurs griffes, que je le ſerais par les Révérends peres inquiſiteurs, s'ils pouvaient ſe donner le plaiſir de m'attraper à Naples ou à Madrid.

Je demande enfin le plus humble & le plus ſincere des pardons à mon cher & reſpectable génie conducteur, pour l'avoir tenu pendant toute ma vie dans le poſte le plus pénible & dans des occupations ſans relâche. C'était ſans contredit une des miſſions les plus difficiles à remplir que celle d'avoir ſans ceſſe à veiller ſur le turbulent Trenck, tantôt pour l'empêcher de ſe caſſer les jambes en eſcaladant ou en ſautant des remparts, tantôt pour garantir ſa tête pourſuivie par les ruſes de ſes adverſaires couronnés ou encapuchonnés. Comme mes jours étaient continuellement en danger, comme je voulais exécuter les projets les plus inconcevables, comme enfin les diables ſe tourmentaient ſans ceſſe pour tâcher de m'attirer dans leurs pieges, cette fidelle & bonne ſentinelle s'eſt trouvée dans une agitation perpétuelle, mais en revanche elle en acquerra plus de gloire, lorſqu'elle conduira mon ame au ſéjour des bienheureux, quelques années après l'avénement de Frédéric au royaume des morts; quand on ſaura que ſes ſoins ont empêché mon perſécuteur de m'envoyer devant lui, comme précurſeur, dans la vie où tous les hommes ſont égaux. Ce ſuccès glorieux pour un ange conſolateur lui méritera de nouvelles

récompenſes dans le paradis, & il ne ſera plus renvoyé dans un monde où les ſatellites du très-haut ſont obligés de remplir les fonctions les plus baſſes, en ſervant de guides, tantôt aux plus lâches des criminels, tantôt à des muletiers qui peut-être ont moins d'ame encore que leurs mulets. Je dois pourtant lui reprocher d'avoir commis des imprudences bien graves en permettant au diable de me conduire les doigts, quand ma raiſon accuſatrice m'a forcé de mettre la plume à la main. Si de tems en tems il m'avait arraché l'écritoire, comme il fit à l'excommunié Luther, à Eiſleben, s'il l'avait briſée contre les cornes de Satan, cela m'aurait empêché d'écrire contre le fanatiſme ſacerdotal, contre les mœurs des prêtres, contre les joueurs, contre le pouvoir arbitraire & contre des juges prévaricateurs. Il m'aurait évité par ce ſoin une partie des perſécutions pendant leſquelles il a dû ſe chercher des adjudans de tous les côtés, pour me dégager des innombrables embarras dont j'étais entouré ; mais peut-être a-t-il permis le mal par des raiſons particulieres ; peut-être a-t-il cru qu'il en pouvait naître du bien. Le diable qui m'a ſi bien ſéduit, qu'il eſt parvenu à faire de moi un écrivain, ne me tente peut-être aujourd'hui

jourd'hui que pour me conduire plus sûrement à la gloire éternelle par le chemin des tribulations & de l'adverſité ; peut-être enfin de toute éternité étais-je deſtiné à être un vaſe de la colere divine, & à n'être récompenſé qu'après avoir ceſſé d'habiter avec les hommes.

J'ai été purgé comme l'or dans le creuſet ; mais il eſt queſtion de ſavoir ſi dans l'éternité je ſerai auſſi inſenſible qu'une maſſe d'or fondu, lorſque ce Trenck, actuellement composé de reſſorts ſenſibles, ne ſera plus dans le tourbillon univerſel de la nature, ce qu'il y a été juſqu'aujourd'hui. Je deſirerais connaître ſi après cette époque il pourra ſentir davantage que la maſſe d'or dont je viens de parler. Tout ceci dans mes idées paraît bien paradoxal. Peut-être quand je ceſſerai de réfléchir, acquerrai-je une foi ſuffiſante pour croire tout ce qu'on me contera ſur cet article ; peut-être qu'alors mon ange gardien prendra plus de pouvoir ſur mon eſprit. Ceci ſera ſon affaire, c'eſt l'objet le plus important de ſa miſſion. S'il a formé ce projet, & qu'il réuſſiſſe à bien remplir un rôle auſſi difficile, je lui promets une reconnaiſſance auſſi ſincere qu'éternelle. Lorſque ma langue ſera deſſéchée,

lorſque les reſſorts de mon goſier ne ſeront plus mobiles, lorſque le ſoufflet de mes poulmons ne poura plus agiter l'air pour y produire des ſons capables de parvenir juſqu'aux oreilles des eſprits bienheureux, de frapper les ames, d'émouvoir la ſenſibilité ;.... c'eſt ſeulement alors que je chanterai des hymnes, & des pſeaumes en l'honneur de mon cher ange gardien, quand il m'aura tranſporté dans l'endroit ſacré où la vertu conſtante & la probité généreuſe doivent trouver des récompenſes éternelles.

Le dernier des pardons que j'ai à demander eſt le plus ſérieux & le plus auguſte. Je le demande en toute humilité au Dieu que je révere, pour avoir dans le ſein des ſouffrances, des tourmens, dont le poids était trop lourd pour les forces humaines, trouvé des raiſons ſuffiſantes de douter de la vérité des principes que j'avais reçus de mes anciens maîtres d'école. On m'avait fait le portrait d'un Dieu irréconciliable, vindicatif, impitoyable, plein d'orgueil, agité par des paſſions furieuſes, & devenu cruel pour avoir manqué le véritable but de ſa création ; je n'ai pu adopter cette mythologie ridicule & barbare. Ce n'eſt pas ma faute ſi la nature avait

donné de la vivacité à mon esprit, si elle y avait joint le desir d'en faire usage en cherchant les preuves de la vérité. J'ai voulu m'éclairer par la conversation des hommes instruits, par la lecture, par les occasions que j'ai eu d'approfondir & d'analyser les querelles, les différentes opinions des prêtres, & je commençai à devenir incrédule. Mon imagination toujours active a porté plus loin ma curiosité. Par-tout j'ai trouvé des hommes méprisables, des imbéciles, des fourbes, des scélérats en froc, des imposteurs fanatiques. Il eût été étonnant qu'après avoir vu avec l'œil de l'observation, j'eusse pu me résoudre à croire aveuglément ce que tout homme couvert d'un masque sacerdotal aurait voulu me persuader impérieusement sous le prétexte fastueux, mais vain, d'être l'organe de la divinité. Si le créateur avait voulu que je portasse la crédulité jusques-là, il m'aurait refusé la raison, il ne m'aurait accordé ni la volonté, ni la faculté de réfléchir; & en fixant d'avance mes idées, il m'eût ôté jusqu'à la possibilité d'un doute. Cette soumission aveugle, mais décidément impossible, serait sans doute le seul moyen qu'aurait dû employer dans l'hypothese présente un Dieu juste & bienfaisant, pour assurer le bonheur de toutes

ſes créatures. Celui dont la tête imagine un autre ſyſtême ſur la bonté divine n'a qu'un ſentiment très-borné de ce qui eſt parfait. Jamais je ne porterai le frénétique enthouſiaſme de la foi juſqu'à penſer qu'un Dieu, éternellement juſte & bon, ait pu former dans ſa colere un être infortuné, tout exprès pour le dévouer aux tourmens d'une inſurmontable prédeſtination ; & qu'il doive accorder ſa grace infinie à ceux qui n'ont pas ſu la mériter. Je ne croirai jamais que cette preuve d'une exiſtence paſſive puiſſe s'accorder avec l'idée que l'on doit prendre d'un Dieu grand, ſublime & tout bienfaiſant. Quelles ſuites épouvantables ne doivent pas réſulter d'un pareil ſyſtême ? Si l'on avait imaginé que l'univers eût été formé par un génie atroce & perſécuteur, aurait-on pu en préſenter un tableau plus effrayant ? Non, certainement. Je me figure un Dieu dans toute l'étendue des idées que je puis avoir ſur la perfection ; je le crois par conſéquent libre, indépendant de toutes ces paſſions viles & dégradantes qui déshonorent les créatures humaines. Quand un homme outragé par un autre eſt aſſez cruel pour étendre ſa vengeance ſur ſon innocente poſtérité, il eſt univerſellement mépriſé, odieux, abhorré, & le

maître du monde, l'auteur de toute juſtice, de toute bonté, de toute vertu, pourrait ſe venger encore ſur les derniers petits neveux d'Adam ! Etre éternel, tu m'entends, tu me connais, tu ſais que cet abominable ſacrilege ne fut jamais ici dans ma bouche ni dans mon cœur.

Telle eſt ma profeſſion de foi, j'y veux vivre & mourir ; y vivre pour continuer d'être utile à la ſociété, autant que mes facultés me le permettront. Quand je me montre tel que je ſuis, quand je découvre ainſi le nud de ma penſée, je ne prétends point faire de proſélytes. Un Français a dit avec raiſon :

Le philoſophe eſt ſeul, & l'impoſteur fait ſecte.

Je ne veux ni troubler ni inquiéter perſonne dans le ſyſtême de religion qu'il a cru devoir adopter. L'accompliſſement de mes devoirs eſt le ſeul objet dont je veuille m'occuper juſqu'au terme de mon exiſtence.

Je ſuis trop vieux pour chercher des leçons dans le catéchiſme à l'uſage de Vienne, que

l'on a composé par l'ordre du souverain. J'y trouverais, je le sais, le commode avantage de faire réfléchir un autre pour moi, la gloire même d'être orthodoxe; je serais moins asservi aux devoirs rigoureux que la probité m'impose.... Mais il faudrait aussi que je sacrifiasse ma raison, & tant que je pourrai la conserver, je ne saurai point consentir à un aussi absurde sacrifice.

Hélas! Peut-être ce malheur m'arrivera-t-il au moment où mes forces défaillantes chercheront en vain à lutter contre leur destruction totale; peut-être alors un capucin osera-t-il se permettre de m'envelopper dans son froc; peut-être ma langue mourante laissera-t-elle échapper un oui qu'il aura seul entendu; & l'on me verrait dans ce cas au nombre des bienheureux convertis, quand je n'aurais ni pu ni voulu fixer un choix.

C'est ainsi qu'on a vu mourir plus d'un philosophe. Quand mon dernier moment sera venu, ce sera à mon ange gardien d'exécuter ses devoirs, à me garantir des partisans, des maraudeurs, des patrouilles de l'enfer, à s'emparer, s'il le faut, de la clef du bienheureux *Céphas*,

& à transporter mon ame dans le girou du patriarche Abraham. Elle a su conserver toute sa sérénité dans le tourbillon des malheurs qui l'ont affligé sur la terre ; elle voltigera joyeusement dans le séjour des élus, semblable à un papillon qui, sorti de l'enveloppe où il était retenu, vole en s'égayant autour de la fleur nouvelle ; mais si elle se repose sur la fleur, elle n'y laissera pas des œufs capables de produire de nouveaux insectes. Que cette derniere espérance soit illusoire & chimérique, ce ne sera pas ma faute, si, étant sorti du néant pour me montrer un instant sur la terre, je rentre en cessant d'exister dans le néant d'où j'étais sorti. Le personnage actif que j'ai fait ici bas a déchaîné contre moi la mal-faisante oisiveté des moines, ils m'ont fait éprouver dans ce monde & par anticipation, toutes les souffrances de l'enfer ; Dieu veuille m'en préserver dans l'autre.

J'avais résolu de me reconcilier par cet écrit avec tous ceux que j'avais pu offenser, j'espere avoir rempli littéralement & de la maniere la plus exacte, l'engagement que j'avais contracté. Pour n'y omettre rien, je reviens un moment sur mes pas, & j'ajoute un nouveau pardon

à celui que j'ai déjà demandé au meilleur de mes amis, à mon fidele ſurveillant, à mon génie tutélaire. Que lui a ſervi en effet de me protéger dans les périls que mon corps a couru, de m'empêcher de me briſer les jambes, de me noyer, d'être fuſillé, d'être étouffé dans les entrailles de la terre, ou de mourir de faim, quand toutes les peines qu'il a priſes pour ſauver mon ame ſont déclarées inutiles par les illuſtres membres de l'ordre ſéraphique? S'il avait employé toutes ces peines à l'unique ſoin de mon ſalut, à me rendre crédule & dévot; s'il avait dédaigné de me conſerver toutes mes forces & toutes mes facultés, j'aurais enduré moins de douleurs ſur la terre, depuis long-tems je ſerais un élu, j'attendrais avec une douce patience tous les avantages de la prédeſtination, ou bien couvert du froc d'un mandarin, j'emploierais mon intelligence à la converſion des Payens dans les grandes Indes.

Raiſonne actuellement qui le voudra ſur la raiſon ſuffiſante, ſur la deſtinée préétablie, ſur tous les principes de la ſcholaſtique; moi, je n'en raiſonnerai plus, parce que je ſuis perſuadé que peu de choſes ſont en réalité, ce

qu'elles ſont en apparence. Qu'on blâme ou qu'on loue mes écrits, qu'on argumente ſur la déclaration naïve que je viens de faire, je ne conſentirai jamais à entrer dans aucune diſpute théologique. Qu'on achete, qu'on liſe, qu'on eſtime ou qu'on brûle mes ouvrages en vertu d'un arrêt inquiſitorial, tout cela eſt égal pour moi. La vanité n'a jamais ſéduit mon ame, & c'eſt par haſard que je ſuis devenu auteur. Si quelqu'un veut imiter mes principes, travailler ſur mes plans, je ne l'y invite pas, mais il en eſt le maître; alors ſeulement je lui conſeille de me prendre pour modele de fermeté, de conduite, j'oſerai dire de morale & de vertu, parce qu'à coup sûr il ſera un des meilleurs chrétiens, un citoyen par excellence, & un honnête homme dans toute l'honorable acception du mot. Tel a toujours été le vrai but de mon exiſtence, je l'ai rempli. Je n'attends ni ne deſire plus rien de ce monde que je quitterai, lorſqu'il me déplaira d'être acteur ſur ſon théâtre où le ſage court toujours le riſque d'être ſifflé.

PRIERE

Pour le jour où j'ai été présenté au Roi FRÉDÉRIC-GUILLAUME, *à Berlin.*

AURORE enchantereſſe du jour le plus ſerein de ma vie ! Avant-coureur de la joie la plus pure ! Jour de triomphe & de gloire, où le héros couronné de lauriers ſe montra le front levé ſur le champ de bataille, vit ſes ennemis terraſſés, apperçut le terme de ſes tourmens, & reçut les ſinceres félicitations des gens vertueux qui l'entouraient ! Jour où mon ame faite pour éprouver toutes les ſenſations nobles, goûta cette volupté réelle, fille de l'honneur & du courage ! Premiere journée de ma vie, où je trouvai dans ma tête blanchie par les malheurs, des raiſons ſuffiſantes pour rendre graces à Dieu de m'avoir donné l'exiſtence, à ce Dieu qui m'a préparé comme l'or dans le creuſet par les tribulations & par l'adverſité, afin de me faire

jouir des récompenses du juste, avant de retomber dans le néant ! Jour merveilleux où le souverain créateur m'a prouvé que tout était facile à sa puissance, où des millions de témoins ont profondément adoré avec moi les décrets de sa sagesse, où mon exemple a instruit à espérer, où l'on s'est réjoui de ma victoire ! Jour heureux, je te salue.

Oui, Seigneur, dans le silence de mon cœur ému & reconnaissant de tes bienfaits, ce jour sera constamment pour moi un jour de fête ! Mon ardente sensibilité fait couler de mes yeux des larmes douces ; elles humectent ma poitrine palpitante ; je vois les yeux attendris de mes compatriotes se fixer sur moi avec complaisance ; j'entends leurs voix qui s'écrient : « Trenck ! sois le bien venu dans la patrie. » A ce tableau touchant, comme mon sang s'agite ! comme il circule avec rapidité ! Quelle émotion éprouve mon ame qui sait goûter tous les plaisirs capables de l'honorer ! Quel heureux effet de l'accomplissement d'une espérance qui n'osait que faiblement concevoir un cœur qui se croyait dévoué à souffrir, & qui dans un retour du sort, aussi heureux qu'imprévu, doute encore

de l'exiſtence réelle de la félicité qui l'environne.

Le Grand Frédéric, qui parmi les enfans des hommes a paru le plus digne de monter au trône, ce monarque abſolu qui a fait tomber ſur ma tête tous les maux que l'humanité peut ſouffrir, parce qu'il ne m'a pas voulu connaître, parce qu'il m'a jugé ſur de vaines apparences, le terrible Frédéric gît impuiſſamment dans le tombeau; & moi, triſte & malheureux objet de ſon implacable fureur, je ſors vivant de mon ſépulchre, du néant de l'opprobre & du mépris; je parais ſur le théâtre du monde, le front ceint d'un immortel laurier, & j'entends s'élever autour de moi les acclamations des peuples étonnés & réjouis. L'ami, le protecteur de l'humanité, Frédéric-Guillaume, s'avance vers moi comme une divinité bienfaiſante; il m'accueille avec diſtinction, pour me donner le prix du ſacrifice ſanglant qu'on a fait de ma vertu. Quel changement! C'eſt ainſi que le martyr le plus cruellement éprouvé, échappé au pouvoir de ſes impitoyables bourreaux, paraît devant le tribunal du juge éternel, s'élance avec un cœur plein de confiance dans le ſein de l'éternité, & s'écrie

en parlant au Dieu pour le nom duquel il a ſouffert. « Juge ſouverain des actions des hom- » mes, rends ce que tu dois à celles de ta créa- » ture. »

C'eſt dans une ſituation pareille que je me trouve aujourd'hui aux pieds du trône de Frédéric-Guillaume ; entouré de héros qui, comme lui, daignent ſourire à ma victoire, & me regardent avec une douce ſatisfaction. Au contraire, qu'étais-je autrefois dans les cachots de Magdebourg ? Qu'ai-je été en Pruſſe pendant la vie de Frédéric ? le même homme, par le cœur & par les vertus, que je ſuis aujourd'hui. Mais pourquoi ne m'a-t-on pas voulu plutôt rendre juſtice ? Parce que l'eſclave eſt fait pour ſouffrir ſans murmurer, parce que le deſpote ne veut pas convenir qu'il puiſſe être ſujet à l'erreur.

Juſte Dieu ! Qu'eſt-ce que le bonheur ? qu'eſt-ce que l'honneur des hommes ? Rien, lorſqu'ils ne trouvent pas leur exiſtence dans la pureté de nos principes ; vains fantômes alors, qui dépendent de la volonté arbitraire d'un automate couronné qui rêve tout éveillé. Que la grandeur chimérique des mortels eſt donc mépriſable,

lorſqu'elle ne tire point ſa valeur de la nobleſſe de l'ame ! La fortune des cours dépend de la digeſtion d'un ſouverain, mais celle que l'on ſait ſe faire à ſoi-même eſt inacceſſible à tous les revers. Jamais un prince ne peut donner ni vertus, ni talens, ni probité, ni ſavoir ; par conſéquent le puiſſant Frédéric, quoiqu'il fût la terreur du monde, ne pouvait briſer en moi ces avantages que je devais à l'étude & à la nature.

Combien de victimes ont ſuccombé ſous les attaques de la jalouſie & de la calomnie, parce qu'elles n'avaient point la raiſon, le courage, la force de corps & d'eſprit ſuffiſante pour atteindre au jour de la victoire ! Entre des milliers de malheureux, peut-être n'en trouverait-on pas un qui fût arrivé comme moi au moment du triomphe. Une journée de joie vient d'anéantir dans mon ame le ſouvenir de beaucoup d'années funeſtes ; & quelque cruels, quelque inouis qu'aient été mes tourmens, le moment de triomphe dont ma fierté a le droit de s'enorgueillir, balance tout le poids du paſſé.

Où chercherai-je ceux qui m'ont opprimé,

appauvri, ceux qui ont fait naître & prolongé mes infortunes ? Ici les uns ſont condamnés au travail dans des maiſons de force ; là, d'autres végetent dans la honte ; d'autres enfin ſont devenus inſenſés, ont vu dévoiler les ſignes de leur turpitude, ou ſont marqués du ſceau de l'ignominie. Ceux qui attendent encore la tardive punition qui leur eſt due, baiſſent à mon aſpect un front humilié, ils me rendent graces de ne les avoir pas publiquement nommés. Ma vengeance eſt entre mes mains, mais je ne ſais point rendre le mal pour le mal. Cette journée que pendant quarante-trois ans j'ai attendue en ſoupirant, mais avec une inébranlable conſtance, ſera toujours ſacrée pour moi, en même tems elle ſera l'époque de ma réconciliation avec tous mes ennemis.

Je rends graces à mon ſort juſqu'ici trop funeſte, de m'avoir, par une ſuite de combinaiſons dont le réſultat eſt heureux, conduit au port dans le tumulte des orages. Qui donc a dirigé ma conduite ? Par quels reſſorts ſuis-je parvenu à mériter de ſentir, dans toute ſon étendue, dans toute ſa pureté, le bonheur qui m'arrive aujourd'hui ? L'infortune m'a banni de

la société, pour me jetter dans la solitude. C'est là que mes passions fougueuses se sont insensiblement évaporées. La prudence a pris dans mon esprit la place de la violence ; ma raison a cherché les véritables sources de la consolation ; elle s'est accrue, elle s'est fortifiée. Mon imagination s'est agrandie, elle a trouvé dans la retraite les ressources qui lui auraient échappé dans le tourbillon du monde, parce qu'elle n'aurait pu que s'y égarer dans la multiplicité des objets.

J'ai donc acquis ma philosophie, lorsqu'on ne me comptait plus au nombre des humains ; dans le fond de mon tombeau anticipé, j'ai plus vécu que beaucoup de ceux qui me croyaient enseveli pour jamais dans les ténebres de la mort. Vous seul, mon Dieu, savez qui m'a conservé dans les tourmens, où j'ai trouvé l'assistance qui m'a fait vivre jusqu'à ce jour qui me fait oublier le passé ! Je suis arrivé au port, j'ai jetté l'ancre, j'ai plié mes voiles, & je laisse reposer mes rames. Mon honneur est à l'abri de toute insulte, & ma conscience jouit de la plus entiere tranquillité. Je laisse à mes enfans ce que j'ai eu à leur transmettre de la gloire de mes ancêtres. Je suis estimé dans le pays même où l'on

l'on me méprisa. Tous les hommes éclairés, bons & vertueux, s'empressent de me rechercher. Les esprits méchans, les cœurs lâches rougissent quand je parais. Le souverain qui regne glorieusement sur ma patrie, & auquel j'aurais voulu consacrer & mon cœur & mon ame, connaît à présent quels sont les sentimens qui m'animent : j'aime à espérer qu'au moment où il le pourra, il fera rendre à mes héritiers ce que m'a enlevé son cruel prédécesseur. Jamais je ne consentirai à ramper pour parvenir aux faveurs : j'ai trop fait pour que je doive mendier des graces. J'ai gagné l'amour du peuple, dans la plus grande partie des états de l'Europe. J'ai sauvé du pillage ce qui me reste de mes biens légitimes pour subvenir à mes besoins. Si un nouveau malheur m'enlevait ce qui me reste, je saurais me suffire à moi-même, me passer du superflu & n'être à charge à personne. Mes enfans sont l'honneur de ma vieillesse ; dans les différens états qui se partagent leur existence, ils jouissent d'une considération distinguée : je leur ai applani le chemin de la gloire, & ils ont reçu de la nature tous les talens de l'ame & du corps qui peuvent conduire au bonheur. Mon cœur bienfaisant n'éprouve jamais de plus

doux plaiſir que celui qu'il peut cauſer aux autres, & ma tête, couverte de cheveux blancs, penſe & raiſonne encore avec toute la vigueur d'un homme dans la force de l'âge. Je ne dois plus rien au monde; les honneurs chimériques ne me tentent plus, & l'avantage d'être le premier eſclave du plus puiſſant des monarques n'enchaînera plus mon indépendance: je ſuis trop affermi dans la haine que j'ai vouée au pouvoir arbitraire. Je n'ai beſoin des ſecours de perſonne. Je vois les hommes tels qu'ils ſont, & je les connais ſans les haïr. J'ai tout pardonné à mes ennemis, je ſais me faire & mériter des amis. J'étends autant qu'il m'eſt poſſible le cercle de mes connaiſſances, & je ne ſuis point aſſervi par la contrainte des préjugés. Je ne connais pas l'ennui, & l'oiſiveté n'a jamais été une jouiſſance pour moi. Mon eſprit actif ne ſe donne point de relâche: ſpectateur curieux de ce théâtre mondain, je regarde ce qui s'y paſſe, mais c'eſt avec indifférence. Je n'entrerai plus jamais dans des diſputes étrangeres: caché comme un ſage dans ma retraite, je ne veux plus jouer d'autre perſonnage que le ſimple rôle d'un honnête homme. Je plains ceux que je n'ai pu ni corriger ni ſoulager, & je regarde en pitié les

calomniateurs, les envieux, les détracteurs de tous les genres. Tout ce qui peut instruire me réjouit, & je ne m'offense jamais d'aucun reproche quand il est suscité par la jalousie. Au-dessus de toute prévention, jamais le crédit d'un méchant en pouvoir ne pourra m'épouvanter, aucune espérance ne me séduira, aucune crainte ne me fera trembler. L'ambition n'a jamais été le mobile de ma conduite : je ne suis pourtant pas indifférent aux éloges que l'on accorde au mérite ; mais lorsqu'on cherche à m'humilier, je releve ma tête avec orgueil, & par-tout où je puis être utile à mes concitoyens, le courroux du despote ne peut me faire ni rétrograder, ni tressaillir. Mon ame s'est fortifiée des acquisitions qu'elle a faites ; mes anciennes inquiétudes se sont évanouies, & mon cœur ne sommeille jamais. Le passé est mon école : les souffrances m'ont accoutumé à supporter le malheur, à réfléchir & à penser. Je sais jouir du présent avec discernement : l'avenir ne me paraît formidable ni avant, ni après le tombeau. Je suis arrivé à la vieillesse, mais je ne suis ni grondeur, ni opiniâtre, ni à charge à la jeunesse. Je sais ce qu'à mon âge on doit souffrir, ce dont il faut

ſavoir ſe paſſer. La perte de mes richeſſes ne me laiſſe aucun regret, parce que ceux qui les ont uſurpées, ne ſont pas à beaucoup près auſſi heureux que je le ſuis, parce qu'ils ſont auſſi mépriſés, que je rencontre par-tout de conſolations & d'honneur.

Après quarante-trois années de banniſſement, je rentre dans ma patrie, ſemblable à un élu qui paraît devant le trône de l'éternel. Des vieillards, anciens camarades de ma jeuneſſe, les plus reſpectables appuis de l'état, des héros qui ont gagné des batailles, qui ont décidé du ſort des peuples, me tendent une main fraternelle, ils me ſourient, ils promenent ſur moi des regards où brille l'experesſion de la joie. Mes neveux, mes nieces, mes petits-neveux, tous les rejetons des différentes branches de ma famille bondiſſent gaîment autour de moi, comme ſi ma victoire pouvait ajouter quelque choſe aux jouiſſances de leur jeune âge. Le peuple accourt, il cherche, il contemple avec curioſité, il admire celui qui a enduré, bravé même ſi longtems les fureurs du grand Frédéric, qui jamais ne s'eſt humilié devant lui : chacun m'embraſſe

avec ardeur, non pas comme un criminel qui a obtenu ſa grace, mais comme un juſte à qui l'on a rendu ſes droits.

Quel bonheur plus réel, quels honneurs plus grands peut-on rencontrer en ce monde! quelle ſcene peut être plus touchante que celle que je joue maintenant à Berlin! Quel monarque aurait aſſez de pouvoir pour donner à un citoyen ce qui m'arrive aujourd'hui, ce que j'ai ſu mériter par moi même! C'eſt au noble caractere de Frédéric-Guillaume que je dois tous ces avantages: ſans lui mes droits auraient continué d'être méconnus; ſans lui jamais je ne ſerais arrivé au but glorieux où je me vois.

Grand Dieu, donnez lui le prix de ſes actions bienfaiſantes, laiſſez-lui lire dans mon ame pénétrée, tout ce que m'inſpire mon ardente reconnaiſſance! Tournez ſes regards vers les cachots ténébreux où gémiſſent des infortunés. J'oſe en être certain, il étendra ſur eux ſes mains paternelles, il pardonnera aux faibleſſes de l'humanité, parce que mon exemple lui a fait connaître comment la calomnie aſſiége le cœur des rois, comment elle ferme leur oreille aux cris de l'innocence.

Pour moi je ne pouvais rien desirer davantage : après avoir surmonté d'innombrables difficultés, j'ai abordé le rivage, j'y trouve le calme après la tempête, le repos après lequel tant de mortels soupirent, & qu'un si petit nombre a le bonheur de rencontrer. Je ne quitterai plus le port, les ouragans ne me briseront plus contre les écueils. Je suis où je veux rester, & je ne serai plus égaré par la boussole qui m'a dirigé dans l'océan des passions humaines. C'est ici que j'attendrai avec fierté le dernier jour de ma tumultueuse carriere : quand ma postérité aura lu mon histoire, elle jugera si j'ai su la remplir.

Préserve, Dieu bienfaisant, tous les hommes qui suivent le chemin de la vertu, d'avoir à donner des preuves de leur fermeté en surmontant des obstacles, en risquant des entreprises semblables aux révolutions qui m'ont fait parvenir à la soixante-troisieme année de mon âge, avant d'obtenir la récompense qui m'était due ! Je la reçois, mais dans quel moment, lorsque je m'incline vers la tombe, lorsque les jouissances de l'ame sont les seules que je puisse éprouver sur la terre.

Vous ſeul, mon Dieu, vous ſeul pouvez lire dans mon cœur ce que ma bouche voudrait exprimer avec une éloquence digne de vous, ce que balbutie ma timide reconnaiſſance. Mes années ſe ſont écoulées dans les travaux, dans les études, dans les chagrins, dans les tourmens : il me reſte à attendre les faibleſſes de l'âge, à les ſavoir ſupporter, puiſqu'il eſt impoſſible que je leur échappe avant la deſtruction entiere de ma machine. Je m'y ſoumettrai avec réſignation. Un cœur ſatisfait de lui-même ne manque jamais de juſtes motifs de conſolation, ſur-tout quand il ne s'eſt point occupé de chimeres, & qu'il a été aſſez juſte avec lui pour faire la balance du bien & du mal. J'ai goûté aujourd'hui les douceurs d'une bonne journée. Si un mauvais jour lui ſuccede, je ne penſerai qu'au plaiſir que le bon m'a fait éprouver, & le mauvais me deviendra ſupportable. Bientôt je ceſſerai d'être : s'il me reſte encore un jour éternel à eſpérer, il ne peut élever dans mon ame la moindre inquiétude, parce que ce n'eſt plus en-deçà du tombeau que je dois attendre le prix de mes tourme

Si quelqu'un oſait me blâmer, s'il me taxait

d'orgueil & de présomption, qu'il fournisse la même carrière que moi. Je desire alors qu'il la termine avec autant de gloire, & avec une satisfaction semblable à celle que je viens de ressentir.

Je vous rends graces, ô mon Dieu, pour le jour fortuné dont vous avez embelli ma vieillesse : je ne murmure plus contre la longue suite de jours malheureux que j'ai passés dans l'affliction, avant de parvenir à celui dont j'ai savouré tous les charmes : l'homme qui commencera sa carriere à l'instant où j'ai fini la mienne, ne sera pas jaloux de mon triomphe.

Permets encore, Seigneur, que je termine cette priere par les paroles d'un ancien philosophe.

» Je ne desirerais pas de rajeunir ni de re-
» commencer le cours de ma vie, je ne regrette
» point d'avoir vécu sur la terre, parce que j'ai
» su y remplir mes devoirs, parce que je meurs
» avec l'intime conviction, que je n'ai pas été
» inutile au monde. »

Je laisse à la postérité un modele que pourront

ſuivre ceux qui ſeront contraints de ſuivre le pouvoir arbitraire. Une épitaphe déshonorante ne ſouillera point un tombeau : les cœurs ſenſibles qui auront été touchés de mes malheurs en gémiront ſans doute, & peut-être graveront-ils ſur ma pierre ſépulchrale.

» Ci-gît un honnête homme qui aurait mé-
» rité d'être mieux connu de ſes concitoyens. »
Amen.

PRIERE

D'UN HONNÊTE HOMME.

DIEU ! qui connais les cœurs, tu ſais quel eſt le but eſſentiel de toutes mes actions. J'exiſte dans le monde pour y remplir tous les devoirs attachés à mon exiſtence : les plus chers à mon ame ſont ceux que me preſcrit l'humanité. Daigne m'accorder beaucoup d'occaſions, & toutes les facultés dont j'ai beſoin pour leur parfait accompliſſement : mon cœur bienfaiſant en reſſentira autant de joie qu'en éprouve l'homme indigent & délaiſſé au moment de la jouiſſance.

Pour moi perſonnellement, il ne faut que très-peu de choſe ; je ſais me procurer le néceſſaire, jouir avec modération & ne point m'occuper du ſuperflu. La vaine gloire n'a point

de charmes pour moi. Je me ſuis rendu le maître de mes paſſions fougueuſes. L'homme puiſſant ne ſaurait me contraindre à ramper, & je n'envie pas la brillante fortune des méchans. Ma conſcience eſt irréprochable. Ainſi dans tout événement fâcheux, mon cœur eſt ferme & déterminé. Je mépriſe les ennemis de ma candeur & de ma vertu. Mon eſprit veille pour m'inſtruire, pour me donner les diſtractions qui me ſont néceſſaires, & mon ame demeure impaſſible, au milieu des tourbillons qui font mouvoir les habitans de ce miſérable globe. Je renonce au ſouvenir de tous mes malheurs paſſés, j'uſe du préſent avec prudence, & je ne redoute rien pour l'avenir. Je ſuis menacé des douleurs qui affligent la vieilleſſe, je les attends ſans treſſaillir. Je ſais que dans tes projets j'ai dû exiſter comme un homme, & qu'étant un des membres de l'humanité, je dois arriver à ma deſtruction par les chemins qui conduiſent ordinairement tous les hommes au tombeau. J'oſe pourtant te ſupplier de m'accorder une ſanté proportionnée à l'âge d'un vieillard ſobre & bien organiſé, parce que j'ai ſu réſiſter à l'inſtinct de mes ſens, parce que je n'ai recherché ni les richeſſes, ni les ridicules honneurs, ni les

voluptés artificielles. Créateur éternel de ce monde périssable, sans doute tu m'accorderas cette faveur, & je bénirai ta bonté avec toute la chaleur & tout l'amour d'un cœur reconnaissant & sensible.

Cette force qui anime encore aujourd'hui toutes les parties de mon organisation, je la tiens de ta toute puissance créatrice, & je sens d'autant mieux, combien je te dois de me l'avoir donnée & conservée, que je vois autour de moi avec le sentiment de la compassion des millions d'êtres traîner dès leur jeunesse un corps maladif, énervé & s'avancer ainsi lentement vers le tombeau, leur principal espoir, & l'unique terme de leurs souffrances. J'ai toujours honoré, j'honorerai toujours cette heureuse destination par laquelle ta bonté infinie a tellement arrangé mes inclinations, qu'elle a formé tout le plan de mon existence pour me rendre constamment l'ami de l'honneur & de la vertu.

Je t'adresse rarement des prieres, parce que peu de chose suffit à mes besoins, parce que tu les connais mieux que moi-même. Je ne suis tourmenté par aucun reproche intérieur : j'entre

dans les bras du ſommeil avec tranquillité, & au moment de mon réveil, mon eſprit eſt agiſſant & joyeux.

Mon mariage m'a donné pluſieurs enfans, tous bien conſtitués, tous étrangers au germe empoiſonné du vice. Je les ai conduits ſur le chemin de la ſageſſe & de la probité; j'ai voulu qu'ils puſſent fournir leur carriere avec autant d'agrément pour eux, que d'utilité pour les autres: ils béniront les cendres d'un pere qui leur a donné une éducation capable de les conduire à de ſi doux avantages.

Dieu bienfaiſant, je t'offre pour toutes ces faveurs, à chaque jour de ma vie les plus vives & les plus ſinceres actions de graces. Je te ſupplie à genoux de me protéger contre les perſécutions de cette eſpece d'hommes dont l'ame ténébreuſe ne peut concevoir l'idée d'une éxiſtence honnête, généreuſe & déſintéreſſée. C'eſt pour m'éloigner de ces vils humains que je fuis le grand monde, & qu'après avoir eſſuyé tous les orages de la fortune, j'ai choiſi une retraite tranquille où je puſſe vivre en ſage. C'eſt là que dans le fond de mon ame je forme le vœu d'é-

chapper aux regards de ces despotes souverains qui dédaignent les citoyens patriotes, & qui n'approchent de leur trône que les esclaves de leur volonté arbitraire. Puissent ces monarques ne s'appercevoir jamais que j'existe dans leurs états ! Il suffit, grand Dieu ! que tu saches où je suis, & que ma conduite soit agréable à tes yeux. D'ailleurs, que pourrais-je craindre encore, lorsque le témoignage de ma conscience vient m'assurer que je ne suis point indigne de ta protection, lorsque je ne connais aucune raison qui puisse me faire trembler à l'approche de ta justice ?

Déja je ressens un vrai plaisir, une effervescence d'ame, une béatitude réelle dans l'existence qui m'attache à la terre. Eh! comment celui-là pourrait-il craindre la mort qui a appris à la connaître, qui a su l'attendre comme moi avec autant d'insouciance que d'intrépidité !

Dans le plan immuable de ta création, tu as voulu que je fusse un homme, & tu ne m'as point donné les perfections d'un ange. Cette pensée est consolante pour mon cœur, elle doit l'être pour tout homme qui, en cessant d'exister,

peut se dire à soi-même, sans aucune honte, & sans aucune crainte : » J'ai accompli tous les » devoirs prescrits à l'humanité ; à l'instant où » mon ame va remonter vers sa source, je n'ai » aucun crime à me reprocher, & je quitte la » vie en paix, sans avoir besoin d'absolution ni « d'indulgences ».

Toi seul, Seigneur, tu es le dépositaire de mes plus secrettes pensées ; c'est à toi seul que je confie mes fautes & mes faiblesses ; c'est à toi seul que mon cœur est ouvert tout entier & dans tous les tems. Conserve-moi dans cette heureuse situation. Je ne te demande plus rien pour ce monde. Les vains plaisirs d'une renommée glorieuse après la mort, sont des fantômes qui s'évanouiront avec moi. Je puis envisager avec indifférence, dédaigner même les suffrages universels, s'il faut les acquérir par les voies de l'intrigue & de la lâcheté ; mais il me serait doux que mon souvenir fût béni par les hommes éclairés & vertueux.

Si après ma mort il reste quelque chose de moi, je suis assuré que j'habiterai le séjour où tu es assis dans ta gloire. Celui qui n'a rien à

perdre ni à redouter, peut former des espérances dégagées de toute inquiétude. Jamais, sans doute, tu ne me questionneras sur ce que j'ai cru dans ce monde ; mais tu m'interrogeras sur ce que j'y ai fait. Dans le premier cas, un autre devrait répondre pour moi, parce que c'est toujours sur la parole d'autrui qu'un homme établit les premiers fondemens de sa croyance : dans le second, les actions parlent, & c'est par elles qu'on peut apprécier la juste valeur de l'homme.

Tu m'avais accordé de l'esprit & de la pénétration, j'ai cherché à les étendre par une application sans mesure. C'est par leur secours que j'ai pénétré les ténebres des préjugés, que j'ai approfondi le caractere des méchans, & les secrettes inclinations des despotes. Je me suis toujours fait, d'un Etre tout-puissant, des idées grandes & sublimes; j'ai toujours pensé qu'il était inaccessible aux passions. Autant que je l'ai pu, j'ai subjugué les miennes, & je me suis fait un devoir d'attendre, dans une situation confiante & paisible, les récompenses que ta bonté paternelle a destinées à la vertu.

Tu viens d'entendre, ô mon Dieu, la déclaration

ration naïve de la religion que je professe! J'ai fini mon rôle dans ce monde, je ne lui dois plus rien. S'il veut savoir ce que je fus, ce que je pensai, ce que je crus, qu'il le cherche dans mes actions. Etre éternel! je te remercie de m'avoir conservé cette satisfaction intérieure sur laquelle est établie la tranquillité de mon ame: daigne la conserver jusqu'à ce que je repose dans l'éternité. AMEN.

JE souhaite de tout mon cœur que cette priere puisse devenir familiere à un grand nombre de mes lecteurs, & que leur conscience leur imprime la conviction de son efficacité. Celui dont elle touchera le cœur, & qui, dans un pareil mouvement, s'approchera de l'Etre suprême, pourra se passer aisément de l'interposition de tous les favoris, tant dans les cours terrestres, que dans la cour divine. Il n'achetera jamais des indulgences; il ne briguera point pour en usurper; il ne pillera point le faible pour enrichir ses héritiers; il ne fera aucune fondation pour la délivrance de son ame: il est vrai qu'il ne jouira point à Rome des honneurs de la béatification;

mais de quoi ces honneurs lui ſerviraient-ils ; s'il trouve la félicité dans le ſein même de ſon Dieu.

Que le ſouverain arbitre des choſes humaines faſſe naître dans nos états beaucoup de citoyens, beaucoup de chrétiens qui oſent invoquer Dieu ſur le ton de cette priere. Bénédiction, reſpect & bonheur à ceux dont elle ſera la favorite ! De combien d'autels, d'égliſes & de prêtres elle pourrait débarraſſer le monde, ſur-tout ſi *les* hommes éclairés ſe multipliaient dans nos climats, s'ils aiguillonnaient aſſez leurs compatriotes pour les engager à augmenter leur nombre ; ſi enfin on conſidérait cette priere moins comme une formule d'actions de graces, que comme une regle de conduite.

MA PRIERE

FAVORITE

Dans ma prison de Magdebourg.

Toi qui lis dans les détours les plus cachés du cœur humain, Dieu de lumiere & de justice, tu sais si j'ai jamais offensé celui dont le pouvoir arbitraire me fait injustement gémir dans ce terrible cachot, dont la barbarie inouie m'accable des plus affreux tourmens. Tu sais que je n'ai jamais commis de crimes ; que jamais mon inclination ne m'y porta. Ma conscience ne me reproche rien : par-tout on parle de mon innocence ; un seul homme, parce qu'il est roi, ne veut pas la reconnaître. Un calomniateur s'est emparé de sa confiance ; j'en suis la sanglante victime, & je me trouve condamné comme le plus odieux des scélérats. Voici la dixieme des années pendant lesquelles attaché

comme une bête féroce, détenu dans des fers, scellés dans une épaisse muraille, au fond d'un affreux souterrain enveloppé de ténèbres épaisses, je souffre la nudité, le froid, la faim, le mépris, l'opprobre, plus de tourmens enfin que n'en éprouva jamais le plus exécrable des malfaiteurs. Malgré cet insupportable supplice, mon ame n'a rien perdu de son énergie, parce que mon cœur ne se fait aucun reproche, parce qu'il a su braver les injustices & la cruauté du sort. Je souris avec fierté à l'aspect de mes bourreaux; je provoque même leur fureur, & je ne m'abaisserai jamais jusqu'à demander grace, parce que je sais que je ne suis point un criminel. C'est parce que je connais mes droits, parce que je les réclame & que je m'appuie sur eux, qu'un souverain implacable redouble pour moi son inflexibilité ordinaire. Ma fermeté offense son indomptable orgueil ; mon courage dans les grands périls lui paraît un caprice opiniâtre. Il a résolu de m'humilier, mais à chaque nouveau tourment qu'il invente, ma résolution se roidit; elle lutte avec une nouvelle constance contre la rage de la tyrannie. De jour en jour mes souffrances s'augmentent & s'accumulent ; mais il m'est impossible de souffrir avec bassesse, & la

fierté de mon ame atténue l'effet de mes douleurs. Si, aux yeux d'un prince qui veut être cruel, parce qu'il prétend paſſer pour infaillible, l'héroïſme & la vertu ſont des crimes, à tes regards, Dieu puiſſant, au jugement des hommes éclairés, je ſuis & je ſerai toujours innocent & juſte. Le ſcélérat ſeul peut être accablé par le châtiment : les douleurs que j'éprouve, loin d'affaiblir mon cœur, le raniment & l'encouragent à continuer une réſiſtance hardie. Une tranquillité intérieure ſoulage mon ame languiſſante. Pour obtenir un triomphe aſſuré, il ne me manque que de trouver un prince juſte. J'ai reçu de toi une conſtitution phyſique aſſez robuſte pour pouvoir tout ſupporter ; il ſemble que ta prévoyance, en me ſoumettant à la fatale épreuve que je ſubis, y ait ajouté encore pour corroborer mon ame contre les maux que ſa conſtance naturelle la portait à braver.

Si j'étais ſoutenu dans ces funeſtes circonſtances par un orgueil exagéré, Seigneur, ne le blâme pas dans un homme qui ſent le prix de ce qu'il vaut, & qui poſſede aſſez de fierté pour pouvoir rire encore au lieu même du malheur. Dans le ſyſtême de la création il fallait qu'il

exiſtât des êtres ſemblables à moi, afin que les uſurpateurs des droits des hommes ſe convainquiſſent que tous leurs ſujets ne ſont pas de vils eſclaves, qu'ils peuvent encore conſerver la nobleſſe de leur caractere, lors même qu'ils ſont enchaînés dans les fers de la tyrannie. Celui qui, au fond de l'abime & dans l'excès des tourmens, peut réſiſter à l'abus du pouvoir ſans éprouver aucun mouvement de crainte, ne peut pas avoir le cœur d'un lâche ni l'ame d'un criminel. C'eſt à celui que le déſeſpoir accable à implorer grace, parce qu'il ne ſe connaît point de titres auxquels il puiſſe demander juſtice. Quelle eſt immenſe la diſtance qui ſépare le malfaiteur de l'honnête homme malheureux! Quand le premier eſt ſous le glaive de la loi, qu'il le voit ſuſpendu ſur ſa tête, c'eſt par lâcheté qu'il perd l'eſpérance; le ſentiment de ſes crimes porte dans ſon ſein le trouble & le remord, & lorſqu'il cherche à briſer ſes chaînes; loin de parler à la pitié, il n'excite que l'indignation. L'autre, au contraire, s'arme également de la fineſſe & de la réſolution; lorſqu'il ſe décide à tromper la garde qui le ſurveille, ou bien à s'en rendre le maître, c'eſt l'honneur ſeul qui le provoque à employer ſes propres

reſſources pour retrouver ſa liberté qu'il n'a ſouvent perdue que par les intrigues d'un monſtre accrédité. Quand le criminel tremble, quand il ſouffre avec cette patience qui réſulte de la puſillanimité, l'homme injuſtement perſécuté s'indigne contre ſes fers, & chaque entrepriſe qu'il forme pour échapper à leurs entraves eſt héroïſme & vertu. L'audace dans les grands dangers mérite plutôt l'eſtime que le châtiment. Celui qui s'oppoſe à la fuite d'un juſte, au moment où il vient de ſe dégager de ſes fers, eſt ſon ennemi perſonnel; s'il tombe ſous ſes coups il a mérité la mort, parce qu'il s'eſt oppoſé au plus légitime de tous ſes droits. Il eſt pourtant néceſſaire d'obſerver que c'eſt la loi du plus fort qui ordonne; la ſentinelle en fonction répond du priſonnier qu'on a mis ſous ſa garde; ainſi le devoir de l'un veut qu'il mette des empêchemens à la violence de l'autre.

Si je fais cette obſervation j'ai le droit auſſi d'en faire une ſeconde. Les loix de la nature, les droits de l'humanité, dont l'ancienneté paſſe de beaucoup l'établiſſement des ordres du deſpotiſme, viennent crier à haute voix : « Fuis de » ta priſon ; un pouvoir injuſte & abſolu ac-

» cable ta vertu patriotique, retrouve par toi-
» même les prérogatives dont on a voulu te
» priver. »

Juſte Dieu ! voilà les principes de conſolation qui me reſtent ; ils entretiennent mon courage, ils fortifient ma raiſon ; ils ſont les ſeuls qui puiſſent me ſoulager dans la déplorable ſituation où je me vois réduit.

Je n'ai que deux buts dans les entrepriſes que je forme, la mort ou la liberté. Juſqu'ici tous mes projets ont avorté ; j'ai même été forcé à répandre du ſang pour ma défenſe ; je ne crois pas pour cela que ma main ſe ſoit ſouillée du crime de l'homicide. J'étais captif, livré à moi-même, ſans armes, je cherchais ma liberté, je ne voulais offenſer perſonne, je ne ſongeais point à attaquer la vie de qui que ce fût. On a fait avancer contre moi des ſoldats armés ; ils ont voulu s'oppoſer à ma fuite, elle était légitime ; je n'avais pas mérité les fers que je portais ; ils ſont donc tombés ſous la main d'un homme libre qu'ils voulaient opprimer. Mes ſentinelles ont accompli les devoirs que l'état leur preſcrivait, moi j'ai rempli ceux de l'amour-

propre, ceux que peut inſpirer le deſir de ſa conſervation ; j'ai uſé du droit de la nature & des gens. Ainſi, Seigneur, à vos regards comme à ceux de l'homme impartial, je ne ſuis point un aſſaſſin. Que peut-on faire, lorſque pour ſortir de l'eſclavage il ne reſte plus d'autres reſſources que celle de paſſer ſur le corps de ſes bourreaux ? J'ai mis ma vie contre celle de chacun des ſatellites qui voulaient me repouſſer dans mes fers. S'il voulait ne pas voir répandre ſon ſang, il pouvait me prévenir en plongeant ſa bayonnette dans ma poitrine, il en avait le droit, & s'il en eût uſé il en aurait reçu la récompenſe de celui qui jouit encore du pouvoir affreux de faire exécuter des ordres atroces. En tout événement j'attends la mienne de toi, ô mon Dieu, puiſque tu m'as placé dans ce monde pour y jouir de la liberté.

Dans la poſition où je ſuis, trop de patience deviendrait lâcheté. Il n'eſt pas vraiſemblable que je puiſſe réſiſter plus long-tems à la rigueur de mes ſouffrances ; tout juſtifie donc les tentatives que je multiplie pour y échapper. Il vaut mieux mourir en défendant mon honneur & mes droits d'homme libre, que de languir irréſolu

dans une prison où je ne puis espérer d'autres secours que ceux de mon propre bras. Ainsi je dois plutôt aigrir mes geoliers jusqu'à la rage, que de laisser mes poumons s'infecter & se dissoudre dans les opaques vapeurs de mon obscur cachot, que de porter l'illusion de la lâcheté assez loin pour penser qu'un sujet doit attendre son sort du caprice de son tyran, ou qu'il n'a aucun droit de se soustraire à sa puissance.

Si je ne suis pas libre j'étais né pour l'être. Je manque d'amis, d'appui, de défenseurs, de juges. Je n'ai pas une armée à ma disposition pour repousser les insultes, sans quoi je saurais braver sur le champ de bataille celui dont la cruauté prudente craint de me voir paraître à ses regards. Les seules ressources qui me restent sont donc celles de l'homme impuissant, la constance & la ruse ; ce sont les armes légitimes de l'homme opprimé, celles qui peuvent le conduire au succès.

O mon Dieu ! c'est dans cette situation triste & désespérante que je me trouve depuis plusieurs années. Mes forces commencent à diminuer ; toute espérance d'obtenir justice est éteinte pour

moi ; ceux même qui devaient me protéger m'ont abandonné lâchement pour jouir de mes biens qu'ils ont usurpés ; c'est à leur cupidité cruelle que je dois les principaux obstacles qui ont arrêté mon retour vers le monde. Mon corps s'épuise insensiblement ; déjà ma longue captivité à flétri la fleur de ma jeunesse, je n'ai donc rien à perdre que ma misere & mes chagrins, & dans une situation semblable la mort est un bienfait pour moi. Tout ce que mon ame à employé jusqu'ici pour se défendre du désespoir, personne ne peut en juger que celui qui a éprouvé un malheur pareil au mien. Qu'il est affreux pour un cœur sensible de se trouver dans cet abîme de mépris & de calamité ! Le traitement cruel qu'on me fait supporter en impose tellement à quelques-uns de ceux qui sont chargés de ma garde & qui ne connaissent pas les causes de mon malheur, qu'ils sont portés à croire que je suis coupable des plus grands forfaits. Hélas ! je suis hors d'état de me justifier, de me montrer tel que je suis. L'apparence entraîne tout le monde. Lorsque je suis menacé de perdre ici la vie, je le suis encore de voir mon innocence mourir avec moi. Le tombeau que j'inonde de mes larmes sera une preuve d'infamie qui

parlera contre moi à la postérité. Le déshonneur viendra donc s'attacher à mon nom ! Dieu, juste Dieu, quelle perspective épouvantable ! Combien je suis profondément humilié lorsque je m'élance dans l'avenir, quand rien ne me permet d'espérer après l'instant où j'aurai cessé d'être, de pouvoir même obtenir la couronne, unique salaire de l'innocent injustement accablé ! Non, il faut qu'aux yeux du monde, dans le sein duquel j'existe, je trouve le prix qui m'est dû ; il faut que mes contemporains me l'accordent. Ma cause est juste, elle ne peut pas rester ensévelie dans les ténebres d'un cachot, puisque vous êtes juste, ô mon Dieu. Eh ! Comment pourrais-je me représenter un Dieu qui ne l'est pas.

En ce moment me voici de nouveau décidé à tenter quelqu'entreprise audacieuse qui puisse me rendre la liberté. Fais-la réussir, Dieu des hommes libres, aveugle mes géoliers, montre-moi, applanis-moi les chemins par lesquels je dois échapper à ma honteuse inaction, & fais-moi parvenir au port que tu ouvres à tous ceux qui savent braver les orages.

Je me prosterne à tes pieds avec le sentiment d'une humilité profonde. Les yeux baignés de larmes, le cœur étouffé par mes soupirs; la voix entrecoupée par les sanglots, j'implore ta miséricorde. Je te cherche, je t'appelle, toi le juge souverain du monde, le maître, le fléau des tyrans; toi qui sais protéger les hommes tes créatures contre les attentats des monstres couronnés. Sauve-moi de ma misere, ô mon Dieu! dissipe, trouble, renverse les plans de mes adversaires, je ne vivrai que pour toi & pour la vertu. Je ne me vengerai de mes ennemis qu'en les accablant de mon mépris. L'exemple que tu donneras en ma personne en me soutenant de ta protection puissante, servira de consolation à tous les malheureux; il leur apprendra que ta divine assistance n'est jamais perdue pour ceux qui ont su s'en rendre digne.

Si la mort était la suite de l'entreprise que je vais tenter, ma fin sera celle d'un juste. Je suis dans les fers; je ne suis point coupable; un sentiment irrésistible m'appelle vers la liberté. Dans le cas où ma derniere heure serait arrivée, j'ai, grand Dieu, la conviction intime que tu n'agiras point avec moi comme Frédéric, &

que, quel que ſoit mon ſort, il eſt impoſſible que je ſois nulle part auſſi miſérable que je le ſuis à Magdebourg. Je ne ſuis enchaîné ni par les nœuds de l'hymen, ni par les devoirs de la paternité ; mes freres, mes plus proches parens, ma famille entiere m'a délaiſſé. Si je ceſſe de vivre, mes douleurs ceſſeront avec moi. Il m'eſt impoſſible de douter un inſtant que le Dieu de toute bonté, de toute grace & de toute juſtice me refuſe les faveurs de ſa miſéricorde. Avant que le malheur s'appeſantiſſe ſur moi, j'avais appris à mépriſer la mort ; elle ne me paraîtra pas plus redoutable quand elle briſera les verroux de ma priſon, & quand le dernier mouvement de ma main mourante convaincra encore de mon inébranlable fermeté tous les farouches tyrans de ce monde où je ſuis las de vivre en eſclave. Amen.

OBSERVATIONS

Sur quelques brochures critiques qui ont paru en Allemagne contre l'hiſtoire de ma vie.

DEPUIS long-tems aucun livre n'a été honoré en Allemagne d'une approbation plus univerſelle que l'hiſtoire de mes malheurs. La naïveté du ſtyle, l'originalité des anecdotes, l'énergique vérité qu'on y diſtingue, tout s'eſt réuni pour exciter la curioſité. En peu de tems elle eſt devenue remarquable, & elle a acquis une faveur ſignalée, parce que les cenſures de Berlin & de Vienne m'avaient autoriſé à l'écrire ſans ménagement, à la répandre dans les régions même où j'ai paru ſur la ſcene du monde, & où mille témoins oculaires, qui vivent encore, peuvent atteſter l'authenticité de ce que j'avance.

J'ai porté le courage juſqu'à nommer les ſou-

verains & les hommes méchans qui ont, ou ſacrifié, ou ſpolié ma fortune. On pourrait m'en demander raiſon, ſoit en juſtice, ſoit en particulier, mais on ne trouve pas à propos de le faire. Depuis deux ans mon hiſtoire eſt publique, elle eſt entre les mains de tout le monde. Depuis que je l'ai publiée je ne me ſuis caché à perſonne. On me trouve en Autriche comme en Pruſſe, mais juſqu'ici perſonne n'a exigé ni explication ni preuves, parce qu'il était impoſſible de douter de l'exacte vérité des faits qui y ſont détaillés. Pluſieurs conſeillers des tribunaux de Vienne m'ont même rendu graces de ne les avoir pas colloqués au nombre des frippons dont j'ai arraché le maſque : bref, depuis que j'ai imprimé mes mémoires, j'ai trouvé des avantages réels par-tout où l'on a ſu que j'avais imprimé ſur le front de mes ennemis le ſceau d'une honte ineffaçable.

En Pruſſe on n'a pas même élevé un ſoupçon ſur l'exactitude de mes récits ; on y a au contraire admiré ma modération. Le ſouverain qui la gouverne aujourd'hui a vu par lui-même pluſieurs des faits que je rapporte. Il a daigné m'aſſurer en public qu'il avait pris tant d'intérêt à

la

la lecture de mon histoire, qu'il avait consacré à la finir la plus grande partie d'une nuit, parce qu'il n'avait pu se résoudre à la quitter. Ce prince connaît parfaitement la véritable source, les causes secrettes de mon malheur. La ville de Berlin est pleine encore de témoins dont je puis réclamer les suffrages. A ma requisition, on a fait une enquête publique, & il en est résulté que j'ai été déclaré véridique, innocent, & par conséquent justifié. Dans tout le royaume, on m'a honoré de l'accueil le plus distingué. Pour donner une preuve évidente de la satisfaction qu'il voulait rendre à mon honneur, le roi m'a accordé une pension de cinq mille livres. Il ne m'était pas possible de retourner dans son service, mais on y a reçu mon fils avec toute la considération que je pouvais desirer.

A la cour, chez les personnes augustes qui composent la famille royale, chez les ministres, dans l'armée, on m'a reçu avec une distinction rare : soldats & citoyens, tous m'ont accueilli à bras ouverts. Personne n'ignore que le grand Frédéric, quoiqu'il soit aujourd'hui dans la tombe, est encore la gloire & l'idole de son peuple : ainsi il doit paraître certain que s'il m'était

échappé le moindre mensonge dans tout le cours de mon livre, il n'est pas d'officier qui ne voulût m'en demander raison.

L'accueil universellement gracieux qu'on m'a fait à mon retour dans ma patrie, est donc une preuve de l'approbation générale, & il suffit seul pour opérer ma justification ; car une nation entiere ne saurait jamais s'accorder pour protéger un coupable, ou pour environner d'hommages un homme qui aurait outragé la vérité. D'ailleurs on sait en Prusse donner à l'homme sa véritable valeur, & toute la puissance du souverain ne saurait y conserver l'honneur d'un lâche.

Tout ceci doit prouver sans réplique à mes lecteurs que si mes mémoires contenaient quelques faussetés, on ne m'aurait point fait à Berlin une réception aussi brillante, aussi flatteuse que celle dont j'ai le droit d'être fier, puisqu'ils y étaient publics avant que j'arrivasse. Pourrais-je opposer à la malignité un témoignage plus puissant, plus péremptoire ? Malgré tout cela, un méchant obscur a fait imprimer un pamphlet qui a pour titre :

» *REMARQUES sur l'histoire* du Baron de

« Trenck, *justificatives de la conduite du grand* » *Frédéric*, par un patriote Pruſſien, 1787. »

N. B. Cet ouvrage ne porte aucun nom d'auteur ni d'imprimeur.

Dans cet écrit plus que ridicule, l'auteur cherche à prouver, & ſe flatte d'avoir donné la preuve que je n'ai point dit la vérité ; que le roi m'a mal-traité beaucoup moins que me l'avaient mérité mes fautes ; que je ſuis un rebelle, parce que j'ai capricieuſement agi contre ſes ordres en briſant mes chaînes ; que je ſuis un aſſaſſin digne de la roue, parce que j'ai tué des hommes qui m'attaquaient ſur le grand chemin, ou qui voulaient s'oppoſer à ma fuite.

Il s'annonce comme un champion qui ſe préſente pour venger l'honneur de Frédéric outragé par moi ; il parle comme un chevalier armé par le roi pour la défenſe de ſa patrie. Mais le lâche n'oſe mettre ſon nom à la tête de ſa provocation ; il ſe cache ſous ſon écu. N'eſt-ce pas-là une preuve certaine que mon agreſſeur n'eſt pas Pruſſien ? Chez cette nation brave & généreuſe, on n'attaque point ſon ennemi

par derriere, on ne l'aſſaſſine point à coups de ſtilet pour ſe cacher enſuite dans un aſyle inconnu. Le Pruſſien attaque en face ſon adverſaire, & quand l'honnête homme provoque, il ſe fait un devoir de décliner ſon nom.

Le ſoi-diſant champion de Frédéric eſt donc décidément un lâche. J'ai mis mon nom à la tête de mon ouvrage : j'ai fait, dans ma préface, une déclaration qui prouve très-diſtinctement que je ne crains pas de me montrer au jour, & que quand je parle au public, je le fais avec toute la loyauté d'un homme qui a conſervé ſon honneur intact dans tout le cours de ſa vie.

D'ailleurs, ce n'eſt point incognito que j'ai imprimé mon livre : encore une fois, c'eſt ſous la cenſure des états dans leſquels j'ai tour-à-tour paſſé ma vie. Aujourd'hui je porte encore l'uniforme de l'empereur : c'eſt à ce monarque, c'eſt à celui de la Pruſſe, que j'ai dû les privilèges qui m'ont autoriſé à diſtribuer mes mémoires dans toutes les provinces ſoumiſes à leur puiſſance. Puiſque toutes les preuves s'accumulent pour appuyer les vérités que j'ai fait connaître, je dois me croire au-deſſus de la critique. Outre

cela, je possede des biens-fonds en Autriche & dans la Prusse. Les personnes que j'ai nommées, & qui habitent ces pays, pourraient m'intenter un procès en réparation d'injures. Tout garde le silence. Quelle réplique aurais-je à faire à celui qui ne connaît pas même les lieux où j'ai écrit ?

Le mépris, voilà tout ce que mérite mon adversaire. Il ne faut pas croire pourtant que mon épée soit déja rouillée dans son fourreau, ou que ma main soit celle d'un vieillard impuissant. Lorsque celui qui m'insulte ose se présenter devant moi, je sais encore user avec avantage du fer qui a déja puni plus d'un traitre ; quant à mon bras, il est encore assez vigoureux pour agiter le honteux instrument avec lequel on repousse les attentats des lâches.

Dans le dernier voyage que j'ai fait à Berlin, j'ai appris que l'auteur d'une des brochures qu'on a répandues contre moi, est un certain Grossinger, le même qui l'année précédente s'est échappé de Berlin quand le bourreau l'attendait à la potence, & qui actuellement pour des forfaits avérés, est aux fers dans les prisons de

Vienne. A un homme de cette espece, toute réplique serait déshonorante.

Un de ces pamphlets anonymes doit avoir eu pour auteur un pauvre maître des postes à Cothen en Saxe : ce qui me le prouve, c'est qu'il s'est enfui de Dessau en tremblant, aussi-tôt qu'on lui donna la nouvelle que Trenck y était arrivé.

Incapable de suivre les traces du déloyal qui n'ose se montrer au jour, je dois l'être encore de m'offenser ou de me mettre en colere contre des écrivains subalternes, & contre les plaisans anonymes. Mon histoire allegue des faits connus, authentiques, & je n'ai point à rougir de ce qu'elle contient. Tous les écrits de ce genre qui pourront paraître en France contre moi, ne feront certainement pas fortune chez un peuple qui m'a cru digne des honneurs qu'il veut bien m'accorder. C'est en Allemagne seulement que la sordide cupidité des libraires nourrit des insectes mercenaires, qu'elle soudoie au prix de quelques misérables ducats des auteurs clandestins, dont tout le mérite est de contribuer à la fortune de ces bibliopoles, en leur faisant distribuer & vendre la calomnie à beaux deniers comptans.

Tout homme qui a pris lecture de mes mémoires est curieux de connaître ce qu'on peut me répliquer. L'homme honnête qui y distingue le langage de la vérité, à qui les faits en sont connus, n'y trouve rien à reprendre; mais ceux qui ont été démasqués par ma franchise désespérante, font volontiers un léger sacrifice, pour faire travailler la plume mercenaire de quelques écrivains affamés. Cette ressource leur offre l'espoir d'une vengeance aussi basse qu'elle est lâche, mais ils peuvent espérer de paraître justifiés aux yeux de ces hommes malins & bornés, pour lesquels tout ce qui est méchant est vrai.

Une petite brochure s'achete à très-bon compte, elle se vend au profit du libraire, & quoique l'homme honnête & sensé qui la trouve détestable la rejette avec mépris, il ne redemande pas son argent.

Les ennemis de ma vertu & de ma probité ne sauraient trop multiplier les lecteurs qu'ils croient propres à détruire le monument que j'ai élevé pour leur infamie; il n'est donc pas étonnant qu'une foule de pauvres écrivains, à la solde

des libraires, multiplie les critiques mal digérées dans un amas de petits pamphlets, bien faux & bien mordans ; le succès en est absolument indifférent à ceux qui les composent. Mon histoire a été en Allemagne un champ très-fécond & d'un excellent rapport ; il est naturel qu'on cherche à l'étendre en y semant les poisons de la critique : telle est la cause de toutes les productions éphémeres auxquelles elle a donné lieu.

De pareils écrits sont la honte, l'écume de la bonne littérature, ils ne peuvent jamais me donner d'inquiétude, d'humeur, ni de chagrin ; j'aurais pu les abandonner obscurément au mépris dont ils sont dignes, mais mon silence aurait pu laisser le doute s'établir dans quelques esprits faibles, & des amis d'un rang élevé, me font la loi d'éclairer le public. C'est l'unique raison qui m'a déterminé à répondre en Allemagne, article par article, à tous les reproches qu'on m'a faits. Je ne crois pas qu'il soit à-propos de faire imprimer ma défense à Paris, où ces brochures ne peuvent jamais fixer l'attention, ni obtenir la plus petite confiance. Je n'en parle donc que rapidement, sans m'appesantir sur les détails, pour ne pas m'exposer à donner trop d'ennui à mes lecteurs.

Mes adverſaires élevent des ſoupçons ſur les faits que j'ai rendus publics ; qu'ils prennent des informations à Vienne & à Berlin , la voix univerſelle répondra pour moi ; la nation entiere m'y ſert de témoin. Si après cela , ils continuent de douter , je les attends en perſonne , je leur ferai toucher du doigt mes plaies , qui ſont encore ſaignantes. Mais je ne dois pas eſpérer que ces imitateurs de l'incrédule Thomas , ſe préſentent jamais chez moi ; ils ont de trop fortes raiſons pour ſe ſouſtraire toujours aux yeux de l'honnête homme.

Si je m'étais permis de marcher à côté de la vérité, tous les officiers de l'armée pruſſienne auraient ſu me démentir. En Pruſſe on ne porte pas une épée comme un vain ornement, & on ſait que, digne d'avoir pris naiſſance dans ce pays, je n'ignore pas comment il faut recevoir un ennemi lorſqu'il demande ſatisfaction. Je ne pourrais trop redire que le roi actuel a été témoin oculaire des tourmens que j'ai endurés à Magdebourg & des entrepriſes que j'y ai formées. Les compagnons de ma jeuneſſe , ceux qui m'ont vu dans ma priſon , qui depuis deux ans voient combien on me diſtingue à la cour , tout ce monde

respire encore : qu'on le consulte, il peut répondre.

Si je n'avais écrit qu'un Roman, l'empereur ne m'aurait pas reçu à Vienne, quand je revins de Berlin, avec l'accueil gracieux dont je me suis vu honoré. J'ai couvert d'ignominie un grand nombre d'hommes contre lesquels je me devais cette vengeance; on ne m'a demandé ni éclaircissement ni satisfaction. On n'a point fait aux libraires la défense de vendre mon livre. J'ai reçu la permission remarquable de retourner en Prusse avec l'uniforme Autrichien, & de m'en revêtir à Paris. On n'aurait sûrement pas accordé cette distinction à l'écrivain du mensonge, au calomniateur de la justice de l'état. Dira-t-on que je suis absent & que les personnes que j'ai attaquées tant en Autriche que dans la Prusse, ne peuvent point me demander raison en mon absence? Mais d'abord j'y ai paru, & personne n'a réclamé; en suite, comme je l'ai dit, j'ai des biens-fonds dans ces deux pays, & en cas de besoin ceux que j'aurais injustement offensés pourraient obtenir sur ces biens des réparations pécuniaires. Il est donc évident & sans réplique, que je n'ai rien dit que des vérités inattaquables.

Le premier anonyme dont j'ai parlé dans ces obſervations, veut ſe préſenter comme le champion de la gloire du grand Frédéric. Pauvre don Quichote ! Frédéric dédaignerait un panégyriſte qui n'oſe pas imprimer ſon nom à la tête de ſa brochure ; & ſi j'étais coupable, ſon ſucceſſeur Guillaume n'aurait pas attendu tes réflexions, pour me donner la punition dont j'aurais été digne. Il m'honore de ſes bonnes graces, il ne dédaigne pas de m'en donner des témoignages publics ; en voilà plus qu'il n'en faut pour faire avorter tes deſſeins & ceux de mes autres adverſaires.

Juſqu'ici aucun homme raiſonnable ne m'a reproché d'avoir voulu flétrir la mémoire du plus grand des rois. J'ai prouvé, au contraire, une ſecrete inclination pour lui. Il m'a injuſtement, cruellement opprimé, & je n'ai parlé de ſes torts affreux qu'avec une modération courageuſe, je dirais preſque avec une partialité ſenſible. J'aurais pu lever le voile qui cachait ſes faibleſſes, je ne me le ſuis pas permis. Quand j'ai eu à parler de moi-même, je ne me ſuis pas ménagé toutes les fois que j'ai eu des torts à me reprocher. Mais quand un homme qui a

toujours eu le vice en horreur, qui n'a jamais commis de crime, s'eſt vu enlever par la calomnie, par l'abus du pouvoir arbitraire, ſon patrimoine, ſa fortune, ſa liberté, ſans avoir été jugé par les loix; lorſqu'il ſe voit mal-traité comme le plus infâme des criminels, il lui eſt bien permis, ſans doute, de prendre ſoin de ſon honneur, de dire tout haut pour ſa juſtification ce que ſa conſcience l'engage à publier, ſur-tout quand le ſentiment de la compaſſion générale lui a prouvé qu'une nation entiere déſavouait avec lui la ſentence qui avait outragé en ſa perſonne les droits toujours ſacrés de l'humanité. Il doit donc être permis à celui qui a ſouffert comme moi, de publier ſon innocence aux yeux de l'univers, & de nommer celui qui, en ſe laiſſant tromper, s'eſt auſſi laiſſé entraîner à commettre des barbaries. C'eſt un devoir de l'amour-propre; c'eſt une conſéquence du droit de la nature & des gens.

Voilà ce que j'ai fait avec une réſerve dans laquelle je n'aurais pas ſu me borner, ſi je n'avais ſuivi que l'impulſion d'une juſte vengeance, ſi mon reſſentiment avait animé ma plume & ſoulevé mon cœur naturellement porté aux actions

les plus hardies & les plus extraordinaires. Celui qui, au printems de ma vie, m'a enlevé tout ce qu'on peut ravir à l'innocence destituée de tout secours, de tout appui ; celui qui m'a fait endurer des tourmens, que Néron même n'aurait jamais inventés, pour aggraver le supplice du dernier des scélérats, n'a certainement pas été mon bienfaiteur ; jamais je n'ai pu le considérer comme mon roi légitime. Il est impossible que j'honore du titre de juste, celui dont la violence inflexible m'a privé de mes droits de citoyen. Malgré mes justes sujets de reproche & de plainte, j'ai ménagé mes expressions, j'ai écrit avec toute la retenue dont on peut être susceptible dans une situation semblable à la mienne.

Je savais que mon ennemi était roi, mais je savais aussi qu'il n'était qu'un homme ; je l'ai même connu de trop près pour n'en être pas certain. Je sentais aussi que, dans un cas désespéré, la nature & la sagesse des loix m'autorisaient à réclamer pour ma défense, à veiller pour la réintégration de mon honneur, à me souvenir que j'étais sujet de l'état, membre de la société, & non un esclave fait pour céder

arbitrairement aux caprices d'un homme orgueilleux & abſolu. Les Rois de l'Europe ont le titre de deſpote en horreur, & nos corps de juſtice ne ſont pas les bourreaux de notre code civil. Nos juges ne ſont pas des Cadis ou des Beys, qui commencent le procès avec l'exécution. Quand un commandant de Tunis ou d'Alger, irrité par un faux rapport, a fait, dans le premier accès de ſa colere, diſtribuer cinquante coups de baton à l'accuſé, ce miſérable ſerait bien triſtement aveuglé, s'il demandait un jugement impartial. Il a déja reçu les coups, perſonne ne peut les lui reprendre. Quelle ſatisfaction pourrait donc exiger ſon imprudence ? Le chef ordonnerait à pluſieurs de ſes eſclaves par lui choiſis pour être Juges, de lui déclarer ſi le ſuppliant a reçu juſtement les cinquante coups de bâton, objet de ſa plainte. Quelle ſerait leur réponſe ? A coup ſûr, pour éviter d'eſſuyer le même traitement, en oſant blâmer les ordres de leur maître, ils prononceraient cette ſentence » que pour avoir oſé ſe plaindre & demander juſtice, l'accuſé recevrait cinquante autres coups de bâton, bien plus durement appliqués que les premiers ». Il vaut donc mieux garder en ſoupirant les premiers outrages reçus, que de s'expoſer à en

recevoir d'autres en demandant juſtice ; c'eſt le meilleur conſeil que l'on puiſſe donner à l'homme ſenſé qui gémit ſous le joug du pouvoir arbitraire.

Tel a été mon ſort dans ma priſon. Mon courage a été nommé opiniâtreté. Mon cœur ne pouvait ſe faire aucun reproche, j'étais convaincu de mon innocence, du prix de mon caractere, de la juſtice de mes droits, je n'ai pu me réſoudre à demander grace & l'on s'eſt fait un jeu cruel d'ajouter à mes ſouffrances. Un Prince guerrier qui voyoit tout fléchir ſous l'aſcendant de ſa volonté ſuprême, m'a regardé comme un rebelle ; il eſt devenu impitoyable, parce que je n'ai point voulu convenir des torts que je n'avais pas ; il m'a traité comme les pirates d'Alger traitent leurs eſclaves. J'ai ſupporté ſes cruautés avec la conſtance la plus ferme & la plus fiere ; & la force de mon tempérament ayant ſoutenu celle de mon ame, j'ai enfin remporté la victoire. Peut-être la prévoyance d'un Dieu ſage a-t-elle voulu que mon exemple ſervît à prouver que la vertu peut ſe relever des abîmes où elle eſt précipitée par l'injuſtice, & que tôt ou tard elle triomphe des outrages des hommes puiſſans. Peut-

être a-t-il fallu pour ma gloire que je fusse avili comme un criminel convaincu, pour reparaître ensuite avec plus d'éclat sur la scene du monde, pour qu'on m'y connût tel que je suis. Pour me faire connaître aux hommes dont j'ambitionnais l'estime, j'ai donc été contraint à écrire mon histoire. J'ai fait pour cela usage de tout ce que la précaution peut avoir de délicatesse, afin de m'éviter à l'avenir, s'il m'était possible, les persécutions des souverains. Tous ceux qui m'ont vu souffrir, qui ont été instruits des faits que j'ai racontés, ont déjà décidé que j'ai été aussi modéré, aussi prudent que je pouvais l'être, après avoir éprouvé d'aussi cruels traitemens. De toutes les récompenses que je pouvais desirer, la plus flatteuse pour moi a été l'approbation générale dont on m'a honoré, dans un pays où Frédéric était Roi, & où Trenck n'était qu'un faible particulier.

On ne saurait certainement me reprocher avec raison d'avoir dissimulé mes faiblesses ; je les ai avouées avec naïveté, & mon livre n'a eu d'autre but que de mettre sous les yeux de la jeunesse, des instructions de morale pratique. Je sais que je n'ai pas été sans défauts, & je ne rougis

rougis pas de l'honneur de n'avoir été qu'un homme. C'eſt au ſyſtême de mon éducation que je dois attribuer une partie de mes fautes & des ſuites funeſtes qu'elles ont eues. J'étais né pour vivre dans un état deſpotique, on a voulu faire de moi un républicain, & c'eſt ſans doute un tort très-grave à mon inſtituteur, que de m'avoir inſpiré une haine invincible pour la tyrannie & pour les hommes vicieux. J'ai toujours été convaincu que les ames viles & lâches ſont faites pour ſervir de marche-pied aux ſultans & aux mogols, mais qu'un véritable gentilhomme n'eſt pas fait pour ramper avec baſſeſſe. Jamais je n'aurais été en proie aux tourmens que j'ai ſoufferts, ſi j'avais pu me réſoudre à réclamer ce qui m'était dû avec une ſoumiſſion aveugle, ou à regarder comme une grace l'honneur d'obéir aux ordres d'un maître impérieux. Mon ame était formée pour tout ce qui était grand, pour l'honneur & pour la liberté. Ainſi il n'eſt pas étonnant que je me ſois révolté contre les fers qui me retenaient dans un eſclavage que je ne méritai jamais, où l'on ne pouvait me regarder que comme un criminel. Ce vice, attaché aux principes de mon éducation, n'a fait de tort qu'à moi ſeul, je n'en ai fait

ſouffrir perſonne. L'occaſion de me venger avec éclat d'une patrie ingrate & inſenſible, s'eſt ſouvent préſentée à moi ; je pouvais la ſaiſir, démontrer tout ce que peut un homme offenſé, porté aux réſolutions du déſeſpoir ; je ne l'ai pas fait ; je n'ai été ni Bonneval ni Eroſtrate : tout Berlin eſt convaincu de cette vérité. La modération avec laquelle j'ai pris la défenſe de mon honneur & de ma gloire, m'y a mérité l'eſtime & la confiance d'un roi bienfaiſant, qui trouve ſon bonheur à gouverner un peuple heureux.

Comment donc ſerait-il poſſible qu'un malheureux qui ſe cache, qui n'a ni talent, ni probité, ni honneur, pût cauſer le moindre tort à la renommée que je me ſuis faite par les moyens les plus honorables ? Que pourrait élever de fâcheux contre moi une pitoyable brochure compoſée pour quelques ducats, par l'ordre d'un libraire avide ? J'aurais vraiment à rougir ſi je m'inquiétais d'une pareille attaque, & ſi j'y attachais plus d'importance qu'elle ne mérite.

Au ſurplus, perſonne ne m'empêchera de dire tout haut que le grand Frédéric n'a point

agi avec moi comme un grand homme. Que les écrivains adulateurs disent de ce prince tout ce que bon leur semblera, qu'ils le transforment en demi-dieu, parce qu'il fut monarque, je ne saurais m'y opposer : mais moi qui l'ai connu, je puis assurer qu'il était homme, quoiqu'en effet il ait mérité d'être placé au nombre des héros de l'humanité. Aucun écrivain juste ne lui ravira l'honneur d'avoir été digne d'être admiré comme un grand roi, comme un philosophe plein de pénétration, comme un de ces êtres privilégiés que la nature, l'éducation & l'étude forment bien rarement pour la gloire du genre humain, bien plus rarement encore parmi ceux qui sont faits pour occuper des trônes. Il est généralement reconnu qu'il était doué des qualités les plus brillantes, mais il n'en est pas moins vrai que l'orgueil & une opiniâtreté indomptable étaient ses passions dominantes ; & dans le cours de son histoire on apperçoit mille traits qui servent à prouver combien il desirait faire croire qu'il n'était pas susceptible de se tromper. Quand il avait donné un ordre quel qu'il fût, rien ne pouvait l'engager à le révoquer. Voilà sans doute un vice affreux, sur-tout lorsqu'il tient à l'ame d'un homme que personne

ne peut contredire, & il n'en peut résulter que des suites épouvantables pour celui que son sort destine à servir d'exemple auprès de ceux que l'on veut enchaîner par la terreur. J'ai été un de ces misérables vases d'élection. Qui pourrait donc blâmer la satisfaction que je me suis donnée, que la voix de tout un grand peuple approuve, qui est le seul prix des tourmens que j'ai soufferts ; tourmens que Dieu veuille détourner de tout honnête homme qui suivrait une carriere comme la mienne !

Ce n'est point l'orgueil qui m'a engagé à publier mes inconcevables aventures : la plus grande partie en était connue ; mais dans toutes les sociétés où je me trouvais, j'étais forcé à satisfaire la curiosité sur ce qu'on n'en connaissait pas, & c'était un supplice sans cesse renaissant pour moi. Il m'arrivait quelquefois de parler tant & si long-tems que j'étais épuisé, fatigué de répéter la même circonstance : enfin pour ne pas r'ouvrir à chaque instant mes anciennes plaies par le souvenir réitéré de leur source, ennuyé même de revenir toujours sur les mêmes objets, je me suis vu contraint à me retirer dans la solitude. D'ailleurs lorsqu'on abrege sur ce que

l'on raconte, on excite la méfiance, parce que l'on paraît en contradiction avec soi-même. Les hommes méchans recueillent malignement les anecdotes, ils les arrangent à leur maniere, ou ils les rapportent mal, ou ils en tirent des inductions fausses, & il en résulte de nouveaux chagrins. C'est d'après toutes ces réflexions, que je me suis déterminé à écrire mes mémoires. Je ne m'y suis porté ni par un sentiment de vanité, ni par le desir d'offenser personne; j'ai voulu tout simplement satisfaire la curiosité gé-rale, me procurer plus de repos dans la société, & instruire mes concitoyens.

La gloire que j'ai acquise en publiant mes aventures, m'a suscité de nouveaux ennemis; elle a ranimé l'envie contre moi. Des hommes petits & jaloux ont été forcés de s'avouer à eux-mêmes que si l'infortune leur avait fait éprouver une destinée comme la mienne, ils auraient été incapables de la supporter avec autant de courage que moi. Voilà ce qui a fait naître toutes les brochures qui ont eu pour but de souiller encore mon innocence, à l'instant même où elle prenait le plus grand éclat.

Quel bon livre a jamais paru ſans être critiqué, ſans être accueilli par des outrages ? Rien de ſi facile que de blâmer, mais il eſt un certain blâme qui ne peut jamais cauſer la plus petite inquiétude. Le lion indompté peut-il ſe courroucer du bourdonnement de quelques mouches ? Jamais je n'entamerai une guerre littéraire contre des inſectes mépriſables qui ſe cachent obſcurément dans la fange où ils vivent inconnus, & qui ne haſarderaient pas de ſe montrer au jour. J'ai voulu que mes ouvrages me préſentaſſent tel que je ſuis : mes ennemis ont deſiré le contraire ; ce n'eſt donc pas ſans raiſon que je les mépriſe.

Il eſt vrai que j'ai été trop hardi peut-être dans mes autres productions littéraires : elles m'ont mérité quelques reproches de la part de mes amis, parce qu'ils deſireraient qu'à mon âge je goûtaſſe enfin les douceurs du repos ; mais dans mon hiſtoire, contre laquelle la critique s'éleve avec acharnement, je n'ai agi que pour me défendre. Dans un ſiecle éclairé, au ſein des lumieres & de la philoſophie, un roi m'a perſécuté avec une cruauté ſans exemple. Je l'ai

plutôt excusé que blâmé. J'ai même justifié autant que je l'ai pu la source de sa colere contre moi, quoique la délicatesse de ma discrétion m'ait empêché de faire connaître la cause originelle de tous mes maux, cause qui ne pourrait que me faire beaucoup d'honneur. A quelque point que je puisse étendre la modération, personne pourtant ne saurait me faire convenir que j'ai mérité mon premier emprisonnement à Glatz ; jamais ma vénération pour aucun monarque, si grande qu'elle puisse être, ne me fera descendre à cette lâcheté. Je n'y consentirais pas, quand il se présenterait devant moi entouré de bourreaux, suivi de 300000 combattans, & traînant après lui une artillerie foudroyante.

Quoique Frédéric ait été trompé par l'apparence, quoiqu'il ait cédé, comme un homme faible, aux impulsions de la calomnie, je ne prétends pas dire qu'il ait été un roi absolument injuste ; mais il a été trop impitoyable avec moi, il m'a trop cruellement persécuté pour que je ne lui doive pas le reproche d'une injustice personnelle. Je le lui ai déja fait, je le lui fais encore. Cela n'empêche pas qu'il n'ait pu être

très-juſte pour un million d'autres êtres qui avaient moins de titres que moi à ſa juſtice. Tant que le monde exiſtera, mon hiſtoire ſera attachée à la ſienne; mais malgré les torts dont elle démontrera qu'il fut coupable à mon égard, elle n'ôtera rien à la gloire, aux grands talens, aux vertus incomparables de ce roi, qui, peut-être, a été unique dans ſon eſpece. Elle ſervira ſeulement de leçon aux bons ſouverains en leur prouvant que le ſage Frédéric a pu s'égarer, qu'il a pu être auſſi trompé, quoiqu'il fût un des hommes les plus éclairés.

Lorſqu'il ouvrit ſon ame aux premiers ſoupçons qu'on lui donna contre moi, ſa pénétration ne s'était point encore agrandie par une expérience ſuffiſante; & les combinaiſons de mon ſort ſe ſont enchaînées ſi ſinguliérement, comme je l'ai remarqué dans mes mémoires, que la vérité a dû lui être long-tems cachée; que ſa haine & ſa colere ont dû avoir lieu de s'accroître juſqu'à la plus profonde inſenſibilité. Vers la fin de ſes jours, il était bien convaincu de mon innocence, mais il était trop tard pour lui comme pour moi, le remede était impoſſible. D'abord c'eſt une vérité que j'ai dite plu-

ſieurs fois : la juſtice & les récompenſes ne ſont point la volupté des rois ; leur orgueil eſt plus flatté quand il fait grace ; enſuite j'étais trop fier, je ne dis pas pour la ſolliciter, mais pour l'accepter de la main de mon oppreſſeur. Ce n'était donc pas à lui à me prévenir ; il ne lui convenait pas de faire le premier pas : c'eſt pour cela qu'il a quitté le monde ſans s'être jamais montré généreux pour moi.

Tel eſt l'unique reproche que je me ſuis permis de lui faire quand il a été deſcendu dans la tombe. Au reſte, je l'ai réellement aimé pendant ſa vie. J'ai toujours regardé en lui mon ancien bienfaiteur, le ſouverain des ſages, le reſtaurateur des lumieres dans le ſiecle qu'il a honoré de l'éclat de ſa gloire. Je conſerve même pour ſes cendres une vénération réelle. A Poſtdam, j'ai verſé des larmes ſous la voûte de ſon tombeau ; mais je ne me ſuis pas dit ſans une très-vive ſatisfaction intérieure : — Roi, tu n'es plus, tu as voulu anéantir mon exiſtence, cependant je vis encore, & maintenant je ſuis plus en réalité que le grand Frédéric.

Plus j'examine ma conduite après la mort de

cet illuſtre prince, plus je me perſuade qu'elle me doit mériter autant d'eſtime que mon critique veut me donner de mépris. Lorſqu'il cherche à élever des doutes ridicules ſur ce que j'ai dit de vrai de la premiere origine de mes malheurs, il ne me donne aucune inquiétude. Il eſt certain que les cauſes dont j'ai donné connaiſſance ne paraiſſent pas m'avoir pu mériter des punitions auſſi effroyables que celles qui m'ont fait gémir ; mais ſi j'oſais développer les véritables, ſi la diſcrétion ne retenait pas ma plume, ſi la délicateſſe n'enchaînait pas mon orgueil, ce que je dirais ferait rougir mes ennemis & de honte & de rage. Il ſuffit qu'on les devine dans ma patrie, & qu'on y ſache gré à ma vertu de s'être renfermée dans les bornes d'une modération peut-être ſans exemple.

Le libelliſte me reproche encore d'avoir été un aſſaſſin ; il prétend que j'ai mérité ce titre parce que j'ai tué en duel le capitaine Manget, qui m'avait trahi avec la plus vile ingratitude, & qui avait cauſé en même tems le malheur de deux braves officiers. Cette imputation ne mérite aucune réplique. Si j'ai raconté cette aventure ce n'a été que pour montrer que les ac-

tions infames n'échappent pas toujours à la juste punition qu'elles méritent. Il m'accuse aussi de brigandage, parce que je me suis défendu en Pologne contre des voleurs de grand chemin qui voulaient nous arrêter, mon ami Schell & moi, pour nous remettre entre les mains des Prussiens. Si j'avais par hazard ajouté que cet événement se passa un dimanche, à son jugement je serais encore plus coupable, parce que le Dieu des juifs a défendu de combattre le jour du sabat. Si mon critique n'est pas Juif, il paraît au moins qu'il n'est pas brave. Je puis présumer d'après ces principes qu'il aurait souffert avec patience qu'un homme armé d'un fouet l'eût impunément garotté pour le reconduire en esclavage.

Selon lui je suis un rebelle très-déterminé, parce que j'ai plusieurs fois rompu mes fers, & qu'en conséquence j'ai manqué de soumission aux ordres du souverain qui s'obstinait à me faire périr dans le fond d'un cachot. Je suis, dit-il, un meurtrier, parce qu'en entreprenant de me sauver j'ai répandu le sang de ceux qui se sont opposés à ma fuite. Quelles imputations ridicules & pitoyables ! Je suis persuadé qu'elles

ne peuvent m'obliger à aucune réponſe. Si je les rapporte, c'eſt uniquement pour me ſervir des couleurs du critique, afin de peindre d'après lui-même toute la lâcheté de ſes inclinations. Ces entrepriſes qui le révoltent ſi fort, qu'il blâme avec tant d'aigreur, ont eu lieu dans les états du roi de Pruſſe. On n'invite jamais un aſſaſſin ni un rebelle au ſouper du roi, à la table de la famille royale : pendant mon ſéjour à Berlin on m'y a journellement invité ; cette diſtinction que j'ai reçue ne peut s'accorder jamais à un criminel auquel on a fait grace.

Si j'avais commis des actions infames, l'empereur, mon ſouverain, ne me permettrait pas ſans doute de porter ſon uniforme.

Je ſouhaite donc que la brochure de mon critique trouve beaucoup d'acheteurs, qu'il gagne beaucoup d'argent avec ſes libraires & ſes colporteurs, par un négoce qui me paraît mériter l'attention d'une bonne police, & je ne doute pas que fideles aux ſentimens généralement adoptés dans le pays où ils vivent, ſes complices & lui n'expient leurs fautes par le ſacrifice d'une portion de leur profit au ſoulagement des ames du purgatoire.

Malgré leur jalousie & celle que ressentent bien d'autres gens, mon histoire ne sera jamais moins lue, moins admirée ni moins approuvée. Elle est traduite dans toutes les langues de l'Europe, & on en a fait un débit énorme. Si les brochures critiques qu'on a détachées contre elle trouvent en Allemagne des sots qui les achetent & des imbéciles qu'elles persuadent, je suis sûr que leurs traductions n'auraient pas grand crédit eu France, parce qu'on y est plus éclairé, parce qu'on y apprécie le vraï mérite & qu'on y abhorre les calomniateurs.

Je crois au reste en avoir assez dit dans mon histoire sur les événemens qui me sont arrivés à Vienne & à Berlin, & mes lecteurs n'auront pas dû être peu surpris du consentement forcé qu'a donné la censure à la publication de plusieurs vérités aussi importantes que honteuses pour mes ennemis. Je suis peut-être le seul homme qui jouisse de l'honneur d'avoir en même tems une pension de S. M. I., & une du roi de Prusse; le seul qui paraisse dans les deux cours avec des distinctions que le passé rend encore plus extraordinaires; le seul enfin qui ait vaincu des obstacles jusqu'alors reconnus pour

insurmontables, & repoussé des ennemis aussi accrédités que formidables.

Il ne serait pas impossible que le souverain Pontife m'accordât aussi une pension, si je pouvais me résoudre à révoquer une partie de ce que j'ai écrit, ou à tourner mon manteau selon le vent ; mais je veux être également Trenck pour tout le monde, conserver pour tous & contre tous la même originalité, le même courage. Je suis au port, j'y brave les ouragans. Je ne *le*verai plus mes ancres pour voguer de nouveau sur la mer des calamités humaines. Je ne réparerai plus mes voiles déchirées. J'ai fait naufrage, mais avec tant de succès que j'ai pu parvenir, quoique dépouillé, sain & sauf sur le rivage.

Un grand seigneur m'a fait, à Berlin, un reproche que je mérite, & sur lequel je m'excuserai dans ce petit traité du mieux qu'il me sera possible. Ce reproche prouve que je ne me suis épargné en rien, quand j'ai rapporté des faits que je pouvais passer sous silence, & que l'on devait m'imputer à faute.

J'ai raconté dans mon second volume que

j'avais fait avec une partie de la garnison de Magdebourg une conjuration par laquelle je devais m'emparer de cette importante forteresse, & délivrer ensuite tous les prisonniers de guerre. On est convaincu à Berlin que ce projet aurait réussi si je n'avais pas été trahi à Vienne. Le gouverneur, depuis Landgrave de Hesse-Cassel, me présenta le projet qu'on lui en avait remis, écrit de ma propre main, après ma délivrance. Son altesse royale la princesse Amélie m'a informé qu'à sa priere le Landgrave avait supprimé toutes les preuves de cette entreprise; que même il n'en avait donné au roi aucune connaissance, afin de me sauver d'une mort ignominieuse. Dieu puisse-t-il le récompenser dans l'autre vie de cette action noble & généreuse !

Cet aveu naïf d'un trait si noir en apparence ne m'a point fait honneur dans ma patrie, & je ne l'aurais jamais fait connaître, si j'avais pu savoir qu'il eût été tenu dans le secret. Mais j'ai publié le fait, il ne me reste qu'à l'excuser autant que faire se peut. Qu'on se mette à ma place & qu'on me juge.

J'étais né, il eſt vrai, vaſſal du roi de Pruſſe ; mais il m'avait enlevé honneur, fortune, patrimoine, liberté. Je m'étais ſauvé du château de Glatz par un coup de déſeſpoir. J'étais donc livré à mes ſeules reſſources, & j'étais autoriſé à chercher par tout ailleurs de l'honneur & une exiſtence. La colere du roi me pourſuivit dans tous les coins de la terre, juſqu'à ce qu'enfin je retombai en ſon pouvoir par la trahiſon infame du magiſtrat de Dantzick, & qu'il me fit ſouffrir à Magdebourg des tourmens dont l'idée ſeule fait frémir l'humanité. Je n'avais pourtant jamais ſervi ni voulu ſervir contre lui. Ici je n'étais plus au ſervice pruſſien ; aucune obligation ne pouvait plus m'attacher à ſes intérêts. Lorſque je fus fait priſonnier, j'étais capitaine en exercice au ſervice de Marie-Thérèſe ; elle était en guerre avec le roi dont j'avais perſonnellement à me plaindre, & je n'étais pas priſonnier de guerre. Si j'avais été coupable de quelque crime, ſi j'avais mérité les fers qui m'enchaînaient, on m'aurait dû une double punition pour avoir cherché à les rompre ; mais comme accuſé ſans crime, comme priſonnier injuſtement détenu, il ne me reſtait de reſſource

que

que mon propre bras, lorſque je rencontrerais l'occaſion d'opérer moi-même ma délivrance.

Il m'était abſolument indifférent de quelle maniere je parviendrais à mon but, puiſque je ſuivais les loix de la nature, & que j'avais réſolu de trouver la liberté ou la mort. Si mon meilleur ami s'était oppoſé à l'exécution de mon projet, & que je n'euſſe pas eu d'autres moyens de devenir libre que celui de paſſer ſur ſon corps, je l'aurais indubitablement immolé à ma ſûreté.

La loi de la nature eſt plus ancienne, plus reſpectable que les loix de la guerre, que les ordres d'un prince abſolu qui, à la tête de cent mille eſclaves raſſemblés ſous un uniforme, ſe donnent le droit d'égorger les citoyens ſans défenſe. J'ai cherché ma délivrance en vertu de tous les priviléges d'un priſonnier injuſtement détenu; & ſi par le réſultat de ces priviléges, j'avais réduit Magdebourg en cendres, on ne pourrait pas encore me comparer à Eroſtrate. Mon action n'eût été qu'une ſuite néceſſaire du deſir naturel de ma conſervation. On ne me traitait point comme un priſonnier de guerre, ni

avec humanité, ni ſelon ma naiſſance, par conſéquent ma parole d'honneur ne s'eſt pas trouvée compromiſe.

Je ſervais effectivement dans l'armée impériale. La Pruſſe & l'Autriche étaient armées l'une contre l'autre, & lorſqu'en tems de guerre un officier peut faire du tort ou du dégât chez l'ennemi, ſoit en brûlant ſes magaſins, en le ſurprenant, en le pillant, en s'emparant de quelques places fortes par aſſaut, par ruſe ou par trahiſon, une pareille action eſt toujours nommée hardie, noble même dans le métier de ſoldat, parce qu'elle eſt utile à ſon chef, dont la principale miſſion eſt de tout détruire.

Rien ne pouvait autoriſer ma captivité; un pouvoir atroce m'enchaînait, je ne devais rien à ma patrie; par conſéquent tout ce qui avait pour but de me rendre à la liberté était juſtifié d'avance. Si dans la poſition où j'étais, j'avais été aſſez heureux pour m'emparer d'une des plus importantes fortereſſes du roi de Pruſſe, alors ennemi déclaré de ma ſouveraine, j'aurais mérité à tous égards plus de récompenſes, plus de gloire que lorſqu'un maréchal en chef fait à la tête

d'une forte armée la conquête d'une ville par siége ou par surprise, parce que j'exécutais la même chose sans soldats, sans risquer d'autre vie que la mienne. La prise de Magdebourg était bien d'une autre valeur que celle de Schweidnitz; ce coup seul, s'il eût réussi, aurait terminé la guerre, il aurait épargné des torrens de sang qui depuis ont été répandus.

On m'a observé à Berlin que dans ce tems-là j'aurais pu fuir de ma prison par le secours de mes intelligences avec la garnison, sans m'exposer à mériter le nom de traître, qui toujours aurait noirci ma mémoire, parce que j'avais séduit les soldats du roi. A quoi je réponds.

La garnison était composée, pour la plus grande partie, d'officiers mécontens, de soldats forcés à servir malgré eux, qui tous cherchaient eux-mêmes leur délivrance. Quant à moi je n'étais retenu ni par les devoirs, ni par le titre de patriote; aucun engagement ne m'enchaînait, & mon ambition imagina un genre de vengeance qui plaisait à mon ame justement révoltée, & que ma situation justifie. Cette ambition m'engageait à prouver au monarque qui me persécu-

tait avec une insigne barbarie ce qu'un opprimé est capable de faire lorsqu'on le force à prendre une résolution désespérée, lorsqu'il se sent assez de force, d'intelligence & de courage pour concevoir & pour exécuter un projet audacieux. J'étais en même tems dévoré du zele le plus ardent pour une souveraine que j'aimais ; je voulais convaincre le grand Frédéric qu'il existait dans ce monde des hommes aussi fiers que lui, qui, relégués dans l'obscurité de la fortune, avaient une sensibilité assez mâle, assez vigoureuse pour se montrer grands dans les périls ; qu'un honnête homme enfin, quand on le réduit à saisir les extrêmes, se sert, pour se venger, de l'instant où la pénétration de l'homme puissant mise en défaut ne peut lui opposer aucune digue, & se fait un bonheur de faire échouer les vastes projets qu'il a conçus.

L'histoire ancienne & moderne nous offre des circonstances pareilles ; elle démontre que des hommes qu'on avait à tort méprisés ont fait chanceler le trône de leur maître. C'était-là ce qui m'aiguillonnait dans mon entreprise ; je l'avais parfaitement digérée ; rien ne pouvait empêcher son succès, si, comme je l'ai dit dans

mon ſecond volume, on ne m'avait pas trahi à Vienne. J'avais levé toutes les difficultés qui pouvaient s'oppoſer à la réuſſite de mon plan; l'agréable idée d'une vengeance terrible & légitime s'était ſi bien emparée de mon ame altiere que je croyais effectivement exécuter l'action la plus glorieuſe, la plus digne de récompenſe, en parvenant à porter un coup ſi ſenſible à celui qui était devenu mon Néron.

Quand on n'a rien à perdre que ſa miſere, on peut tout riſquer; & dans la poſition où j'étais on riſque bien peu, en comparaiſon de ce qui peut réſulter du ſuccès. Liberté, vie, honneur, récompenſes, triomphe ſur mes ennemis, ſalut des opprimés qui, comme moi, languiſſaient dans les fers, deſtruction du pouvoir arbitraire, vengeance éclatante & douce contre le monarque qui me perſécutait; tous ces reſſorts étaient bien capables de réveiller mon ame diſpoſée par inſtinct aux entrepriſes les plus périlleuſes. Le coup manqua. Aujourd'hui je me trouve heureux qu'il n'ait pas réuſſi. En rentrant dans ma patrie j'y aurais trouvé un monument flétriſſant pour ma mémoire; je n'y aurais pas joui de cet heureux inſtant, où en reparaiſſant

ſur la ſcene j'ai été tendrement accueilli par tous les bons patriotes, où je les ai vus applaudir à toutes les entrepriſes que j'avais formées pour ma liberté, parce qu'ils ont ſu tous que je n'ai jamais été coupable, encore moins criminel ; parce que ſur-tout il leur eſt permis ſous le ſceptre doux & glorieux de Frédéric-Guillaume, de penſer & d'agir en Pruſſiens libres, & de laiſſer éclater cette nobleſſe d'ame qui ajoute à l'honneur de la nation.

Il eſt cependant certain que je dois ma conſervation au généreux Landgrave de Heſſe. S'il avait fait prendre des informations rigoureuſes, bien des hommes feraient tombés par ma faute ſous la main dégradante des bourreaux, & moi je n'aurais perdu que ma tête, lorſque j'étais las de la porter dans les horreurs de la priſon.

Perſonne à Vienne ne m'aurait accordé de regrets, parce que mon plan n'était connu que de celui qui m'avait trahi ; c'était le même frippon à qui l'on avait confié l'adminiſtration de mes biens pendant mon abſence. Si j'avais obtenu ma liberté d'une maniere auſſi éclatante, ſi j'avais rendu en même tems à ma ſouveraine un ſer-

vice aussi essentiel, on aurait été obligé de me rendre un compte exact, & de me laisser dévoiler de bien indignes manœuvres. En me trahissant on a espéré qu'on m'éloignerait pour jamais de Vienne, & c'est par cette infamie criminelle qu'on a fait avorter une entreprise qui aurait été bien avantageuse à l'Autriche.

Le grand Frédéric n'ignorait pas l'ascendant que l'or a sur les esprits de Vienne, & il savait le tourner à son avantage. D'ailleurs ses espions étaient mes ennemis. Les basses intrigues de ces hommes qu'il soudoyait, lui ont souvent fait gagner des batailles. Il avait su s'approprier ceux qui approchaient le plus près de la souveraine, ceux même qui dirigeaient sa conscience : par conséquent les dispositions faites pour les différentes campagnes, le choix des généraux, les secrets de la plus grande conséquence, tout lui était d'avance découvert. C'est effectivement par de tels moyens qu'il a souvent exécuté bien des actions glorieuses, & qu'il s'est défendu avec un succès qui a étonné toute l'Europe contre des ennemis divisés, dont il pouvait dérouter tous les plans. Je n'ai rien dit de tout cela dans mes mémoires, mais je serais

en état de dévulguer bien des anecdotes très-importantes qui prouveraient évidemment ce que j'avance. J'ai été moi-même ſacrifié à ces manœuvres, voilà pourquoi je n'ai jamais fait fortune en Autriche. J'y avais pour amis tous les grands hommes du tems; mais des femmes-de-chambre, des prêtres, des avocats, des valets ont travaillé contre moi, & ceux qui ſavent quel eſt l'effet des intrigues ſubalternes ne doivent pas être étonnés qu'on m'ait volé, calomnié, trahi dans toutes les occaſions.

On a lu dans mon hiſtoire quelles procédures infâmes j'ai eſſuyées à Vienne : on ne relira pas ſans horreur ce qui m'y arriva après ma délivrance de Magdebourg, lorſque ce même conſeiller qui avait arrêté le ſuccès de ma conjuration forma le projet, trouva même le moyen de me faire mettre en priſon, afin de ſe diſpenſer de me rendre compte de ſes rapines. Il eſt mort le ſcélérat : je l'avais fait connaître, je l'avais nommé publiquement, & jamais on n'a voulu le punir. C'eſt le ſeul de mes ennemis qui ſoit mort riche & avec l'apparence d'un honnête homme. Tout ce qu'il m'a uſurpé eſt paſſé entre les mains d'une eſpece d'héritiers

qui jamais ne ſerviront l'état comme mes enfans auraient pu le faire, quoique dépouillés de tous leurs biens, ſi ma juſte pénétration ne les avait point placés dans des ſervices étrangers, parce qu'ils y ſeront moins expoſés aux vexations de ceux qui ſeront toujours contraints à rougir, en fixant un héritier de Trenck.

Ces détails feront connaître quelle a été la ſource des avanies qu'on m'a fait dévorer en Autriche, & quelle a été la récompenſe que j'ai obtenue pour cette aventure de Magdebourg, qui aurait pu me faire trouver ſur la roue une mort ignominieuſe, & entacher ma renommée du titre infâme de traître à la patrie.

Je rends graces à Dieu d'être parvenu au moment où j'ai pu me juſtifier & faire connaître la vérité ſous l'autorité de la cenſure publique, à la face même de mes ennemis.

Je conviendrai qu'il eût été plus ſage d'en ſupprimer le récit dans mon hiſtoire; mais c'eſt un excès de candeur qui m'a engagé à le publier, & il ne peut qu'exciter la confiance que

les lecteurs désintéressés doivent aux autres faits que contiennent mes mémoires. Que la critique s'exerce sur la franchise qui m'a conduit à divulguer cet événement, elle le peut, & je le verrai avec indifférence.

Il est vrai que la religion chrétienne oblige à une résignation entiere dans les calamités, & qu'en conséquence elle blâme toutes les entreprises que j'ai faites pour mon évasion : la suite en aurait pu justement retomber sur ma tête ; mais j'étais un être toujours actif, & il plaisait à mon courage d'avoir des périls à braver. Frédéric était roi, l'oint du Seigneur ; ainsi d'après les principes des chrétiens orthodoxes, sa volonté arbitraire était d'accord avec celle de l'éternelle providence, puisque rien dans ce monde ne peut arriver sans la permission de Dieu. Donc ce Dieu avait permis & voulu peut-être que Frédéric me maltraitât pour me faire entrer dans la voie du salut ; donc, en prenant ce principe pour base, je suis convaincu d'avoir été rebelle aux ordres d'un roi qui était le représentant de la divinité.

Il avait décidé que je devais souffrir ma cap-

tivité avec patience & ſoumiſſion. Ceux à qui l'on avait confié ma garde étaient en droit de me ſurveiller, parce qu'ils en avaient reçu l'ordre. J'ai cherché à rompre mes fers, à prendre la fuite; ainſi je ſuis devenu un coupable opiniâtre, un rebelle digne de tous les châtimens, pour avoir déſobéi à la volonté d'un roi ainſi qu'à celle de Dieu. D'après ces argumens de mon critique, j'ai mérité l'échafaud à juſte titre, & maintenant que j'ai échappé au ſupplice qui m'attendait, le public ne me doit ni eſtime, ni compaſſion, ni indulgence.

Mais ſuis-je bien véritablement coupable pour n'avoir pas pu me décider à croire tout ce que les dogmes de l'égliſe m'ordonnaient de penſer dans une pareille circonſtance, puiſque malheureuſement pour moi on m'avait élevé dans le ſyſtême entiérement libre qui forme les républicains ? En étudiant les droits de l'homme, ceux de la nature & des gens, je n'avais pas été diſpoſé à me rendre facilement à ce qu'on appelle l'évidence des dogmes de l'orthodoxie; encore aujourd'hui je ſuis déterminé à paſſer pour un incrédule damnable aux yeux de mon critique, catholique zélé, & nourri dans les

principes qui animaient Samuel, lorſqu'il donna un premier roi au peuple juif. J'irais même juſqu'à tenter de perſuader à mes concitoyens de me ſuivre aux enfers, s'il était certain qu'il faut néceſſairement adopter les opinions du livre des rois, pour être heureux dans un monde ſubordonné à un deſpotiſme auſſi abſurde pour ceux qui l'exercent que pour ceux qui en ſont les eſclaves. S. Paul dit qu'il n'appartient pas à tout le monde de croire. Eſt-ce donc ma faute ſi mon eſprit bizarre & ſingulier ne m'a point permis le deſir de mériter la couronne du martyre par une ſubordination baſſe & vile ? Damné & peut-être éternellement damné, ſera donc toujours l'abominable Trenck dans tous les états gouvernés par le deſpotiſme & par la théocratie. Dans l'autre monde Rhadamanthe & Pluton ne ſont pas diſpoſés à ſouffrir la moindre contradiction. Je veux au moins raiſonner pendant que j'exiſte dans celui-ci, où je me trouve placé dans le nombre des hommes, & où je crois avoir le droit de défendre l'humanité contre tous les inſultes qu'elle peut recevoir.

On m'a ſouffert ce raiſonnement lorſque j'ai imprimé l'hiſtoire de ma vie, il doit donc m'être

permis encore, lorſque j'entreprends ſa défenſe & ſa juſtification.

La curioſité de connaître ce que l'on peut oppoſer à mes aſſertions a donné beaucoup de débit aux brochures qu'on a écrites contre moi. Le nombre des hommes éclairés, des ſages, des honnêtes gens eſt infiniment petit. Ceux-ci même ont acheté les critiques qui me regardent, pour examiner s'il exiſtait des raiſons de douter de ma franchiſe, ou pour rechercher quelques traits d'eſprit; mais ils n'ont trouvé dans ces rapſodies ni modération, ni ſtyle, ni raiſon, ni preuve, ni talent. Les méchans, ceux que j'ai démaſqués, les gens à froc, mes terribles adverſaires recherchent au contraire avec avidité tout ce qui peut me cauſer des chagrins. Comme le nombre de ces hommes eſt très-conſidérable, comme chaque révérend pere confeſſeur ordonne à ſes pupilles de brûler mes productions, & de ne lire que celles où l'on ſe propoſe de me vexer, il s'enſuit que les libraires y trouvent de gros avantages, c'eſt leur unique but, mais il ne peut pas faire que je déroge en rien à ce que je vaux en réalité.

Je vais citer encore quelques remarques particulieres du Zoïle, dont il faut que je m'occupe, en dépit de moi-même, & continuer de justifier mes mémoires.

Il me qualifie de traître à la patrie ; je lui réplique. Misérable, le roi de Prusse n'accorderait pas une pension de cinq mille livres à un traître. Ma justification a fait assez d'éclat dans mon pays natal pour ne pas rester équivoque.

Il décide que je suis ignorant, que je n'ai pas le mérite du style.

Sur cet article c'est aux lecteurs à répondre.

Pour me faire une impertinence, & prouver qu'il connaît la langue latine, il traduit de deux manieres l'épigraphe que j'ai mise à la tête de mon livre.

Flectere si nequeo superos Acheronta movebo.

Voici sa premiere traduction :

« Abandonné de Dieu, je servirai le diable ».

Voici la seconde :

« Ne pouvant braver le ciel, je ferai révolter l'enfer ». Ainsi dans la langue latine, comme mon critique la connaît, *flectere* veut dire braver.

Au reste, il me paraît qu'il a lu l'ouvrage dans lequel les Récollets d'Aix-la-Chapelle ont publié que Trenck a fait un pacte avec le diable.

Le critique ajoute que par cette citation je menace de donner un assaut au ciel qui m'a précipité comme les Titans dans l'abîme infernal.

Voilà donc le pauvre Trenck en enfer ! A merveille ! Mais, mon cher juge, votre petit tonnerre ne m'a pas encore foudroyé. Je marche encore sur ce globe d'un pas assez ferme. Les sages du siecle m'ont accordé leurs suffrages & leur estime, & avec cela on peut braver le mépris des écrivains de votre trempe.

Dans une autre phrase mon critique me condamne à avoir la tête tranchée. Il a, selon l'ap-

parence, étudié le code criminel chez les Dominicains de Madrid ou à Alger. Tous les gens honnêtes qui me connaissent en Europe, s'accordent pour convenir que non-seulement je dois encore porter ma tête, mais que je puis même la porter glorieusement.

Il voue au feu toutes mes productions littéraires, il les déclare faites pour un éternel oubli. Français éclairés, vous m'avez lu, jugez moi, & prononcez sur les critiques Allemands.

Il dit encore que le diable même se réjouit de mes grossiers mensonges. Mais jusqu'ici, les police & censure de Vienne & de Berlin, n'ont pas trouvé que j'aie menti, & cela me suffit.

Il ajoute que je ne suis pas chrétien, parce que j'ai blasphémé le grand Frédéric. Argument sublime qui ne manquera point d'être aplaudi! Selon lui j'ai blasphêmé ce prince dans le tombeau. Ce reproche n'est pas plus vrai, car j'ai écrit mon histoire six mois avant sa mort. Ce qu'il dit de mes opinions sur le grand législateur, est très-théologique; mais je me révolterai toujours

toujours contre ces lâches écrivains qui posent pour base de la croyance de tout bon citoyen ;

Qu'un sujet ne possede aucune propriété :

Que la terre est uniquement faite pour les Rois ;

Et qu'un esclave gagne le paradis en portant ses fers avec patience.

Il est indigné de ce que j'ai tué des hommes en défendant ma liberté ; de ce que j'ai versé le sang humain. Mon ami, j'en ai versé quelquefois, j'en suis fâché, quoique c'ait toujours été avec honneur : j'en verserais sans honneur pour la premiere fois, si en t'appliquant une vigoureuse chiquenaude, je voyais saigner le nez d'un poltron qui évite ma présence.

Non-seulement il doute de ce que j'ai pu dire sur l'origine de mes infortunes, mais encore il la raconte à sa fantaisie. Je lui laisserai son opinion, c'est assez qu'on sache à Berlin qu'elle est éloignée d'être honteuse pour moi, & que ceux qui la connaissent bien m'aient embrassé

publiquement. C'eſt du cabinet même du ſouverain & de ſon propre mouvement, qu'eſt émané le privilége d'imprimer mon hiſtoire. Je ne doute pas, ſi mon critique était connu, que chaque officier Pruſſien ne le régalat de quelques croquignoles. A Vienne il ſerait plus maltraité ; on lui mettrait un balai à la main, & on le donnerait pour collegue aux nobles de Zetto & de Krügel. Il faut que je remarque encore, & c'eſt une choſe aſſez ſinguliere, que tous mes plus grands ennemis ſont morts dans l'opprobre ou dans des maiſons de force, & que jamais un honnête homme n'a été mon adverſaire.

A la fin de ſon barbouillage, mon critique embraſſe la défenſe du grand Frédéric : il en fait un panégyrique où le ridicule éclate encore plus que l'emphaſe. Quel eſt ce bizarre Hercule qui s'offre pour remplir un pareil rôle ? miſérable écrivain ! Pygmée intrus dans les champs de la littérature, cache-toi dans ton obſcure caverne, vomis ton poiſon dans la fange des viperes. Tu es à jamais incapable de louer ou de blâmer la vertu. Mais garde-toi bien de haſarder de te montrer au jour, ſi tu ne veux pas être foulé dans la pouſſiere. Apprends que

tous les hommes ne ſont pas diſpoſés à ſubordonner leur eſprit à l'obéiſſance de ta foi. L'Europe entiere a vu, elle répete que Frédéric était un grand roi, mais elle n'ignore pas qu'il était un homme. Mes tourmens ont prouvé qu'il était ſujet à l'erreur ; on en eſt convaicu ; & voilà tout ce que je deſirais. Si j'ai ambitionné autre choſe, c'eſt de convaincre mes vertueux concitoyens, que j'étais auſſi un homme vertueux. Ceci eſt actuellement jugé pour moi, ſelon les loix, par l'acclamation publique, & une légion de brochures infernales ne ſaurait infirmer ce jugement. Mon procès eſt gagné, le terme de l'appel eſt paſſé, l'avocat le plus intrigant ne ſaurait en obtenir la reviſion, puiſqu'on a prononcé ſur des preuves authentiques & d'après toutes les regles de la juſtice.

Les attaques des libelliſtes ſont du reſſort des juges, c'eſt à eux à en connaître, & non pas à moi à punir les diſtributeurs de la calomnie. Aucun Pruſſien, n'a tourné la pointe de ſon épée contre la poitrine de Trenck. Chacun en particulier & tous en général, ſe ſont réjouis de la victoire que j'ai remportée. Avant que j'euſſe imprimé mes mémoires, ils connaiſſaient auſſi

bien que moi & le caractere de leur ſouverain, & mes longues calamités. Tout Berlin ſait que le célebre miniſtre, comte de Hertzberg, eſt le plus zélé champion de Frédéric; tout Berlin m'a vu familiérement dans ſa maiſon, & à coup ſûr il ne m'y aurait pas admis, s'il avait vu en moi le calomniateur de ſon idole. C'eſt à lui que je m'adreſſe perſonnellement, & j'invoque hautement ſon témoignage.

L'auteur odieux de l'indigne pamphlet, que j'examine en courant, veut animer contre moi mes compatriotes. Il voudrait qu'ils m'arrachaſſent la vie, & le lâche ſe cache : c'eſt ſans ſans doute pour échapper à la colere de ceux-là même auxquels il veut communiquer ſa haine. Qu'il ſe découvre, & je ſuis aſſuré que les honnêtes Pruſſiens le chaſſeront de leurs foyers avec un traitement digne des détracteurs de ſon eſpece.

Il ſe retourne enfin vers les Autrichiens avec toute la ferveur d'un pere Dominicain, qui conduit ſa victime au bûcher. Il cherche à leur perſuader qu'ils doivent ſe venger de moi, parce que j'ai écrit ſans ménagement tout ce qui

m'eſt arrivé à Vienne. Il eſt donc le ſeul en Allemagne qui ne ſache point que ce livre qu'il regarde comme un titre de proſcription contre moi, a été imprimé à Vienne avec l'approbation de la cenſure; que le monarque lui-même en a fait publiquement l'éloge; qu'il me fait une penſion; qu'aujourd'hui encore j'ai l'honneur de porter ſon uniforme; que je me préſente à la cour avec des diſtinctions flatteuſes, & qu'en imprimant la vérité ſous les yeux de mes perſécuteurs, je n'ai dit autre choſe que ce que l'on ſavait déjà.

L'adroit critique blâme ſur-tout avec une prédilection remarquable, l'audace que j'ai eue d'indiquer nettement par leurs noms pluſieurs *honnêtes gens*, conſeillers des tribunaux de l'empereur. Honneur à mon critique. Ces mêmes honnêtes conſeillers, auxquels il porte une affection ſi tendre, ont terminé leurs jours ſous le bâton, dans des maiſons de force. Leur noble défenſeur me paraît véhémentement ſuſpect d'être de leur cathégorie, à la ſeule exception près qu'on a oublié juſqu'ici de lui aſſigner ſa derniere demeure. A la chaleur de ſon ſtyle, à l'abandon avec lequel il qualifie d'honnêtes gens,

mes anciens référendaires, on croirait qu'il en a été un lui-même. Je l'invite très-humblement à se présenter à Vienne, aussi-tôt qu'il le pourra dans leur respectable compagnie. Puisqu'il est capable d'excuser des criminels aussi publiquement reconnus pour tels que mes candides rapporteurs, un balai à la main lui conviendrait bien mieux, sans doute, que la plume d'un juge ou d'un censeur.

Il invite en outre tous les officiers Prussiens à se réunir contre moi pour la vengeance du grand Frédéric; mais le bonhomme oubliera, sans faute, de marcher à la tête des ennemis qu'il me suscite. Mes compatriotes connaissent trop bien la bonté de ma cause pour qu'il risque de se placer près d'eux. Au reste, il agit sagement en restant dans son obscurité; car s'il tombait jamais sous les bras de mes fils ou de mes neveux, on repousserait à coup sûr son éloquence avec un de ces argumens que l'on taille en plein bois.

Il va jusqu'à me blâmer d'avoir dit que Frédéric était méfiant.

Il n'a donc pas lu les mémoires de Brandenburg ? Le monarque y dit lui-même : » la calomnie trouve plus d'accès chez les souverains que la vérité, parce qu'elle leur fait plutôt connaître l'homme. » Et il en conclut qu'il vaut mieux condamner mille innocens que d'absoudre un coupable.

Ces sentimens ne furent cependant pas ceux de Titus & de Marc-Aurèle.

Malheur à l'état où le prince soudoie des dénonciateurs, & fournit ainsi des alimens à la calomnie ! les bons citoyens y deviennent comme moi, les déplorables victimes de ce système affreux des despotes, système que fait naître & qu'entretient la méfiance. Quand Frédéric était jeune, quand son expérience était encore indécise, il adopta cette fâcheuse idée, parce qu'il n'avait pas acquis du cœur humain une connaissance sur laquelle il crut devoir se reposer. Je me suis élevé contre lui avec énergie, parce qu'il s'agissait de ma vie, de ma liberté, de mon honneur. Il devint plus juste en devenant plus éclairé ; mais à quoi m'ont servi les lumieres qu'il a pu acquérir ? on le sait.

Tous ceux qui l'ont connu, qui se sont approchés de son intérieur, ont pu se convaincre qu'il ne lui était pas possible de révoquer ses ordres, & qu'il haïssait jusqu'à l'implacable fureur.

J'ai succombé sous les efforts de sa volonté tyrannique ; mais en publiant dans mon histoire les sujets de reproches que j'ai du élever contre lui, j'ai été assez réservé pour ne publier que ce qui me regarde personnellement, & pour le soin de mon honneur, j'ai prouvé ce que j'ai dit.

Si l'on en croit mon critique, jamais Frédéric n'a donné de lettres-de-cachet ; jamais il n'a condamné personne sans avoir pris des informations préliminaires. Combien peu le libelliste connaît la vie de Frédéric ! Les faits déposent contre son assertion, & les prisons de Spandau portent encore les traces du sang de mille malheureux qui y ont péri, sans avoir été jugés ni entendus, sans avoir pu, comme moi, laisser à la postérité le tableau de leurs souffrances.

Tout ce qui est exagéré devient nécessairement ridicule. Il est impossible qu'un prince

guerrier puiſſe toujours être humain. Que l'on cherche en Saxe, dans la Bohême, des anecdotes ſur la vie de Frédéric, & l'on trouvera de quoi former des volumes pour ſervir de ſuite à ſes mémoires. Pour connaître à fond la vérité, il faut toujours entendre les deux parties. Quand il ſe ſera écoulé un ſiecle après ſa mort, ceux qui liront ce qu'on a écrit de lui, penſeront ou que es hiſtoriens étaient des flatteurs gagés, ou que leur héros était plus qu'un homme.

Ce n'eſt pas de moi, que l'on peut attendre des anecdotes. J'ai des enfans & je ne dois pas paraître partial ou vindicatif. Ma ſituation m'enjoint de ne rien dire : mais comme mon antagoniſte eſt aſſez impudent pour avancer que jamais ce grand prince n'a eu d'autre but que le bonheur de ſes ſujets, qu'il n'a jamais rien fait pour lui, ni pour ſa renommée perſonnelle ; il me ſera au moins permis de faire ici une réflexion.

La gloire a été le but unique de ſes entrepriſes ; jamais il n'en a eu d'autres. Le bonheur de ſes ſujets n'en était que la fin accidentelle ; toujours il a été ſubordonné à ſon inclination favorite, & quand il l'a opéré, c'eſt parce que

d'abord ſon orgueil avait été ſatisfait & que ſes projets avaient réuſſi.

Perſonne, je crois, n'oſera ſoutenir que pendant un eſpace de quarante années, Frédéric ſe ſoit occupé un moment du bien être de la génération actuelle, quoiqu'il ait conduit ſes auteurs à la boucherie ; on ne pourra jamais prouver que ce fut-là le but de ſa politique naiſſante, de ſes campagnes meurtrieres, de ſes incroyables travaux. Il eſt vrai que les citoyens d'aujourd'*hui* ont tiré leur bonheur de la ſource qui a cauſé les infortunes de leurs aïeux ; mais les peres & les grands peres des Pruſſiens actuels, mais les mêmes Pruſſiens, par la valeur deſquels Frédéric a gagné tant de batailles, cauſé tant de dommages à ſes voiſins, n'étaient certainement pas heureux, & jamais ils n'ont eu la moindre raiſon de lui devoir quelque obligation. Leurs champs étaient dévaſtés ; la flâme dévorait leurs aſyles ; on pillait leurs biens, ou on les réduiſait en fauſſe monnoie ; on violait leurs femmes ; on égorgeait leurs enfans ; leur commerce était anéanti ; on employait la violence pour enrégimenter leurs fils ; eux-mêmes étaient des valets de bagage. En un ſeul jour, vingt mille d'en-

tr'eux tomberent ſous le glaive ennemi, lorſque leur chef ſe laiſſa ſurprendre par ſa faute.

Combien de milliers d'hommes ont péri dans le déſeſpoir par les fatigues de la guerre, ou par négligence dans les hôpitaux ! Combien ont été mutilés dans des victoires qui ne décidaient rien, & ont fini par mendier leur ſubſiſtance ! Combien de torrens de larmes ont été verſés par les veuves, par les orphelins, par les malheureux que l'on chaſſait de leurs foyers, à qui l'on enlevait leurs poſſeſſions ! Combien ont été martyriſés & pendus ! Des armées entieres ont été ſacrifiées à l'orgueil de Frédéric, qui, pour répandre la terreur de ſon nom, portait de toutes parts le meurtre & le ravage ! Et de tous ces maux qui ont déſolé notre Allemagne, les hiſtoriens de Frédéric ne diſent rien ! Eſperent-ils faire croire à nos Pruſſiens actuels qu'ils n'ont pas exiſté ? Que l'on demande à tous les peuples qui habitent ce globe infortuné, s'ils voudraient avoir un roi qui commençât par dévaſter, par dépeupler ſon pays, pour préparer, après cinquante ans, quelque bonheur à leur poſtérité ? Je ſuis bien aſſuré que chacun préférerait une petite jouiſſance actuelle à la poſſibilité

équivoque d'un avenir bien incertain ; car, dès qu'il faut perdre ſes biens & ſa vie pour préparer la félicité des autres, on ſe ſoucie peu d'un bonheur dont à coup sûr on ne jouira pas, & qu'il eſt douteux que d'autres puiſſent goûter un jour.

Nous autres chrétiens, nous ſommes plus ſages qu'Abraham, Iſaac & Jacob, dont il a été dit que la ſemence ſe multiplierait comme les étoiles du ciel. Si Joſué a cherché la terre de Canaam, les Juifs mendians qui vivent en Pologne, lui ſauront toujours moins de gré de ſa recherche, que les riches patriaches qui habitent dans d'autres climats, comme les Pinto en Hollande, les Vzig à Berlin, les Honig & les Wetzlas à Vienne.

Frédéric a ſu accroître ſa puiſſance, parce qu'il a eu des voiſins faibles, qui n'ont jamais ſu profiter des occaſions où ils auraient pu faire avorter ſes vaſtes projets. Combien de fois le ſalut de ſon royaume a-t-il dépendu de la fin d'une ſeule journée ! Tout lui a réuſſi, parce que la fortune l'a favoriſé.

Frédéric a été grand pendant ſa vie ; il le

ſera auſſi après ſa mort ; mais un écrivain impartial trouvera toujours dans ſon caractere & dans ſes actions de quoi donner des lumieres à la poſtérité ſur la politique & ſur les reſſorts par leſquels il eſt parvenu à ſa grandeur. J'y pourpourrais contribuer beaucoup, mais je ne me le permettrai point. Je ne ſuis point retenu par la crainte de déplaire, ou par celle d'être blâmé ; les raiſons de mon ſilence, je les puiſe dans mon hiſtoire, dans mon cœur, dans la vénération religieuſe que je porte à tous les grands hommes qui ont contribué à éclairer le monde, à étendre les progrès & les ſciences, & à ſaper les fondemens de la ſuperſtition ou du fanatiſme. Sous ce point de vue, & comme un légiſlateur prudent, j'honore le grand Frédéric ; mais non pas parce qu'il a gagné des batailles, ni parce qu'il a été un monarque abſolu.

Je fais des vœux ſinceres pour que ma chere patrie jouiſſe long-tems du fruit de ſes travaux & du mouvement qu'il a donné à ſa ſplendeur comme à ſa force ; mais je ne puis ni ne dois accorder le titre d'homme juſte à celui qui m'a immolé à ſa vanité, & qui a conſtamment refuſé de rendre juſtice à ma conduite irréprochable.

Mon lumineux critique me condamne aussi à la mort, parce que j'ai commis un adultere, & que j'ose me vanter de ce crime aussi horrible qu'inoui. A la maniere implacable qui préside à ses impitoyables arrêts, je serais tenté de le croire ou Juif, ou un de ces maris qui ont été le plus cruellement maltraités par l'hymen. Je le prierai pourtant d'observer, sans vouloir me disculper absolument du reproche qu'il me fait, que jamais je n'ai été un de ces lâches adulteres qui trompent l'amitié confiante & qui troublent ainsi le bonheur des époux aussi heureux que tendrement unis. Si jamais à l'âge de quatre-vingt-dix ans, j'encours la peine d'être décapité pour avoir couché avec la femme de mon critique, je promets de le choisir pour m'exhorter à mes derniers momens, de ne prendre que lui pour fabricateur des indulgences dont j'aurai besoin, & de lui donner beaucoup de raisons pour réfléchir sur sa théologie & sur l'orthodoxie de sa morale. Jusques-là, j'ai la ferme confiance de garder ma tête, & de la sauver des mains des bourreaux, en dépit de ses menaces.

Il m'accuse encore d'avoir, en 1754, publié

à Dantzick une ſatyre très-mordante contre le roi. Voici ma réponſe. Je m'engage ſolemnellement à payer mille ducats à quiconque pourra repréſenter cette ſatyre. C'eſt en 1767, quatre ans après ma délivrance de Magdebourg, que j'ai paru pour la premiere fois dans le monde littéraire. Il eſt donc faux que j'aie écrit une ligne en 1753, & tout ce que j'ai dit de l'horrible perfidie par l'iſſue de laquelle le magiſtrat de Dantzick m'a livré à Magdebourg, eſt vrai au pied de la lettre.

Quant à ce qu'il avance de la médiocrité de mon talent, je le renvoie pour cela aux ſavans de l'Allemagne. La vente prodigieuſe de mes écrits peut au moins prouver qu'il y a prodigieuſement des ſots en Allemagne, où tout le monde s'empreſſe de me lire. Il eſt heureux pour mes libraires & pour moi, que mon critique ſoit ſeul capable de bien juger nos écrivains nationaux. Malgré cela on continue d'acheter mon livre, & la brochure de mon adverſaire ne m'a pas fait le moindre tort. Le menſonge tombe bientôt dans l'obſcurité pour laquelle il eſt fait, la vérité demeure & reſte inaltérable.

Enfin il me reproche d'avoir violé mes fermens, parce que j'ai écrit & publié mes mémoires; & il me condamne à avoir la main droite coupée. Il y a un an que ce pauvre Radhamante a prononcé cet arrêt, & malgré cela j'écris toujours avec la même main, & elle continue d'être hardie comme auparavant. J'ai trouvé en France des lecteurs plus généreux, des juges plus raisonnables, & qui croient que les défenses de Frédéric n'ont pas du m'arrêter sur le devoir indispensable de prendre soin de mon propre honneur. J'ai dit beaucoup, mais je n'ai pas trop dit, & Frédéric Guillaume a levé mon serment, en me donnant le privilége de mettre mon ouvrage sous les yeux des Prussiens & du reste du monde. En voilà assez pour ma justification. D'ailleurs j'ai assez de philosophie pour apprécier à sa juste valeur, une défense tyrannique, qui voulait enchaîner à la fois ma liberté naturelle & ma liberté sociale. J'ai su braver le grand Frédéric pendant sa vie, & je ne puis pas craindre les défenseurs de son despotisme, quand il est entré dans le tombeau.

Il me reste encore à répondre au libelliste, pour

pour la chaleur avec laquelle il se fait l'avocat du clergé & de la bande des joueurs privilégiés de Spa, & d'Aix-la-Chapelle.

J'ai obtenu une satisfaction suffisante de ces frippons, lorsque j'ai vu leur référendaire au très-respectable conseil du Saint-Empire, le comte de Gravenitz, chassé & cassé avec ignominie. Je conseille à l'honnête champion d'une cause si bonne & si loyale, de partir incessamment pour Spa. Il y trouvera, sans faute, une grande provision d'indulgences, s'il peut y prouver que le baron Trenck est un hérétique infernal, qui a fait un pacte avec le Diable, afin que celui-ci conduisît sa plume, & qu'il lui donnât assez d'esprit & de courage pour repousser les satyres d'un Récollet, comme pour pulvériser les syllogismes de lui, mon trèr-savant antagoniste. Je crois pourtant que contre des écrivains de cette trempe, je pourrais me passer des secours du diable.

Mais permettez-moi, mon cher critique, de vous réitérer un avis qui peut vous mener à la fortune. Vous pouvez être l'avocat de la honte! Eh bien! prenez la poste, volez à Spa. Vous trouverez à Liége un privilége pour écrire, pour blasphê-

mer contre tous ceux qui refufent de jouer les nobles jeux du pharaon & du kreps. Vous ferez nommé banquier ou repreneur au gouffre qui engloutit toutes les bourfes Anglaifes, Françaifes & Germaniques. C'eft pour un homme comme vous une reffource toujours fûre, que celle de pouvoir finir fa carriere dans le fein de la mauvaife foi, de la fripponnerie & même du brigandage. Allez, Monfieur, allez au Wauxhall de Spa chercher le prix de la brochure que vous avez lancée contre moi ; vous l'y trouverez. Un *filou* privilégié ne peut pas manquer d'être un homme confidérable pour des filoux de profeffion. Mais croyez-moi, brûlez votre plume, elle ne me fera jamais le moindre tort. Ce n'eft qu'à Aix-la-Chapelle, à Dufſeldorf & à Spa, que les libraires ont eu défenfe de vendre mon hiftoire. Le refte de l'Europe me lit & me rend juftice. Allez rejoindre vos honnêtes protecteurs ; petit Salmonée, lancez vos foudres du haut de leur olympe refpectable. Si par hafard j'arrive, fans vouloir jouer, à la falle de la redoute où vous ferez le premier rôle, prononcez mon exil de la bonne fociété. J'obéirai à vos ordres & je retournerai promptement dans mes foyers, parce que je fuis affez incrédule pour préférer la littérature au

jeu, & un délaſſement honorable à l'infâme métier des joueurs.

Je crois en avoir aſſez dit pour repouſſer une critique qui me paraît d'autant plus mépriſable, qu'elle n'eſt aucunement dangereuſe ; mais j'ai exécuté ce que mes amis de Berlin ont exigé ; & cette juſtification eſt capable d'arrêter la plume de ceux qui voudraient me chercher de nouvelles querelles. Du retranchement où je ſuis, je ne jetterai plus de bombes ſur des attaques auſſi faibles, auſſi mal conçues, auſſi lâches. Il ſuffit d'un ſouffle pour renverſer de tels ennemis avec tous leurs projets. Ces chauves-ſouris de la république des lettres ſe cachent à la lueur de la vérité, elles la redoutent, & quoique la vente de leurs productions clandeſtines ait procuré d'importans avantages aux libraires de l'Allemagne, je ne peux pas penſer qu'il en fût de même en France, parce que j'ai trop bonne idée de ce pays pour croire que l'on y faſſe argent du menſonge & de la calomnie. Je ne ſerai donc plus forcé d'imprimer des défenſes ; celle-ci ſervira pour toute l'Allemagne. Si quelque Français honnête deſire des éclairciſſemens ſur des faits douteux, il peut me venir trouver, je ſuis prêt à

à le satisfaire sur tout cè que ma situation me permettra de lui dévoiler. Je suis glorieux des suffrages que j'ai reçus chez une nation généreuse, pour laquelle je n'ai rien fait, & qui a plus fait pour moi, que celles à qui j'ai sacrifié ma vie, mes biens, mon bonheur. C'est bien malgré moi que je quitte la France, mais ma cruelle destinée m'entraîne, & je desire que mes enfans soient plus heureux que moi, en se déterminant à venir habiter cet asyle des talens & des vertus sociales.

Les écrivains qui ont traduit mon histoire dans ce pays ont eu moins pour but de me faire connaître tel que je suis, que de produire un ouvrage tout neuf en son genre. Je donne cette traduction d'après mon original allemand, & j'espere que mon rédacteur ne regrettera point la peine qu'il a prise en revoyant mes germanismes. La naïveté de mon style y est conservée autant que possible; ainsi, après que les libraires ont rempli leurs bourses du produit de mon ouvrage, comme ils l'ont tronqué; après qu'ils ont répandu l'abrégé de mes aventures & de mes réflexions morales dans toutes les bibliotheques, il me reste encore l'espoir d'avoir pour moi tout l'honneur de mon livre.

Un moine a écrit auſſi une brochure contre moi, où il veut prouver que je ſuis un hérétique. Cet ouvrage, écrit du ſtyle des cloîtres, aurait été ſublime au tems des croiſades; auſſi n'a-t-il trouvé des lecteurs qu'en Baviere & en Autriche; mais comme ce phénomene frocqué n'attaque pas la véracité de mes aventures, & qu'il ſe contente de donner mon ame à Belzébuth, je n'ai rien à lui répliquer. Je ne me ſoucierai jamais que S. Dominique & S. François daignent ſourire à mes talens. Permis à MM. les libraires de gagner en tout repos le produit de toute brochure ſemblable, d'en orner même les rayons des bibliotheques conventuelles. Permis encore aux peres gardiens de diſtribuer *gratis* ces admirables productions, de m'anathématiſer ſans miſéricorde, & de lamper quelques verres de vin de Hongrie en l'honneur & gloire de leur ſavant écrivain.

Il faut pourtant que j'avoue au public que mon critique ne s'eſt pas trompé, & que je me ſuis peint en effet tel que je ſuis. Qu'on liſe mon *Pere Bavian*, ſatyre que j'ai écrite à Berlin l'année derniere. On y verra comment je ſuis orthodoxe, & quelles ſont mes opinions ſur l'article de la foi. M. le révérend auteur ſe contentera

ſans doute de m'entendre aſſurer qu'il a raiſon, que je ſuis abſolument incorrigible, que je le reſpecte très-fort comme un convertiſſeur zélé, mais que je le regarde en même tems comme un des plus pauvres littérateurs, & comme un des critiques les moins fâcheux pour un homme de mon caractere.

Quand on blâme mon ſtyle, je réponds. Ecrivez avec plus d'art, avec plus d'énergie que je ne ſuis capable de le faire. J'ai fait ce que j'ai pu. Juſqu'ici quand j'ai voulu traiter un ſujet, j'ai pris la plume, & je n'ai jamais cherché de reſſources dans aucune bibliotheque. Pour tracer mes idées je ne m'enchaîne point aux principes des écoles; elles ſont à moi, je n'en ai emprunté à perſonne. Quand je crois avoir quelques vérités à répandre, je les écris candidement, ſans fard, ſans recherche, ſans craindre de bleſſer les yeux de ceux qui n'aiment point la lumiere. Il eſt ſans doute affligeant pour moi de me voir ſouverainement condamné par des arrêts qui peuvent altérer ma bonne renommée auprès des vrais croyans; mais qu'y faire? ſoupirer & ſuivre mon chemin tout droit vers le gouffre infernal. Je ſouhaite pourtant

que mes productions littéraires ne rencontrent jamais de plus terribles ennemis, parce que dans ce cas je suis certain qu'elles seront toujours chers à mes contemporains, & dignes de l'attention de la postérité.

Que me sert d'ailleurs d'observer que mes critiques sont des lâches qui cachent leurs noms aux lecteurs ? Cette espece de vermine littéraire est insensible à de pareils reproches. Nulle pour l'honneur, il lui suffit de vendre, de gagner du pain, & de quoi nourrir son fiel. Je ne répondrai jamais avec humeur à celui qui viendra m'attaquer à front découvert. Mon histoire & mon honneur sont suffisamment justifiés ; ma conduite & mes actions parlent. Quand il plaira aux libraires de composer avec quelques auteurs célebres pour donner une critique raisonnable & lumineuse de mes ouvrages ; loin de m'en plaindre, je les féliciterai du gain qu'ils y pourront faire.

Avant de terminer, il est encore nécessaire que je réponde deux mots à M. de Archenholz, écrivain que je ne place point sur la ligne de mes autres critiques.

Ce savant a écrit un ouvrage sur l'Angleterre ; il me reproche d'avoir raconté dans mes mémoires l'aventure qui m'est arrivée à Londres. A l'instant où la critique a paru, je lui ai répondu sans délai, dans le troisieme volume que j'ai imprimé à Berlin, « que je lui offrois un pari de mille ducats à déposer chez un banquier, & que je consentais à les perdre, si je ne pouvais pas prouver par des pieces juridiques & authentiques un fait vrai, certain, incontestable, sur lequel il cherchait à élever des doutes. »

Cet auteur n'a point accepté le pari ; il n'a point répondu, il n'a point demandé mes preuves, par conséquent j'ai gagné mon procès, & la critique indiscrete tombe d'elle-même.

Les disputes littéraires qui se terminent de cette maniere noble n'offensent personne ; elles ne peuvent blesser que l'orgueil de ces petits despotes ridicules qui veulent tout ce qu'ils veulent, par la seule raison qu'il est dans leur vanité de le vouloir.

Quand je publie un fait, c'est que je suis cer-

tain de ſon exiſtence ; mais je ne puis pas empêcher le lecteur ſoupçonneux de douter de ce qui lui paraît invraiſemblable. M. de Archenholz n'a pas jugé à propos d'éprouver ma véracité par les moyens que je lui ai propoſés ; j'eſpere qu'il ne renouvellera pas ſes attaques, il doit voir que je ſuis habile & prompt à la défenſe.

M. Büſching, ſavant de Berlin, homme honnête & eſtimable, que je reſpecte & que j'aime, m'a reproché des erreurs de dates & des fautes de grammaire. Ces fautes ou ſont celles de l'imprimeur, ou proviennent de ma mémoire. Il n'eſt pas étonnant que je me ſois quelquefois trompé en rapportant des aventures qui ont eu lieu dans un eſpace de quarante-trois ans. Je n'en avais pas tenu journal comme les ſavans qui vieilliſſent dans les bibliotheques.

Il m'eſt d'ailleurs très-indifférent de ſavoir au juſte dans quel mois, dans quelle année, dans quel hameau, Abraham épouſa ſa chere Sara ; quand Noé eſt entré dans l'arche, quand il en eſt ſorti ; & ſi j'écrivais jamais l'hiſtoire du déluge, je n'aſſurerais pas ſur mon honneur qu'il ait véritablement eu lieu. Mais ce que j'ai écrit

ſur ce qui me concerne perſonnellement, ſur mes malheurs, ſur les événemens de ma vie eſt décidément vrai, & ne peut ſouffrir aucun reproche ſérieux, quoiqu'il ſoit très-poſſible que je me ſois trompé ſur la date préciſe des jours où les différentes ſcenes ſe ſont paſſées. De pareilles bagatelles ne m'inquietent point, & je ne prétends pas qu'on aſſujetiſſe aveuglément ſa foi à l'obéiſſance de la mienne. Je me vois pourtant en droit de ſupplier mes lecteurs de m'accorder de la confiance, lorſque je leur articule des faits ſur une parole d'honneur auſſi aſſurée que celle qui ſe trouve dans la préface de mon premier volume. Si l'on veut faire attention que les critiques qui ont attaqué ma véracité avec le plus d'acharnement n'oſent ſe montrer au grand jour, on m'aſſurera ſans peine la diſtinction que je ſollicite.

Voilà tout ce que j'avais à dire, & déſormais je ne perdrai pas le tems, qui me reſte encore, à repouſſer les inſultes de ceux qui voudront élever des doutes ſur la fidélité de ces mémoires.

CONCLUSION (1).

Lecteurs éclairés & généreux, si le récit fidele de mes infortunes vous a appris à me connaître; si en me lisant vous avez senti votre cœur palpiter; si la vérité simple & naïve qui a conduit ma plume, a déterminé vos suffrages en ma faveur, ce livre doit vous présenter plus d'une occasion de réfléchir tant sur mon sort que sur vous-mêmes. Prêtez-moi donc votre appui; aidez-moi à triompher de mes adversaires: pénétrez dans le secret de mes douleurs; parlez pour moi, lorsque la discrétion me force au silence, & ouvrez-moi vos bras, avant que je descende au tombeau.

J'ai écrit... Dieu seul sait pourquoi.... Si vous découvrez le but que je me suis proposé,

(1) Cette traduction d'un de mes poëmes allemands ne peut que perdre beaucoup a être faite en prose : mais je ne suis point assez familier avec la poésie française pour en hasarder *aujourd'hui* une traduction en vers.

mes vœux ſont remplis, & je pourrai jouir encore, après l'orage, des doux loiſirs d'une inaltérable tranquillité.

L'œil en feu, la rougeur ſur le front, les méchans obſervent & ſuivent tous mes pas. J'entends gronder autour de moi les étalons frocqués. Dans les états où la défiance agite les cœurs, où la calomnie tourmente les eſprits, je vois les monarques mêmes tourner ſur moi des regards menaçans.

Qui aura mon courage? qui oſera élever la voix en ma faveur, lorſque l'autorité ſuprême voudra forcer la vérité à ſe taire? Ma vertu ſeule m'en rend capable, parce que mon ame altiere peut braver tous les dangers, parce que j'attends mes lauriers de la bienveillance d'un Dieu juſte, du maître de tous ces ſouverains orgueilleux, dont les paſſions favorite dirigent toutes les démarches & qui n'écoutent que leur impulſion.

Lorſque l'épervier paraît dans les régions de l'air, l'alouette ceſſe de chanter, elle ſe cache. Dans les pays où le moineau détruit les eſpérances de la moiſſon, ſans qu'on lui tende des filets, où l'on admire le chant du coucou, où le fanatique

& le juge prévaricateur prononcent ſur le ſort du citoyen, je refuſe avec fierté toutes les diſtinctions, toutes les graces que l'homme vicieux & lâche ne craint pas de rechercher. Toutes ces grandeurs que l'ignorant révere avec une ſorte d'effroi, le ſage les mépriſe; il dédaignerait d'en jouir dans un climat où l'on accorde des récompenſes avec les dépouilles de l'homme impuiſſant, & où le fourbe adroit s'attribue inſolemment les faveurs qui ſont dues au vrai mérite.

Je ne ſaurais ambitionner cette eſpece de gloire dont on ne trouve point la ſource en ſoi-même, & qui dépend du caprice d'un deſpote. Jamais, pour réclamer mes droits, pour recouvrer ma fortune perſonnelle, je n'aurai recours à l'intrigue. Mon cœur eſt dans ma main, mon eſprit dans ma plume, mon mérite dans mes actions. Calme, au ſein de l'infortune, mon ame recherche la vérité, elle la ſuit, elle la répand ſans lui donner aucune altération. J'ai ſouvent été la victime de la fraude, & je n'ai jamais trompé perſonne. J'ai écrit, il eſt vrai, avec une franchiſe inquiétante, mais jamais mon eſprit n'a formé le projet de conduire à l'erreur. J'ai écrit ce que mon expérience m'a démontré, ce que l'homme

éclairé approuve, ce que le public atteste, & je ne doute pas d'obtenir son approbation. Je ne compte pas moins sur celle de la postérité, parce qu'elle pese l'homme dans la balance de l'impartialité, parce qu'elle ne peut être qu'attendrie à l'aspect du sacrifice sanglant auquel on m'a dévoué.

Ce n'est pas au sein des plaisirs que j'ai fourni ma carriere dans ce monde. Le travail & l'application m'ont donné les forces qui m'ont rendu redoutable, & c'est en soutenant les plus rudes assauts, les combats les plus opiniâtres, que je me suis montré digne de la victoire. L'ennemi de l'oisiveté, de l'indolence saisit avec empressement toutes les occasions où il se sent capable de remplir ses devoirs d'homme & de citoyen.

Si l'espérance que je conçois n'était qu'illusoire, je ne m'en affligerais point. Celui qui combat & qui souffre pour la vertu, est sûr d'obtenir grace aux yeux du Juge éternel.

Voici la confession publique de ma foi : cette foi à toute épreuve, à laquelle je suis attaché avec une indomptable fermeté, m'a fait essuyer, de la part & du fait des moines, toutes les persécutions dont on peut entourer un hérétique.

Mon cœur n'eſt ſatisfait que lorſqu'il peut, dans le calme d'une ſageſſe raiſonnée, remplir les devoirs que preſcrivent Dieu & les loix de la nature. Ma maiſon, ma femme, mes enfans, dont les vertus méritent un ſort tranquille, ſont le port où ma fortune jouit du plus parfait éclat, où l'union, l'amitié, une confiance ſans réſerve ſe réuniſſent pour nous donner les plus tendres conſolations, où je goûte avec une ivreſſe pure & bienfaiſante les plaiſirs du paradis terreſtre, en dépit de la haine & des fureurs de l'envie.

Ma tête blanchie par l'âge & couronnée de lauriers, cette tête qu'on a frappée des coups les plus cruels, qui les a ſupportés avec une fermeté mâle & vigoureuſe ; qui, imperturbable au milieu des plus grands périls, a ſu braver le ſort & ſes orages ; qui, dans tout le cours de ma funeſte & bruyante carriere, s'eſt occupée ſans relâche à me former le tréſor de lumieres & de connaiſſances, auquel je dois tout ce que je ſuis dans ce monde ; cette tête, dis-je, qui m'a toujours guidé vers le chemin de l'honneur, commence à m'abandonner. Ses fatigues continuelles ſe font enfin ſentir, elle incline vers le tombeau. Des combats trop longs, trop multi-

pliés, ont altéré ſa force, & la partie nerveuſe a beſoin de repos. Quand l'énergie de l'ame commence à s'éteindre, tout annonce que la machine humaine tend vers ſa deſtruction ; tout en hâte le moment, tout fait ſoupirer le mortel après cette tranquillité qu'un homme de mon caractere ne peut rencontrer qu'après la mort.

Venez donc, enfans ſi chers à mon cœur ; approchez-vous de moi, vous qui me devez l'exiſtence, venez me fermer la paupiere.... Cette idée fait treſſaillir mon ame !.... Mes larmes coulent ; elles inondent ma poitrine groſſe de ſoupirs, chargée du poids de mes douleurs, & pleine de toutes les affections paternelles. Mes enfans ! Hélas ! le pouvoir & l'iniquité m'ont dépouillé des richeſſes dont j'aurais fait leur héritage, & je n'ai pas la force néceſſaire pour leur rendre ce qu'on m'a uſurpé ! Je pleure... mon cœur gémit... Mes enfans devinent mon chagrin, ils m'obſervent, ils me careſſent, ils folâtrent autour de moi. Je m'émeus de leur inquiétude... Je commence à ſortir de ma ſombre léthargie... J'entends prononcer le doux nom de pere.... En ce moment, mon cœur ſe rajeunit ; je reprends tout l'orgueil,

tou

tous les plaisirs de la paternité. Me voici, mes bien-aimés ! Je desirais ma derniere heure, pour moi, pour moi seul ! Mais vous avez besoin de votre pere, je vis : je vivrai. Je sais ce que je vous dois, & je veux vivre pour vous. Si l'injustice m'a ravi les biens dont j'aurais voulu vous enrichir, je suis néanmoins riche encore. Ne puis-je pas vous laisser des trésors, puisque je peux former vos ames à la vertu & vous familiariser avec le mépris des richesses ? J'ai vu quels périls je courais en cherchant à conserver vos droits, je l'ai dédaigné, j'ai agi : quand je ne serai plus, peut-être le souverain dont dépendra votre sort, sera-t-il un homme juste ; alors faites valoir ces droits que j'ai sauvés pour vous.

Témoin de ce spectacle touchant, leur tendre mere, ma digne & respectable épouse, dont tous les desirs n'ont eu d'autre objet que mon bonheur, me regarde d'un œil attendri. Elle soupire. C'est en vain qu'elle veut me cacher sa tristesse, ses beaux yeux laissent échapper, malgré elle, le secret de son ame. Mes enfans l'entourent, ils l'embrassent. Nos yeux versent des larmes, & le sourire est sur nos levres. L'expression

de nos ſentimens ſe caractériſe ſur nos phyſionomies. L'enfant nouveau né, dernier gage de notre amour, ſuſpendu au ſein de ſa mere, ſuce les larmes maternelles qui viennent ſe mêler avec le lait dont il ſe nourrit.

Grand Dieu! quelle ſituation! Comme ma ſenſibilité en eſt émue! Comme mon ſang en eſt agité. Les nuages qui obſcurciſſaient mon front, diſparaiſſent abſolument. Le plaiſir que ſavoure mon ame étincelle dans mes regards. Tout ce qui m'entoure l'apperçoit & s'en réjouit : la mere, les enfans, laiſſent enſemble éclater leur ſatisfaction ; tous les cœurs ſont heureux de ma félicité.

Entraînés par le même ſentiment, nous tombons tous ſur nos genoux : nous adorons l'Etre ſuprême dans un ſilence religieux, & les yeux élevés vers le ciel. C'eſt alors qu'une joie pure & enivrante s'empare de toutes nos ſenſations ; c'eſt alors que nous jouiſſons de tout notre bonheur.

Nature! que tes plaiſirs ſont doux! Que l'effet en eſt délicieux! Juſqu'à quel point tu ſais étendre la volupté que tu procures!

Dieu puiſſant ! Dieu de bonté ! ta ſenſibilité paternelle doit s'émouvoir à ce tableau. Un jour de jouiſſance tel que celui-ci vaut bien que l'on ſupporte la vie, ſur-tout ſi l'on peut la conſacrer à devenir utile ou agréable à ſes concitoyens.

Ennemis de mon repos ! voyez, dans ſon état naturel, le caractere de l'homme que vous perſécutez ; connaiſſez celui que vous avez accablé d'outrages, que vous avez entouré de toutes les amertumes de la haine, ſur lequel votre rage s'eſt attachée avec un acharnement implacable.

Pourſuivez, redoublez, s'il ſe peut, de fureur ; je brave tous vos efforts. Me voici. J'avance vers vous. Il s'agit de défendre ma famille ; mon intrépidité redouble, & je puis, pour une cauſe ſi précieuſe, m'armer de toute la férocité des tigres.

Il ſuffit à mon cœur que l'homme vertueux, que le ſage ſoit touché de mon ſort, qu'il y penſe avec intérêt, qu'il m'honore de ſon ſuffrage. Quand tout me fuirait, m'oublierait, m'abandonnerait, j'exiſte encore pour moi, & je ſaurais me ſuffire à moi-même.

Fin du troiſieme & dernier volume.

Staats-
Bibliothek
Bamberg

Dieu puissant! Dieu de bonté! ta sensibilité paternelle déjà s'apperçoit [illegible] ce tableau. Un jour de consolation [illegible] celui-ci vaut bien que l'on supporte la vie, sur-tout si l'on peut la conduire à devenir utile ou agréable à ses concitoyens.

[illegible]

[illegible] redoublez, s'il se peut, de fureur ; je lève mes mains vers le ciel. Me voici. L'audace [illegible] il s'agit de défendre ma famille ; [illegible] redouble. [illegible] puis, pour une [illegible] de toute la férocité [illegible]

Il suffit à mon cœur qu'un homme vertueux, [illegible] mon sort, qu'il y pense avec intérêt, qu'il l'honore de son suffrage. Quand tout me délaisse, m'oublieras-tu, m'abandonneras-tu ? [illegible] pour moi, & je [illegible] me suffise à moi-même.

Fin du troisième & dernier volume.

Bayerische StaatsBibliothek
Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Trenck, Friedrich

Mémoires de Frédéric, Baron de Trenck

Bd.: 3

Strasbourg (1789)

Bamberg, Staatsbibliothek -- Bip.Mem.o.29(3
urn:nbn:de:bvb:12-bsb11434375-6
VD18 80083412-001